EDITION QUOTIDIENNE — LE SOLEIL, QUEBEC, SAMEDI, 9 MARS 1912. — VOL 17 NO 44

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE
1 an année $6.00
Par 6 mois 3.50
Par 4 mois 1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
1 an année $1.00
Par 6 mois 0.50

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

VOYEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET
Page 5

La Compagnie de Publication "LE SOLEIL", Limitée—Propriétaire. — FAIS CE QUE DOIS — Bureaux | 90-92, Côte de la Montagne 32-33½, rue Notre-Dame.

ON AMENDE LA LOI RELATIVE A LA VENTE DES TERRES

Le colon pourra vendre son bien après trois ans à l'avenir. M. Carbonneau obtient le rachat du palais de justice de Roberval par le gouvernement

La Chambre a adopté, hier, les résolutions et la loi relative à la vente des terres. On sait que d'après la loi existante, le colon ne peut vendre son lot avant l'expiration de cinq ans, délai après lequel il est censé avoir reçu ses lettres patentes le constituant propriétaire du dit lot, à dater du billet de location.

D'après l'amendement, le colon pourra dorénavant vendre son lot dès qu'il aura obtenu ses lettres patentes.

Résultat : Par exemple, si les lettres patentes émanent après trois ans, comme on se propose de le faire dans le nouveau territoire de l'Abbitibi, après la date du billet de location, le colon pourra vendre son lot dans trois ans.

M. Tellier a proposé à l'occasion de

M. J. B. CARBONNEAU, député du Lac Saint-Jean

l'adoption de cette loi telle qu'amendée, hier, une motion de non-confiance qui a été rejetée par un vote de 33 à 8, plusieurs députés étant absents.

L'hon. M. Allard a démontré les avantages de la restriction que l'on a mise dans la loi et que M. Tellier voudrait voir disparaître. Dans Ontario, les deux systèmes prévalent, c'est-à-dire que l'on applique en certaines parties la loi sans restriction et dans la partie du nord de cette province on l'applique avec la restriction même plus sévère que la nôtre. Le résultat est que dans les parties où la loi est appliquée sans restriction on a constaté dans la dernière décade une diminution considérable de la population, tandis que dans les autres comtés on a constaté une augmentation non moins considérable.

Le ministre des Terres a fait une très longue étude de la colonisation dans notre province et possède beaucoup d'expérience. Il est d'avis que la loi telle qu'amendée sera de nature à aider les vrais colons et à la colonisation de façon appréciable. Le colon a toute la protection qu'il est en droit d'attendre ; plus d'une fois déjà on a eu de la part de colons l'aveu que si la loi n'eût pas été telle quelle c'est-à-dire que si elle ne lui eut permis de vendre seulement à telles conditions ils auraient encouru une ruine complète.

LA LOI DES BONS CHEMINS

Les résolutions concernant les bons chemins ont été définitivement adoptées et la loi basée sur ces résolutions a été réservée à la prochaine séance, alors qu'elle sera aussi adoptée.

ROBERVAL OBTIENT JUSTICE

Grâce au dévouement et à l'initiative de l'actif député du Lac St-Jean, M. J. B. Carbonneau, les citoyens de Roberval et du comté en général viennent d'obtenir du gouvernement le règlement d'une question de grande importance pour eux.

La ville de Roberval et le conseil de comté du Lac St-Jean avaient obtenu du gouvernement l'autorisation de construire un Palais de Justice et une prison pour les besoins de ce nouveau district à la condition que la Province rachetât les débentures émises pour les fins de cette construction. La bâtisse sert aussi d'Hôtel-de-Ville pour la ville de Roberval, qui a donné pour sa part $41,000, et le conseil de comté $16,000, soit un total de $57,000, coût de cette édifice.

Le gouvernement deviendra donc propriétaire de cet immeuble s'il remplit les conditions auquelles il a autorisé la ville et le conseil de comté à construire. C'est ce qu'il entend faire sans délai, grâce aux démarches du dévoué député du comté, M. Carbonneau. Le gouvernement paiera incessamment à la ville de Roberval, $25,000, et au conseil de comté $10,000 aux conditions suivantes : La corporation de la ville de Roberval aura le droit d'occuper gratuitement la salle actuelle du conseil et le bureau actuel du secrétaire-trésorier dans les dits palais de justice et prison ; le conseil de comté aura le droit d'occuper gratuitement le bureau d'enregistrement actuel et aura le droit de siéger dans la salle du conseil.

Le reste du montant sera payé dans dix ans à partir de la date du paiement des trente-cinq mille piastres à être payées incessamment.

LA LOI ELECTORALE

La nouvelle loi électorale a été remise à la prochaine séance pour adoption définitive. Elle a subi tous les degrés de la procédure à l'exception de la troisième lecture et du concours.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Le bill constituant en corporation la Société St-Jean-Baptiste de Québec a été définitivement adopté par le Conseil Législatif et par la Chambre ; il entrera en vigueur dès qu'il aura été sanctionné par son honneur le lieutenant-gouverneur, ce qui ne saurait tarder.

Les résolutions concernant le service civil ont été déposées sur la table de la Chambre, hier. On en trouvera la substance dans une autre colonne.

La Chambre a ajourné à lundi, à quatre heures.

AMUNDSEN VEUT SEUL L'HONNEUR

Il déclare qu'il n'a jamais dit avoir rencontré le capitaine Scott dans son expédition

SHACKLETON DONNE DES EXPLICATIONS

Londres, 9. — Une dépêche de Hobart, Tasmanie, annonce que le capitaine Roald Amundsen déclare qu'il a atteint le pôle sud, le 14 décembre 1911, et qu'il nie avoir annoncé que la découverte revenait au capitaine Robert Scott.

Interviewé à ce sujet, l'explorateur sir Ernest Shackleton, qui, il y a quelques années, s'est rendu à environ cent milles du pôle sud, a fait des commentaires sur les dépêches affirmant que le sommet inconnu du globe avait été atteint. Il a dit : "La course vers le pôle a été faite très rapidement et par une température particulièrement favorable. Il est probable que le capitaine Amudsen a entrepris les étapes importantes de son voyage au commencement du mois d'octobre dernier. A-t-il suivi la route que j'ai suivie pour arriver jusqu'aux montagnes qui entourent le pôle ? Peut-être.

Mais il a pu trouver un nouveau chemin moins difficile. La dépêche annonçant la découverte du pôle indique qu'Amundsen a fait des observations pendant trois jours, et qu'il est parti après avoir constaté qu'il ne lui était plus permis d'avoir de doute sur son succès. Le capitaine, en partant le pôle, le 17 décembre, a pu certainement retourner à ses quartiers d'hiver, en quarante-cinq jours. Je pense qu'Amundsen a atteint la baie des Baleines, que j'ai découverte, à la fin de janvier. De là, à bord de son navire le "Fram", il s'est rendu à Hobart.

La grève des mineurs est reléguée au second plan par la nouvelle de la découverte du pôle sud. On attend avec impatience des nouvelles du capitaine Scott, en qui l'Angleterre avait placé sa confiance.

IL REFUSE DE PARLER

Hobart, Tasmanie, 9.—Le capitaine Roald Amundsen ne permet à personne de monter dans son navire le "Fram". Il ne veut rien dire au sujet de son expédition, cependant, il a admis qu'il avait découvert le pôle Sud, le 14 décembre dernier.

Amundsen va rester pendant quelques jours à Hobart, puis, il se rendra en Australie, où il fera quelques conférences. Ensuite il partira pour l'Europe.

L'honneur d'avoir atteint le pôle Sud doit être cédé au grand explorateur norvégien jusqu'à ce que le capitaine Scott ait donné le résultat de sa course à travers les régions antarctiques.

Christiana, Norvège, 9. — Deux journaux de Christiana ont reçu du capitaine Amundsen des dépêches annonçant que cet homme avait découvert le pôle sud, le 14 décembre dernier, et qu'il était resté trois jours au sommet de la terre pour faire des observations. Le capitaine Roald Amundsen était considéré comme l'un des explorateurs les plus audacieux et les plus habiles. A l'âge de 25 ans, en qualité de matelot, il prit part à l'expédition antarctique, commandée par Gerlache, un Belge. Après ce voyage, il entreprit la tâche de trouver le passage du nord-ouest, qui, depuis trois cents ans, Frobisher, Jean Cabot, sir Hugh Willughby, Richard Chancellor, John Davis, sir John Ross et sir John Franklin cherchaient. Le capitaine Amundsen partit à la découverte du pôle sud à la fin de l'année 1910, avec seize Norvégiens et un grand nombre de chiens sibériens. On n'avait pas de nouvelles de lui depuis plusieurs mois, lorsqu'on apprit qu'il venait d'arriver à Hobart, Tasmanie.

Les compatriotes du hardi découvreur se proposent de lui faire une réception grandiose à son retour au pays.

PLUS TARD

Hobart, Tasmanie, 9.—Le capitaine Amundsen donne aujourd'hui aux journaux avec lesquels il a des contrats de production de son récit, la preuve scientifique de sa découverte et il revendique devant le monde entier l'honneur d'avoir donné au plateau polaire le nom du roi Haakon VII.

Amundsen nie avoir su que le capitaine Scott avait entrepris une expédition au pôle sud et il ajoute qu'il ne connaît pas cet explorateur anglais. Le découvreur a isolé son équipage, et suivant ses contrats avec la presse, refuse de dire autre chose que les détails "grosso modo" de sa lointaine expédition

Amundsen n'a pu atteindre le pôle qu'après mille et une épreuves et des dangers qui d'ont is chaque jour, lui et les membres de son équipage, en face de la mort.

LE TELEGRAPHISTE SERAIT RESPONSABLE DE L'ACCIDENT

Il aurait négligé de donner les ordres au conducteur du train de voyageurs et a pris la fuite aussitot après la catastrophe. Liste revisée des morts

Ottawa, 9. — Du correspondant du "Soleil." — Voici quelques nouveaux détails sur la terrible collision d'hier, près d'Ottawa.

La liste des morts, revisée par le coroner Lister, de Hull, se lit comme suit : John C. Anderson, chef du train, âgé de 54 ans, domicilié à Pointe Fortune ; James Moyles, âgé de 76 ans, entrepreneur de pompes funèbres, domicilié à Quyon, et J. Taber, entrepreneur, domicilié No 2, Creekside, à Hull ; J. McAlister, cultivateur, de Quyon, P. Q. ; Mlle Pelletier, âgée de 18 ans, couturière, domiciliée à Campbells Bay.

La liste des blessés reste la meme que celle qui a été publiée hier, dans ce journal, sauf les corrections suivantes : Mme G. H. Gagnon, épouse d'un clergyman, du comté de Pontiac, légèrement blessée ; William Kennedy, voyageur de commerce pour la compagnie International Harvester, blessures graves au corps et au visage ; Fred Cole, ingénieur-mécanicien, domicilié au No 720, rue Albert, crâne fracturé ; Clayton Chowen, d'Ottawa, blessures graves à la tête.

L'identité du cadavre de Mlle Pelletier n'a pas été établie à la satisfaction du coroner. D'aucuns croient qu'il s'agit plutot de Mlle Putnam, de Campbells Bay.

Ce matin, on attend quelques personnes du comté de Pontiac, qui doivent définitivement reconnaître les cadavres qui ont été déposés à la morgue Desjardins, à Hull.

Hier soir, le coroner Lyster, de Hull, a ouvert une enquête. Il s'est contenté d'assermenter les jurés en présence des cadavres, après quoi l'enquête a été ajournée "sine die."

Le surintendant du C. P. R. a informé le coroner que cette Compagnie désire être représentée à l'enquête. Le shérif, M. Charles Wright, de Hull, a été chargé de communiquer avec les parents des victimes, pour les inviter à être représentés à l'enquête du coroner. Le ministère public sera aussi représenté par Mtre Wilfrid Sainte-Marie, substitut conjoint du procureur général.

Tel que brièvement relaté hier, l'accident est sans précédent dans l'histoire des opérations des Compagnies de chemins de fer, dans ce district. Il paraît évident que cette terrible fatalité est due à la négligence du télégraphiste de la gare de Hull, le nommé Harvey Boal, qui a négligé de transmettre au chef du train de passagers l'ordre d'attendre le passage du convoi de marchandises.

La police est à la recherche du jeune Boal, afin qu'il soit à la disposition du coroner. M. Nichols, surintendant du Canadien Pacifique, à Ottawa, déclare que les instructions nécessaires ont été transmises au télégraphiste de Hull. Boal a pris la fuite quelques minutes après l'accident. On dit qu'il a pris le train pour Brockville, Ont., à 10 h. 40 hier avant-midi, et qu'il a eu le temps de traverser la ligne 45ème. Le fugitif n'est âgé que de 21 ans, et ses parents habitent Packenham. Il a deux de ses frères à l'emploi du C. P. R.

Le conducteur Anderson était au nombre des morts. On ne peut constater pour le moment, le nombre de passagers sur le train, mais M. Nichols n'est pas en demeure de vérifier ce chiffre et encore moins de donner la liste complète des passagers. Une chose certaine, c'est que les fatalités, à l'exception du chef du train, se limitent aux passagers de la deuxième classe.

Tel qu'annoncé hier, le train de Waltham entrait à Reculon de Hull à Ottawa. Ce train était composé de deux voitures, dont une de première et l'autre de deuxième classe. C'est le wagon de première classe qui a été frappé par la locomotive du convoi de marchandises, mais comme cette voiture est de beaucoup plus lourde et solide que celle de deuxième classe qui était au centre du train, elle a subi le choc avec beaucoup plus de résistance, et en effet, elle a démoli le wagon de deuxième classe. Le fourgon des bagages n'a pas non plus suffert de grands dommages.

Le convoi de marchandises était en charge du chef de train J. Turney avec Fred Cole comme ingénieur-mécanicien, William Shortt comme chauffeur, et Alex. Smith comme serrefrein.

Le convoi de passagers était en charge du chef de train Anderson et de J. Murphy comme ingénieur-mécanicien, George Gobey, préposé au bagage, et Hector Leduc comme serrefrein. L'ingénieur Cole, qui était sur le convoi de marchandises, est au nombre des blessés, et il a été transporté à l'hôpital St-Luc. Son état n'est pas sérieux. Il déclare qu'en tournant la courbe, il s'est immédiatement aperçu de l'imminence du danger. Il appliqua les freins, mais il était trop tard pour éviter la collision. Il donna l'alarme à son chauffeur, Willie Short, qui s'empressa de sauter dans un banc de neige. M. Cole resta à son poste au risque d'être tué. Bref, il se conduisit en véritable héros. Sur ce point, la déclaration de M. Cole est confirmée par M. Short. On cite plusieurs autres actes de dévouement de la part des passagers. Ainsi, M. Edward Lamb, voyageur de commerce pour la maison Bickett, de Clare, Qué. Lors de l'accident, il était à mettre son paletot pour descendre de voiture à Ottawa. L'affaire eut lieu en un clin d'oeil et dès que M. Lamb put reprendre ses sens, il découvrit à ses côtés une fillette qui pleurait à chaudes larmes. Cette enfant était avec sa mère, Mme Gagnon, ainsi que quatre autres jeunes enfants. M. Lamb secourut l'enfant, après quoi il donna ses soins à M. McManus qui a été légèrement blessé. Plus tard, il porta secours à M. Quinn, de Campbells Bay, dont les blessures paraissent être fatales. M. Lamb lui-même figure au nombre des blessés, ainsi que M. John Edwardson, agent d'un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, à 125 milles au nord de Wakefield. On signale des sauvetages miraculeux, par exemple, l'épouse du rév. M. Gagnon, de Bardley, qui était en route pour Ottawa avec ses cinq enfants, s'en est tirée ainsi que sa nombreuse famille, sans une seule égratignure.

Les enfants furent lancés dans toutes les directions, lors de la collision, mais pas un seul n'a été blessé. Parmi les neuf blessés qui ont été transportés à l'hôpital St-Luc, on signale trois cas désespérés, savoir : ceux de l'ingénieur George Cole, de C. A. Roy, voyageur de commerce pour la maison Bate, et F. Maxwell, voyageur de commerce pour la compagnie International Harvester. C'est par erreur qu'il a été annoncé hier, que le nommé Joseph Darbey, de Hull, était au nombre des morts. M. Darby qui habite la rue Ste-Catherine à Hull n'était pas même sur le train. Par contre, M. Taber qui a été tué n'avait pris le train qu'à Hull pour accompagner un de ses amis jusque à Ottawa. Les premiers médecins rendus sur le théâtre de l'accident sont les docteurs Davies et Lyster. C'est ce dernier qui, comme coroner, a charge de l'enquête pour établir les responsabilités. Le révérend Père Prévost, du presbytère de Hull, fut le premier prêtre à se rendre sur le théâtre de la collision. Plus tard, il fut rejoint par le Révd Père Feat et M. l'abbé Roy. L'accident d'hier remet sur le tapis la question du projet de construction d'une double voie entre Hull et Ottawa. On ignore ce que sera le verdict à l'enquête du coroner, mais on croit généralement qu'en outre de tenir la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique responsable pour cet accident, de sérieuses recommandations faites pour engager la commission des chemins de fer à forcer le C.P.R. de construire cette double voie.

UP IN THE AIR AT OTTAWA.

Mr. Borden : "Goin' up is one thing, and gettin' down again thout a bump is quite another !"

"Toronto Star"

(Traduction)

L'AEROSTATION A OTTAWA

M. Borden : "Pour monter, ça va, mais pour atterrir, sans secousse, c'est une autre affaire."

L'AMENDEMENT MONDOU REUNIT JUSTE SIX VOTES AU COMITE

Cinq députés ministériels et un oppositionniste seulement l'appuient. Le proposeur ne se rebute pas et annonce qu'il le représentera lors de la troisième lecture

Ottawa, 9.—Du corr. du "Soleil."— M. Mondou a présenté hier après-midi son amendement au bill des frontières du Manitoba et dont nous avons parlé avant-hier. Cet amendement est à l'affet que "Rien dans la présente loi ne saurait porter préjudice ni atteinte aux droits scolaires que peut avoir la population de cette partie des territoires du nord-ouest et des minorités soit catholiques, soit protestantes, maitnenant annexée à la province du Manitoba." En soumettant son amendement à la considération de la Chambre, M. Mondou a fait un discours pas très long dans lequel il demande que le gouvernement protège les minorités dans toutes les provinces qu'elles soient catholiques, protestantes anglaises ou françaises.

La constitution de ce pays est large dans son application, mais il faut compter avec le mauvais vouloir du gouvernement provincial du Manitoba. Ce gouvernement a déjà donné des preuves qu'il est absolument intraitable. Il s'agit d'un contrat entre les deux gouvernements. Ce gouvernement figure comme vendeur et celui du Manitoba comme acheteur, la Chambre des Communes pour le moment représente l'étude du notaire. Il s'agit de faire un acte sérieux et solide duquel dépend l'avenir de la population du territoire de Keewatin. M. Mondou ajoute qu'il croit aux droits de la minorité dans ce territoire. L'autre jour, dit-il, ses remarques au moment de la deuxième lecture du bill ont été mal interprétés par les reporters des débats parlementaires. Lorsqu'il s'est déclaré en faveur de la deuxième lecture du bill c'est qu'il reconnait qu'il n'y a rien de répréhensible dans ce bill. Tout ce qu'il reproche au gouvernement c'est d'avoir péché par omission et non par commission. Ainsi le bill devrait renfermer une clause garantissant les droits de la minorité dans le Keewatin. M. Mondou dit qu'il n'agit pas par bigoterie ni pour aucun motif sordide de partisannerie politique. Il entend défendre au risque de son avenir politique le principe des droits de la minorité. Il reproche au gouvernement l'argument du "Tu Quoque" et le fait de vouloir s'excuser en rappelant au parti libéral sa ligne de conduite passée. Il est en faveur de la liberté individuelle, civile et religieuse, et il condamne l'agitation que l'on fait en certains quartiers autour de cette question des écoles. Il sait qu'il joue gros jeu en ce moment et si jamais il doit payer de son mandat de député le rôle qu'il joue en ce moment il sera satisfait de sortir de la politique avec la conscience du devoir accompli. Il ne veut pas d'une politique à double face. A la surprise générale de toute la Chambre,

M. AIKENS

député ministériel de Brandon, Manitoba, répond à M. Mondou. Il fait l'éloge de ce dernier pour son attitude franche et ouverte, mais il condamne la motion de M. Mondou comme étant illégale par rapport aux prétendus droits de la minorité dans le Keewatin. D'après M. Aikens, les écoles séparées n'existent pas dans ce territoire et elles n'ont pas plus le droit d'existence. Après le discours de M. Aikens, M. Blondin, qui préside le comité général de la Chambre donne lecture de l'amendement. Six députés se lèvent pour voter en faveur de l'amendement Mondou. Ces députés sont MM. Mondou, Sévigny, Lamarche, Guilbault, Bellemare et Edmond Proulx, ce dernier, un député libéral. Personne n'ayant demandé le vote l'amendement est déclaré perdu sur division.

M. Mondou donne alors avis qu'il soumettra le même amendement lors de la troisième et dernière lecture du bill.

M. le Dr Paquet, député de L'Islet, qui était temporairement absent, déclare que s'il eût été présent il eût voté en faveur de l'amendement. Si ce dernier est soumis lors de la troisième lecture du bill, le Dr Paquet votera pour cet amendement.

Le débat sur le bill du Manitoba sera repris mardi prochain. Ce bill fut discuté hier soir en comité général par l'hon. M. Oliver, ancien ministre de l'Agriculture.

L'hon. M. Oliver étudie la question au point de vue financier. L'ancien gouvernement a cherché à rendre justice à toutes les provinces n'en déplaise aux prétentions des membres du Cabinet de la législature manitobaine. M. Oliver conclut en soumettant un amendement à l'effet de recommander au gouvernement de ne pas accorder une subvention aussi généreuse en argent en échange pour ses terres. Cet amendement fut rejeté sur division.

LES COMITES SONT CHOISIS

La nouvelle administration municipal est au complet

Le Conseil-de-Ville a tenu une courte séance hier soir, s'occupant de la formation des divers comités civiques. Le comité spécial nommé pour choisir les comités permanents à fait rapport recommandant que les comités soient formés comme suit :

Finances :—Les échevins Dussault Cannon, Beaumont, Collier, Lavigueur, Lockwell, Côté, Pouliot, Gosselin, Verret, Plamondon, Trudel.

Voirie. — Les échevins Campbell, Lantier, Madden, Dinan, Gauvin, Morin, Guillot, Pouliot, Emond, Fiset, Trudel, Plamondon.

Police. — Les échevins Dussault, Cannon, Beaumont, Collier, Lavigueur, Morin, Côté, Pouliot, Emond, Verret, Plamondon, Trudel.

Santé.—Les échevins Dussault, Lantier, Beaumont, Dinan, Lavigueur, Lockmell, Guillot, Martin, Gosselin, Fiset, Plamondon, Bérubé.

Aqueduc. — Les échevins Campbell, Lantier, Beaumont, Collier, Lavigueur, Morin, Guillot, Martin, Gosselin, Bérubé, Fiset, Plamondon.

Feu.— Les échevins Dussault, Cannon, Madden, Dinan, Gauvin, Lockwell, Côté, Martin, Emond, Fiset, Plamondon, Bérubé.

Marchés. — Les échevins Campbell, Lantier, Madden, Collier, Gauvin, Lockwell, Guillot, Martin, Gosselin, Verret, Plamondon, Bérubé.

Traverse. —Les échevins Campbell, Cannon, Madden, Dinan, Gauvin, Morin, Côté, Pouliot, Emond, Verret, Plamondon, Trudel.

Plus tard, dans la soirée, les comités ont siégé et ont élu les présidents suivants :

Finance.—Echevin Cannon.
Voirie.—Echevin Pouliot.
Feu—Echevin Lockwell.
Aqueduc — Echevin Lavigueur.
Marchés—Echevin Madden.
Police et Règlements—Echevin Verret.
Traverse—Echevin Dinan.
Santé—Echevin Gosselin.

EN COUR DE BANC DU ROI

Le terme d'avril ne verra pas un grand nombre de causes

Le 10 avril s'ouvrira à Québec le terme de la Cour du Banc du Roi. Voici la liste des causes à inscrire:

Le Roi contre Albert Beaulieu, vol.

Le Roi contre P. G. Scallen, agression.

Le Roi contre Arthur Gaudreau, blessures avec intention de causer du mal corporel grave.

Le Roi contre Pacrick Aubin, vol de bois.

Le Roi contre A. Campbell, obtention d'argent sous faux prétextes.

Le Roi contre Théop. Grenier, tentative de meurtre.

Le Roi contre S. Abraham, vol avec effraction.

Le Roi contre Art. Bourassa, incendiat.

MGR BERNARD DANS LE DEUIL

Beloeil, 9.—Hier soir, est décédé ici M. Théodule Bernard, à l'âge de 89 ans. Il était le père de Sa Grandeur Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe, de M. le chanoine Bernard, curé de Sorel, de M. l'abbé Adhémar Bernard, curé de Ellicott, Etats-Unis, du Dr Bernard, autrefois de St-Henri, de Montréal, de MM. Edmond Bernard, avocat, Emile et Wilfrid Bernard, de Beloeil, et Arthur Bernard de Sorel, de mesdames E. Gadbois, de Rougemont, et J. N. Belleau, de Québec.

Le Club Canadien

Montréal, 9.—Du corr. du "Soleil." Le club Canadien a inauguré, hier soir, une série de concerts hebdomadaires. Celui d'hier soir a été un succès. L'hon. Geo. P. Graham y assistait et le maire Lavallée présidait.

Pour nos pompiers

Une nouvelle souscription destinée à grossir le fonds de secours des pompiers de Québec, sera ouverte sous peu.

Il est à espérer que nos concitoyens se montreront aussi généreux que par le passé à l'égard de nos pompiers, afin d'assurer le succès de la seule Société qui protège leurs veuves et orphelins.

Montréal, 9.—Du corr. du "Soleil." —Donalda Gauvreau a été trouvée coupable d'homicide et d'avoir causé la mort d'un bébé en se couchant sur lui en état d'ivresse.

C'EST UNE BELLE SUCCESSION QU'A RECUEILLIE M. WHITE

Le surplus sera cette année de $39,000,000 ; mais il n'en donnera pas crédit à son prédécesseur, l'hon. M. Fielding. Les dépenses sont pourtant augmentées

Ottawa, 9.— Du corr. du "Soleil".— Le ministre des Finances déclarera un surplus pour le dernier exercice financier qui brisera tous les records. Les officiers de son ministère déclarent que l'année fiscale qui se terminera le 31 mars courant, fera époque dans l'histoire politique du pays. Une chose certaine, c'est que l'hon. M. White ne donnera aucun crédit à son prédécesseur l'hon. M. Fielding, pour ce résultat. Le rapport financier pour les onze mois de l'année fiscale courante, accuse $120,645,616 de recettes, soit près de $3,000,000 de plus que pour les onze mois de l'année dernière. Le revenu total pour cette année accusera probablement un surplus de $39,000,000 soit une augmentation de $9,000,000 sur l'année dernière. Pour les derniers onze mois, les dépenses se sont élevées à $77,145,824, soit $6,557,953 de plus pour la même période de l'année précédente ; pour le mois de février dernier, les recettes se sont élevées à $11,078,633, soit $1,356,836 d'augmentation sur février 1911. Les recettes des douanes pour les onze mois ont été de $77,759,234, soit une augmentation de près de 12,000,000 de dollars. Les recettes du revenu de l'intérieur se chiffrent $17,400,599, augmentation de plus de 2 millions de piastres. Les recettes du ministère des Postes accusent aussi une augmentation considérable. La dette nette du Canada à la fin du mois dernier était de $322,788,994, soit une diminution de $8,566,204 depuis le 1er mars de l'année dernière.

IL EN VIENT A UN ARRANGEMENT

St-Hyacinthe, 9.— Spéciale au "Soleil".— Tout le monde se rappelle qu'au cours de la grande assemblée Lemieux-Bourassa, tenue à St-Hyacinthe, le 13 août 1911, M. Bourassa avait employé à l'égard de M. Alphonse Gervais, ex-employé civil, des expressions peu flatteuses et avait même porté contre ce dernier d'assez graves accusations.

M. Gervais par l'entremise de Mtre J. O. Beauregard avait demandé raison en justice à M. Bourassa.

Ce dernier vient de régler hors de cour et a consenti à payer outre les frais une somme de cinquante dollars à titre de dommages intérêts.

McCORMICK'S DEVON CREAM BISCUITS

" Une qualité qui en appelle au sens de la delicatesse "—ainsi le déclare une dame qui est favorable aux Biscuits à la Crême Devon de McCormick.

Il y après de 50 de ces délicieux biscuits à la livre—vous les aimerez — le nom McCORMICK est une garantie de cela.

Les Mines d'Amiante

DE LA PROVINCE

Le rapport du surintendant des mines de la province, pour l'année finissant le 31 janvier 1911, contient deux paragraphes intéressants sur l'industrie de l'amiante. Ces quelques notes indique bien l'état de développement progressif de cette industrie dans notre province, qui est la plus riche du monde en mineral de ce genre.

En ce qui concerne l'amiante, dont l'exploitation est la principale branche de notre industrie minière, les ventes de ce mineral se sont élevées, en 1910, à une somme de $2,667,829, chiffre qui n'avait jamais été atteint dans le passé. De plus, il y avait en stock, non vendue, une quantité d'amiante évaluée à près de $2,000,000. C'est là le résultat d'une surproduction des mines, et les effets de l'angorgement du marché qui s'en est suivi se font encore sentir à l'heure qu'il est. La crise dans l'industrie de l'amiante, que nous signalons à l'époque de la rédaction de notre rapport précédent, en juillet 1910, s'est continuée à peu près toute l'année, et à l'heure qu'il est cette industrie n'a pas encore repris son équilibre.

Au point de vue technique, les mines d'amiante sont en excellent état. On y a adopté les méthodes les plus modernes d'exploitation et de traitement de la roche amiantifère, et aux profondeurs atteintes il n'y a aucun signe de diminution de richesse. Du reste, la confiance des experts en ce qui concerne la valeur des gisements amiantifères, a été bien démontrée lorsque, en janvier 1911, un groupe de capitalistes ayant une grande expérience en matière d'amiante, achetait à une vente par le shérif, une parcelle de terrain amiantifère à Thetford-Mines, pour la somme de $710,000. Cette mine, pour cause de litige, était inexploitée depuis une quinzaine d'années.

LaRue & Trudel

Comptables, Liquidateurs, Auditeurs
93, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

VICHY
PURETÉ et QUALITÉ
CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

Eau Naturelle Alcaline

Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.

Consultez votre Médecin

Se méfier des Imitations. Pas véritable sans

CELESTINS

BOIVIN, WILSON & Co., Agents.

Nous ne faisons pas d'expérience avec vos habillements

Des années de succès, dans notre Département français de teinturerie et de nettoyage à sec, sont à la tête de ce que nous avançons. Nous n'employons seulement que des experts qui comprennent parfaitement le traitement de la grande variété des étoffes en usage tous les jours, et chaque article reçoit la meilleure manière qui puisse amener des bons résultats.

Le nettoyage français à sec et la teinturé sont reconnus de jour en jour comme l'une des plus importantes industries en existence ; comme un facteur économique dans notre vie ordinaire, il est sans égal. Ceux qui aiment à se BIEN VETIR trouvent les services très précieux, non seulement en gardant leurs vêtements dans la meilleure condition en tout temps, mais en augmentant les qualités des étoffes, ce qui signifie une grande réduction dans les comptes d'habillements. La réputation que nous avons gagné dans toute la province comme la plus ancienne, la plus grande et la meilleure teinturerie est le résultat de la "satisfaction donnée". Ecrivez pour le livret contenant toutes les informations et prix.

Ordres pour le deuil promptement servis.

PFEIFFER'S

PHONES 523-524 "L'ANCIENNE COMPAGNIE DE RENOM"

4 RUE MCMAHON, QUEBEC

Québec, 1er novembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC

AFFERMAGE DE FORCES HYDRAULIQUES

Avis est par les présentes donné que les forces hydrauliques mentionnées ci-dessous seront mises aux enchères dans la salle de ventes, département des Terres et Forêts, en cette ville, le 14 mai 1912, à 10½ hrs de l'avant-midi.

L'affermage sera pour 75 ans.

La redevance annuelle comprendra deux facteurs :

1. Une redevance par unité sur un minimum fixé de chevaux-vapeur développés.

1. Un loyer annuel constituant la mise à prix, sur lequel exclusivement portera l'enchère.

Pour plus amples renseignements concernant la description de ces forces hydrauliques, les clauses et conditions des baux, etc., s'adresser au Département des Terre et Forêt, Service hydraulique.

Suit la liste des Chutes ou Rapides :

NOMS :	LOCALITES
Lac aux Ecorces,	Rivière Klamika, Co. Ottawa.
Grande Chute à l'Ours,	Rivière Ashuapmouchouan, Co. Lac Saint-Jean.
Rivière Assemetquagan,	Près Riv. Matapédia, Co. Bonaventure.
Chute des Galets,	Riv. Shipshaw, Co. Chicoutimi.
Rapide Rickaby,	Riv. Batiscan, Co. Champlain.
Rivière Batiscan,	Près Riv. Jeannotte, Co. Champlain.
Chute des Iroquois,	Riv. Vermillon, Co. Champlain.
Chute de l'Orignal,	Riv. du Lièvre, Co. Ottawa.
Rivière des Eaux Mortes,	Canton Hackett, Co. Champlain.
Lac Klamika,	Co. Ottawa.
Rapides Pont Ellis,	Riv. Ashuapmouchouan, Co. Lac St Jean.
Chute de la Martine,	Riv. Métabetchouan, Co. Lac St Jean.
Rivière Grande Bostonnais,	Près de La Tuque, Co. St Maurice.
Rivière Batiscan,	Village Notre-Dame des Anges comté Champlain.
Rivière aux Outardes,	Comté Saguenay.

Département des Terres et Forêts,
1er novembre 1911.

JULES ALLARD,
Ministre.

SALLE PAGEOT

A LOUER

Magnifique salle pour les assemblées des societés mutuelles, banquet, célébration de noces, assemblées de comités publics, réunions d'amis et tout ce qui nécessite une grande salle.

La salle Pageot est située au centre du quartier St-Jean-Baptiste, possède deux systèmes de lumière, 3 sorties en cas de feu, et le téléphone sera posé au 1er mai. Les dimensions de la salle sont de 43 x 35 pieds de largeur et 11 pieds de hauteur ; elle peut contenir facilement 250 personnes assises ou 300 debout.

Voici une liste des sociétés qui auront leurs réunions dans cette salle durant l'année 1912 :

Forestiers Canadiens, Cour Saint-Jean, No 581.
Forestiers Canadiens, Cour Montcalm, No 620.
Conseil Fédéré de Québec et Lévis.
Alliance de N.-D. de la Victoire, No 94.
Union des Cigariers.
Les Amis Choisis.
Union St-Pierre, Cour Pie X.

Il est important pour ceux qui ont l'intention de louer cette salle, de retenir leur soir à l'avance, que la demande va sans cesse en augmentant.

Tables et chaises à louer pour familles privées.

A PAGEOT, Propriétaire,
180 rue Richelieu.

Meubles Gratis

Notre nouvelle méthode vous enseignera comment meubler votre maison sans aucune dépense. Pour plus d'informations, écrivez à

COLUMBIAN PRODUCT Co.,
P. O. Box 439,
Fall River, Mass., E.U.

27—2 sem.

ARRIVEES AUX HOTELS

Sont au Blanchard : P. Germain, Victoriaville ; H. Rivard, Trois-Rivières ; J. Grondin, St-Martin ; E. Garon, d'Israël ; Joseph Vermette, Sherbrooke ; G. Fortin, N. Lavoie, J. A. Poulliot, M. Martineau, Montréal ; P. A. Garneau, Stanfold ; F. Boulanger, Chicoutimi ; E. Paré, Coaticook ; E. Dufour, Wayagamac ; H. Delisle, Frampton ; L. Langelier, La Tuque ; J. Poiner, La Tuque ; A. Mercier, La St-Jean ; E. Murphy, Boston, Mass ; Ad. Bissonnette, Lauzon ; P. H. A. Caron, E. Talbot, Fraserville ; H. E. Morin, Montréal ; J. A. Beaudet, St-Basile ; J. N. Caron, Laurierville ; P. P. Poulin, Victoriaville ; L. Lemay, Mégantic.

Une règle simple et bonne à se rappeler et à suivre est d'acheter rien en fait de poudres à pâte à moins que les ingrédients y contenus soient indiqués, imprimés lisiblement en anglais, sur l'enveloppe. Cette information est mentionnée sur chaque paquet de la "Magic Baking Powder." Tous les épiciers la vendent.

LE LEVAIN LE PLUS POPULAIRE

N'est-ce pas vrai que le levain White Swan a conquis l'admiration de tous ceux qui en ont fait l'essai et que c'est le meilleur. Prouvez la chose à votre entière satisfaction en ordonnant un paquet de 5 cts de votre épicier, ou écrivez pour échantillons. White Swan Spices & Cereals Co, Limited, Toronto, Ont.

UN BEAU EUCHRE

On annonce pour lundi, le 8 avril, un grand euchre sous le patronage des Enfants de Marie et la direction du rév. J. P. Chalifour, au profit de l'hospice de St-Joseph de la Délivrance de Lévis. Ce euchre se donnera à la salle des Frères Maristes, rue Eden. Plus de cinquante beaux prix seront distribués aux heureux gagnants.

7—5 fs.

SOYEZ NOS CLIENTS ! ! !

Nous vendons des marchandises de première qualité.

A MM. les Marchands

Nous avons l'honneur de rappeler que nous avons toujours en magasin :

UNE GRANDE VARIETE DE POISSONS

Haddock, frais et gelé, en boîte de 200 et 400 lbs.
Morue fraîche en boîte de 200 lbs.
Saumon frais de Colombie en bte de 300 lbs.
Flétan en boîte de 300 lbs.
Alose en boîte de 100 lbs.
Maquereau en boîte de 200 lbs.
Doré, poisson blanc et brochet, en boîte de 150 lbs.

Poissons Fumés.

Filets en boîte de 15 lbs.
Morue et haddock en bte de 15 et 30 lbs

Poissons Salés

Anguille, en quart de 250 lbs.
Morue, Nos 1 et 2.
Saumon, Nos 1, 2 et 3.
Hareng (Terreneuve) en quart et demi-quart.

Nous offrons des avantages incomparables.

TABAC CANADIEN, FRUITS, LEGUMES BEURRE, FROMAGE.

DEMANDEZ NOS ORANGES de la Californie.

DOMINION FISH AND FRUIT COMPANY

MARCHE CHAMPLAIN

GRATIS A TOUTE Femme Souffrante

une boîte de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité dans le bas-ventre, énervement, envie de pleurer, pertes blanches, étourdissement, amaigrissement, ulcères, descente de la matrice, etc, ne retardez pas—les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boîte d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de là cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriet M. Richards, L-Box 16 Joliet, Ills., U. S. A.

Grande Vente

Avant le Démenagement

1 Lot de Traineaux de 8 pds. Prix régulier $3.25 pour..... **$2.25**

Berlines à neige pour enfants, Prix régulier $3.00 pour..... **$2.25**

Balance de notre stock de patins à sacrifice.

ROBITAILLE & PICHER, Engr.

PHONE 1111. 161-165 Rue ST-JEAN.

PENSION POUR CHEVAUX

EUGENE GINGRAS

SUCCESSEUR DE MM. C. LENGHAN & FILS

66, St-Gabriel, encoigure rue Scott - Tél. 1553

A l'honneur d'informer la clientèle actuelle et les sportsmen ou autres qu'il vient de louer les vastes étables de MM. Lenghan & Fils pour s'occuper particulièrement de recevoir des chevaux en pension.

Mots du nouveaux propriétaire : *BONNE PENSION, COMFORT*, le tout tenu en *ORDRE PARFAIT, SATISFACTION GARANTIE.*

Le soussigné est en état de recevoir d'autres chevaux.

EUGENE GINGRAS

Librairie A. O. PRUNEAU, 60, rue St-Jean, Québec

Grande Vente Annuelle

Remise Veritable et Variable de 10 à 35 pour cent.

Une visite est instamment sollicitée.

Feuilleton du "Soleil"

LIENS DE HAINE

Par PAUL de GARROS

No 39.

L'homme, debout, appuyé au bastingage, se tenait les yeux baissés, dans une attitude d'abattement profond. La femme était assise sur le plancher, les jambes croisées ; sa peau était terreuse, son visage décharné, son regard éteint. Le bébé qu'elle maintenait dans ses bras, debout contre son buste, s'amusait à fureter dans ses menottes une "image" de journal de modes.

—Quel enfant superbe ! dit Bernard en caressant de la main les joues roses du bambin. Quels jolis yeux bleus ! Et quelles boucles blondes !... C'est un garçon ? Une fille ?

—Un garçon, monsieur, répondit la femme.

—Mes compliments ! Il vous fait honneur. Moi aussi, j'ai un garçon qui doit être du même âge que celui-ci. Dix-huit mois, n'est-ce pas ?

—Oui, il a sans doute dans les dix-huit mois...

—Comment ! Il a sans doute... Vous n'êtes pas sûre de son âge ?

L'homme intervint.

—Je vais vous dire, monsieur, murmura-t-il, nous n'avions pas d'enfant, à nous. Alors, comme ma femme aime les gosses, nous avons demandé à élever un enfant de l'Assistance publique. C'était aussi pour nous aider à vivre, car nos affaires pas brillantes. Quand on nous a remis ce petit, il pouvait avoir dans les six, sept ou huit mois, nous ne savons pas au juste.

Bernard fit un geste de surprise.

—C'est bizarre et incompréhensible, dit-il après un court silence. Mais, voyons, à la manière dont vous parlez le français, il me semble que vous êtes Français ; je crois même pouvoir affirmer que vous êtes du centre de la France.

—C'est bien vrai, monsieur.

—L'Assistance publique dont vous parlez est donc celle de Paris ?

—Parfaitement.

—Or, cette administration étant très formaliste, les indications qu'elle fournit sur les enfants qu'elle donne à élever doivent être d'une extrême précision, de même que les formalités imposées aux familles sont nombreuses et rigoureuses.

—On ne nous a rien dit de précis ni rien imposé du tout, répondit l'homme. On nous a remis l'enfant, on nous a recommandé de bien le soigner, c'est tout. Comme il est adjoint, nous l'avons toujours bien soigné, bien dorloté et, ma foi, nous l'aimons maintenant comme s'il était à nous. Pourtant, il faut avouer aussi que nous nous trouvons bien gênés, ces derniers temps, par les mensualités qu'on devait nous payer n'arrivent plus depuis quelque temps.

—Ah ! par exemple, vous m'étonnez de plus en plus, s'écria Bernard. Si l'Assistance, qui remue des millions, ne paie pas ses dettes, où allons-nous ?

—Il faut vous expliquer, monsieur, reprit le campagnard, que cet enfant nous a été remis dans des conditions un peu spéciales. Au moment où nous avons fait nos premières démarches dans les bureaux de l'Assistance, nous pensions rester tranquillement dans la ferme où nous végétions depuis sept ans, où nous avions dévoré tout notre avoir et même celui de ma belle-mère, mais où nous avions toujours l'espoir de faire, un jour, de bonnes affaires.

"Tout d'un coup, nous avons pris d'autres dispositions.

"Las de lutter sans pouvoir jamais sortir des embarras d'argent, nous avons écouté, un jour, un monsieur de la ville voisine qui nous conseillait d'aller nous établir dans la République Argentine, où nous ferions fortune sans nous donner beaucoup de mal, disait-il.

"Comme notre situation était de plus en plus mauvaise, nous avons pensé que nous ne risquerions pas grand'chose à suivre ce conseil. Nous avons donc décidé de tout liquider et de partir le plus tôt possible.

"Mais voilà qu'à ce moment-là nos démarches à l'Assistance publique ont abouti ; et, un beau matin, on nous a priés de venir chercher le bébé qu'on voulait nous confier.

"Tout d'abord, nous avons hésité. Et puis, ma foi, comme l'allocation pouvait nous être utile, nous avons cru préférable de ne pas parler de notre départ prochain, et de prendre l'enfant.

—Voilà ! Voilà ! tout s'explique... Il est certain que, si vous aviez laissé deviner vos projets de départ, l'Assistance publique se serait empressée de remettre cet enfant en d'autres mains. Et il n'est pas étonnant, d'autre part, que vos mensualités soient mal payées.

"Ce qui me surprend, par exemple, c'est qu'à la suite de votre disparition on n'ait fait une enquête et qu'on ait pas retrouvé votre trace.

—Peuh ! Ces beaux messieurs ont bien d'autres soucis. Pourvu qu'un enfant soit casé, c'est tout ce qu'ils demandent. Ils se moquent pas mal de ce qu'il peut devenir ensuite.

Sentant que son récit n'était qu'un tissu de contradictions et d'invraisemblances, l'interlocuteur de Bernard aurait bien voulu s'en tenir là.

Il avait, d'ailleurs, raconté toute cette histoire avec une extraordinaire imprudence, avec cette inconcevable légèreté des gens de la campagne qui, d'ordinaire défiants, se montrent parfois d'une naïveté déconcertante.

Cependant, en se laissant aller à bavarder devant un étranger, un inconnu, l'émigrant semblait avoir obéi non pas à une impression passagère ou à un mouvement irréfléchi, mais bien plutôt à un besoin d'épanchement irrésistible, comme s'il n'eût pas pu contenir plus longtemps un secret dont le poids l'étouffait.

Seulement, la crainte d'attirer sur lui ou sur d'autres de lourdes responsabilités, avait poussé à dissimuler certains faits, à en dénaturer d'autres. Et cela avait rendu son récit incohérent et incompréhensible.

Désorienté, d'abord, en voyant ce compatriote inconnu le prendre, de but en blanc, sans rime ni raison, comme confident, Bernard avait senti peu à peu à une assez vive curiosité.

Aussi, quand il comprit que l'émigrant, inquiet peut-être d'avoir trop parlé, désirait ne plus rien dire, chercha-t-il à obtenir encore quelques renseignements sur la vie et les projets du jeune ménage.

—Alors, maintenant, vous rentrez en France ? demanda-t-il ?

—Oui, monsieur.

—Définitivement ?

—Oh ! pour sûr !... Pas de danger que nous revenions jamais dans ce maudit pays ! Il y a juste un an que nous sommes ici, et je vous prie de croire que nous avons trimé. Mais, il n'y a rien à faire... Nous préférons tout abandonner... Une duperie !... Ah ! quel malheur que nous ayons écouté les conseils de ce monsieur qui n'y connaissait rien ou qui était peut-être intéressé à nous faire partir.... Dame, il paraît qu'il y en a partout de ces rabateurs, de ces agents d'émigration !...

Le consul, avec bonhomie, intervint.

—Où étiez-vous établi ? demanda-t-il, et qu'est-ce que vous faisiez ?

—Ah ! nous étions loin d'ici, au moins deux cents ou trois cents lieues. La ville plus rapprochée de nous était Rioja. On nous avait attribué, dans un joli site, ma foi une belle concession que nous devions payer en quinze ans.

—Vous l'aviez sans doute payée aisément, si vous étiez restés.

—Non, monsieur, certainement, non. Nous nous serions endettés tous les jours un peu plus, voilà tout.

—Comment aviez-vous compris votre exploitation et à quelle spécialité vous étiez-vous attachés ?

—Ma foi, nous faisions un peu de tout : de l'élevage, des cultures de blé et de maïs, même un peu de vigne et de canne à sucre.

—C'était peut-être trop d'ambition, car selon le proverbe : "Qui trop embrasse mal étreint." En tout cas, vous ne pouviez guère en un an juger des résultats.

—Ah ! monsieur, au bout de dix ans nous aurions été aussi avancés. D'ailleurs, dès le premier mois, j'avais bien deviné ce qui arriverait, et si ma femme m'avait écouté, nous serions repartis tout de suite. Elle n'a pas voulu, ça l'ennuyait que nous ayons fait pour rien un si long voyage. Elle a tenu à continuer—elle s'y est même ruiné la santé—et c'est seulement lorsqu'elle a été convaincue que la lutte était impossible qu'elle a consenti à me suivre.

M. Dupont de la Giraudière insista encore :

—Votre échec provient peut-être de la façon dont vous avez procédé. En Agriculture, comme en tout, il faut savoir s'y prendre. En France, vous le disiez tout à l'heure vous n'avez pas réussi non plus. Or, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets...

L'émigrant, agacé qu'on mît en doute ses capacités en matière d'agriculture, interrompit vivement :

—Oh ! je vous garantis, monsieur, dit-il, que, si nous n'avons pas réussi en France, ce n'est pas de notre faute ce n'est pas manque de prudence, de ténacité et de travail. Mais, que voulez-vous, tous les efforts sont inutiles quand on est poursuivi par le malheur.

"Quant à la vraie raison qui nous fait abandonner le pays au bout de si peu de temps, elle est bien simple, c'est que nous ne pourrions jamais rien faire sans argent. Ici comme en France, les capitaux sont indispensables, pour commencer surtout, et je n'en ai pas.

"On m'avait affirmé qu'en Argentine, le blé poussait sans culture, que les bestiaux venaient sans soin, que la main d'oeuvre était pour rien, et, qu'au bout d'un an, même en débutant très modestement avec une toute petite avance, j'aurais constitué un fonds de roulement qui me permettraient d'étendre mon exploitation.

"C'était une blague. L'argent est nécessaire ici comme partout. Sans argent, rien à faire.

—Cependant, objecta M. de la Giraudière, certains de nos compatriotes ont fait fortune dans ce pays, après avoir débuté avec rien ou presque rien.

—Tant mieux pour ceux-là ! Mais je pense bien qu'ils ne sont pas nombreux. Pour nous, nous partons sans regrets et plus gueux qu'en arrivant !...Heureusement que M. le consul a bien voulu nous rapatrier ! Autrement, je ne sais pas comment nous aurions fait : nous n'avons plus un sou.

—Vous n'êtes pas les premiers à partir dans ces conditions déplorables, dit philosophiquement M. de la Giraudière. Aussi, comme je considère que ce dénûment complet en pays étranger doit être horrible, je fais toujours de mon mieux pour satisfaire les demandes qui me sont adressées.

L'émigrant eut un geste de profonde surprise.

—Quoi ! Est-ce que par hasard vous seriez M. le consul ? s'écria-t-il, et ce serait à vous que nous devrions...

—Oui, mon ami, c'est moi le consul de France, interrompit M. Dupont de la Giraudière, et c'est moi qui ai reçu votre demande de rapatriement et qui ai fait droit.

—Ah ! monsieur, nous vous remercions de tout notre coeur !... Mais je me souviens pas de vous avoir vu.. Nous avons été reçus dans un bureau par un jeune homme brun.

—C'était mon secrétaire, mais j'ai traversé la pièce pendant que vous y étiez...je me souviens même très bien de vos physionomies à tous les deux, je peux même dire à tous les trois, car le bébé était comme maintenant entre vos deux...Voulez-vous me rappeler votre nom ?

(A suivre)

ALFRED MARCIL, B.S.A.

INGENIEUR CIVIL,
Sous-directeur de l'Ecole Forestière, Professeur agrégé à l'Université Laval.
PREPARATION AUX EXAMENS
Spécialité :
Admission à l'Ecole Forestière et à l'Ecole Polytechnique.
Prospectus envoyé sur demande.
Téléphone : 4526. Cartier 185.
QUEBEC.

5 et 9 mars

SPORT

Le champion Eug. Tremblay rencontre un adversaire très fort— Des cadeaux devraient être offerts aux joueurs du club Québec, en souvenir du beau succès obtenu dans la N. H. A., cet hiver— Les nouveaux champions doivent donner des exhibitions, dans deux grandes cités américaines — La manière de rémunérer les arbitres de la principale ligue— Une nouvelle partie entre les facteurs et les commis des postes — La nouvelle association Champlain a été sérieusement fondée. Nombreuses et différentes notes.

HOCKEY

DES JOUTES ATTRAYANTES

Tous les amateurs s'intéressent aux deux luttes qui seront livrées par les clubs Moncton et Québec, la semaine prochaine. Nous croyons que l'assistance sera très considérable. La plupart des amateurs de cette ville veulent naturellement y assister. De plus, des sportsmen éminents d'ailleurs, notamment M. Emmet Quinn, président de la N. H. A., seront présents à ces parties de la plus haute importance.

Les joueurs de Moncton arriveront ici demain, et leurs représentants les plus autorisés discuteront avec ceux du club Québec, la question des officiers. Si on ne peut s'entendre, M. W. Foran fera les nominations nécessaires, comme une dépêche d'Ottawa le disait, hier.

AVIS AUX AMATEURS

L'augmentation des prix à l'occasion des parties de la coupe Stanley a causé du mécontentement. Mais le gérant du club Québec nous expliquait, hier, que les dépenses sont extraordinaires. D'abord, les joueurs doivent être payés supplémentairement ; ils finissaient leur engagement le 2 du courant. Et la moitié de la part de recettes du club Québec doit être donnée aux joueurs de Moncton.

Les amateurs qui avaient des billets de saison peuvent les renouveler pour les deux prochaines joutes, d'ici à 10 heures, ce soir. Le public en général pourra réserver des sièges à partir de 9 heures a. m., lundi. Cet avis est officiel. Aucun billet de sièges réservés ne sera vendu pour une seule joute.

LES BULLETINS DU " SOLEIL "

Aux endroits de coutume, ce soir, notre journal fournira des nouvelles de la partie que joueront les clubs Canadien et Wanderers, pour le championnat de Montréal. Les amateurs y seront encore les bienvenus.

IL FAUT EN RABATTRE

Le club Québec ira jouer à Boston et à New-York. Il partira vers le 18 du courant.

Lorsque M. Quinn, président de la N. H. A. est allé faire les arrangements au nom des équipes de cette ligue, certains promoteurs américains ont déclaré ne pas vouloir de la visite du club Québec. Mais il a fallu en rabattre. M. Quinn leur a clairement dit que tous les clubs de la N. H. A. sont unis et se protègent réciproquement. Cette réponse ferme eut un bon résultat. Le club Québec est de force à se montrer un hôte digne des promoteurs américains. On l'a mésestimé.

MARQUE D'ESTIME

Le club Québec a tellement mis le nom de cette ville en évidence, par de brillants succès, que bien des amateurs agitent la question d'offrir certains présents aux nouveaux champions de la N. H. A.

Il ne s'agit pas de sommes d'argent à donner aux joueurs. Mais nous croyons que ceux-ci aimeraient beaucoup avoir des souvenirs tangibles de leur triomphe final.

Il conviendrait certainement de procéder à une organisation quelconque dans ce but, soit en tenant une assemblée publique où que des promoteurs enthousiastes prélèvent des souscriptions.

L'EXHIBITION D'HIER

Les facteurs et les commis des postes se sont rencontrés de nouveau hier soir, au patinoir Variétés, rue Notre-Dame des Anges.

Les facteurs ont remporté la victoire par un score de 4 à 1, dû à leur défense, qui était très forte et à leur organisation plus parfaite.

Nous engageons fortement ces jeunes joueurs à continuer leur entraînement, une autre année. Il y a parmi eux des éléments pour former une équipe très forte. Mentionnons plus particulièrement M. Têtu, qui pourrait briller au premier rang.

REPONSE A UN AMATEUR

1o Tout arbitre ou assistant qui doit faire un voyage reçoit $40 ; si c'est un homme de l'endroit où se joue la partie, la somme de $10 est allouée.

2o C'est la N. H. A. qui paye les arbitres, avec les argents de la contribution annuelle des clubs, les amendes, etc.

3o Les dépenses de voyage de l'arbitre et celles de l'assistant sont payées par eux-mêmes, avec le montant reçu de la dite ligue.

4o Le club Québec, quand il gagna le titre de champion senior, en 1904, avait l'équipe suivante : P. Moran, Art. Leader, Ed. Hogan, H. Jordan, C. Stanley, Jos. Power, Ed. Garneau.

LES COULEURS POPULAIRES

Le bleu et le blanc, couleurs du club Québec, sont en évidence plus que jamais.

On en porte à profusion et avec fierté, en l'honneur des champions de la N. H. A.

Ainsi, dernièrement, on voyait quatre amateurs des plus enthousiastes se promener au moyen de voiture et de deux beaux ponies enrubannés aux couleurs du club Québec. Ce sont MM. Art. Levallée, Chs Cloutier, Odilon Letarte et Alf. Bourassa.

CHEZ LES TOUT-PETITS

Le Canadien a vaincu le St-Laurent, par un score de 12 à 1.

Canadien.		St-Laurent.
H. Lapointe	Buts	J. Hanly
H. Larivière	Point	H. Bossé
E. Desnoyers	Cover point	E. Delany
L. Gauthier	Rover	L. Dérome
I. Laroche	Centre	J. Sullivan
W. Beaudin	Aile gauche	E. McClory
M. Pothier	Aile droite	C. Lemoine

LA CROSSE

MANQUE D'ENTHOUSIASME

La plupart des directeurs du National intermédiaire, de Québec, semblent résolus à ne point former d'équipe de cette classe, en vue de l'été prochain. Il s'est passé, l'an dernier, plusieurs faits de nature à dégoûter des promoteurs sincèrement dévoués.

L'ENSEIGNEMENT DU JEU

Un certain nombre d'anciens joueurs de crosse canadiens partiront prochainement pour les Etats-Unis où ils seront instructeurs des équipes des grandes universités américaines. Grâce à l'enseignement donné par eux, les étudiants américains maîtriseront aujourd'hui le jeu national du Canada.

Voici les noms de ceux qui dirigeront cette année, les équipes universitaires :

Art. Warwick, à Harvard ; Cabby Grimes, à John Hopkins ; Lawson Whitehead, à Swarthmore ; W. O'Neil, à Carlisle ; Jimmy Byrne, à Cornell.

LA QUESTION DE TERRAIN

Bien que les alentours de l'hôtellerie " Kent House" soient un beau site, l'opinion du public semble généralement être en faveur que les clubs de Québec jouent aux terrains de l'Exposition.

CULTURE PHYSIQUE

BON COMMENCEMENT

Les lecteurs du " Soleil " ont pu voir l'autre jour, en dernière page, que les promoteurs de la nouvelle " Association nationale Champlain limitée " sont des gens sérieux. Rien n'est négligé pour que les bases de l'organisation soient solides.

Les fondateurs de cette association incorporée font assurément bien de demander à la Société St-Jean-Baptiste de Québec d'approuver et de seconder leur travail. Ils sont des citoyens dont le désir est de propager le goût de l'éducation physique raisonnée. Au cours de la récente réunion, M. Enz. Leclerc, M. P. P., a donné une digne approbation de leur excellente idée, en souscrivant la somme de $1,000. S'est à souhaiter que son généreux exemple d'esprit civique et patriotique soit suivi par un grand nombre. L'oeuvre est belle et mérite qu'on s'y intéresse de façon pratique.

ATHLETISME

LE TIR AU POIGNET

M. Théophile Massé, l'un des plus forts de Montréal, dans ce genre de sport, désire faire un match avec n'importe quel homme de Québec. Il rencontrerait tout adversaire.

M. Massé pèse environ 175 lbs. Il viendrait à Québec pour un enjeu de $100.

Pour autres informations, s'adresser au No 585, rue Berri, Montréal.

EXCURSION DE SPORTSMEN

Plusieurs clubs iront à Montmagny, demain, par l'Intercolonial. Des amateurs de hockey et des raquetteurs feront le voyage. D'autres renseignements paraissent à ce sujet, dans une annonce de notre journal.

AVIS AUX SPORTSMEN

Toute communication relative au sport, et destinée au " Soleil ", doit être faite à l'un de nos rédacteurs, M. A.-Jos. Busslères, et ce, avant 9 heures du matin, pour être publiée le même jour.

Cet avis est dans l'intérêt des clubs et des athlètes comme du nôtre.—PAR ORDRE.

LA LUTTE

UN BEAU COMBAT

Montréal, 9.—Du corr. du "Soleil". —Il y a longtemps que Tremblay, le champion lutteur, a rencontré un adversaire qui lui a donné autant de fil à retordre que ne l'a fait Young Mills, hier soir.

Très fort et d'une adresse tout à fait remarquable, l'Américain a tenu en échec le champion pendant 1 h. 15, le mettant à plusieurs reprises dans des positions dangereuses dont Tremblay ne s'est tiré qu'au prix d'efforts considérables et grâce à son imperturbable sang-froid.

Tremblay était quelque peu désavantagé, car Mills est plus grand que lui et pèse cinq ou six livres de plus que lui ; aussi, le champion avait un genou endolori et souffrait un peu d'un bras. Néanmoins, l'adversaire de Tremblay a excité à maintes reprises et à juste titre l'enthousiasme des spectateurs.

Après 1 heure 15 minutes, l'arbitre Bourque a déclaré la rencontre nulle, et cette décision fut approuvée par toute l'assistance.

LA RAQUETTE

UNE PROCHAINE REUNION

Le Bureau de direction du club de raquette de l'Union Commerciale doit s'assembler dans ses salles, demain matin, à 10 heures.

L'UNION CANADIENNE

L'assemblée annuelle de cette organisation doit avoir lieu à Québec, vers la fin de ce mois.

NOTES

Faites du sport pour vivre vieux, mais faites surtout de l'aviron. Ceci est le conseil que nous donne le célèbre docteur américain Dudley, grand chef des exercices physiques à l'université d'Harvard, car ce grand partisan de la vie sportive estime que l'aviron est de beaucoup supérieur en tant qu'exercice physique au football et à la course à pied. Il assure aussi que la pratique de l'aviron est un gage de longue vie. D'autre part, un autre grand savant américain, le docteur Anderson, vient de dire le plus grand bien du football. Moralité : Faites du sport, que ce soit de l'aviron, du football, etc., la chose importe peu.

—Les clubs Eaton et Victoria joueront ce soir et lundi, au sujet de la coupe Allan, à Winnipeg. McGill et le champion de la ligue interprovinciale lanceront un défi, pourvu que l'équipe de Toronto gagne le trophée.

—Chatham a battu St-John, par 7-5, à Sackville, dans la joute décisive pour le championnat de la ligue du Nouveau-Brunswick.

—John Hanley, qui a abandonné les amateurs en jouant comme gardien des buts pour le club Port Arthur, a été suspendu par la A. A. U. of Canada et son chèque de $100 a été confisqué.

—Horace Gaul, jadis d'Ottawa, et qui joue pour New Glasgow, est d'avis que les Victoria, de Moncton, feront une lutte serrée au Québec. Parmi les rivaux des champions de la N. H. A., citons Fred Povey, de Sherbrooke ; Billy Hague, R. Murphy et Tom Smith, d'Ottawa.

—St-Patrick vs St-George, ce soir, pour reprendre leur partie nulle du 23 décembre dernier.

—Les Emmets voudront rencontrer le premier St-Patrick, si ce dernier est champion de la "City League".

—Le National Sporting Club, de Londres, et autres d'Angleterre, viennent de passer des règlements qui empêcheront les nègres de se mesurer avec des blancs.

—Kid McCoy et Carpentier doivent se rencontrer dans une partie de boxe, le 12 mai prochain, à Paris.

—Young Erne, habile boxeur de Philadelphie, vient de perdre une bataille d'une façon tout à fait curieuse. Hay Bronson dit que Young fut mis sors de combat, à Indianapolis, sans seulement être renversé. C'est assurément une victoire étrange.

—Johnny Coulon est prêt à rencontrer Frankie Burns si ce dernier met à l'enjeu la somme de $5,000. Si le montant est déposé d'ici à dix jours, la bataille aura lieu avant un mois.

—Ad. Wolgast, champion poids-léger, qui passa plus de sept semaines avec Jim Jeffries, dit que l'intention de celui-ci de se rencontrer dans une autre bataille n'est pas une chimère. Jeffries, paraît-il, s'entraîne toujours pour cette rencontre qui sera intéressante.

—Art. Swanson et Al Salander, de Chicago, ont fait 1,226 points, dans une partie du concours de quilles en cette ville américaine. Les "All Malts" sont en première place des équipes de cinq hommes, avec 2,742.

—La Y.M.C.A.R., de Sherbrooke, a remporté le championnat de la "Reine des Cantons de l'Est". Son équipe de cinq hommes a pu gagner 2,610 dans la joute finale.

—Les joueurs du Loyola ont battu l'équipe du Royal Arcanum, par 2 contre 1, hier, sur les allées de la rue Collins. Les Chevaliers de Colomb recevaient le National, et furent victorieux dans les trois parties.

—Les clubs de la Ligue de la Colombie Anglaise ont prévenu M. Govan, fidéicommissaire de la coupe Stanley, que le champion de l'Ouest sera prêt à rencontrer le Québec les 25 et 27 mars, pour la coupe Stanley, s'il y a encore de la glace dans l'Est à cette époque.

—Les joueurs du club Restaurant Royal doivent s'assembler à la gare du C. P. R., dès 8.15 heures, demain matin, pour aller jouer au Pont Rouge.

—L'Intercolonial, de Boston, a défait le club Amherst, de la Nouvelle-Ecosse par un score de 2 à 1.

—Une dépêche de Montréal informe que Riley Hern, ancien gardien des buts des Wanderers, prendra une action en dommages pour libelle, au montant de $10,000, contre Sam. Lichtenhein, président du club. Hern reproche à Lichtenhein des déclarations qu'il a faites cette semaine dans un journal anglais de Montréal.

—Le club Ottawa et une équipe d'étoiles joueront, mercredi, une partie dans la capitale, au bénéfice de Bruce Ridpath. Les adversaires des Ottawas seront tout probablement : Vézina, Ross, Taylor, Laviolette, Russell, Pitre et Odie Cleghorn.

—Le champion italien Plestina s'est brisé la cheville du pied en luttant avec le Turc Yusif Hussane. Ce dernier essayait de prendre une prise d'orteil, et il repoussa l'Italien sur les câbles. La cheville se brisa. Il n'y avait pas de chute lorsque l'accident se produisit.

—Ad. Wolgast, champion poids-léger, a accepté le défi de Hugh Mehegan, champion poids-léger d'Australie, pour une rencontre de 20 assauts et le titre de champion du monde. Wolgast insiste cependant pour que le combat soit pour un pari de $5,000.

—Le Jacques-Cartier accepte le défi du National-Indépendant, pour jouer dimanche à 4 heures, chez Garant. Pour information, s'adresser à Roméo Lachance, 157 rue des Commissaires.

—Le Canadien, de Québec, a été vainqueur du club St-Romuald, hier soir, par 4 contre 1.

—Geo. Kennedy a été invité d'envoyer son équipe jouer des parties d'exhibition avec celles de la ligue des frères Patrick.

JEU DE DAMES

Toutes communications relatives au jeu de Dames doivent être adressées au Dr Jos. Leblond, Saint-Malachie, comté Dorchester.

PROBLEME DE JEU FRANC

No 1, série B.
Composé par M. Pagan.
Noirs 5 pièces
Pions : 14, 16, 22, 24 ; dame : 30.

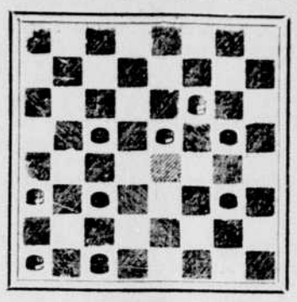

Pions : 15, 21, 29, 31 ; dame : 11.
Blancs 5 pièces
Les noirs jouent et gagnent.

PROBLEME FRANÇAIS

No 5
Composé par Nap. Brochu, Lévis
Noirs 12 pièces

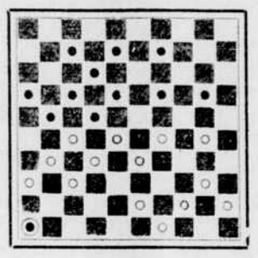

Blancs 14 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

Solution du problème français No 4, par Nap. Brochu, Lévis.

Blancs :	42—37	41—37
	47—29	48—43
	29—23	23— 3
	3— 5 ou 46 gagnent.	

Excursion a Montreal

Samedi, le 23 mars, par le C. P. R.

Organisée par la Fraternité nationale des employés de tramways. Un train spécial quittera la gare du Palais à 1 h. 45 p. m. Les billets sont bons pour revenir par tous les trains réguliers, dimanche, lundi et mardi.

ADULTES : $3.80. ENFANTS : $1.90

Il y aura des chars parloirs attachés au train.

Les billets sont en vente chez Jos. Hunt, tabaconiste, rue St-Jean; Jos. Côté tabaconiste, rue St-Joseph ; Alph. Lortie, tabaconiste, coin des rues St-Joseph et Caron ; J. A. Piamondon, 53 rue de la Couronne ; H. Poliquin, 142, rue du Pont.

CANADA,
Province et district de Québec.

Municipalité du Village de St-Raymond, comté de Portneuf.

A une session générale du Conseil municipal de la municipalité du village de St-Raymond, Co. Portneuf, tenue lundi, le 4ème jour de mars 1912, à une heure de l'après-midi, à laquelle session sont présents : M. le maire le docteur Homer Milot et messieurs les conseillers Joseph Petrus Déry, Joseph F. Piamondon, Paul Parent, P. J. Dupaln et Napoléon Génois, formant quorum du Conseil, sous la présidence de M. le maire. M. le conseiller Homède Déry, fils, étant absent.

Il est proposé par M. le conseiller Napoléon Génois, secondé par M. le conseiller Paul Parent, qu'il soit réglé et statué par règlement de cette municipalité, que la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences pour cet objet soit totalement prohibé dans les limites de la municipalité. Toutefois, le dit règlement devra être approuvé par les électeurs de la dite municipalité, qu'un poll soit tenu à cet objet, lundi, le 2ème jour d'avril 1912, à 10 heures de l'avant-midi, et que les électeurs soient appelés à enregistrer leur vote soit pour ou contre le dit règlement, conformément aux termes de la section quinzième du chapitre cinquième, du titre quatrième des Statuts refondus de la province de Québec 1909.

Signé : HOMER MILOT, M. D.,
Maire.
Vraie copie, JOS.-E. SAVARY,
Sec.-trés.
JOS.-E. SAVARY, sec.-trés.

AVIS PUBLIC

A tous les électeurs de la municipalité du village de St-Raymond, Co. Portneuf

AVIS public vous est par les présentes donné par le soussigné, Jos.-E. Savary, secrétaire-trésorier de la dite municipalité : qu'une assemblée des électeurs est convoquée conformément à l'article 671 du code municipal de la province de Québec, pour mardi, le 2ème jour du mois d'avril 1912, à 10 heures de l'avant-midi, à l'Hôtel-de-Ville du village de St-Raymond, lieu ordinaire des sessions du Conseil, pour enregistrer votre vote, soit pour ou contre le dit règlement.

Donné au village de St-Raymond, ce 6ème jour de mars 1912.

JOS.-E. SAVARY,
Sec.-trés.

Je, soussigné, Jos.-E. Savary, sec.-trés., certifie sous mon serment d'office, que le règlement écrit plus haut est une vraie copie du règlement adopté par le Conseil de la dite municipalité, et que l'avis de convocation est également une vraie copie de l'avis donné par moi, conformément à la loi.

Donné au village de St-Raymond, ce 6ème jour de mars 1912.

JOS.-E. SAVARY,
Sec.-trés.
9, 16, 23, 30 mars

LES INVENTEURS trouveront maintenant un Bureau de Patentes à Québec où il vient d'être ouvert par
FETHERSTONHAUGH & FILS
LOUIS ALPHONSE PAQUET, LL.D., Avocat Legal
BATISSE DE LA BANQUE DE NOVA SCOTIA.

CARABINADES

Voilà les Etudiants, c'est Laval qui passe
C'est la jeunesse, l'amour que rien ne lasse.
Nous gardons les traditions du sol natal.
Crions bien : L-A-V-A-L, Laval !
(Chanson marche des Etudiants).

Vous êtes-vous souvent demandé lectrices et lecteurs, ce que c'est qu'un "Etudiant"? Et avez-vous songé— ce qui est plus grave—à tout ce que ce mot-là peut contenir de patriotiques élans et de nobles aspirations dans ses huit lettres ?

Comme sur bien d'autres du reste, les opinions sur ce sujet sont divisées, et nous en trouvons d'étrangement fausses.

Pour les vieilles commères acariâtres, l'Etudiant est une bête féroce ; pour les endormis et les "momifiés", c'est un vandale et un barbare; pour les dégoutés, les blasés, les vieillis avant l'âge, c'est un objet d'imprécations, de haine et de basse jalousie !

Mais pour les vieux notaires, avocats ou médecins, pour ceux qui ont blanchi dans la carrière, la vue d'un étudiant, c'est tout à coup devant eux l'histoire de tout un passé qui se déroule, c'est la vision d'une jeunesse ardente et joyeuse mais trop vite envolée, c'est l'espérance et l'avenir ; pour la jeune fille, c'est souventes fois un aimable compagnon, qui ne cherche qu'à lui plaire et qui l'admire, qui n'a pour elle que de délicates attentions et dont le nom, plus d'une fois, est sur ses lèvres le signal d'un doux sourire ! Et pour la... Patrie, c'est,—quoiqu'on en dise et quoiqu'on en fasse,—le blé qui lève, la force future et même...présente, c'est l'"homme de demain" !

Mais tout d'abord, à première vue, qu'est-ce qu'un étudiant ?

C'est un jeune homme de vingt ans qui, au sortir d'un long emprisonnement entre les quatre murs du collège, ouvre avec joie ses yeux à une lumière ardente, à des horizons plus larges, à des ambitions plus élevées ; c'est un jeune qui entre dans le monde, qui subit aisément le charme des jolies choses et des jolies... oisonnes qu'il rencontre, qui respire avec ivresse l'air de la liberté, qui rit, qui chante, qui s'amuse et qui manifeste partout un enthousiasme parfois...bruyant !

Et c'est dans l'unique fait qu'il se montre, en quelques circonstances, un peu léger et tapageur, que l'on trouve motif à lui distribuer des injures et des accusations dont il se moque, mais qui n'ont pas et n'ont jamais eu leur raison d'être.

Cette turbulence, au reste, est de courte durée. Dès qu'il avance dans ses études, dès qu'il se sent appelé à une vie plus sérieuse, l'Etudiant devient naturellement plus grave, il se rapproche davantage de son travail, et il vit plus souvent en la bonne compagnie de ses livres, en celle plus agréable d'une jeune fille qu'il estime et qu'il respecte,—et dont la douce image lui donne au milieu de ses labeurs, de l'entrain et du courage.

Pour l'Etudiant "pauvre" que vous ne connaissez pas, vous autres, c'est l'heure de privations, de sacrifices, de difficultés et d'obstacles innombrables ; d'une vie sombre et pénible, dont on n'a pas d'idée sans en être témoin, mais dont il souffre sans se plaindre, pour arriver à son but et pour se créer une place honorable dans l'arène sociale.

En tout cas, on ne saurait le nier, l'Etudiant est l'homme de demain, il comprend la grandeur du rôle qu'il aura à remplir et il s'y prépare en mettant plus d'ardeur au travail qu'il n'en mettrait aux plaisirs.

C'est parmi les Etudiants que se trouvent les futurs juges, magistrats et gouvernants, que se trouvent les futurs hommes de la classe dirigeante chargés de semer des idées saines dans les classes populaires et de prêcher à tous par leurs exemples.

Que peut-on reprocher à l'Etudiant? Trop d'enthousiasme ! mais c'est là un bienfait, un bienheureux défaut, une de ces choses dont il vaut mieux en avoir trop que pas assez, et qui— manquant aux jeunes—en fait des membres inutiles, voire même nuisibles.

Une jeunesse trop expansive ! Défaut dont on se corrige trop vite hélas ! et que bien des hommes mûrs voudraient avoir pour recommencer leur vie.

Souvenez-vous, qu'après les jeunes filles de notre pays, les Etudiants sont ceux qui personifient le mieux la grâce et l'épanouissement de la jeunesse et que vous vous sentez vous-mêmes plus jeunes en face des carabins qui défilent devant vous, le sourire aux lèvres, heureux et contents.

Avez un peu d'indulgence pour de toutes petites peccadilles, pour une humeur quelquefois légère et tapageuse et veuillez croire, qu'après tout, un "étudiant" gai, honnête, sincère et courageux n'est pas inférieur à ses concitoyens, et que c'est, à mon avis, être digne d'une charmante canadienne—et québecoise !—que d'être un digne

K. RABIN.

Dernier auxiliaire au confort du cou, le dernier mot dans l'amélioration du faux col —cela est assuré par la boutonnière GLISSANTE du nouveau faux col.

Derby

Deux pour 25 cts

Cette boutonnière facile à boutonner et à déboutonner se fera approuver par vous dès que vous mettrez un de ces bons **faux cols** qui font bien et qui donnent beaucoup d'espace libre. Ne manquez pas d'en acheter en allant chez vous ce soir. Vous serez sûr de leur qualité ; ils sont faits par W. G. & R. de Berlin.

TRADE W.G.R. MARK

CORRESPONDANCE

K. Rabine de 18 ans : C'est très joli et très aimable de votre part, ce que vous m'adressez et ce que vous me dites et je suis heureux de vous en remercier.

Réginalde : Je suis déjà revenu de mes soupçons et vous voudrez bien m'excuser d'en avoir eus sur votre compte. En tout cas cette bonne opinion est partagée et vous êtes la bienvenue.

* * *

P. S.—Des choses admirables à voir: La moustache blonde de De Billy ; la figure placide de Pelland ; l'air affamé des "jeûneurs" ; le sourire de Boiduc ; la façon dont Sylvestre joue au billard et la SENSATIONNELLE joute de hockey qui aura lieu prochainement entre les E.E.D. et les E.E.M.

K. Rabin.

Cie Générale Transatlantique

Départs tous les jeudis à 10 a.m.

La Provence, 14 mars. La Savoie, 4 avril.
La Bretagne, 21 mars. La Provence, 11 av.
La Touraine, 28 mars. La Touraine, 18 av.

Départs supplementaires le samedi
Niagara, 16 mars. Chicago, 23 mars.

Pour renseignements, s'adresser à :
E. ROUMILHAC, 48, rue du Palais.
F. b. STOCKING 32, rue St-Louis.
HONE & PIVET 21, rue Buade.
9, 11, 15 mars

PRINTEMPS 1912

F. SIMARD & CIE

142, RUE ST-JOSEPH ST-ROCH

Ont le plaisir d'annoncer leur

GRANDE EXPOSITION DE MODES DU PRINTEMPS POUR

LUNDI, le 11 Mars

ET LES JOURS SUIVANTS

Consistant en Chapeaux garnis (Modèles de Paris)

MANTEAUX ET COSTUMES,
SOIES, ETOFFES A ROBES,
GARNITURES de ROBES et CHAPEAUX

NOTRE CONSEIL PERSONNEL A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT DE MALADIES DE PEAU

W. BRUNET & Cie., PHARMACIEN

Nous avons été en affaires dans cette ville durant quelques temps et nous cherchons à établir notre commerce, en avertissons nos clients correctement.

Ainsi, lorsque nous avons trouvé le remède effectif pour l'eczéma, vous pouvez dépendre sur vous que nous ne donnons pas notre avis pour vendre quelques bouteilles de médecine aux malades, mais parce que nous savons qu'il aidera notre affaire si nous satisfaisons nos clients.

Nous gardons en magasin et vendons tous les remèdes connus pour les maladies de la peau. Mais nous vous dirons : Si vous souffrez de quelque sorte de maladie de la peau, eczéma, psoriasis, démangeaisons ou dartre, nous vous demandons d'essayer une bouteille de la Prescription D. D. D.

Encore et encore, nous avons vu combien quelques gouttes de cette simple lotion, appliquée à la peau enlève les démangeaisons instantanément. Et les guérisons semblent aussi devoir être permanentes.

La Prescription D.D.D., préparée aux Laboratoires D.D.D. de Toronto, est composée de thymol, glycérine, huile de Wintergreen et autres ingrédients adoucissants et rafraîchissants. Et si vous êtes rendu fou par la démangeaison, vous ressentirez que la lotion a absolument avé le mal du moment que vou savez appliqué la D. D. D.

Nous avons fait des amis nombreux dans plus d'une famille en recommandant ce remède à une personne souffrant de la peau, ici et là, et nous voulons que vous l'essayiez maintenant.

W. BRUNET & Cie, pharmaciens.

"LE SOLEIL"

QUEBEC, 9 MARS 1912.

Le passé de MM. Roblin et Rogers

La question de l'extension des frontières du Manitoba est déjà vieille ; elle remonte en ce qui concerne le gouvernement fédéral à l'année 1905.

Quelle fut l'attitude de ce gouvernement Roblin, dont M. L. P. Pelletier nous vante la générosité et la bienveillance, et en la bonne foi de qui il prétend remettre entièrement le sort de la minorité ?

A-t-on oublié les fameux événements d'avril 1905, alors que M. Bob Rogers, le détenteur actuel du portefeuille de l'Intérieur dans le cabinet Borden, lançait sa fameuse bombe chargée d'appels au fanatisme, en se servant du nom du délégué apostolique, Mgr Sbaretti !

Qui ne se rappelle l'odieuse campagne à laquelle donna lieu, de la part du "News" et des autres journaux tories, la bombe lancée de propos délibéré au mépris de toute convenance et de toute vérité, par le même Bob Rogers, alors collègue de M. Roblin dans le cabinet manitobain.

Nous avons sous les yeux, le numéro du 4 avril 1905, du "Evening Telegram", l'organe à Winnipeg du gouvernement Roblin. En titres flamboyants, couvrant les 7 colonnes de sa première page, nous y voyons ceci :

"Sir Wilfrids' terms to Manitoba.
—Change in school act price of the boundary extension,—
Papal delegate submits amendements required.
Honorable Robert Rogers answers Laurier's attempt to prejudice Manitoba's case and Globe's charge of stirring up religious strife, by stating facts which show Sir Wilfrid to be a party to a plot to mix the school question with the boundary question and hold up Manitoba."

Ces titres parlent par eux-mêmes et nous révèlent toute la tactique du gouvernement Roblin dès cette époque,—avril 1905.

En février 1905, MM. Rogers et Campbell sur invitation de Sir Wilfrid Laurier étaient venus à Ottawa pour discuter au nom du gouvernement manitobain, les termes et conditions du règlement de frontières du Manitoba.

Devant les prétentions de ces messieurs, la conférence n'avait pu en arriver à une entente.

Que fait alors M. Rogers ! il prend texte d'une entrevue privée entre son collègue Campbell et Mgr Sbaretti, entrevue à laquelle il n'avait pas même assisté, pour organiser une manoeuvre politique de la plus abominable espèce.

Il s'empresse de lancer dans le public cette entrevue, dans le but évident de soulever le fanatisme et de faire croire que le gouvernement Laurier obéissant aux dictées de Rome, veut contraindre le Manitoba à passer par ses fourches caudines !

Le titre est clair :

"Change in school act, price of the boundary extension".

On sait quelle campagne et quels appels en résultèrent ; M. Borden lui-même y joua sa partie. Nous y reviendrons.

Mais ce que nous voulons retenir pour l'instant, c'est ceci, qui est évident, indiscutable : en 1905, ce gouvernement Roblin, ce fameux gouvernement Roblin, de qui M. L. P. Pelletier attend seul tout remède.

Et voilà pourtant les gens entre les mains de qui M. L. P. Pelletier l'appui en vue de ses élections prochaines !

Il se posait par ce stratagème odieux, en défenseur irréductible des théories de la majorité sur la législation scolaire au Manitoba !

Il était bien question alors des revendications de la minorité !

Le gouvernement Roblin ne songeait qu'à prendre prétexte de cet incident pour refuser à la minorité toute concession possible en rapport avec l'extension de ses frontières !

Et voilà pourtant les gens entr eles mains de qui M. L. P. Pelletier nous invite à remettre le sort de la minorité !

NOUS N'AVONS PAS CHANGE !

MM. les échevins Verret et Fiset ont pétaradé, hier soir, contre le "Soleil" et son rédacteur.

Le tonitruant docteur Fiset a eu un argument particulièrement général pour foudroyer l'impudent rédacteur en chef du "Soleil".

"*Il n'est même pas de Québec*", s'est-il écrié avec un geste cornélien..., et une voix très enrouée !

Pour le brave docteur, nul, à moins qu'il ne soit né à Québec, n'est compétent, ni apte, ni autorisé à exprimer une opinion décente et raisonnable sur le site rationnel et pratique de la future cale sèche !

C'est un argument décisif, irréfutable : là où il n'y a rien, le roi perd ses droits et le bon sens aussi.

De quoi se sont plaint avec tant d'amertume et de véhémence messieurs Fiset et Verret ?

De ce que le "Soleil" avait osé protester contre l'idée de convoquer une assemblée publique pour y discuter le site de la cale-sèche dont on veut doter le port de Québec ; puis de ceci, surtout, que nous écrivions jeudi dernier :

"Messieurs Verret et Fiset ne se rendent même pas compte qu'ils sont les dupes naïves de messieurs Forget, Sévigny et L'Espérance, qui font feu des quatre pattes pour forcer la main au gouvernement Borden et l'obliger à en passer par leur dictée."

Ils ont simplement confirmé hier soir notre diagnostique et prouvé qu'ils étaient bien les "*dupes naïves*", que nous les soupçonnions d'être.

S'ils avaient voulu déployer pour aller aux informations et se renseigner, la moitié de l'ardeur qu'ils ont déployé pour fulminer contre le "Soleil", ils se seraient vite convaincu de l'exacte vérité de notre affirmation.

C'est un fait de notoriété publique à Québec, comme à Ottawa ; il semble qu'il n'y ait guère que messieurs Fiset et Verret qui en ignorent.

Jusqu'à preuve du contraire, nous voulons croire à la sincérité de ces deux messieurs ; ils se figurent, au meilleur de leur connaissance, travailler patriotiquement pour Québec, alors qu'ils font simplement le jeu de plus habiles qui, en lançant le vieux cri d'appel aux jalousies ou aux ambitions de quartier, en paradant comme apôtres des revendications de St-Roch, espèrent donner à leurs projets la sanction de l'opinion populaire.

Munis de ce viatique démagogique, ils espèrent pouvoir emporter à Ottawa les résistances du gouvernement !

En dénonçant cette manoeuvre, nous n'avons, nous, aucun intérêt à servir, sinon ce que nous estimons être l'intérêt supérieur de Québec.

Comme partisans politiques, notre intérêt serait de laisser les intrigues de la faction Forget compléter les dissensions chez nos adversaires. Le résultat serait de retarder pour longtemps encore la décision en ce qui concerne la cale sèche ; nous aurions beau jeu à rire !

Mais notre dévouement aux intérêts de Québec, n'est pas simple affaire de parade et de déclamation ; il est sincère ; il prime toute considération de parti et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à prendre position, à dénoncer une intrigue que déplorent ouvertement les meilleurs parmi les conservateurs sincères à Québec ; ce faisant nous avons voulu couper court à une agitation vaine et stérile, nous avons voulu faciliter au gouvernement Borden sa décision que nous souhaitons aussi prompte que possible.

Et pour ce qui est de notre opposition au principe de l'assemblée publique, cette panacée en honneur à Québec, chaque fois que se présente un problème à résoudre, nous n'avons pas changés d'avis ; l'adhésion de Son Honneur le maire Drouin ne change rien au principe ; malgré toute l'estime et la confiance que nous avons pour lui nous réclamons le droit de différer avec lui, en cette circonstance.

C'est aux ingénieurs, c'est aux compagnies intéressées, c'est en dernier ressort au gouvernement qu'il appartient seul de résoudre la question du site de la cale sèche, pour le port de Québec, c'est purement un problème technique.

Quelle compétence pouvons-nous avoir, vous, moi et les autres qui réunis en assemblée publique, prétendrions imposer notre décision !

La seule considération qui doit prévaloir pour le choix du site de la cale sèche, est celle de la facilité d'exploitation ; elle doit, dans l'intérêt même du port de Québec, être située là où elle pourra rendre les meilleurs services.

Ce n'est pas en assemblée publique que ces choses-là peuvent être décidées avec compétence.

L'assemblée publique est un leurre.

HIER ET AUJOURD'HUI

Le 2 mars 1905, "L'Evénement" dont M. L. P. Pelletier était alors un des directeurs, écrivait :

"Les hommes du Manitoba avaient promis aussi. Ils n'ont pas attendu que leurs successeurs répudient leurs engagements, ils les ont répudiés eux-mêmes. Et cependant la loi organique donnait des garanties. QUE SERA-CE S'IL N'EN EST PAS STIPULEES ?

Non, non, nous avons PAYE ASSEZ CHER LA CONFIANCE AVEUGLE donnée à des politiciens. C'est UN PACTE qu'il faut et il doit TOUT CONTENIR : les droits et leur sanction ou leurs garanties.

Certes, nous ne voulons pas rallumer les passions religieuses endormies, mais nous avons le droit de demander au gouvernement, sans créer d'embarras, D'ASSURER, s'il est sincère, la PERMANENCE des droits scolaires des minorités en donnant ou réservant une SANCTION EFFECTIVE au cas où plus tard l'histoire se répéterait et les provinces de Saskatchewan et d'Alberta répudieraient leurs engagements."

Comparez ces déclarations et exigences de l'organe de M. L. P. Pelletier en 1905 avec les déclarations de M. L. P. Pelletier, ministre du cabinet Borden et jugez !

Nous vous laissons le soin de conclure par vous-même.

L'APOLOGIE DE LAURIER

("Ottawa Free Press".)

On a vu rarement dans l'histoire d'un pays régi par la constitution britannique une plus complète apologie que celle du chef actuel de l'Opposition telle qu'elle fut faite, l'autre soir, à la Chambre des Communes, par les adversaires les plus acharnés de sir Wilfrid, lorsqu'ils ont été obligés d'admettre qu'il était dans le vrai et qu'eux étaient dans le tort.

"1896" est déjà loin dans l'histoire du passé, mais ceux-là qui étaient présents au Parlement en ce temps-là doivent avoir souvenance de la façon dont le parti conservateur a protesté contre toute législation qui laisserait la sauvegarde des droits de la minorité catholique au sujet des écoles séparées entre les mains du gouvernement manitobain. Lorsque sir Wilfrid proposait le rejet à six mois du bill rémédiateur du Manitoba en 1896, personne n'aurait pu prévoir que seize ans plus tard le parti conservateur devait être forcé d'admettre par la bouche de deux ministres canadiens-français que la responsabilité pour la liberté d'éducation est exclusive à la province et qu'elle ne s'étend pas à tout le Dominion.

Il faut attacher une plus grande signification, toutefois, au fait que les concessions qui ont été faites en faveur de sir Wilfrid, viennent précisément de ces mêmes hommes qui se faisaient un métier de parcourir la province et de crier sur toutes les tribunes que la minorité serait sauvegardée quand ils seraient au pouvoir.

Il n'est pas besoin d'avoir une longue connaissance des choses politiques pour savoir que cet argument a été l'un des plus forts dont on ait fait usage contre sir Wilfrid Laurier dans sa propre province. C'est chose parfaitement connue que cet argument a eu autant d'effet sur la masse que l'appel contre la marine dans plusieurs comtés de la province de Québec. Bien plus, nous avons le spectacle de voir Messieurs Monk et Pelletier admettre devant la Chambre que l'arrangement Laurier sur la question des écoles du Manitoba était final et qu'on ne saurait y toucher.

Laurier n'a jamais eu meilleure apologie de la part de ses amis que celle qu'il a eue l'autre soir par les chefs eux-mêmes du parti conservateur.

PAREILLE AFFAIRE SEMBLE ETRE UNE FOLIE

(Montreal Herald)

La Saskatchewan vient de réclamer l'accès à la Baie d'Hudson, si c'est nécessaire par un droit de passage à travers la nouvelle partie du Manitoba de la même façon que ce droit est accordé à la province d'Ontario. Ceci seulement suffit pour faire voir tout le ridicule de cette affaire. Il n'y a aucune raison que l'on puisse invoquer pour donner à Ontario un droit de passage de cinq milles jusqu'à Nelson et un droit de passage de deux cents pieds à Churchill, avec un front d'eau de dix milles de longueur et d'un demi-mille de largeur à l'un de ces ports, que l'on ne peut utiliser avec une égale ou plus grande facilité dans le cas de la Saskatchewan. Mais si par hasard, il y a avantage, la Saskatchewan a un plus grand intérêt à toucher aux ports sur la Baie d'Hudson que n'en a la province d'Ontario. En effet, la Saskatchewan n'a pas l'avantage d'avoir un gouvernement conservateur, et Ontario en a un : M. Borden et M. Roblin, qui désirent obliger Sir James Whitney, ne seraient pas prêts à traiter M. Walter Scott avec la même considération. Mais l'excuse ne voudrait pas beaucoup.

Cette pénétration d'Ontario sur le territoire du Manitoba ne saurait mériter une défense parce qu'elle favoriserait les relations des deux provinces entre elles dans la Confédération. Une frontière doit être une frontière et faite une fois pour toutes.

Que veut un chemin de fer avec un "droit de passage" qui s'étend sur une largeur de deux cents pieds, et comment le veut-il ? Quelle excuse donnera-t-on pour expliquer ce droit de passage sur une bande de terrain de cinq milles de longueur ? Le Parlement devrait profiter de la demande de la Saskatchewan pour jeter au panier ce projet d'une maladresse insensée.

NE BOUGERA PAS D'UN POUCE

("Montreal Herald.")

"Le journal de M. Bourassa dit que nous avons tort. Je regrette beaucoup de ne pas voir cette question sous le même jour que lui la voit, mais je ne bougerai pas d'un pouce de la voie que j'ai à suivre."

Voilà ce que M. Pelletier nous a annoncé en parlant du bill pour l'extension des frontières du Manitoba. On considère justement par le temps qui court que M. Pelletier ne bougera pas d'un pouce de la position qu'il a prise dans le cabinet. Il présume qu'il s'en est tenu assez longtemps à ses principes et qu'il n'a qu'à se réjouir des circonstances qui ont changé pour aussi longtemps qu'il peut le faire.

Pour se tenir en contenance, il adopte une série d'arguments qui sont loin de pécher par excès d'honnêteté.

Il insiste pour nous dire que cette question du Keewatin n'est que l'écho des controverses de l'élection de 1896 et de l'arrangement de 1897. Il peut bien ne pas voir cette question sous le même jour que la voit M. Bourassa, mais M. Bourassa n'est pas d'avis que ce soit là le point en question.

Voilà ce à quoi se résument les écrits et les paroles des chefs nationalistes et les pétitions que les électeurs nationalistes adressent chaque jour à leurs députés: "Dans ce grand district du Keewatin, il y a certains droits garantis à la Compagnie de la Baie d'Hudson et certains droits garantis aux minorités religieuses. Ces deux garanties datent des premières années de la Confédération. Or, vous nous apportez un acte qui confirme les droits de la Compagnie et vous ne dites rien des droits des minorités. Pour quelle cause, pensez-vous, êtes-vous au Parlement?" M. Pelletier peut bien ne pas bouger d'un pouce de la position qu'il tient dans le cabinet et qui lui est d'un si réel plaisir, mais cinq députés dont il est supposé représenter les opinions viennent de voter contre lui, et le peuple qui l'a élu lui et ses partisans saura, selon toutes les apparences, voter contre eux quand le temps viendra. Si M. Pelletier ne bouge pas, le peuple le fera bouger.

LA VOCATION AERIENNE

Balandard est en grande conversation avec le professeur de son fils.

—Que me conseillez-vous d'en faire plus tard ? lui demande-t-il.

—Un aviateur ; il a d'excellentes dispositions.

—Vraiment ?

—Oui ; chaque fois que je fais une leçon, il est toujours dans les nuages!

FARCE DE COULISSES

Amusante plaisanterie dont fut victime un acteur aujourd'hui fort connu :

Il était tué, dans un drame, dès le début du second acte, qui était long, et s'en réjouissait fort le jour de la répétition générale, ayant ce soir-là un rendez-vous de bonne heure.

Mais, au moment où les figurants allaient enlever son corps inanimé, celui de ses camarades qui jouait le meurtrier s'écria d'une voix sévère :

—Laissez ce cadavre ici, il est bon qu'il serve d'exemple.

Et l'infortuné dut, la rage au coeur, rester étendu dans un coin de la scène pendant plus de cinquante minutes.

ORAISON FUNEBRE

—Figurez-vous que j'étais très embarrassé pour aller à ce bal masqué... ça m'ennuyait beaucoup de faire la dépense d'un costume... la veille, ma brave tante meurt...

—Pauvre excellente femme, toujours prête à rendre service...

PENSEES

Qui parvient au succès n'a jamais trop osé. (Gresset)

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses moeurs. (Boileau).

PREVOYANCE

Interdire à ce tricheur de remettre les pieds ici ; c'est bien, mais c'est surtout les mains qui sont inquiétantes

Eau Gazeuse Naturelle Francaise

Perrier

"Le Champagne des Eaux de Table"

S. B. Townsend & Co. - Montreal

En Vente Partout

Au Club, à la maison, dans la Chambre du Malade.

L'EAU PERRIER

est la grande favorite à cause de sa pureté absolue, de sa limpidité, de sa saveur délicate et piquante.

Fournisseurs par Brevet Royal de Sa Majesté le Roi.

Seule agents au Canada.

BONS DOUBLES : : : BONS DOUBLES

Nous avons decide de faire une Vente Spéciale a Bons Doubles pour toute une semaine

C'est une faveur à nos clients qu'il nous fait plaisir de faire en reconnaissance du patronage distingué qu'ils nous ont accordé en grand nombre depuis longtemps.

54 pcs 35c pour 24c, 72c pcs 50c pour 39c, 72 pcs 75c pour 49c, 72 pcs $1.00 pour 74c.

1 Lot de toile à rouleaux, 10c pour 5c, 12c pour 6c

Shirting Anglais imitation de toile 12c pour 10c

Beau Coton Jaune 9c pour 7c, 8c pour 6c

1 Lot de Serviettes de bain, belle valeur 10c, 15c, 20c, 25c et 30c

1 lot de broderies 8c pour 6c, 12c pour 8c, 15c pour 10c, 25c pour 15c, 27 pcs de large 75c pour 50c, 36 pcs de large $1.25 98c, 36 pcs de large $2.00 pour $1.50

Linon à tablier 12c pour 8c, 40 pcs de large 18c pour 12c, 25c pour 18c

25 doz. Matinées en point blanc, écru et noir doublées en soie, bon marché à $3.00 pour $1.69

15 Doz matinées en molle blanche $1.50 pour 89c.

1 Lot de corsets $1.25 pour 89c.

Jupons satine noir $2 00 pour $1.39.

Camisoles pour Dames, 30c pour 15c, Enfants 10c

Bas en laine cordée, grandeurs, 8½, 9, 9½ et 10 prix régulier 50c, cette semaine 29c.

1 Lot de bas cachemire Nos 8 à 10 60c pour 44c

1 Lot de bas cachemire Nos 8 à 10 40c pour 24c.

1 Lot de gants imitation de chamois, Dames 40c pour 29c.

Etoffes à costumes et à manteaux assortiment complet pour le printemps, ainsi que jolies garnitures galon (Braid) frange etc.

Rayons de Contection et Articles pour hommes

1 Lot de pantalons valeur de $1.75, $2.00 et $2.25 prix pour cette semaine $1.29

1 Lot de gilets et veste de fantaisie pour hommes $1.50 et $2.00 pour 79c

1 Autre autre lot de pantalons, bon marché à $2.50, cette semaine $1.74

Pardessus vécuna noir doublés en lasting mercerisé, revers en soie, valeur spéciale à $12.00 pour $10.00

Profitez de l'occasion que nous vous offrons cette semaine. Habillement en serge noire et bleue marin, tout laine garanti, valeur toute spéciale $10.00

Notre rayon de complets pour homme et enfants est considérable et bien assorti, une visite serait tout a votre avantage

Belle chemise négligée pour homme grandeur 14 à 17½ $1.25 pour 69c

Camisoles et caleçons mérino pour hommes 75c pour 54c

1 Lot de cravates tubulaire 50c pour 25c, et une quantité d'autres marchandises qu'il serait trop longs d'énumérer.

Les réductions seront considérables dans tous les royons.

BONS DOUBLES — BONS DOUBLES — BONS DOUBLES

Myrand & Pouliot

MARCHANDS DE NOUVEAUTES & EPICIERS

215 RUE ST JOSEPH ET 70 RUE DE LA COURONNE

$8.000 A PRETER

$8.000 A PRETER immédiatement sur première hypothèque en ville ou dans la banlieue.

S'adresser à

ANTONIO GRENIER

AVOCAT

Tél. 319 - - 234, rue St-Joseph.

AFFAIRE IMPORTANTE

A Québec

C'est aujourd'hui, demain et samedi, qu'aura lieu à Québec une installation de manteaux, costumes, robes et matinées de la plus haute nouveauté, provenant d'une manufacture de New York.

Mesdames et mesdemoiselles, vous aurez l'avantage de voir ces marchandises, tel que costumes, robes et manteaux depuis $8.00 jusqu'à $50.00 et matinées depuis $3.00 à $20.00.

Vous pourrez choisir les nuances, donner vos mesures et la marchandises sera expédiée dans un court délai.

3 jours seulement.

ALL READY pour dames,

Tél. 4547. 378, rue St-Joseph.

ANT. MARTINEAU

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèques

AGENT D'IMMEUBLES

111, COTE DE LA MONTAGNE, Québec.

BUREAU DU SOIR : St-David de Lévis.

L. OMER BEAUBIEN

AVOCAT

A transporté son bureau du No 75 au 72½, RUE ST-PIERRE

Téléphone : Bureau : 4150

Résidence : 1243. 6 Jan—n o

Farine, Grains, Foin Provisions

ETC., ETC.

William Carrier & Fils, Enr.,

NEGOCIANTS EN GROS

QUEBEC

S. J. SHAW & CIE.,

13, Rue St-Jean

TELEPHONE 573

LOT à BON MARCHE

— DE —

Râpes à Légumes

AU DETAIL

à 7c

J. M A. DROLET

FONDEUR, BRONZEUR, POLISSEUR EN CUIVRE

Toute commande reçue sera exécutée avec soin et promptitude

OXIDATION SUR CUIVRE ET ZINC

2, RUE ST-FRANCOIS, QUEBEC

Téléphone : 2465.

Je garantis satisfaction à mon département d'optique

Notre réduction est commencée.

A. C. ROUTIER

Bijoutier et Opticien

50, Côte de la Montagne.

J Arthur LARUE Eug. TRUDEL

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES

Audition,
Comptabilité,
Fidéi-commis,
Compromis entre débiteurs et créanciers
Liquidation de faillites,
Perception.

93, RUE ST-PIERRE QUEBEC.

Téléphone : 2497.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LE MAUVAIS TEMPERAMENT.

Dire La Vérité Même Si Cela Fait Tort

C'EST le règlement de notre maison. Nous voulons que vous sachiez la vérité, toute la vérité et rien que la vérité au sujet des marchandises que l'on vous demande d'acheter. Cette année nous aurons une Vente de Balayage. Les prix ont été réduits sur toutes les marchandises qui sont demeurées en magasin plus longtemps que la période allouée. Les réductions sont assez fortes pour que ces assortiments soient écoulés rapidement. Tous les articles annoncés ont été vérifiés et le temps qu'ils ont été en magasin noté.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

157-173, RUE ST-JOSEPH

CETTE ANNONCE EST GARANTIE

TOUTES nos réclames sont garanties être absolument véridiques. Nous avons déposé à la Banque Québec, Succursale St-Roch, la somme de Mille Dollars, payable à une Institution Charitable de cette Ville, s'il peut être prouvé que nos annonces sont volontairement exagérées ou trompeuses. Vous pouvez avoir une confiance absolue dans chacun des énoncés de nos réclames. Notre but est de gagner votre confiance et de la conserver pour toujours.

Manteaux
Pour écouler à $1.98

Manteaux en tweed mélangé, semi-ajustés, collet avec revers, pour dames ; seulement 22 dans ce lot, déjà réduits à $2.49. Prix de cette vente de balayage. $1.98

Boleros en dentelle
Pour écouler à 98c

Une quantité limitée de Boléros en dentelle Battenberg blanche, déjà réduits à $2.50, depuis 4 ans en magasin. Prix de cette vente de balayage, chacun. . . . . .98c.

Kimono longs
Pour écouler à 59c

Kimonos en linon fantaisie blanc, rose ou bleu-pâle, longs, patrons dressés pour dames ; valant 98c. à $2.25. Prix de cette vente de balayage, seulement. . . . . .59c.

Gilets en Edredon
Valant 29c pour 15c

Gilets Polkas en Edredon gris, cardinal ou grenat, bordure de soie, pour enfants ; déjà offerts à 29c. chacun. Prix de cette vente de balayage. .15c.

Nous Avons Besoin de l'Espace Occupé par ces Marchandises

JAMAIS auparavant il n'y a eu une Vente de Balayage semblable. Nous faisons toujours tout notre possible pour nous débarrasser des marchandises avant que la saison soit terminée, mais dans certains cas nous sommes obligés de les garder plus longtemps. Cette année nous avons réuni tout l'ancien assortiment et NOUS VOULONS TOUT VENDRE. Nous ne prétendons pas que ces marchandises sont nouvelles et nous vous avertissons avant que vous veniez qu'elles ne valent pas beaucoup la peine d'en parler. Elles vous intéresseront peut être si vous en considérez les bas prix.

Chemises pour Hommes
Valant 50c pour 39c

Chemises en flanellette, collets attachés, ancien assortiment, toutes grandeurs de 14 à 18, pour hommes ; déjà offertes à 50c. Prix de cette vente de balayage. . . . . .39c.

Chemises pour Hommes
Valant 25c pour 19c

Chemises en flanellette, avec collets attachés, ancien assortiment, toutes grandeurs de 14 à 18, pour hommes ; déjà offertes sans succès à 25c. Prix de vente. . . . . .19c.

Gants a moitié prix
pour hommes

Gants de cuir, non doublés, très recherchés par les ouvriers ; déjà offerts à 40c., 50c., 75c. et $1.00 la paire. Prix de cette vente, 20c., 25c., 35c. et 50c.

Bas a moitié prix
pour bicyclistes

Bas en laine de couleurs assorties, pour bicyclistes ; déjà offerts sans succès à 40c., 50c., 75c. et 90c. la paire. Prix de cette vente de balayage. . . . . .20c à 45c.

Complets
Pour écouler à $1.50

Complets en tissus de bonne qualité, genre russe, bien confectionnés et finis, depuis un an en magasin, pour garçonnets, déjà offerts pour $2 à $4.25. Prix de vente $1.50

Complets
Pour écouler à $3.50

Complets en tissus de bonne qualité, genre matelot dureront longtemps, variété complète de grandeurs pour garçonnets ; déjà offerts pour $5.00 à $6.50. Prix de vente. . . .$3.50

Tourmalines pr fillettes
Valant 45c pour 19c

Tourmalines en velours cordé depuis deux ans en magasin, pour enfants, que nous n'avons pu vendre à 40c. Prix de cette vente de balayage . . . . . .19c.

Turbans en Feutre
Valant 40c pour 19c

Turbans en feutre bleu-marin, depuis deux ans en magasin, que nous n'avons pas pu vendre à 40c., pour enfants. Prix de cette vente de balayage. . . . . .19c.

Boites a chapeaux
valant $8.50 pour $5.00

Boites à Chapeaux en cuir émaillé, grandeur 16 x 19 pouces, bordés en cuir noir, courroie en cuir, avec crochets automatiques, prix rég. $8.50. Prix de vente $5.00

Boites a chapeaux
valant $6.00 pour $3.50

Boites pouvant contenir un chapeau, chacune en cuir émaillé noir déjà offerts sans succès à $6.00. Prix de cette vente de balayage, seulement . .$3.50

Dessus de buffets
pour écouler à 45c

Quantité limitée de Dessus de Buffets en Toile Blanche, grandeur 18 x 54 pouces, patrons damassés, bordure ajourée de 1 pouce, valant 60c. pour 45c

Centres de tables
valant $1.50 pour 98c

Quantité limitée de Centres de Tables avec dentelle Cluny, grandeur 20 x 20 pouces, ronds, que nous vendions $1.50. Prix de vente . . . . . .98c.

Ruban de soie
2c et 4c la verge

Ruban de Soie Taffetas, blanc, bleu-pâle, rose cardinal et royal, largeurs 1 et 2 pouces, prix rég. 5c. et 10c. Prix de vente 2c. et 4c.

Foulards
valant 29c pour 15c

Quantité limitée de Foulards mercerisés, noirs, bruns, gris ou bleu-pales, depuis 4 ans en magasin, déjà offerts à 29c. Prix de Vente. . . . . .15c.

Grosse toile
valant 40c pour 32c

Grosse toile brune, pour serviettes de cuisine, etc., largeur 36 pouces, quantité limitée, prix régulier 40c. la verge. Prix de cette vente de balayage. . . . . .32c.

Tissu a complets
valant 20c pour 12½

Toile naturelle avec rayures blanches ou rouges, quantité limitée, largeur 27 pouces, pour complets de garçonnets, valant 20c. Prix de cette vente de balayage, la verge. . . . .12½c.

Rechauds
valant $1.49 pour 99c

Seulement 24 réchauds, complets avec poêle à alcool, depuis 2 ans en magasin ; déjà offerts à $1.49 chacun. Prix de cette vente de balayage, tant qu'il y en aura. . . . . .99c.

Papier crepé
valant 10c pour 1c

200 rouleaux de papier crêpé, 3 couleurs, depuis 2 ans en magasin, rouleaux de dix pieds, déjà offerts sans succès à 10c. le rouleau. Prix de cette vente. . . . . .1c.

Soies
pour écouler à 25c

Satin Moirette japonais, soies Tussore fantaisie et Princesse Armure, largeurs 18 à 27 pouces, depuis 3 ans en magasin, valant 40c. à 50c. Prix de cette vente. . . . . .25c.

Etoffes a robes
pour écouler à 25c

Cachemire fantaisie, Panama, Drab Vécuna, Rustre rayé ou uni, etc., gris bruns, bleu-marins, crèmes, etc., prix régulier 30c. à 50c. la verge, pour écouler à. . . . . .25c.

Gants de Suede
pour écouler à 49c

Gants de Suède, noirs, gris, champagne et drab, depuis 3 ans en magasin, grandeurs 5¾ à 7, prix régulier 90c., $1.00 et $1.25 la paire. Prix de cette vente. . . . . .49c.

Gants de chmois
pour écouler à 59c

Gants de Chamois naturel ou blanc, grandeurs dépareillées, depuis 3 ans en magasin pour dames ; déjà offerts à 75c. et $1.00. Prix de cette vente de balayage . . . . . .59c.

PAROLES A MEDITER. — AUX JEUNES OUVRIERS. — L'ASSISTANCE AUX ASSEMBLEES. — AIDEZ-VOUS.— UNE CONVENTION.— LES COMMIS-EPICIERS. — AUGMENTATION DE SALAIRES.— CHANGEMENTS DANS LES SALAIRES. — EXCURSION POPULAIRE. — LES EMPLOYES DE TRAMWAYS. — LA FEMME DANS L'INDUSTRIE.

Paroles à méditer.

Jeunes ouvriers, que serez-vous demain? Bons ou mauvais ouvriers?...

* * *

L'économie est aussi nécessaire à l'ouvrier que les ailes à l'oiseau pour voler.

* * *

Le chômage causé par la maladie peut être compensé par les secours d'une société de secours, et pour un jeune homme les Chevaliers de Bonaparte est une société recommandable.

* * *

Le patron qui croit pouvoir se débarrasser de l'union ouvrière en la maudissant se trompe étrangement.

* * *

L'ouvrier qui refuse de s'enrôler dans une union ouvrière ressemble à celui qui est tombé à l'eau et qui refuse tout secours.

Aux jeunes ouvriers.

Assurez votre vie et puisque vous êtes à l'âge de l'apprentissage du métier et conséquemment aussi à l'âge de l'apprentissage dans la vie, prenez une assurance à dotation, c'est-à-dire dont vous pourrez bénéficier de votre vivant.

Jeunes, vous payez peu et sans vous en apercevoir, vous paierez les primes. Pensez-y.

L'assistance aux assemblées.

Si nous le pouvions, nous afficherions dans tous les départements de nos ateliers industriels et sur tous les murs de notre ville, des pancartes avec ces simples mots: "Assistez aux assemblées."

Ce serait peut-être un bon moyen de rappeler aux membres de nos unions ouvrières l'obligation qu'ils ont contractée lors de leur admission, d'assister régulièrement aux assemblées.

Avouons-le franchement, plusieurs unions souffrent et beaucoup de la négligence des membres d'assister aux assemblées.

Le moment est venu, ils nous semble, d'entreprendre une campagne dans nos unions en faveur d'une meilleure assistance aux assemblées.

Aidez-vous.

Il semble que les ouvriers de la ville devraient aider, en courager et pousser de l'avant une entreprise destinée à faire du bien à des ouvriers.

La solidarité qui doit exister entre les ouvriers doit fait l'impérieux devoir de s'aider les uns les autres.

C'est pourquoi nous demandons pour les employés de tramways l'appui et l'encouragement nécessaires afin que la râfle sensationnelle d'un ameublement de chambre à coucher de six morceaux, d'une valeur de $100, soit un vrai et colossal succès.

Quand on songe que pour 10 cents on peut gagner ce magnifique ameublement, qui a été exposé dans l'une des vitrines du magasin P. T. Légaré, rue St-Joseph, il semble que tous et chacun devraient acheter un billet.

Les billets sont en vente aux endroits suivants: —

P. T. Légaré, 312, St-Joseph, ancien magasin Vaillières; Club National, 445, rue St-Joseph, bâtisse Bourse du Travail; J. E. Giguère, 233, St-Joseph, coin du Merger; Jos. Côté, tabaconiste, 179, St-Joseph; M. A. S. Poliquin, tabaconiste, 142, du Pont; M. A. Beaudoin, tabaconiste, 76 1-2, St-Joseph; M. S. Chamberland, bijoutier-orfèvre, 55, St-Joseph; J. E. Gauvin & Frère, tabaconistes, 76, rue St-Jean; Arthur Julien, barbier et tabaconiste, 436, St-Jean; Hamel & Vallerand, 264 3-4, rue St-Joseph ; Adélard Deschêne, 254, rue du Roi.

Qui sera l'heureux gagnant?

Une convention.

La Société de Fermeture de la Province tiendra sa seconde convention annuelle à Québec, le 3 août prochain.

A cette convention assisteront des commis des villes et des villages de la province, ce qui veut dire qu'il y aura beaucoup d'étrangers dans nos murs à cette occasion.

Le but de cette Association est d'améliorer autant que possible le sort des commis de la province et plus particulièrement en obtenant la fermeture de bonne heure des magasins. Les commis, comme tous les autres travailleurs, ont besoin d'air, de repos et de récréation.

Les commis-épiciers.

La Société des Commis-Epiciers organise un grand concours de euchre qui aura lieu au commencement d'avril. De nombreux et riches prix ont déjà été donés par plusieurs manufacturiers, épiciers en gros, épiciers-détailleurs, et comme les organisateurs ne sont pas à leurs débuts, on peut prédire un immense succès.

Que les commis nous permettent de leur poser cette simple question :— Pourquoi n'êtes-vous pas tous membres de la Société des Commis-Epiciers de Québec?

A l'occasion du grand euchre un préparation, brisez la glace, comme on dit, et devenez membres de votre association et faites en sorte qu'elle soit la plus puissante de toutes.

Augentation de salaires.

Les conducteurs et waitmen du tramway de London, Ont., ont obtenu une augmentation de salaire de dix cents par jour. Les conducteurs d'attelages de Nelson, C. B., ont eu leurs heures de travail réduites de neuf à huit par jour, leur salaire demeurant à $80.00 par mois.

Changements dans les salaires.

Le nombre des employés affectés par les changements dans les salaires et les heures de travail durant le dernier trimestre de l'année 1911, a été beaucoup moindre que dans le trimestre précédent, mais les changements effectués ont continué à indiquer une tendance à la hausse des salaires. Plus de 9,955 employés ont été intéressés dans ces changements, qui ont eu comme résultat une augmentation totale de plus de $11,400 par semaine. Il n'a été rapporté, durant cette période, qu'un seul changement dans les heures de travail.

Excursion populaire.

La grande excursion à Montréal qu'organise la Fraternité nationale des employés de tramways, par son comité du Fonds de secours, est de plus en plus populaire.

Non seulement les ouvriers unionnistes, mais encore les travailleurs de la ville veulent contribuer, tout en faisant le plus beau des voyages, à une oeuvre humanitaire et digne de l'encouragement de tous ceux qui veulent une plus grande somme de bien-être à ceux qui peinent du matin au soir.

Oui, le 23 du courant, il y aura foule à l'excursion des employés de tramways, car chacun voudra visiter la métropole, l'Oratoire St-Joseph de la Côte des Neiges. Le prix du billet est de $2.80, bon jusqu'à mardi soir pour le retour.

Que le mot d'ordre soit : "Allons à Montréal".

Les employés de tramways.

Jeudi, le 14 mars courant, à 8 h. p. m., aura lieu à la Bourse du Travail, l'assemblée régulière de la Fraternité nationale des employés de tramways de Québec.

On est prié de s'y rendre en aussi grand nombre que possible, vu l'importance des questions à disposer.

Ceux qui ne se sont pas procuré les nouveaux livrets de contributions mensuelles peuvent le faire immédiatement en s'adressant à M. Pierre Leclerc, conducteur et secrétaire-financier.

Par ordre.

La femme dans l'industrie.

Le neuvième volume sur la condition des femmes et des enfants salariés aux Etats-Unis, traite de la femme dans l'industrie au point de vue historique. Le premier chapitre contient un exposé général des changements dans les occupations des femmes, et l'histoire des conditions du travail en ce qu'elles affectent les femmes. Il est suivi de chapitres sur les industries et métiers spéciaux suivants : Industries textiles, les métiers de l'habillement et de la couture, le service domestique et personnel, les aliments et les aliments similaires, les autres industries manufacturières, le commerce et les transports. Il y a aussi un appendice contenant vingt-quatre tableaux statistiques.

Il est démontré que l'entrée des femmes dans les nouveaux domaines de l'industrie est due à l'introduction des machines, qui leur a enlevé leurs chances de gagner leur vie au moyen du travail à domicile, et les a obligées à avoir recours à la couture, encombrant cette industrie à un degré terrible, ou aux fabriques, où la division extrême du travail fournissait des tâches suffisantes pour leur capacité, et où les salaires peu élevés qu'elles acceptaient étaient pour les manufacturiers un encouragement à les employer. En ce qui concerne la proportion des femmes salariées dans les diverses occupations aux Etats-Unis, il est dit que celles engagées aux travaux agricoles ont diminué de 21.6 pour cent en 1870 à 18.4 pour cent en 1911, et que la proportion de celles engagées dans le service domestique et personnel est tombée de 58.1 pour cent en 1870 à 44.6 pour cent en 1880 et à 39.4 pour cent en 1900. Dans le même temps la proportion de celles engagées dans le service professionnel est montée de 6.7 pour cent en 1880 à 8.1 en 1900, celles employées aux travaux manufacturiers et mécaniques de 19.3 en 1870 à 24.7 en 1900, et celles engagées dans le commerce et les transports de 1 pour cent en 1870 à 9.4 pour cent en 1900. En considérant l'effet de l'emploi des femmes sur le travail et les salaires des hommes, l'opinion est exprimée qu'il est extrêmement douteux que les femmes aient, en définitive, déplacé les hommes, mais le seul fait qu'elles aient travaillé pour des salaires si inférieurs à ceux des hommes, a indubitablement constitué une menace pour le niveau des salaires des hommes.

NOTES DE LA SESSION

(Du corr. du "Soleil")

Ottawa, 9.—Le rapport annuel du département de l'imprimerie et de la papeterie a été soumis au Parlement par le secrétaire d'Etat. On y voit que le personnel de l'imprimerie nationale est félicité de l'excellence de son travail et de rapport ajoute: — "Qu'il est nécessaire de procéder immédiatement à l'érection d'un nouvel édifice contruit d'après des idées plus modernes." Si un nouvel édifice n'est pas construit, il sera urgent d'agrandir considérablement le local actuel, qui ne répond plus aux besoins de l'heure. Le système de soumissions pour l'approvisionnement de la papeterie a donné de bons résultats sous le rapport de la qualité et des prix.

—Une nombreuse délégation venue de Hamilton s'est présentée aujourd'hui devant le premier ministre et le ministre des Travaux publics, pour demander l'octroi d'un demi-million de dollars pour l'amélioration du port. MM. Barker et Stewart, M.P., ainsi que M. Lees, maire de Hamilton, exposèrent les vues de la délégation. Le premier ministre a promis de prendre cette demande en sérieuse considération.

—M. Andrew Holland, qui depuis trente-cinq ans avec son frère, Geo. Holland, agissait comme reporter parlementaire au Sénat, se retire du service. Depuis quelques années, M. Andrew Holland ne faisait pas le service actif de reporter, mais il éditait avec succès le Hansard du Sénat. Le reportage officiel au Sénat se fait par contrat et M. George Holland et ses assistants continueront le service.

—L'Institut Perley pour les incurables sera forcément obligé de fermer ses portes si le gouvernement met à exécution son projet d'expropriation des édifices de la rue Wellington. Cependant les directeurs sont décidés d'en agir ainsi que lorsqu'ils en auront reçu l'ordre formel.

L'établissement qui sert aujourd'hui de refuge aux incurables fut d'abord offert à la ville en vue d'y établir une bibliothèque publique et plus tard pour servir de refuge pour les incurables. Présentement 25 patients sont abrités sous le toit de cet institut.

—Le ministre des travaux publics a jeté de l'eau froide sur le projet d'établissement d'une ligne de tramways électriques sur la rue Wellington en face du Parlement. Le ministre a déclaré aux officiers de la compagnie que cette dernière ferait bien de ne pas se presser avec son projet. La question promet de rester longtemps sur le tapis avant d'être résolue d'une manière quelconque.

Hier, le Sénat a siégé pour la forme, nos immortels se sont contentés de passer à la vapeur plusieurs mesures d'ordre privé, après quoi ils se donnèrent rendez-vous pour mardi prochain.

La Chambre des Communes a failli être le théâtre d'une scène de pugilat au moment de l'ajournement hier soir. Deux députés anglais, adversaires politiques, ont eu une prise de bec des plus sérieuses. Le ministériel, gros et joufflu, mais amusant, offrit de souffleter l'oppositionniste, mais ce dernier crut devoir refuser à cause des circonstances.

—On annonce officiellement que douze candidats se présenteront pour les examens comme rapporteurs officiels des débats anglais de la Chambre des Communes. Détail singulier, MM. Dixon et Mathews rapporteurs-officiels des Communes ne sont pas au nombre des candidats. Par contre, M. Blue, leur collègue cadet, se présentera aux examens.

—Dans les cercles politiques on dit généralement que M. Mondou a débordé la mesure avec son amendement. Il a monté contre lui-même tout le ministère et les partisans de celui-ci et il ne compte nullement sur les sympathies de la gauche. Il est vrai qu'il a reçu la protection de M. Edmond Proulx, député libéral de Prescott, mais ce cas est tellement isolé que le souvenir en sera tôt perdu.

GRATIS D'ICI FIN MARS

La confiance que nous avons dans l'efficacité des 4 PILULES DU Dr PASTOR, confiance basée sur les guérisons accomplies et sur les témoignages des malades guéris, nous a décidé à offrir gratuitement à toutes les personnes qui éprouvent le besoin d'enrichir leur sang, de remonter le système nerveux et de se fortifier, une boite de 50 cts, représentant 8 jours de traitement avec

Le seul traitement rationel, basé sur le sens commun et sur les études et observations des autorités dans toutes les branches de la médecine.

Découpez le coupon ci-dessous et envoyez-le avec 10 cts pour défrayer le coût d'emballage et d'expédition, à

Pastor Drug Co, Limited
Sault Ste-Marie, Ont.

TRAITEMENT GRATUIT
Bon pour une boîte de 50c des 4 Pilules du Dr Pastor.
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Envoyez ce coupon avec 10c à

Formulaire de Famille

GRATIS

Ne manquez pas de vous procurer le livre de FORMULES DOMESTIQUES à la Pharmacie Central de **Québec.**—C'est un livre précieux qui devrait être dans toutes les maisons.—

GRATIS,

à toute personne s'adressant à la Pharmacie ou par la malle, sur réception de **2 centins.**

ALE. L. JOLICOEUR, PHARMACIEN,
338, rue ST-JEAN, Québec.

Oscar Hamel,
Notaire
ARGENT A PRETER
Bureau du soir : 209, rue St-Jean
TEL. 4455

Le Fin Bouquet,
L'AromeExquis
— DU —

Brandy Ph. Richard

En ont fait un "Grand Favori" pour les connaisseurs, pour ceux qui y goûtent, le savourent, car il est réellement bon, un tonique qui remonte le système mieux et plus vite que les drogues et les tisanes les plus vantées.

Demandez-le a votre fournisseur

AGENTS POUR QUEBEC ET L'EST:

Langlois & Paradis, Québec

Expositions de Modes

Mlle Blanche Guillot est partie pour Montréal où elle visitera les expositions de modes.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

BUREAU PRINCIPAL ET CINQ SUCCURSALES A QUEBEC.
DEUX SUCCURSALES A LEVIS.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE ET LIMOILOU, A QUEBEC, ET RUE EDEN, A LEVIS, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS SOIRS, de 7 heures à 8.30 heures.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE de ST-ROCH. Prix des coffrets : $4.00 et plus, suivant dimensions.

BANQUES A DOMICILE.— La Caisse d'Economie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites banques qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts. Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'inspirer, surtout aux enfants, le goût de l'Epargne.

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

A Lévis

Transporté par l'ambulance.

L'ambulance de M. Laval Fortier, de cette ville, a été appelée hier à l'Hôtel-Dieu de Québec, pour transporter un malade à la gare de l'Intercolonial à Lévis.

Contrat.

On nous apprend que M. Pichette, restaurateur, de cette ville, vient d'obtenir du nouveau gouvernement fédéral, le contrat pour tenir un restaurant à la gare de Lévis, au même poste qu'il occupe depuis plusieurs années.

Nommé gardien.

Le fils de M. Ferdinand Martineau, gardien du fort No 2, vient d'être nommé gardien temporaire du fort No 1, en remplacement de M. Bar, de la citadelle de Québec.

De passage à Lévis.

Le révd. M. J. Labrecque, curé de Ste-Sophie, comté de Mégantic, était de passage à Lévis, hier, l'hôte de M. Lionel Lemieux, greffier de la ville.

Mascarade.

Mardi prochain, aura lieu une grande mascarade sur le patinoir du club Canadien. De nombreux prix seront distribués aux personnes qui porteront les costumes les plus beaux, les plus laids, les plus originaux.

A l'Académie.

Voici le programme qui sera donné ce soir à l'Académie : "Le prêcheur dans la rue." "Où le vent souffle," "Le retour de son premier mari", "Le shérif de Toulourne", "La stratagème de la fille du théâtre", etc. Si les vues de Buffalo Bill sont arrivées pour ce soir, elles remplaceront trois des sujets mentionnés dans le programme ci-dessus.

Excursion Montmagny.

L'équipe de hockey de Montmagny, recevra demain, la visite d'une équipe d'amateurs de Québec. Ces derniers ont organisé à cette occasion une grande excursion. Les prix sont de $1.05 aller et retour pour adultes et 55 cts pour les enfants. Plusieurs clubs de raquettes feront le voyage. Il y aura à l'arrivée des excursionnistes, une grande réception pour ses dernier, à la salle du club Athlétique Montmagny. La fanfare sera à l'arrivée du train. Le train quittera Lévis à 9.30 hrs a.m. et retour à 9.30 hrs p.m.

Grand euchre.

Les Dames de Bienville sont actuellement occupées à organiser un grand euchre qui sera donné mercredi, le 13 mars prochain, à la salle de l'école des frères Maristes, rue Eden, au profit du couvent de leur localité.

Triste coincidence.

Mardi dernier, l'ambulance fut appelée pour transporter à l'Hôtel-Dieu de cette ville Mme A. Labarre, et le lendemain, Mlle Alice Deschênes, de Bienville, toutes deux filles de M. le capitaine T. Deschênes, constable spécial de l'I. C. R., pour y subir une opération.

L'opération ayant eu lieu, on nous apprend ce matin que les deux malades ont passé une bonne nuit. Nous leur souhaitons à toutes deux un prompt et complet rétablissement.

GRATIS à toute Femme Souffrante

une boite de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité dans le bas-ventre, énervement, envie de pleurer, pertes blanches, étourdissement, amaigrissement, ulcères, descente de la matrice, etc. ne retardez pas—les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boite d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de là cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriet M. Richards, L-Box 136 Joliet, Ills, U. S. A.

Réduction de 20 à 40 p.c.

Réduction de 20 à 40 par cent sur tout notre stock de belles chaussures.

J. GILBERT & Cie.
294-296, St-Jean.
TELEPHONE : 20[illegible] 2 portes à l'

A St-Romuald

Note personnelle.

M. Oscar Vachon, de Villeroy, est ici et a assisté aux funérailles de son frère Arthur, ce matin.

Râfle du crucifix.

La râfle du magnifique crucifix, don de M. Jos. Villeneuve, au profit des Dames de l'Ouvroir aura lieu au mois d'avril.

Caucus.

Hier soir, a eu lieu à Lévis, un caucus de conservateurs. Inutile de dire que notre paroisse était largement représentée!...Il doit y avoir anguille sous roche !...

Pour le 21 mars.

On trouvera dans une autre colonne, l'annonce de la vente du fonds de commerce de la maison S. Bilodeau, de cette paroisse. Cette vente aura lieu à Québec, le 21 du courant.

Assemblée.

Demain après midi, à 2.30 h., assemblée du club de raquette "Les Etchemins". Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister. Il y aura des questions importantes à régler.

Joute de demain.

Il y aura probablement, demain après-midi, une joute entre deux clubs formés des membres de l'Association Paquet. Ce sera les "vieux" contre les "jeunes."....

On va-t-y en avoir du "fun."....

Feu Arthur Vachon.

Ce matin, est arrivée de St-Raymond, la dépouille mortelle de feu Arthur Vachon. Un service a été chanté à St-Raymond, et un libéra a aussi été chanté dans notre église paroissiale, avant l'inhumation qui a eu lieu dans notre cimetière.

A la famille affligée, nous présentons nos condoléances.

Assemblée du conseil de la Chambre.

Plusieurs conseillers et membres étaient présents.

Après la lecture du procès-verbal, le secrétaire a donné lecture de divers documents entre autres :

D'une lettre de la Fédération des Boards of Trade, relativement au creusement du canal de la Baie-Georgienne.

La chambre a adopté une résolution dans le sens indiqué et favorable, et a nommé son président le député de Lévis décédé pour accompagner la délégation à Ottawa, le 14 courant.

La chambre recommande M. W. Price à la présidence de la Commission du Havre et a référé sa suggestion à qui de droit relatif à la nomination de M. Gravel, comme membre de la dite Commission.

Le comité des "Votes de Transports" a fait son premier rapport et il est satisfaisant. M. Hamelin a reçu une lettre très encourageante et il est à peu près certain que nous aurons un service de bateau au cours de l'été prochain.

Joute de hockey.

Au-delà de 300 personnes ont assisté hier soir, la joute de hockey, entre le club "Canadien," de Québec, et le club "St-Romuald," qui a eu lieu sur le patinoir Marcoux. La joute fut intéressante et exempte de brutalité. Le club visiteur a remporté la victoire par un score de 4 à 1.

Sans vouloir excuser la défaite du club local, en toute justice pour nos amateurs, il faut mentionner le fait que ce n'est pas l'équipe régulière qui figurait pour la partie, et ensuite que deux ou trois bons joueurs étaient réellement malades, et ont consenti à jouer afin de ne pas tromper le club Canadien et désappointer les spectateurs.

Le point du St-Romuald a été enregistré par Jos. Marois, après une belle course.

Nous devons féliciter les "Canadiens," ils ont joué une forte partie.

Il existe une lacune qui est bien regrettable : c'est que quelques spectateurs insultent les joueurs visiteurs. Tout en étant partisan de notre club, il ne faut pas, cependant, pousser l'enthousiaste jusqu'à lancer l'injure aux joueurs adversaires, qui naturellement font leur possible pour faire triompher leur club. Ceci est fait sans malice, nous l'admettons, mais il est à espérer que la chose ne se renouvellera pas.

Ci-dessous les noms et positions des joueurs ainsi que des officiers :

Canadien		St-Romuald
J. Jeffery	Buts	J. Devarennes
E. Jeffery	Point	J. Marois
H. Boivin	C.-point	E. Roberge
R. Garneau	Rover	J. Roberge
E. Duval	Centre	L. J Carrier
H Cadoret	aile droite	H. St-Hilaire
P. Savard	aile gauche	H. Carrier

Referee : A. St-Hilaire et M. Robitaille.

Chronométreurs : C. Roy et W. Lee.
Umpire : D. Duquet et G. Généreux.

"FORCE"

a toutes les qualités nourrissantes du blé, parce qu'il EST blé—Tout blé cuit avec de l'orge pour rendre la digestion facile Aucun autre céréale de blé set aussi nutritive, nourrissante et délicieuse.

Ayez en un paquet aujourd'hui de votre épicier.

Faite par la H-O Company, Hamilton Ont.

A St-Jean-Baptiste

Encore le gaz !

De nouveau, de fortes émanations de gaz se font sentir dans le quartier, qui semble plus que tout autre affecté par ces ennuis.

Sur la rue d'Aiguillon, plusieurs citoyens s'en plaignent et on n'est jamais sûrs du jour au lendemain ; quelques-uns même, par suite du danger auquel ils sont exposés, laissent leurs logis la nuit pour aller coucher chez des parents ou amis.

Fin de saison chez "Le Zouave."

La dernière soirée qui a clôturé la saison de la raquette chez "Le Zouave", a réuni plus d'une trentaine de gais raquetteurs dans la salle Berthelot, hier. Après une bonne marche en dehors des limites de la ville, on prit part à un léger goûter, sans toutefois enfreindre les règles du carême.

Un bon café chaud fut distribué aux intrépides marcheurs, et pendant le goûter, on décora Mlles R. Caron, Laura Grenier et Juliette Lafrance d'un joli petit drapeau (Pennent) aux couleurs du club, pour le succès qu'elles ont eu dimanche dernier dans la course de 50 verges, pour dames. En l'absence du président, M. J. E. Dion, fit un bijou de discours, suivi de près par M. Louis Lanouette, qui nous a parlé du "beau sexe", sujet qu'il traite d'une manière fort délicate. La soirée s'est continuée par du chant, de la musique et nous avons admiré le chef d'orchestre, M. Roméo Dorval, qui, au moyen d'un puissant phonographe, nous a donné les plus belles parties d'opéras français.

Au plus fort du plaisir, une faiblesse passagère... s'est emparé de M. Dion, à qui on dut donner tous les soins et le plus d'air possible pour lui permettre de donner toute la mesure du plaisir qui l'animait, quoiqu'il fit mine d'être inanimé. Cependant, nous devons dire que ce n'était que la cuisine, à vite fait de le ranimer.

La soirée prit ensuite fin pour se recommencer l'an prochain, où comme cette année la saison de la raquette sera bien employée ; on s'en promet d'ailleurs.

FRUITS LAXATIFS RAFRAICHISSANTS.—TRES AGREABLES A PRENDRE
— CONTRE —
CONSTIPATION HEMORROIDES
EMBARRAS GASTRIQUES ET INTESTINS
Exiger la signature GRILLON, SUR LA BOITE.
SUR LA BOITE

TAMAR INDIEN GRILLON

UNDERWOOD TYPEWRITER CO.

Un rapport trompeur quant au prix est répudié

Une note portant la date de Boston et envoyé comme les annonces ordinaires, a paru dans "Le Soleil," dans laquelle était entionnée ce qu'était le prix probable payé par la Western Union Telegraph Company, pour avoir brisé l'ordre de record placé par elle avec la Underwood Typewriter Company. L'annonce était insérée en grande confiance. "Le Soleil" est maintenant informé que l'article paru n'est pas véridique en substance et en fait, et regrette qu'il ait été publié dans ses colonnes pour servir les instances d'une compagnie rivale, afin de faire tort par de fausses informations et préjudice, à la Underwood Typewriter Company.

Un nouveau garage

La compagnie P. T. Legaré qui a déjà sur la rue St-Paul possédé un des plus spacieux et plus jolis garages vient de jeter les bases d'une succursale du genre dans notre ville. Cette succursale sera installée sur la rue St-Vallier en arrière des magasins de la compagnie et couvrira un espace de 200 pieds 50. Ce sera un édifice parfait à tous points de vue et grâce à l'esprit d'entreprise de la compagnie tout sera équipé pour le plus grand avantage des clients.

Le travail, nous dit-on, sera poussé avec promptitude et le nouveau garage sera prêt de bonne heure ce printemps.

A St-Roch

Avis important.

Les dames et demoiselles sont priées d'assister, demain matin, autant que faire se pourra, à une autre messe qu'à celle de 7 heures.

Communion générale.

La communion générale des jeunes gens qui suivent actuellement les exercices de la retraite annuelle, aura lieu dimanche matin, à la messe de 7 heures.

Le programme musical suivant a été préparé :

"Célébrons le Seigneur"....G. Rupis
Solo par M. G. Gobeil.
"Quam dilecta,".....Herman
Solo par M. Jos. Noël
"Elle est Immaculée,".....Gounod
Solo par M. J.-B. Trudel
"Nous voulons Dieu,".....
Solo par M. Od. Kirouac

Aux congréganistes.

Il n'y aura pas demain matin, d'office de la congrégation à la chapelle de l'Ecole des Frères, ni à l'église paroissiale.

Le Bulletin Paroissial.

Les personnes qui n'ont pas reçu le Bulletin Paroissial n'ont qu'à se présenter à la sacristie.

L'abonnement est payable durant le mois de mars, et ce sont les Dames de la Ste-Famille qui feront la collection de l'abonnement.

"Les Bernier."

Drame en 3 actes qui sera joué à la salle de la Garde Indépendante Champlain par l'Union Dramatique de Québec, les 12 et 13 du courant. L'alcool sera montré sous son vrai jour.

Billets en vente chez Jos. Côté et Lavigueur & Hutchison.

Chez les mutualistes.

Il se prépare un événement à Saint-Roch, qui fait beaucoup causer. C'est le concert-euchre-causerie annuel de l'Union St-Joseph du Canada. Les membres de la cour St-Roch se promettent d'en faire une fête en ce genre qui n'a jamais été dépassée.

Ce concert-causerie aura lieu le 12 du courant, à la salle Plamondon.

Une excursion.

Il se prépare une grande excursion, à Montréal, par le Pacifique Canadien, le 23 mars.

Il sera dit une messe spéciale pour les excursionnistes, à 8 h. 30, dimanche, à l'Oratoire Saint-Joseph, de la Côte des Neiges.

Les employés de tramways.

N'oublions pas d'acheter les billets que la Fraternité No 1 des Employés de Tramways vend pour le tirage au sort d'un magnifique ameublement de chambre à coucher, d'une valeur de $100, qui a été exposé au magasin de P. T. Légaré, rue St-Joseph.

Et dire que pour un simple 10 sous, que coûte un billet, on a la chance exceptionnelle de gagner ce beau prix.

Des billets sont en vente chez J. Côté, tabaconiste ; Art. Beaudoin, Hamel & Vallerand, marchands ; J. Giguère, tabaconiste ; A. Poliquin, tabaconiste ; S. Chamberland, bijoutier ; Ad. Déchêne, barbier, rue du Roi.

Changement.

M. Nap. Jacques transportera sous peu, à son nouveau magasin, de la rue St-Joseph le stock qui se trouve actuellement dans celui qu'il a occupé à côté de M. P. A. Alain.

Transporté à l'Hôtel-Dieu.

M. André Gagnon, marchand d'automobiles et de bicycles, de la rue du Pont, est entré à l'Hôtel-Dieu hier, pour y subir une opération.

La Banque Hochelaga.

La succursale de la Banque d'Hochelaga qui se trouve aujourd'hui sur la rue St-Joseph, près de l'église paroissiale, sera transportée vers le 1er mai à la nouvelle bâtisse de la Banque, coin des rues de la Couronne et Desfossés.

Clôture de retraite.

La clôture solennelle de la retraite des jeunes gens aura lieu demain à 7 heures du soir. Ce sera une cérémonie grandiose à laquelle tous les retraitants se feront un devoir d'assister. Un fort joli programme musical a été préparé par le choeur des congréganistes.

"O Salutaris" .....Beethoven
"Agnus Dei".....Concone
"Parce Domine".....Mini
jpàjpjpjpjp nû Yp shrd sh srd shrd s
"Tantum ergo".....Hayden
"Laudate", Solo. . Ant. Feuiltault

Une répétition.

Il y aura demain après la grand'messe, répétition du choeur de l'orgue pour préparer la messe de Pâques. Nul doute que tous les membres se feront un devoir d'être présents.

Nouvelle sucursale.

On annonce l'ouverture prochaine d'une succursale de la Banque Internationale. La nouvelle succursale occupera la bâtisse du "Merger" coin des rues St-Joseph et Jacques-Cartier et on mentionne le nom de M. Woods comme gérant.

Trait d'honnêteté.

Un jeune homme du nom de Elzéar V. Filion a trouvé hier, vers 5 h. 30, sur la rue de l'Eglise, un portemonnaie contenant la somme de $71.27, un billet du Pacifique Canadien, retour à Montréal et autres menus objets.

Le jeune homme se disposait à se rendre à une agence du "Soleil", chez M. Jos. Côté, tabaconiste de la rue St-Joseph pour aller faire annoncer le portemonnaie trouvé quand tout arriva une pauvre femme en larmes qui réclama le portemonnaie en question. Le portemonnaie fut remis à la femme qui offrit un billet de $5.00 au jeune homme qui refusa. Ce trait d'honnetété fait honneur à son auteur.

Les Commis-épiciers.

Aimez-vous à passer une agréable soirée...

Si oui, vous devriez acheter votre billet pour le plus beau euchre-social de la saison donner par la Société des Commis Epiciers, le 10 avril prochain, au Café de l'Auditorium. Au-delà de cent prix seront donés ; nous ne parlons pas de la richesse des cadeaux, le passé répondra pour l'avenir. A vous de vous hâter, car le nombre de cartes est limité : les cartes sont en vente chez Elz. Turcotte, C. S. Riverin, G. Gingras, J. L. Dussault, tabaconiste, rue St-Jean.

Le comité d'organisation se compose comme suit : président, J. A. Gagnon ; vice-président, Em. Lapointe ; secrétaire, Eug. Bédard ; trésorier, R. Gobeil.

Bénédiction de statues.

C'est dimanche prochain, le 17 que doit avoir lieu à l'église paroissiale la bénédiction solennelle des statues de St-Jean-Baptiste et de St-Roch. Au cours de cette cérémonie il y aura aussi réception des Cadets du Sacré-Coeur.

Sans connaissance.

Un individu ne parlant ni le français, ni l'anglais, a été trouvé sans connaissance, vers 11 heures, hier soir, en face de l'Hospice St-Charles. Il portait au front une blessure et il a été impossible d'avoir aucun renseignement de cet individu qui put cependant continuer sa route par la rue Dorchester, après avoir reçu les premiers soins.

Il sera opéré.

M. André Gagnon, marchand d'automobiles, sur la rue du Pont, est entré à l'Hôtel-Dieu, pour subir une opération.

A St-Sauveur

Chez les congréganistes.

Les membres de cette congrégation, qui n'ont pas encore payé leur contribution, sont priés de prendre note qu'il ne reste pas qu'un seul dimanche pour se mettre en règle. Les percepteurs se tiendront à la sacristie de la chapelle, demain matin, avant et après l'office de 6 h. 30.

Faut en profiter.

N'oubliez pas l'excursion à Montréal, organisée par les employés de tramways et qui sera une des plus belles de la saison. Souvenez-vous que c'est le 23 mars qu'a lieu cette excursion et attendons-là si nous voulons faire un très beau voyage.

La bibliothèque paroissiale.

Les abonnés de la bibliothèque paroissiale augmentent tous les jours.

Le R. P. Tessier, conservateur de la bibliothèque, serait encore plus content si chaque famille comptait au moins un abonné.

Un bon livre est un si bon compagnon, surtout durant les longues soirées de l'hiver, que tous les paroissiens devraient être abonnés.

$100 pour 10 cents.

C'est ce que la Fraternité nationale No 1 des employés de tramways de Québec offre au public québecois depuis quelques jours. Des billets pour tirage au sort d'un ameublement de 6 morceaux, d'une chambre à coucher, sont en vente dans les dépôts de journaux.

Monument Durocher.

Nous publions aujourd'hui la liste des membres du comité chargé de l'organisation du euchre du 25 au profit du monument Durocher:

Mme Georges Richard, présidente ; Mlle Aglaé Turgeon, secrétaire; Mesdames Alfred Dupéré, F. W. Bélanger, Octave Bertrand, Emile Trudel, William Desbiens, Amédée Leberge, Mlles Dorilda Turgeon, Marie Anne Paradis, Philomène Paradis, Georgianna Hupé, Marie Hupé, Honora Gagnon, Laure Cantin, Eva Thérien, Rose Aimé Royer, Bernadette Trépanier, Anna Trépanier, Marie Létourneau, Mariette Larroix, Germaine Allaire, Albertine Colfin, Marie Louise Guérard, Alphéda Guérard, Amilda Bédard, Léda Bédard, Florida Bédard, Zélia Emond, Anna Emond, Albertine Emond, Diana Armand, Marie Rose Grenier, Eva Grenier, Wilhelmine Vidal, Alphonsine Larose, Maria Larose, Eva Turcotte, Azilda Vézina, Albertine Marcotte, Bernadette Dion, Blanche Maranda, Euphémie Descarreaux.

A l'Hôpital Général.

Jeudi matin, à l'Hôpital Général, deux religieuses ont fait profession et deux autres ont pris l'habit.

La cérémonie a été présidée par le R. P. Daignault, S.J., et c'est M. l'abbé Geo. Côté, vicaire à St-Roch, qui a prononcé le sermon de circonstance.

Ont fait profession: Mlle M. Blanche Grégoire, de St-Maxime de Scott, en religion Soeur St-François Régis, et Mlle Berthe Gignac, de St-Roch, dite Soeur Ste-Rose de Lima.

Ont pris le saint habit: Mlle Léda Roy, de St-Joseph de Beauce, en religion Soeur Ste-Marie des Séraphins, et Mlle Georgianna Turcotte, de St-Henri de Lévis, dite Soeur Ste-Germaine.

SI LA SALETE EST PRISE SUR VOS MAINS — ENLEVEZ LA AVEC "SNAP"

La graisse, l'encre, la peinture, les taches de végétaux disparaissent instantanément lorsque vous frottez avec "SNAP". "SNAP" fait plus que nettoyer les mains—il garde la peau douce, molle et exempte de crevasses. Calmant adoucissant et antiseptiques,

15c la boite. PARTOUT

A Jacques-Cartier

La Sainte-Famille.

Les dames de la Ste-Famille feront leur communion générale, demain, à la messe de 6 hrs.

Nouveau magasin.

Au premier avril, M. J. A. Cloutier, ci-devant de la maison Myrand & Pouliot, ouvrira un magasin de confection, coin des rues St-Joseph et St-Anselme.

Projets populaires.

On parle beaucoup dans la paroisse de la grande rafle d'un ameublement de chambre à coucher et de d'excursion à Montréal, organisées par la Fraternité nationale des employés de tramways. Pour 10 cts, on peut gagner cet ameublement évalué à $100, et pour $3.80 on fera le plus beau voyage qui se puisse faire à Montréal.

Les employés de tramways méritent que le public les encourage.

La neige des toits.

Une jeune fille, Mlle Alvine Legaré, a failli se faire tuer par la glace et la neige tombées du toit d'une maison de la rue du Roi.

Mlle Legaré souffre beaucoup à l'épaule droite. Les intéressés devraient se hâter de faire déblayer la toiture de leurs résidences.

CACHETS DU DR FRED. DEMERS

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête, les seuls vraiment bons. Ne vous laissez pas tromper, le nom est gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt : No 3094, rue St-Denis, Montréal. J. v. s.—n. o

LE LINIMENT MINARD GUERIT LE MAUVAIS TEMPERAMENT.

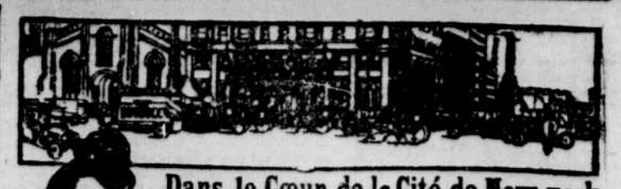

Dans le Cœur de la Cité de New-york

Où les Centres de l'Activité Commerciale des Attractions et attirent les Visiteurs de toutes les parties du Globe.

Holland House

Le Centre de la vie d'Hotel

POUR LES HOMMES D'AFFAIRES la vie des clubistes dans leur hospitalité.
POUR LES TOURISTES ou chercheurs de sites, le luxe, le confort et l'attrait après la journée passée au dehors.
POUR LA FAMILLE, environs de vie de famille avec avantage de ne pas être avec la foule du public.

THE HOLLAND HOUSE
5e Ave. et 30e rue New York

PARIS

HOTEL CONTINENTAL

Situation exceptionnelle Face aux Jardins des Tuileries Salles de bains et eau chaude dans toutes les chambres.

PRIX MODERES.

3 rue de Castiglione

PARIS - FRANCE

Georges Lefaivre R. Ernest Lefaivre

Lefaivre & Lefaivre

COMPTABLES
AUDITEURS
Liquidateurs de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le
Reglement de Compromis
—ENTRE—
Debiteurs et Creanciers
Bureau: — 125 Rue St-Pierre
QUEBEC
Téléphone 1108

LES ENCANTEURS Marceau & Fils

sont prêts à recevoir les ventes à l'encan du printemps. ∴ ∴ ∴ ∴ ∴

SATISFACTION GARANTIE
COMMISSION LIBERALE
LONGUE EXPERIENCE

Demandez-nous et nous irons vous voir. ∴ ∴ ∴

TEL 2433— RESIDENCE 4779

MARCEAU & FILS
288, rue St-Joseph

J. P. E. CAGNON

SUCCESSEUR DE
V. E. PARADIS

COMPTABLE AUDITEUR
LIQUIDATEUR de FAILLITES
....ET....
Administration de Successions

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers,

Bureau
44, Rue Dalhousie
Batisse de la Compagnie du Richelieu
Téléphone 937

HOTEL ELDORADO

Nouvel hôtel situé au coin de la rue St-Joseph et Boulevard Langelier.

Tenu par M. et Mme, D Lapierre.

Tab le de première class Chambres pourvues de toutes es améliorations modernes.

Prix modérés.

TELEPHONE 2650
H, DORE, PROP.

Notre Café ne Manque Jamais de Plaire !

Par le fait que nous importons les fèves de café directement de la plantation, les faisant cuire et les moulant seulement sur ordre, vous êtes assurés de ne recevoir que du café véritable, exempt de tout ingrédient.

La demande va toujours en augmentant, car il n'a jamais été connu ne pas plaire en s'accordant à tous les goûts.

PRIX 30c, 40c et 55c

GEORGES PATRY

TEL. 3515. 22 rue de la Fabriqu

Délicieux Fromage et Friandises

pour le temps du Carême, c'est frais, appétissants, ça plait aux plus fins gourmets ∴ ∴ ∴ ∴ ∴

Mc Larens	25c	Crême de Mais	5c
Camenbert	15c et 25c	Farine de Sarrazin	5c
Gruyère léger	35c	Horengs Bouit on	12c
Roquefort	40c	Haminy perlé	5c
Crême raffinée	10c	Bi cuit Rankin Filot	10c
Roquefort canadien jarre	15c	Riz, soufflé, la lb.	30c
Vieux canadien	25c	Spaggetti pour fromage	12c
Fromage Oka	26c	Homards, lb	60c
Sweet Meadow	10c	Lentilles la lb	12c
Fromage doux	18c	Fèves de Lima, 3 lbs pour	35c

L'EPICERIE ELZEAR TURCOTTE

Demandez nos bons 5 p.c. ★ Phones 3121-3132

COUPON DU "SOLEIL"

Le porteur de trois de ces coupons aura droit à UNE DOUZAINE de PHOTOGRAPHIES de $2.50 pour 98c a nos ateliers

Nous ferons la Pose le soir jusqu'à 9 heures ouvrage, garanti, comme le jour.

LEON ROUSSEL
230, RUE ST-JEAN
Phone 3014 Vis-à-vis l'Olympia

PETITES ANNONCES

AGENTS DEMANDES.—Des vendeurs parlant le français et l'anglais, pour Québec et les villes environnantes ; de bons hommes peuvent faire $50.00 à $75.00 par semaine. Nous payons le salaire toutes les semaines ; commission et voyages sur chemins de fer. S'adresser à 44, Côte de la Montagne. 5, 7 et 12 mar

BARBIER DEMANDE.—Bon barbier ; place permanente, bons gages. S'adresser à S. E. FRASER, barbier, Rivière-du-Loup Station. 7mars—3 fs

BARBIER.—On demande un compagnon et un apprenti barbier. S'adresser au No 88, Dorchester. 9 mars—3 fs

BELL BOY.—On demande des bell-boy, aussi un garçon pour répondre au téléphone. S'adresser à l'HOTEL ST-LOUIS. 27 fév—n o

BELL-BOYS.—On demande des " bell-boys ". S'adresser, entre 4 et 5 heures, à l'hôtel St-Louis. 21 févn. o.

BONNE D'ENFANT.—On demande une bonne d'enfant. S'adresser au No 9, rue Haldimand, près de l'Hôtel St-Louis. 27 fév—n o

BEURRIER.—On demande un beurrier. Pour informations, s'adresser à JOSEPH LEPAGE, St-François, I.-O. 23 jan—n.o.

BOULANGER.—J'ai besoin d'un bon contre-maître boulanger, pouvant conduire une boulangerie cuisant 1,500 pains par semaine ; devant être sobre et honnête et avoir de bonnes références. Bon salaire à l'homme compétent. Position permanente. S'adresser à J. A. DUFOUR, Ste-Flavie Station, Co. Rimouski. 5 mars—6 fs

BOULANGER.—On demande un jeune homme comme compagnon boulanger. S'adresser à M. A. BOURE, 47, rue Ste-Marguerite, St-Roch.

CHAMBRE.—Un jeune couple désirerait une chambre double, dans famille privée si possible, dans Saint-Roch, non loin de la rue St-Joseph, et pouvant être occupée pas plus tard que samedi, le 9 mars, avant si possible. Répondez immédiatement, par lettre, à J. E. A. L., " Le Soleil ".

COMMIS.—On demande un commis d'expérience dans le commerce épiceries, vins et liqueurs, parlant l'anglais et le français et ayant les meilleures recommandations. S'adresser, par lettre, mentionnant l'âge et le salaire demandé, à G. T., bureau du " Soleil ".

COMMIS.—On demande un commis d'expérience dans l'épicerie ; devra être bien recommandé. S'adresser, par lettre, à " Epicier ", bureau du " Soleil ". 9 mars—3 fs

COMMIS.—On demande deux bons commis, ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. SIMONS & MINGUY, 20, rue de la Fabrique. 9 mars—3 fs

COTTAGE.—On demande un petit cottage ou quelques chambres pour les mois de l'été, à Charlesbourg. S'adresser à J. WALTERS, 116, rue Artillerie.

COUTURIERES. — On demande des bonnes couturières dans les manteaux et les robes. Bons gages donnés pour ceux qui auront de l'expérience voulue. Aussi, une apprentie. S'adresser au No 397, rue St-Jean. 8 mars—1 sem

COUTURIERES.—On demande de bonnes couturières immédiatement, chez JOS. SANSFAÇON, tailleur, 67, rue St-Jean. Ouvrage permanent et bon salaire payé. 7 mars—1 sem

COUTURIERES. — On demande plusieurs bonnes couturières et 2 apprentis tailleurs. S'adresser à H. B. SIMARD, 218, rue St-Jean. 9 mars—1 sem

COMPTABLE.—On demande un comptable d'expérience. Faire application, par lettre seulement, mentionnant références, salaire requis, etc., à LARUE & TRUDEL, comptables, liquidateurs, 93, rue St-Pierre, Québec.

CUISINIERE.—On demande une cuisinière. S'adresser au No 9, rue Haldimand, près de l'Hôtel St-Louis. 27 fév—n o

CUISINIERE.—On demande une cuisinière et une fille pour service général. S'adresser à l'Hôtel IMPERIALE, 126, rue de la Couronne. 12 fév—n o

CUISINIERE.—Une cuisinière, pouvant fournir de bonnes références, est demandée. S'adresser, par lettre, à Boîte postale, 44, Lauzon. 9 mars—m., j., s.—n. o.

ELEVES.—Une jeune fille anglaise désire avoir quelques élèves pour l'anglais ou pour des leçons de conversation anglaise. S'adresser, par lettre, S. J., bureau du " Soleil ".

ELEVES.—Messieurs ou dames. Leçons de conversation anglaise ou française ou de piano. Absolument expérimentée dans ces matières, je donne des leçons à domicile, aux heures qui conviennent aux élèves. Madame OUELLETTE, maison St-George, 18, rue Ste-Anne. 5 fév

FAMILLES.— On demande des familles pour travailler au moulin. Bons gages, emploi permanent. Des personnes ayant de l'expérience seront préférées. S'adresser à la DOMINION TEXTILE Co., Saint Montmorency. 9 mars—2 sem

FEMME.—On demande, pour aller demeurer à la campagne, une personne capable de prendre soin d'un bébé. S'adresser à M. U. F., au Mountain Hill House, le soir, de 6 h. 30 à 7 h. 30. 4 m—1 sem

FILLE.— On demande immédiatement une fille de salle. S'adresser au No 20, Mont Carmel. 4 mars—n o

FILLE.—On demande une fille sachant faire la cuisine. S'adresser au No 71, chemin Ste-Foy.

FILLES.—On demande des filles de chambres, des laveuses de planchers et des filles pour la cuisine. S'adresser à l'hôtel St-Louis. 26 janv—n. o.

FILLES.—On demande des filles de chambres. S'adresser à l'hôtel St-Louis. 27 fév—n. o.

FILLE.—On demande une fille de chambre. S'adresser au No 9, rue Haldimand, près de l'Hôtel St-Louis. 27 fév—n o

FILLE DE CHAMBRE.—On demande une fille de chambre bien recommandée. S'adresser au No 448, rue St-Jean. 23 nov.—n. o.

GARÇONS.—On demande trois jeunes garçons pouvant se rendre utiles au magasin FAFUY LEPINAY & FRERE, 254 à 264, rue St-Jean. 9 mars—3 fs

GARDE-MALADE.—On trouvera une bonne garde-malade, ayant de l'expérience, en s'adressant au No 255, rue Richardson. 6 mars—2 sem

HOMMES.—On demande immédiatement des hommes pour apprendre le métier de barbier — instructions d'experts, — pratique constante — outils gratuits.— Toujours sûr d'être employé comme barbier. Ecrivez pour catalogue. MOLLER COLLEGE, Montréal. 9 mars

HOMME.—On demande un homme pour avoir soin des chevaux et livrer les marchandises. Références exigées. Inutile de se présenter sans avoir certificat de sobriété.—J. L. LACHANCE, Ltée, 253, rue St-Paul 20 fév—n. o.

HOMME ET FEMME requis pour une besogne de chantier, pour maison de pension. L'homme devra avoir soin de l'écurie et se rendre généralement utile. Pas de jeunes enfants requis. Pourrait donner emploi à jeune fille pour aider à la besogne de maison, ainsi que garçons capables de travailler au moulin ou au dehors. Répondre avec références. S'adresser à MARSOUINS LUMBER Co., Marsouins, P. Q., Co. Gaspé. 4 mars—8 fs

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille, connaissant la clavigraphie et la sténographie dans les deux langues. S'adresser, par lettre, à G. G., " Le Soleil ". 29 fév—n. o.

JEUNE FILLE. — On demande une jeune fille bien recommandée, pour aider au ménage et à la cuisine, dans une petite famille. Elle pourra aller coucher chez elle et avoir tous ses dimanches. S'adresser au No 70, rue St-Cyrille. 8 mars—3 fs

JEUNE HOMME. — On demande un jeune homme qui aurait une couple d'années comme apprenti-tailleur sera préféré S'adresser à N. JACQUES, 132, rue St-Joseph. 8 mars—3 fs

JEUNES FILLES.— On demande une couple de jeunes filles comme apprenties dans les chapeaux et pour se rendre généralement utiles au magasin. Gages raisonnables pour commencer. S'adresser à Mme L. P. MONTREUIL, modiste, 34, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. 2 mars—n. o.

LOGEMENT. — On demande un petit logement de 3 ou 4 chambres, propre, demandé par un jeune couple très soigneux. S'adresser par lettre à R. P., " Le Soleil ". 4 m—1 sem

MODISTE DE CHAPEAUX.— On demande une modiste d'expérience dans la confection des chapeaux, pour commencer à travailler dans le mois de mars prochain. Gages : $10.00 par semaine. S'adresser par lettre à O. O., Casier 17, bureau du " Soleil ", Québec. 1er fév—n o

MECANICIEN.—On demande un opérateur pour une usine hydro électrique. Devra parler anglais. Salaire, $75.00 par mois. S'adresser, par lettre, à MECANICIEN, " Le Soleil ". 7 fév

" PATTERN MAKER ".—On demande un " Pattern Maker " habile, ouvrage permanent et bons gages pour un homme compétent. S'adresser à CANADIAN GENERAL & SHOE MACHINERY Co., Lévis. 16 fév—n o

SOLLICITEURS DEMANDES.—On demande des solliciteurs à la ville et à la campagne, dans une ligne très facile à vendre. Pas d'expérience nécessaire. De bons gages seront payés. S'adresser à 1241, rue St-Vallier, St-Malo. 2 mars—n. o.

SERVANTE.—On demande une servante pour une petite famille. S'adresser au No 71, Boulevard Langelier. 9 mars—3fs.

SERVANTE.—On demande une servante pour service général, munie de bonnes recommandations et sachant bien faire la cuisine. S'adresser à Mme René LeMOINE, 49, Remparts. 8 mars—n o

SERVANTE.—On demande une servante bien recommandée et sachant faire la cuisine, pour le service de deux personnes. S'adresser, entre 1 heure et 6 heures, au No 133, St-Joseph, et le soir, au No 5, Carré du Manège. 7 mars—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante. Pas de lavage et bons gages payés. S'adresser au No 315, rue St-Joseph. 6 mars—n. o.

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser à D. DROLET, 204, Richardson, St-Roch. 4 mars—1 sem

SERVANTE.—On demande une servante. $10.00 par mois. S'adresser au No 445, rue St-Jean. 27 jan—n. o.

STENOGRAPHE.—On demande une ou un sténographe et dactylographe, pour la correspondance anglaise et française. Inutile de se présenter sans être absolument compétent. S'adresser à LaRUE & TRUDEL, comptables, 93, rue St-Pierre. 9 mars—n. o.

POSITION DEMANDEE

JEUNE HOMME. — Un jeune homme âgé de 18 ans connaissant l'anglais et le français et la clavigraphie, ayant déjà servi dans un magasin général, pouvant fournir de bonnes références, demande position dans un bureau ou magasin. S'adresser par lettre à P. G., " Le Soleil ". 5 m—1 sem

AVIS AUX PATRONS.—Un premier tenneur de livres, sobre, actif et honnête, désire-t-il obtenir une position comme tel. Pourra fournir les meilleures références de ses patrons actuels. Pour réponse, prière d'adresser à R. R., 52, rue Des FOSSES. 9 mars

A LOUER

MAISON A LOUER A LEVIS

Une maison de première classe, maintenant occupée par M. J. M. BLANCHET, No 7, carré Dézel, Lévis. Chaude et en parfait état. Bain, closets, cuisine en railongs. Etable remise, jardin potager et d'agrément. Vieux arbres. S'adresser à H.-EDMOND DUPRE, négociant, rue St-Laurent, 55, Québec, ou à L.-ONESIME AUDET, notaire, Côte du Passage, 59, Lévis.

BUREAU A LOUER.— Un bureau occupé depuis 20 ans par un médecin est à louer à bonnes conditions. S'adresser à Achille TRUDEL, 417, rue St-Jean. 15 fev—n o

CHAMBRES.—Très belles chambres à louer, avec bain et lumière électrique, dans la plus belle localité de la ville. On y donnera la pension si on le désire, à de bonnes conditions, 65, rue St-Anne. S'adresser, de de 9 h. a. m. à 2 h. p.m. et de 6 h. à 9 h. p. m. 19 nov—n. o.

CHAMBRES A LOUER.—Les messieurs sobres trouveront chambres doubles ou simples, avec pension si on le désire, dans maison privée, sans enfant. S'adresser, l'après-midi, jusqu'à 9 heures, au No 258, rue de la Reine. 2 mars—1 sem

CHAMBRE.—Grande chambre meublée, munie de toutes les améliorations modernes. S'adresser au No 7, rue du Pont. 7 mars—1 sem

CHAMBRES.—On trouvera 3 chambres meublées, 2 doubles et 1 simple, chauffées à l'eau chaude et éclairées à la lumière électrique, à louer séparément. S'adresser au No 303, de la Reine. 2 mars—1 sem

CHAMBRES A LOUER. — De belles chambres sont à louer au No 392, rue St-Jean. 5 fév—n o

CHAMBRE A LOUER.—Une chambre, dans une petite famille privée. S'adresser au No 165, St-Olivier. 8 mars—n. o.

CHAMBRES A LOUER. — Trois très belles chambres à louer, dans une maison moderne, avec toutes les améliorations, chauffée à l'eau chaude, chambre de bain, lumière électrique et téléphone à disposition. S'adresser au No 24, rue St-Amable, ou par téléphone 1730. 17 janv—n o

CHAMBRES A LOUER.—Deux chambres à louer, pourvues de toutes les améliorations modernes. S'adresser à Mme PELLETIER, 67, Grande-Allée, vis-à-vis le Parlement. 13 fév—n. o.

ENTREPOT.—A louer, une grande bâtisse, de trois étages et demi, en pierre, convenable pour un entrepôt, en arrière des Nos 11 et 19, rue Sault-au-Matelot. S'adresser à JOHN G. HEARN. Phone, 49. 9 fév—n. o

CHAMBRES A LOUER. — Plusieurs belles chambres à louer, meublées ou non. S'adresser à J. M. ROUSSEAU, 760, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec. 5 fév—n o

CHAMBRE.—Chambre meublée à louer avec pension de table de première classe. S'adresser au No 25, rue du Pont. 9 mars

MAISON A LOUER.—59, rue d'Artigny. Maison de 8 chambres et chambre de bain, etc., fournaise neuve, lumière électrique. Salle à manger et cuisine dans une allonge. Visiter de 2 à 5 heures. Pour informations autres, s'adresser à 137, rue Ste-Anne. Téléphone, 227. 9 mars—1 sem

HANGAR A LOUER.—Hangar à trois étages situé coin des rues St-Paul et Dambourges. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser à Honoré BLOUIN, Téléphone 2861. 17 janv—n o

LOGEMENT A LOUER.—A louer, à Limoilou, 5 chambres dans le haut, en bas, 4 chambres. Maison chaude, solide en brique, 218me Avenue, 62 et 64. S'adresser au No 135, Dorchester. 8 fév—1 ms

LOGEMENT A LOUER.—Un beau logement, de 5 pièces, situé au No 118, Avenue des Erables. Chambre de bain, lumière électrique, gaz, chauffage à eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession au 1er de mai. S'adresser au No 84, rue St-Pierre.

LOGEMENT A LOUER.— Un beau logement, de six pièces, chambre de bain incluse, situé au No 118, Avenue des Erables, lumière électrique, gaz, chauffage à eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession au 1er de mai. S'adresse rau No 84, rue St-Pierre ou à Arthur BROUSSEAU, à l'"Action Sociale" 16 fév—n o

LOGEMENTS A LOUER.— Deux logements de 4 appartements avec écurie, remise à voitures, grande cour, etc., situés au No 64, Avenue Bignaouette, à louer à bonnes conditions. S'adresser à TOURIGNY & MAROIS, 16, rue Arago. 28 fév—2 sem

LOGEMENTS A LOUER.—Quatre logements, de 5 et 6 chambres, situés aux Nos 19, 21, 23, 25, Avenue du Sacré-Coeur, et aussi un autre logement, situé au No 127, Avenue Renaud. S'adresser à N. H. GILBERT, 13, 2me rue du Sacré-Coeur, ou au coin des rues St-Pierre et St-André, Québec. 27 jan—n. o.

LOGEMENTS A LOUER.—Deux jolis logements à louer, aux Nos 19 et 25, rue Arago, près de la rue de la Couronne. Aussi deux autres logements, de 4 chambres, aux Nos 5 et 7, rue Gosford, St-Roch, près de la rue de la Couronne. S'adresser à J. H. LACHANCE, 85, rue Berthelot. Tél. 1217. 29 fév—n. o.

LOGEMENT A LOUER.—A la Haute-Ville, excellent poste pour couturière ou modiste ; logement de trois chambres, en partie chauffé par fournaise du logement voisin ; porte séparée ; pas d'escalier. S'adresser à Alph. POULIOT, No 12, rue Haldimand, près l'Hôtel St-Louis. Téléphone 1723. 5 m—

LOGEMENT A LOUER.—Un grand logement, 8 appartements, chambre de toilette, lumière électrique, eau chaude et fr. Le. Prix : $16.00 par mois. S'adresser au No 159, rue Ste-Thérèse, ou par téléphone, 2074. 9 fév—n. o.

LOGEMENT A LOUER.—Un logement de 8 appartements, chambre de bain avec toutes les améliorations modernes, situé à St-Malo au No 20, rue Montmagny. A louer à bonnes conditions. S'adresser à F. X. DEMERS, 20, rue Montmagny. 29 fév—1 sem

LOGEMENT.—Un logement à louer, 75, rue St-Jean, de 13 appartements, avec toutes les améliorations modernes, pouvant servir pour maison de pension, ou louer des chambres. On pourra diviser en deux logements, si on le désire. Visible de 10 à 11 heures et de 2 à 4 h. 30. S'adresser au No 77, rue St-Jean. 13 fév— n o

LOGEMENT A LOUER.—Un logement de 6 pièces, situé sur la rue Crémazie, près de l'Avenue des Erables. Toutes les améliorations modernes. Chauffé ou non chauffé. S'adresser à 51, Avenue des Erables. 8 mars—n. o.

LOGEMENT A LOUER.—Un logement de 7 appartements, pourvu de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, gaz, chambre de bain, etc., situé 22, rue Dolbeau, en face de la résidence des Pères Franciscains. S'adresser à NORBERT CAUCHON, 97, ru Caron. Tél. 1874. 19 fév—n. o.

LOGEMENT A LOUER.—Un logement de 6 chambres, sur la rue St-François, à louer. Pour conditions, s'adresser, par téléphone, aux Nos 2548 ou 2653. 6 mars—n. o.

LOGEMENT A LOUER.—Rez-de-chaussée composant 4 appartements, situé sur la rue St-Jean, très confortable et chauffé par le propriétaire, aussi deux appartements convenables pour modiste ou pour office, avec grand bay-window sur la rue St-Jean, porte seule. S'adresser au No 228, rue Richelieu. 7 mars—1 sem

LOGEMENTS.—Deux logements à louer, rue Ste-Hélène. S'adresser à DOMINION CORSET Co., Québec. 5 mars—n. o.

LOGEMENT.—Joli logement à louer ; sept chambres et une chambre de bain sur le même plancher ; lumière électrique, gaz et chauffé par le propriétaire. Le tout en parfait ordre. Admirablement situé pour l'air pur et le soleil. Prix, $25.00. S'adresser à J. B. GIGUERE, 21, Avenue Bougainville, Chemin Ste-Foy, vis-à-vis résidence Fortin. 7 mars—1 sem

MAGASIN A LOUER.—Un magasin magnifique, nouveau poste d'affaires, en face du nouveau marché, en bas de la rue de la Couronne. Aussi 3 logements, 2 logements rue St-Joseph. S'adresser à A. R. ROY, photographe, Lévis. 2 mars—1 sem

MAISON A LOUER.—Située au No 361, rue St-Jean, 7 chambres, cave et hangar. Loyer $18 par mois. Belle situation. S'adresser à madame TREMBLAY, maison Marguerite, Montcalmville, ou LaRUE & DELAGRAVE, notaires, 2, rue Cook, Québec.

MAISON A LOUER.—Maison No 129, Grande-Allée. Pour détails et permis de visiter, s'adresser à MEREDITH & MEREDITH, notaires publics. 9 mars—1 sem

MAISON A LOUER.—Magnifique résidence au No 15, rue Salaberry, contenant 12 grandes chambres, munies de toutes les commodités : armoires, garde-robes, chambre de bain, 2 w. closet, lumière électrique installée, système de chauffage à eau chaude, gaz, etc. S'adresser à Antoine FISET, 17, de Salaberry ou au No 10, rue St-Joseph. 2 m—1 sem

MAISON A LOUER.—Une maison de 6 appartements, chauffée à l'eau chaude, par le propriétaire, à louer à bonnes conditions. S'adresser à J. B. RAINVILLE, tailleur, sur le chemin de Beauport, près de l'église. 6 mars—n. o.

MAISONS A LOUER.— Deux maisons neuves, isolées, sur l'Avenue Monerion, une de huit chambres, l'autre de onze, outre une salle de bain et une buanderie pour chacune. Beau grenier et rez-de-chaussée, dépense, cuisine attenante, fournaise à eau chaude, lumière électrique et gaz, grande véranda et une pelouse de vingt pieds en face, belle cour en arrière. Prix modérés. S'adresser à TIMMONS, 48, rue Conroy, ou par téléphone, 4125. 7 mars—6 fs

MAISON A LOUER.—Cette maison connue sous le nom de " Manoir ", située à l'anse de Sillery, à deux minutes du débarcadère de la traverse, contenant huit chambres, cuisine d'été, système d'aqueduc et toutes autres améliorations ; aussi écurie, glacière et autres dépendances. S'adresser, sur les lieux ou téléphoner à JOSEPH LANGLOIS, aux soins de Dobell, Beckett & Co., Sillery. Tél. 1945.

MAISON A LOUER A BEAUPORT.— Une maison comprenant 4 logements, située route du Monument Beauport, chaque logement comprend 9 grands appartements avec chambre de bain, lumière électrique, enfin de première classe. S'adresser à M. F. X. LACHANCE, 189, rue Bayard, St-Sauveur ou à M. Johnny LORTIE, route du Monument de Beauport. 1 fév— n o

POSTE DE BOUCHER.—A louer, au centre de St-Roch, un poste établi pour état de boucher, avec glacière, cave, cour et hangar et trois autres logements privés de quatre et six chambres. Pour références, s'adresser à Mme Samuel BEDARD, horloger, bijoutier et opticien, 353, rue St-Paul, Palais, Québec. 23 fév.

PROPRIETE.—Une propriété à louer, située sur la rue St-Joseph. Magasin et logement. Bon poste. Abandon des affaires. S'adresser aux Nos 2 et 4, rue Parent, St-Sauveur. 4 14, 16 mars

A VENDRE

AMEUBLEMENT A VENDRE.—Ameublement de maison, comprenant set de chambre à coucher, lit en cuivre, sofa lit, commode de messieur, chaise morris, table, porte-chapeau, poêle de cuisine, etc., tout en bonne ordre, pour cause de départ. S'adresser à M. B., bureau du " Soleil ". 6 mars—3 fs

AMEUBLEMENT A VENDRE.—Vente privée, pour cause de départ, d'un ameublement complet de cinq appartements, en parfait ordre et à très bonnes conditions. S'adresser au No 43, rue Jeanne d'Arc, Ville Montcalm. 8 mars— 1sem

AUTOMOBILE.—Une automobile Ford, 4 sièges, presque neuve, à vendre à bon marché à un prompt acheteur. S'adresser au No 50, rue St-Gabriel. Téléphone, 2566. 8 mars—n. o.

BOUTIQUE A VENDRE.—Pour cause de santé, une boutique de menuiserie de portes et châssis, peinture, embouveteur, bon pouvoir à gazoline et bonne clientèle. Aussi, une maison de 24 x 30, deux étages. Le tout en parfait ordre. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à J. S. BEAUDOIN, St-François, Co. Montmagny. 8 mars—1 sem

CHEVAL A VENDRE.—Un bon cheval à vendre, bien sain, facile à conduire, pesant 1,050 à 1,100 lbs. S'adresser au No 78, rue St-Anselme. 9 mars—1 fs

CHEVAL E THARNAIS.— Un beau cheval de promenade, dressé pour la ville, âgé de 8 ans. Un surry de famille, rubber tires, presque neuf. Un boghei concord et deux sets de harnais. Le tout peut être vu aux écuries de louage. S'adresser au Dr BREENNAN, 29, rue Ste-Anne. 5 mars—1 fsn

CHEVAUX.—Deux chevaux, un de six ans, poids 1120 lbs, bien sain, doux, très bon parteur et de route ; l'autre de 4 ans, poids 1100 lbs, très bon parteur et de route. Ils sont gras tous les deux, beaux, à vendre bon marché ; visibles en tout temps. A qui la chance ? S'adresser au No 204, rue St-Valier, Québec. 9 mars—3fs.

COTTAGE A VENDRE.—Cottage à St-Joseph de Lévis. Belle vue sur le fleuve, grand terrain avec arbres fruitiers. Aussi maison située au No 308, rue St-François, Jacques-Cartier. Pour informations, s'adresser au No 222, rue St-François. 7 mars—2 sem

COTTAGE A VENDRE. — Magnifique cottage, 12 appartements, chambre de bain, eau chaude et eau froide ; avec grande véranda, situé au pare Bellevue, à Beauport, sur le bord du fleuve St-Laurent, à deux minutes de la station du C. R. I. H. & P. Co. Magnifique bocage sur le bord du fleuve, grand terrain jusqu'à eau profonde, construit depuis deux ans seulement, en parfaite condition. S'adresser à TOURIGNY & MAROIS, 18, Arago, Québec. 9 mars—1 sem

ECURIE A VENDRE OU A LOUER.— Nouvellement construites, 12 places, avec grande remise, pas de rentes de terrain, située rue Bonaventure. S'adresser à Joseph PARADIS, laitier, 16, rue St-Luc. 7 mars—3 fs

GOELETTE A VENDRE.—La goelette " Marie-Elisabeth ", actuellement dans le port de St-Grégoire, Sault Montmorency, à vendre à bonnes conditions. Tonnage, 24. Le tout en parfait ordre. Pour toute autre information, s'adresser au capt. Alfred LEBRUN, Rivière-Ouelle, ou à Ludger LeBrun, St-Grégoire, Sault Montmorency. 7 mars—3 fs

HOTEL A VENDRE OU A LOUER.— Un magnifique hôtel, meuble ou non meublé, avec toutes les améliorations modernes, situé tout près de la gare ; bonne clientèle. Cause de départ : Mort du propriétaire. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à Mme E. A. GUIMONT, Cap St-Ignace, Co. Montmagny. 12 sep—n o

INCUBATEUR.—Un bon incubateur, d'une capacité de 250 oeufs, chauffé à l'eau chaude, en bon ordre et à bon marché. S'adresser à Victor CHERCUITTE, Beauport-Est, Qué. 9 mars—1 fs

MAISON.—Maison à vendre avec grand emplacement, à deux étages, rez-de-chaussée, magasin, neuf appartements, située au centre du village de St-Michel, sur la grande route, aux quatre chemins. S'adresser à Dame Vve ADJUTOR MERCIER, St-Michel, Bellechasse, P. Q. 8 mars—n. o.

MAISON.—Une maison en bois, 30 x 27, donnant un revenu de $96.00 par année, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 65, rue Marie-Louise, St-Malo, près de l'église et du couvent. 9 mars—3 fs

MAISON A VENDRE. — La maison située angle de la rue Fraser, près de l'Avenue des Erables, No 93, contenant neuf chambres, chambre de bain et dépense, et toutes les améliorations modernes. S'adresser à G. M. STANLEY, 11, rue Dorchester, ou par téléphone 2200. 6 fév.—j n o

MAISONS A VENDRE OU A LOUER. —Magnifiques propriétés, situées sur le Chemin de Charlesbourg, à cinq minutes de marche du pont projeté Drouin, comprenant plusieurs bons logements pourvus de toutes les améliorations modernes. Bureaux à louer pour professionnels, salles d'échantillons, au No 244, rue St-Joseph, Québec. Aussi, terrains à vendre dans différentes parties de la ville et en dehors. Logement de 6 chambres, pourvu d'améliorations modernes, situé au No 59, rue Napoléon. Prix, $12.00. S'adresser à THEO. LECLERC, 244, rue St-Joseph, Québec, P. Q. 28 fév—mer et sam—1 ms

MAISON A VENDRE.— Une maison neuve, en brique solide, très bien finie dans tous les détails, absolument moderne en tout ; pouvant servir comme demeure résidentielle choisie. Pour plus de détails, s'adresser par lettre, " MAISON ", " Le Soleil ". 27 fév—

MAISONS A VENDRE.— Propriété de première classe, No 94, rue Fraser, Ville Montcalm, 11 chambres, fournaise à l'eau chaude, lumière électrique et toutes les améliorations modernes. Aussi magnifique maison de deux logements Nos 120-122, Avenue des Erables, fournaise à l'eau chaude, chauffant les deux logements, lumière électrique, améliorations modernes. S'adresser à ALEX. HARDY, Edifice de la Banque Hochelaga, Rue St-Pierre, Québec. 11 janv—n o

MAISON A VENDRE.—Une magnifique propriété avec grand terrain, comprenant toutes les améliorations modernes, chauffage à air chaud, eau chaude, bain, etc., située sur le chemin de l'Ancienne Lorette, au coin de la route conduisant à l'église, à cinq minutes de marche de ce-ci et aussi des chars. Le tout en parfait ordre, possession immédiate. Conditions de paiement des plus faciles. Pour plus d'informations, s'adresser au propriétaire J. H. LAROCHELLE, 533, rue St-Valier, Québec. Téléphone : 2243. 26 janv—n. o.

MAISON A VENDRE.—La maison située angle de la rue Fraser et Avenue des Erables, No 93, contenant neuf chambres, chambre de bain et cuisine et toutes les améliorations modernes. S'adresser à S. M. STANLEY, 11, rue Dorchester, ou par téléphone 2200. 24 janv—n. o.

MATERIEL DE PHOTOGRAVURE A VENDRE.—En parfait ordre, un matériel de photogravure, comprenant un guillochoir, une machine à diviser pouvant être utilisée par un mécanicien, ainsi qu'un instrument photographique, 11 x 14, avec lentille de première classe. Le tout à très bon marché. Pour plus d'informations, s'adresser à E. RIOUX, 377, St-Olivier. 7 mars—3 fs

POELE A VENDRE.—Un poêle " Oxford ", de la manufacture Gurney, ayant un an d'usage seulement. A vendre à bonnes conditions. Visible au No 99, rue d'Auteuil. 9 mars—1 sem

POSTE DE COMMERCE A VENDRE.— " Epicerie licenciée, à vendre dans un bon centre ouvrier de la ville, avec propriétés, stock et roulant. Le propriétaire abandonnant les affaires, donnera sa clientèle, qui est considérable) à l'acheteur. S'adresser à T. J. HAMEL, 86, rue du Pont, Québec. 5 m—1 sem

PROPRIETES A VENDRE.—Une magnifique maison, 2 étages, mesurant 43 pieds sur 45, construite sur un terrain de 43 pds x 63, située au coin de la rue Montcalm et St-Gemain, comprenant 6 logements, pouvant rapporter un bon revenu, avec trottoir permanent sur les deux rues.

Aussi une autre propriété située aux Nos 29, 31, 33 de la rue Chevrière, mesurant 29 pds sur 35, construite sur un terrain de 50 pds de profondeur x 35 de front, comprenant 3 logements. Pour plus amples informations, s'adresser à LEFAIVRE & LEFAIVRE, Comptables et Liquidateurs, Bureau : 125, rue St-Pierre, Québec. 2 mars—

PROPRIETES A VENDRE.—3 terrains sur la rue Arago, côté sud, de 40 pieds chacun par 110 pds de profondeur, environ 13,000 pieds de superficie avec 3 maisons privées, ainsi qu'une tannerie et corroyerie à 2 étage, de 110 pieds de longueur par 45 de profondeur. La tannerie est toute neuve pouvant tanner 600 côtés par semaine en parfait ordre et bien outillée, voûte en pierre, sheds, étables, 2 autres terrains dans le coteau Ste-Geneviève, un de 2,80 pieds, l'autre 6,046 pieds, le 3ème de 812 pieds, ainsi qu'un terrain sur la rue Ste-Cécile, côté nord, superficie environ 2176 pieds ; le tout se communiquant de la rue Ste-Cécile à la rue Arago. Pour toutes informations, s'adresser au No 19, rue Arago. 22 fév—

POUVOIR D'EAU. — A vendre, à Ste-Catherine, beau pouvoir d'eau, pouvant prendre 20 pieds d'chute sur la décharge du Lac St-Joseph dans le village ; à 100 pieds du chemin du roi ; grand terrain, bâtisse, avec ou sans machines. Bon bargain pour un propt acheteur. Pour plus amples informations, s'adresser à ARTHUR DROLET, manufacturier, Ste-Catherine, Co. Portneuf. 27 fév—n o

PROPRIETE.— A vendre, au Domaine Lairt, un bel emplacement, sur la 46me rue, 25 x 80 pieds, avec ruelle de 16 pieds en arrière, avec maison à 3 étages, convertible en 3 logements, grand hangar. Excellente occasion. S'adresser à JOSEPH PICARD, 5, rue Henderson, ou à Chs DELAGRAVE, notaire, 2, rue Cook.

PROPRIETE A VENDRE.—Maison en briques, deux étages et mansardes ; deux logements ; écuries, hangars, remises. Nos 36 et 38, rue d'Aiguillon. Terrain de 80 pds, 4 pouces de front sur 63 pds de profondeur. Pour conditions et permis de visiter, s'adresser à LABREQUE, BELANGER & LABREQUE, notaires, 18, rue Buade. 12 janv—n. o.

PROPRIETE A VENDRE.—Cette propriété, située 417-419-421, rue St-Jean, contenant 2 logements, bâtie en briques blanches, avec améliorations modernes, ainsi que hangar solide en briques, de trois étages, 40 x 24 pds. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à ACHILLE TRUDEL, 417, rue St-Jean. 2 janv—n o

PROPRIETE.—Une belle propriété, située au No 65, de la 8ème Avenue, Limoilou, vis-à-vis l'église avec écurie, hangar, etc., en très bon ordre, à vendre à bonnes conditions, la moitié comptant et la balance à 5%.

Aussi un magnifique cheval de voiture et de travail avec surry, harnais, cutter et waguin pour charretier, peaux en buffle, harnais pour charrette, presque neuf, etc., etc. Le tout à bon marché. S'adresser au No 65, 8me Avenue, Limoilou. 8 mars—2 fs

PROPRIETES A VENDRE

3 terrains sur la rue Aargo, côté sud, de 40 pieds chacun par 110 pds de profondeur, environ 13,000 pds de superficie, avec 3 maisons privées, ainsi qu'une tannerie et corroyerie, à 3 étages, de 110 pds de longueur par 45 de porfondeur. La tannerie est toute neuve, pouvant tanner 600 côtés par semaine ; en parfait ordre et bien outillée ; voûte en pierre, sheds, étables, 3 autres terrains dans la Côte Ste-Geneviève, un de 2602 pds ; l'autre de 6046 pds ; le 3me, de 4812 pds ; ainsi qu'un terrain, sur la rue Ste-Cécile, côté nord, superficie environ 2176 pds. Le tout se communiquant de la rue Ste-Cécile à la rue Arago. Pour toutes informations, s'adresser au No 139, rue Arago.

PROPRIETE.—A vendre ou à louer, cette belle propriété, située rue St-Cyrille, No 160, maison en brique solide, à 2 étages, 14 appartements, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique et gaz. A vendre ou à louer à très bonnes conditions. S'adresser à NORB CAUCHON, 209, rue Richardson. Tél. 2529. 22 jan

PROPRIETE.—A vendre ou à louer, à la Pointe-aux-Trembles, une maison neuve, à 2 étages, avec toutes les améliorations modernes. Le terrain a 80 pieds de front sur 190 de profondeur, à 2 minutes de marche des chars et de l'église. Très belle maison d'été. S'adresser à Mde SAMUEL BEDARD, horloger-bijoutier-opticien, 353, rue St-Paul, Palais, Québec. 5 janv—n o

TERRAIN A VENDRE.—Dans St-Roch, au centre des affaires, un terrain s'étendant d'une rue à l'autre. Sur ce terrain, les fondations d'un grand édifice sont déjà faites. Conditions faciles. S'adresser à 139, des Erables. Phone : 2971.

TERRES A VENDRE.— Une grande terre, située à Ste-Foy, près de l'Eglise, dans un très bon état de culture ; deux maisons, étables, granges et autres constructions. L'électricité et l'eau dans la maison. Aussi, une autre terre à St-Félix du Cap Rouge. S'adresser à S. T. SLEETH, Ste-Foy, Québec. Tél. 4630, Sonnez 1-3. 9 mars—1 sem

PERDU

ARGENT PERDU.—Une somme de $45 à $50.00 a été perdue, hier, le 1er mars, à partir de la rue Jeanne d'Arc, en passant par les rues de l'Alverne, Simard, Richelieu, Ste-Claire, jusqu'au No 85, rue d'Aiguillon. Récompense à la personne qui la rem

Température

Obsrevatoire de Toronto.

9 Mars. 1912

Pronostics:

DEMAIN

Vent du nord-ouest
PLUS FROID

Feu Denis Donovan

Nous avons appris avec douleur, ce matin la mort de M. Denis Donovan, secrétaire particulier de l'hon. M. Devlin.

M. Donovan était l'ami de tous et tous apprendront aussi avec peine cette triste nouvelle.

Il était reconnu comme un bon camarade et son départ causera un grand vide au parlement.

A la famille en deuil, le "Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

Chez Mme Delâge

Les invités à la réception de madame Delâge, samedi soir, au Palais Législatif, sont priés d'entrer par la porte privée de l'Orateur, côté nord, voisine de l'aile actuellement en construction, coin de la rue St-Eustache.

M. J. H. Kelly

M. J. H. Kelly, député de Bonaventure, est parti pour New Carlisle, hier. Il sera de retour mardi.

Le trophée Stanley

Les honorables Raoul Dandurand, P. A. Choquette et Jules Tesier, sénateurs, ont donné aux syndics de la coupe Stanley, la garantie réglementaire pour que ce trophée soit adjugé immédiatement au club Québec, champion du hockey.

LE PROGRAMME DE L'ECOLE FORESTIERE

Nous avons déjà parlé de l'importance des méthodes scientifiques dans la mise en valeur des forêts. L'Ecole Forestière, oeuvre du gouvernement Gouin, a pour but de développer ces méthodes dans notre province.

Pour ceux qui désirent suivre les cours de cette école, nous donnons ci-après le programme détaillé des matières exigées à l'examen d'admission.

I.—Section des sciences mathématiques : Arithmétique, algèbre, trigonométrie rectiligne, géométrie élémentaire.

II.—Section des sciences physiques et naturelles : Botanique, minéralogie, géologie, zoologie, physique, chimie.

III.— Section littéraire : Géographie, Histoire du Canada, français et anglais.

REMARQUES GENERALES

Pour la section des sciences mathématiques, certaines questions peuvent être communes à plusieurs branches ; de plus il est impossible de prévoir toutes les propositions qui peuvent se rattacher à une branche quelconque. Il est donc obligatoire pour le candidat d'être en mesure de répondre à toute question se rapportant aux propositions énoncées dans le programme dans quelque branche que ce soit.

De même, il pourra être posé au candidat des exercices qui sont l'application directe des lois énoncées dans le programme.

Pour être admis, le candidat doit obtenir une moyenne générale au minimum de 12 sur 20, et un minimum de 12 sur 20 dans chaque section.

Sciences enseignées à l'Ecole Forestière : Algèbre élémentaire, algèbre supérieure, trigonométrie, géométrie élémentaire, géométrie analytique, géométrie descriptive, calcul infinitésimal, arpentage et topographie astronomie, physique, chimie, mécanique générale et appliquée, constructions industrielles, dessin, botanique forestière, dendrologie, sols, zoologie forestière, sylviculture, reforestration, dendrométrie, aménagement des forêts, technologie forestière, géographie forestière, exploitation forestière industries du bois, maladies des arbres, notions d'hygiène et de médecine, législation forestière.

Toute correspondance doit être adressée à M. Alfred Mercil, sous-directeur de l'Ecole Forestière, Université Laval, Québec.

FUNERAILLES DE M LOUIS GAUTHIER

Ce matin, ont eu lieu, à l'église de St-Roch, les imposantes funérailles de M. Louis Gauthier, manufacturier, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

A 8 h. 45, le cortège funèbre, le plus considérable que nous ayons vu, sous la direction de M. Germain Lépine, laissait la maison mortuaire pour se rendre à l'église paroissiale. Conduisait le deuil : Louis, James, Wilfrid et Ernest, fils du défunt, F. Parent, J. Miller, J. A. Langlois, M.P. P., J. A. Lane, Dr V. Martin, Dr Martineau, J. Art. Vermette, L. Borne, sr, A. P. Déchêne, N. Levasseur, C. A. Caron, O. Clément, A. A. Godbout, P. A. Alain, J. Muir, J. Marsh, Dr J. Reid, G. Gale, T. Trudel, Adj. Duchaine, A. Plon, Jos. Côté, L. Leclerc, l'hon. G. E. Amyot, E. Leclerc, Jos. Lacroix, U. Cantin, Ph. Dumontier, O. Gauthier, A. Huard, Onés. Pouliot, E. Paquet, L. R. Morency, A. E. Marois, Samson, Dr E. Parent, L. C. Giguère, W. Desbiens, J. H. E. Larochelle, L. Borne, jnr, et autres dont la liste serait trop longue.

Le temple religieux avait revêtu ses plus belles parures de deuil et le catafalque, placé en avant de l'église, resplendissait de mille feux.

C'est M. le curé Lagueux qui a fait la levée du corps.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Geo. Côté, assisté de MM. les abbés Alb. Côté et Ed. Lavergne, comme diacre et sous-diacre.

Durant le service des messes furent dites aux autels latéraux par M. le curé Lagueux et par M. le curé Bouffard.

A l'orgue, sous la direction de MM. H. Bourassa, maître chantre, L. Crépault, organiste, un puissant choeur a chanté la messe des morts, aidé par le choeur des enfants, sous la direction du frère Orbanius.

"Arrête ici passant", par le Dr J. A. Jincheau.

"Miseremini mei", par M. W. A. Bertrand.

"O Salutaris", par M. J. Douville.

"O Meritum", par M. Art. Savard.

"Jusques à quand", par M. Alphonse Huard, N. P.

"Dum veneris", par le jeune Alph. Renaud.

Ont signé le régistre mortuaire : Chs E Roy, Alf. Leclerc, Jos. Lacroix, E. Laberge, M. D. ; Cy. Robitaille, J. E. H. Larochelle, N. Simard, L. Létourneau, S. Fleury, J. A. Tardif, J. E. Fortin, C. E. A. D'Auteuil, Elz. Labrecque, M. D. ; J. Perkins, Dr E. Parent, L. J. A. Déry, L. E. Parent, P. Drouin, L. Cantin, E. Paquet, N. Levasseur, O. Gauthier, E. Corriveau, E. A. Parent, O. Pouliot, L. C. Giguère, A. Lepage, E. A. Marois, A. Perrault, F. X. Drouin, J. G. H. Bernier, W. Robert, E. D. Carrier, J. Bertrand, J. E. Martineau, J. L. O. Proulx, J. Art. Vermette, J. S. Lessard, Elz. Bruneau, L. Borne, C. S. LeVallée, A. Amyot, J. Thivierge, P. A. Alain, C. E. Guimont, J. E. Samson, Dr J. Reid, G. J. E. Côté, J. Marcoux, Max Clément, Dr V. Martin, J. A. Duchesne, R. Giguère, E. Giguère, J. Trudel, Elz. Ferland, J. Pinault, C. Raymont, Ad. Clarke, Dr P. Dumontier, E. Delisle, A. Huard, J. O. Huard, O. Hudon, Ed. Demers, D. Huard, L. F. Moreau, L. J. A. Genest, J. B. Lamontagne, J. B. Drolet, Oct. Lefrançois J. L. Morency, P. A. Magnan, A. J. Richard, G. Bilodeau, H. Grenier, F. Blouin, L. J. Guay, L. B. Gervais, J. Sénéchal, U. Deslauriers, A. Grenier, G. Gabert, C. Chamberland, E. Paquet, J. P. Béland L. F. Falardeau, J. Chamberland, N. Rousseau, L. Beaudien J. E. A. Pin, C. S. Riverin, T. Beaubien, J. E. Turcotte, G. A. Lépine, L. H. Leclerc.

Un cortège nombreux accompagna la dépouille mortelle jusqu'au cimetière St-Charles. On remarquait une voiture garnie de fleurs naturelles, de couronnes, croix et autres tributs floraux.

M. L. Gauthier est né à St-Lin et il y a 24 ans il arrivait de Toronto pour entrer au service de M. Marsh comme contremaître.

Il y a six ans, il forma la Cie Ls Gauthier, Ltée. Il était l'époux de Ellen Fex, et huit enfants lui survivent dont quatre garçons et quatre filles.

Nous réitérons nos sympathies à la famille en deuil.

La ville poursuivie

Ce matin en cour Supérieure la Caisse d'Economie de N.-D. de Québec a inscrit une action en réclamation de compte au montant de $5,630.63 contre la cité de Québec.

9m—6

Les réformes de notre Service Civil

Les résolutions sur lesquelles seront basés les amendements à la loi du service civil de Québec ont été déposées sur la table de la Chambre, hier. Elles comportent des changements importants non seulement dans les traitements des fonctionnaires publics, mais aussi dans leur classification.

Ces résolutions comportent notamment la classification des employés en trois divisions. A l'exclusion des messagers, les membres du service civil sous la direction du chef et du sous-chef de chaque département seront donc divisés comme suit :

LES DIVISIONS

1o La première division, qui renfermera la subdivision A, comprendra les principaux officiers spéciaux nommés à cause de leur connaissances professionnelles, scientifiques ou techniques spéciales, et les principaux officiers administratifs ; la subdivision B comprendra les officiers spéciaux et les officiers administratifs de moindre importance.

2o La deuxième division se composera de certains autres officiers et commis spéciaux ayant des fonctions techniques, administratives ou autres qui sont de même nature mais de moindre importance et entraînent moins de responsabilité que celles des membres de la première division. Cette division renfermera les subdivisions A et B.

3o La troisième division se composera des autres officiers ou commis dont l'occupation est la transcription et le travail de routine de moindre importance que celles de la deuxième division. Cette division renfermera les subdivisions A et B.

Tout arrêté en conseil nommant une personne à une charge permanente ou tout écrit signé par un ministre nommant une personne à titre surnuméraire, devra assigner à cette personne une des subdivisions mentionnées plus haut et le traitement de cette personne sera fixé d'après la subdivision qui lui sera assignée comme suit :

LES TRAITEMENTS

Dans la première division le minimum et le maximum des traitements seront : Subdivision A, $2,400, et $4,000 ; subdivision B, $2,000 et $2,400.

Deuxième division : subdivision A, $1,600 et $2,000 ; subdivision B, $1,200 et $1,600.

Troisième division : subdivision A, $900 et $1,200 ; subdivision B, $500 et $900.

Chaque sous-ministre recevra un traitement de deux mille quatre cents piastres pour la première année, avec augmentation annuelle de deux cents piastres jusqu'au maximum de quatre mille, sauf l'assistant-procureur général, qui recevra quatre mille piastres pour la première année et une augmentation annuelle de deux cents piastres jusqu'à six mille piastres.

Le traitement des secrétaires particuliers des ministres sera celui de la subdivision A de la deuxième division. Un commis permanent du service civil pourra aussi remplir cette charge et recevra en sus de son traitement régulier une somme n'excédant pas six cents piastres par année.

La rémunération d'un employé surnuméraire ne devra pas dépasser le minimum du traitement d'un employé de la subdivision à laquelle il sera assigné par le chef du département, eu égard à la nature de ses fonctions.

Un sous-ministre, lors de sa nomination, pourra recevoir au gré du lieutenant-gouverneur en conseil, un traitement plus élevé que le minimum, sans que ce traitement dépasse le maximum fixé.

Le traitement attribué lors de la nomination, sera le minimum affecté à la division. Néanmoins si les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions d'une charge ou d'un emploi sont d'une nature exceptionnelle, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra ajouter à ce minimum une somme supplémentaire qu'il jugera raisonnable, basée sur la proposition du ministre, basée sur le rapport écrit du sous-ministre du département, attestant la nature exceptionnelle de ces fonctions et la capacité à les remplir de la personne à nommer. Ce traitement ne devra pas dépasser le maximum.

Sur recommandation du ministre, basée sur un rapport favrobale, écrit du sous-ministre du département, tout officier ou commis d'une subdivision recevra jusqu'à concurrence du maximum une augmentation de cent piastres par année, dans la première division ; de cinquante piastres, dans la deuxième et la troisième division.

Le messagers entreront en fonctions avec un traitement de six cents piastres avec une augmentation de cinquante piastres par année, sur recommandation du ministre, basée sur un rapport favorable écrit du sous-ministre, jusqu'à concurrence de huit cent piastres.

L'inspecteur et le surintendant général de la chasse seront traités conformément à la nouvelle loi.

Le surintendant de l'Instruction publique recevra un traitement de trois mille piastres qui pourra être porté, par le lieutenant-gouverneur en conseil, jusqu'à cinq mille piastres par année.

Toute personne qui occupe présentément un emploi continuera à remplir cet tmploi dans les mêmes conditions et avec la même rémunération qu'avant l'entrée en vigueur de la présente loi jusqu'à ce que son traitement soit déterminé en vertu de la dite loi.

Le Lieutenant-Gouverneur en conseil nommera bientôt

UNE COMMISSION

composée de cinq membres du conseil des ministres et des sous-ministres, dans la proportion qu'il le jugera à propos, et déterminera la subdivision à laquelle chaque officier spécial, employé ou commis, maintenant en fonctions, devra être assigné, ou s'il s'agit d'un secrétaire particulier ou d'un messager afférant à cette charge entre le minimum et le maximum, d'après ses années de service.

Si le rapport de la commission est accepté chaque employé sera attaché à la subdivision qui lui sera assignée et recevra le traitement qui y sera afférant et que fixera la commission entre le minimum et le maximum de la subdivision d'après le nombre des années de service. Chaque secrétaire particulier ou messager recevra le traitement qui lui sera attribué jusqu'à ce qu'il soit dérido autrement par le lieutenant-gouverneur en conseil par la présente loi.

Telles sont les réformes éminemment importantes qui seront apportées dans le service civil, à Québec, par le gouvernement actuel, tel que la promesse en avait été faite.

LA CLASSIFICATION ACTUELLE

des employés civils est la suivante. Ils sont divisés en cinq classes :

Les commis de 5e classe ont un traitement de $600, et une augmentation annuelle de $50, jusqu'à concurrence de $800.

Les commis de 4e classe $800, même augmentation jusqu'à $1,000.

Les commis de 3e classe, $1,000, même augmentation, jusqu'à $1,200.

Les commis de 2e classe, $1,200 à $1,400, avec même augmentation.

Les commis de 1ère classe, $1,400 à $1,600, avec même augmentation.

Les sous-ministres ne sont pas compris dans ces divisions.

UNE REPETITION DU "FETICHE"

Demain après-midi, dimanche, il y aura une grande répétition générale du nouvel opéra "Le Fétiche," avec costume, orchestre, etc., à l'Auditorium. Ce sera une véritable représentation, comme celle de lundi et de mardi. Tous les choristes et les interprètes devront être rendus à midi et demi, sur la scène, et la représentation commencera à 2 heures. Personne, pour quelque raison que ce soit, ne sera admise à assister à cette représentation, excepté les journalistes qui sont spécialement et cordialement invités. Ces derniers n'auront qu'à montrer leur coupe-file.

Les livrets du "Fétiche" concernant le poème, le "parler" et autes les indications de la pièce, seront en vente à partir de lundi. C'est une petite brochure que tout le monde devra avoir en mains pour bien comprendre cette oeuvre éminemment québecoise.

Les billets pour les représentations de lundi et de mardi s'enlèvent avec rapidité. Les artistes sont bien en voix et en verbe, et tout promet un immense succès.

M. LOUIS GAUTHIER

FEU DENIS DONOVAN

Le secrétaire particulier de l'hon. M. Devlin est décédé ce matin

Après une longue maladie, au cours de laquelle des lueurs d'espérance ont parfois donné à notre jeune et regretté ami des moments de douce consolation, M. Denis Donovan, secrétaire particulier de l'hon. M. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, est mort, ce matin, à 7 h. 30, entouré de sa famille qui éprouve un chagrin bien légitime que la prévision d'un tel malheur ne pouvait pas altérer. M. Donovan était malade depuis très longtemps à la résidence de son père, sur la rue Lachevrotière, où il a rendu le dernier soupir.

Feu Denis DONOVAN

Notre jeune ami n'était âgé que de 26 ans. Il était le fils de Feu Denis Donovan, en son vivant marchand de bois. Il fit ses études au Collège de Lévis, puis entra dans le service civil comme secrétaire particulier de l'hon. M. Prévost, ministre de la Colonisation. L'hon. M. Devlin fut heureux en acceptant la succession de ce dernier de conserver M. Donovan comme secrétaire. C'est assurément une preuve des qualités dont il était doué et qu'on savait apprécier à leur juste valeur.

M. Donovan a succombé à la maladie de foie.

Un grand nombre de jeunes amis qu'il comptait dans toutes les classes de la société à Québec regretteront profondément d'apprendre cette triste nouvelle.

M. Donovan est né à South Durham, comté de Drummond le 26 novembre 1881. Il était le beau-fils de M. Paul Blouin, du département des Terres ; le frère de Mme Dr J. A. Allard, de Bromptonville et de Mme Dr J. E. Fortier, de Québec.

Nos sincères condoléances à la famille de M. Donovan.

L'heure des funérailles sera annoncé lundi.

CHARBONNIER ECRASE A MORT

Joseph Blondeau, de St-Malo, a été tué à la Pointe aux Lièvres

Un terrible accident du travail s'est produit, à bonne heure ce matin, causant la mort presqu'instantanée d'un malheureux ouvrier marié et père de douze enfants.

L'accident est arrivé vers huit heures trente, à la Pointe aux Lièvres, dans les cours à charbon de la compagnie Globe. La victime, Joseph Blondeau, habitant au No 1035 de la rue St-Vallier, à Saint-Malo, était à prendre un voyage de charbon pour le Château Frontenac. Malgré les avis répétés ce matin encore, par le patron, Blondeau, au lieu de prendre le charbon au sommet de l'amas, creusait une espèce de grotte et subitement une masse de plusieurs tonnes de charbon dégringola sur le malheureux qui fut enterré. Ses compagnons de travail se portèrent à son secours mais il fallut au moins vingt minutes pour le retirer de là, et le docteur Lebel, avec l'abbé Desjardins, appelés dès l'accident, n'purent que constater la mort.

Le corps a été transporté par M. Hubert Moisan, à la demeure du défunt, qui laisse une veuve et douze enfants, dont le plus jeune est âgé de quatre ou cinq mois seulement.

Le coroner tiendra enquête.

IL SUCCOMBE A LA MALADIE

M. Napoléon Dion, ancien manufacturier, est décédé ce matin

M. Napoléon Dion, un ancien manufacturier de chaussures de Québec, et actuellement employé à la Douane, est mort à bonne heure, ce matin, à sa résidence, sur la rue St-Vallier, à St-Sauveur.

Le défunt avait été malade, l'automne dernier, et ne s'était pas complètement rétabli quoiqu'il continuât à vaquer à ses occupations jusqu'à ces jours derniers, alors qu'il dut prendre le lit. Il est décédé à l'âge de 58 ans et 10 mois.

Il était le père de MM. Valmore, Georges, Hector, Emile, Wilfrid et Albert Dion et de Mlles Emilia et Antoinette. Les funérailles auront lieu lundi matin, à St-Sauveur.

Le "Soleil" se joint aux nombreux amis pour présenter à la famille les plus sincères condoléances.

LA MALADIE DUPIS DES VACHES A DIPHTERIE

Jeune Lorette

GRANDE MAISON DE PENSION A VENDRE

La maison de M. Em. Falardeau, comprenant 20 chambres à coucher, en outre des salles salons, etc., bâtie sur un terrain situé sur les bords de la rivière St-Charles, un magnifique bois et un grand arpent de superficie 175 pieds par 477 pieds, à dix minutes de marche du dépôt.

S'adresser à Lyr. RENAULT, Notaire, Jeune Lorette.

Arrêté pour insulte

Un mandat d'arrestation a été émis contre un garçon du nom d'Alphonse Catarette pour insulte à une femme de la rue St-Roch.

La Cour du Recorder doit juger de son cas cet après-midi.

NAISSANCES

PLAMONDON.—M. et Mme Edmond Plamondon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Albert-Lorenzo. Parrain, M. Albert Hamel ; marraine, Mlle Mathilda Rochette.

GAUTHIER.—A St-Samuel, Beauce, M. et Mme Eugène Gauthier, médecin, font part à leurs parents et amis de la naissance le 29 février 1912, d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Gilberte.

Parrain et marraine, M. et Mme T. Alphonse LaRue, arpenteur-géomètre, de St-Félicien du Lac St-Jean, grands-parents de l'enfant.

DECES

DION.—A St-Sauveur est décédé, le 9 mars 1912, sieur Louis-Napoléon Dion, à l'âge de 58 ans, employé de Douane et ancien manufacturier de chaussures.

Il était le père de M. Valmore Dion, marchand de tabac.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 812, rue St-Vallier, à 8 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT.—Le 8 mars 1912, est décédée, à l'âge de 25 ans, Dame Blanche Pilcher, épouse d'Omer Clément, de Max. Clément & Fils.

Elle était de la Ste-Famille.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 27, St-Anselme, à 8 h. 45, pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONOVAN.—Au Faubourg St-Jean-Baptiste, est décédé, le 9 mars 1912, à l'âge de 30 ans, Denis Donovan, secrétaire particulier du ministre de la Colonisation.

Les funérailles auront lieu mardi, le 12 mars 1912, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 86, Lachevrotière, à 8 h. 45, pour l'église St-Jean-Baptiste.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

9 mars—2 fs

LESSARD.—A Saint-Roch, le 8 mars 1912, est décédée Alberta, enfant bien-aimée de Stanislas Lessard.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 10 mars, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 42, de Varennes, à 3 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN.—A St-Roch, est décédé, le 7 mars 1912, à l'âge de 2 ans, David-Achille Asselin, enfant de Achille et Délima Asselin.

Les funérailles auront samedi à 4 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

8 mars—2 fs

LANGLOIS.—A Québec, le 8 mars 1912, est décédée, à l'âge de 55 ans, Dame Joséphine Bédard, épouse de feu sieur Antoine Langlois.

Elle appartenait à la confrérie des Dames de Ste-Anne. L'office sera récité, à la demeure de la défunte, après les exercices de la neuvaine, dimanche après-midi.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 86, rue St-Patrice, à 8 h. 30, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES.—A St-Augustin, est décédé, le 6 mars 1912, Dame Odéline Cantin, épouse de Xavier Desroches, à l'âge de 60 ans.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures, à l'église St-Augustin.

Départ de la maison mortuaire à 9 h. 30.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

8 mars—2 fs

GAUVIN.—A St-Roch, le 8 mars 1912, est décédé, à l'âge de 9 mois et 15 jours, Louis-Joseph-Roméo, enfant de M. Roméo Gauvin, voyageur de la maison F. Kirouac & Fils.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi, à 4 heures.

Départ de chez son grand-père, No 84, rue St-François, à 3 h. 30, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

8 mars—2 fs

PAQUET.—A Ste-Famille, I.-O., le 8 mars 1912, est décédé, à l'âge de 70 ans et 3 mois, sieur Pierre Paquet, époux de Dame Délima Pouliot.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures, en cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

8 mars—2 fs

SERVICE ANNIVERSAIRE

ROY.—Jeudi, le 14 du courant, à 10 h., sera chanté, à St-Isidore, comté de Dorchester, le service anniversaire de M. l'abbé P. Roy, ancien curé de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister.

MENARD.—A Montréal, lundi, le 11 courant, à 8 heures, sera chanté, dans l'église St-Denis, le service anniversaire de feu François Ménard, autrefois de Québec, recommandé par sa fille, Mme Georges Couture.

Parents et amis sont invités d'y assister.

LEMAY.—Le service anniversaire de feu C. A. Lemay, notaire, de St-Louis de Lotbinière, sera chanté, lundi, le 11 du courant.

BINET.—Jeudi, le 14 mars 1912, à sept heures et demie, à l'église de Beauport, aura lieu le service anniversaire de feu sieur Ulric Binet, ex-employé de la Commission du Havre, recommandé par son épouse.

Parents et amis sont priés d'y assister

8 mars—2 fs

UN LIVRET DE $5.00

La pharmacie Alf. L. Jolicoeur, angle des rues St-Jean et Ste-Geneviève offre à ses clients et au public en général un livret de recettes, valant au bas mot $5.00, contenant les plus importantes formules diverses pour toilette et usage général, à la portée du public en général. Chaque formule dans cette brochure a été élaborée avec tous le soin et d'attention que M. Jolicoeur est confiant que le public saura apprécier à sa juste valeur son utilité incontestée.

On n'a qu'à adresser deux centins (2 cts) à la pharmacie Alf. L. Jolicoeur et le livret sera expédié.

Reçu par Char Refrégérateur

300 BARILS

Huitres Malpeques

$3.00 Les Petites

$5.00 Les Choisies

LIVRE EN VILLE

H. DEROME,

MARCHE FINLAY, QUEBEC.

Téléphone 1252

DE VIOLENTES PROTESTATIONS

Les échevins Verret, Fiset et Martin n'aiment pas les remarques du "Soleil"

L'échevin Verret, hier soir, a soulevé une question de privilège, au Conseil, protestant contre un article paru dans le "Soleil" dans lequel on traitait de l'assemblée publique convoquée pour discuter l'opportunité de construire la cale-sèche sur la rive québecoise. L'échevin Verret a été fort acerbe dans ces remarques, de même que les échevins Fiset et Martin qui mirent leurs protestations aux siennes.

L'échevin Morin, après l'explosion des mots acerbes des protestations, prit la parole, condamnant la dureté des termes employés. "J'admets que le conseil ait raison de protester contre l'article en question, mais un échevin devrait être plus modéré dans ses remarques", dit-il.

Le lecteur pourra lire en page éditoriale, un article à ce sujet.

EXCURSION A MONTMAGNY

Grande excursion à Montmagny, dimanche le 10 mars 1912. Départ de Lévis à 9½ heures, et laissera Montmagny le même soir, à 9½ heures.

Il y aura grande JOUTE DE HOCKEY, à 3½ heures de l'après-midi, entre un club amateur de Québec et le Montmagny.

Plusieurs Clubs de Raquetteurs seront Représentés

Prix du passage aller et retour Adultss, $1.05 Enfants, 55c

Billets en vente chez : Samson & Filion, 343, rue St-Paul ; Hôtel Terminus, rue St-Andre : Fortier et Boulanger, 111, Côte de la Montagne.

TELEPHONE 4467

Invention Merveilleuse

Le brûleur Radiolite, pour lampe à l'huile, est un grand rival du gaz ou de l'électricité. Faits pour lampe de toute grandeur, ce brûleur donne la lumière de deux lampes ordinaires ou dix forces de chandelles, pas de manteau. 35 cts chacun ou 3 pour $1.00.

On demande des agents.

Agent général, J. COCHRANE, 366½, rue Richelieu, Qué.

9—1m.

EUCHRE POUR DAMES

Un Euchre pour dames, sous le patronage de madame la Mairesse, au profit d'une bonne oeuvre, aura lieu jeudi, le 14 mars à 2 heures p. m., à la Salle Plamondon, rue Charest, St-Roch. L'admission est de 40 cts.

Les prix, riches et nombreux, seront exposés, samedi, dans les vitrines de M. Cyrille Robitaille, marchand de piano et musique, rue St-Joseph. 9-11-12-13

Avoine et Foin

Meilleures Qualites

AUSSI

Provisions Générales

Farine, Lard, Grains de toutes sortes, etc, Graines de semence et Engrais chimiques.

GEO. TANGUAY

MAGASINS: 33-35 rue 34-36 St-André. Basse-Ville, Bureau 48 St-Paul.

BUREAU DES COMMISSAIRES

Des Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Québec

Il y aura une séance du Bureau des Commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Québec, lundi, le 11 mars, à 8 heures p. m., à l'Hôtel de Ville de la cité de Québec.

Québec, 8 mars 1911.

Antoine C. TASCHEREAU, Secrétaire-trésorier.

8-9

HOCKEY

Joute pour la Coupe Stanley

Moncton vs, Quebec

AU PATINOIR QUEBEC

LUNDI, 11 MARS

A 8.30 heures p.m.

ADMISSION: 50 et 75 cts *SIEGES RESERVES: $1.00 et $1.50*

Les personnes ayant des livrets de bienfaiteurs de saison peuvent se procurer les mêmes sièges, en le demandant, aujourd'hui (samedi), entre 10 hrs a. m. et 10 heures p. m. Le plan sera ouvert au public lundi et non séparément. Portes ouvertes à 7 h. 15 p. m. Défense en général, lundi, le 11 mars, à 9 hrs du soir, de fumer à l'intérieur du Patinoir.

Faguy, Lepinay & Frere

254 à 264, Rue ST-JEAN

$15.00

Est le prix que nous vendrons un grand lot d'habillements de nouveaux tweeds écossais pour le printemps (habillements sur ordre) ces habillements valent $21.50 et $23.00 les tweeds comprennent les plus nouveaux patrons pour le printemps. Notre nouveau tailleur M. J. A. Desroches garantit satisfaction à tous. Voyez notre vitrine.

Nouvelles Importations

Gants très longs en fil blanc noir et champagne de première qualité, la paire 75c

Gants en soie longs, noirs, blancs et couleurs, qualité supérieure, doigts doubles gousset 3 boutons de fantaisie, la paire $1.25

Sous-Vêtements Penman's

Camisoles et Caleçons en coton balbriggan, coton egyptien, fil double, grandeurs 32 à 44, le morceau 45c

Habillements New Era

La New-Era donne les meilleures valeurs dans les habillements en tweed pour le printemps faits des meilleurs tissus, ils surpassent tout autre par une coupe parfaite et un meilleur fini.

Habillements en tweed $12., $14.25 et $15.

Habillements en serge croisée noire et bleu-marin $15.00

Habillements en vécuna noir $18.75

Chapeaux

Nous avons les nouveaux chapeaux de feutre forme basse, qualité Penton à $2.00, Buckley à $2.50

Nouvelles chemises de couleurs marque Took, $1.00 et $1.25

Guêtres de couleurs, hauteur 7 boutons, valeur 75c pour 50c

Guêtres de couleurs, hauteur 10 boutons, valeur $1.00 pour 75c

1836

Brit t plus
ne son ombre

70 Ans ves" m'a guérie après 12 ans de souffrances

Hull, Qué., 24 décembre 1910.

"Durant les dernières douze années j'ai eu de douloureuses attaques de dyspepsie. Finalement, en mars 1908, je souffrais si terriblement que je fus forcée à garder le lit. Je ne pouvais pas digérer les aliments que je prenais et tout ce que je mangeais me causait des douleurs angonisantes dans l'estomac. J'eus aussi de terribles attaques de constipation et à certains temps mes intestins ne fonctionnaient pas durant deux semaines.

Trois médecins me donnèrent leurs soins mais ne me firent aucun bien. Mon poids diminua usqu'à 80 livres et tout le monde croyait que j'allais mourir. Finalement j'eus la bonne fortune d'acheter "Fruit-à-tives" et aussitôt que j'en pris, je me sentis soulagée. Je continuai le traitement et à ma grande joie et étonnement de mes amies, je commençai à revenir mieux.

Maintenant je me sens très bien et mon poids s'est accru de 115 livres (et c'est plus que je n'ai jamais pesée avant ma maladie). J'attribue ma guérison entièrement à "Fruit-a-tives".

Madame ANDREW STAFFORD.

50 cts la boîte—6 pour $2.50, ou boîte d'essai, 25 cts. Chez tous les marchands ou Fruit-a-tives, limited, Ottawa.

LA CIE DE BRIQUE DE QUEBEC Ltée.

Pierre Cassee, Cravois
Pierre a Maconne.
Briques de Face
Briques Communes.

BUREAU : PLACE d'ORLEANS
QUEBEC.
Téléphone 375

GRATIS

Voici l'opportunité d'obtenir pour rien un beau sautoir et belle chaine en le plus jolie dessin.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse, et convenez de vendre seulement 15 paquets de notre parfum delicieux, facile à vendre, à 10 sous le paquet.

Nous avons six oders delicieux et vous les vendrez vitement, car chaque acheteur d'un paquet a droit à un jolie cadeau, viz, une bague dorée, ou un jolie morceau d'argenterie. Après les avoir vendues envoyez-nous l'argent seulement $1.50 et nous vous enverrons tout-de-suite, sans frais à vous, ce beau sautoir et la chaine. Adressez, s. v. p.

The Rose Perfume Co.
Dept. 211 Toronto, Ont.

COMMENT QUEBEC A SOIN DE SES TUBERCULEUX INDIGENTS

Par le rapport des officiers de la ligue anti-tuberculeuse, le public verra le dévouement des médecins et l'emploi des argents.

Québec a l'heureuse chance de posséder une ligue anti-tuberculeuse qui entretient un dispensaire, et grâce au dévouement d'abord, des médecins, puis de coeurs généreux qui prêtent le concours de leur travail avec celui de leur argent, la marche du terrible fléau a déjà été grandement modérée, dans la ville. Combien en a-t-on vu de ces malheureux, étreints par la hideuse maladie, abattus par le désespoir que nourrissait le spectre d'une mort imminente, reprendre espoir quand les médecins les eurent examinés et eurent entrepris de réédifier leur santé. Le rapport publié ci-bas fait voir qu'il y a bien des incurables, mais d'un autre côté, combien de malades simplement atteints du mal ont été arrachés à son étreinte par la ligue. Combien de frêles personnes, en contact avec des tuberculeux, ont appris les précautions à prendre pour éviter le mal, encore par la ligue.

Mais pourquoi énumérer plus longtemps les bienfaits de la ligue anti-tuberculeuse ? Ils sont si nombreux ceux qui ont bénéficié de son existence, qu pratiquement toute la population a vu de près son travail qui était accompli, soit dans la maison paternelle, soit chez un parent, soit chez un voisin.

Jeudi soir dernier, à l'Hôtel de Ville, a été tenue l'assemblée générale annuelle des membres de la Ligue, sous la présidence du Dr M. D. Brochu, en l'absence du président, l'hon. Charles Langelier. Le "Soleil" est particulièrement heureux de mettre sous les yeux du public, qui a répondu avec tant de générosité aux appels qui lui ont été faits, les résultats surprenants pour ne pas dire inespérés qui ont couronné les efforts combinés de ses différents comités.

LA LIGUE EST JEUNE

Dans son rapport, le secrétaire général rappelle la formation de la Ligue. "Le 28 février 1911, dit-il, il y a eu un an hier, la population de Québec, répondant aux appels des fondateurs de la Ligue Anti-tuberculeuse, aidés de la presse locale, soutenait sa réputation de charité et de solidarité, en souscrivant généreusement au fond de la Ligue, lors du Tag Day. Grace au dévouement et au travail d'un nombre de dames, le soir du mardi gras de 1911 voyait les escarcelles de votre association remplies, et cette bonne aubaine, jointe à la souscription de la ville de Québec, lui a permis de subsister jusqu'ici et de faire tant de bien.

"Si je commence ce rapport en évoquant le souvenir du Tag Day de 1911, c'est que depuis la dernière assemblée annuelle de la Ligue, ce fut le premier des événements d'importance dans notre histoire de l'année, celui qui frappa le plus le grand public. Celui-ci a pu se demander depuis lors, la raison du silence relatif qui accompagna les opérations de la Ligue et ce que nous avons fait pour répondre à la générosité envers nous, ou plutôt envers les pauvres tuberculeux. Je vais m'efforcer de répondre aussi brièvement que possible à cette question. Les fondateurs de la Ligue Anti-tuberculeuse estimèrent, tout d'abord, après avoir mis l'esprit du public en éveil par l'exposition d'il y a deux ans, que le moyen le plus efficace pour combattre le fléau qui exerce tant de ravages dans notre population pauvre, était la création d'un dispensaire anti-tuberculeux dans le centre ouvrier de notre ville. Partout où la lutte contre la tuberculose a été entreprise, le dispensaire a été le premier élément, et l'expérience a prouvé l'excellence du système.

VALEUR DU DISPENSAIRE

C'est le dispensaire qui atteint le mieux le malade, et quand ce dispensaire est bien organisé et fonctionne bien, les services qu'il rend sont incalculables. Animés de cette pensée, nous nous adressâmes d'abord aux autorités municipales, et Monsieur le maire et messieurs les échevins, comprenant immédiatement le but tout d'humanité de notre démarche, nous octroyèrent la somme de mille dollars pour les premières dépenses de notre installation et la rétribution des services d'une infirmière. Quelques jours après, le Dispensaire fonctionnait au No 133 du Boulevard Langelier, en plein centre ouvrier, nos premiers malades en passaient le seuil, et ceux-ci ont été suivis depuis lors d'un nombre considérable d'autres qui sont venus y chercher des conseils, des médicaments, une amélioration à leur maladie et à leur sort, plusieurs, les aliments indispensables au traitement de leur mal.

Mais mille piastres, c'était peu pour une telle création et la Ligue aurait fait peu de chose si elle n'eût eu que cette somme. C'est alors que le Comité de conférences et de propagande suggéra ce Tag Day dont j'ai parlé tantôt. Madame la présidente du Comité des Dames, aidée de ses collaboratrices, prit l'organisation du Tag Day en mains, et on n'a qu'à reporter notre souvenir vers le 28 février 1911 pour se rappeler le grand succès qui couronna leurs efforts. Au-delà de $6,000.00 tombèrent dans les escarcelles des gentilles quêteuses, et cette somme versée avec tant d'empressement et de générosité par la population de Québec affermit notre oeuvre et nous permit de la développer.

Le dévouement de la partie médicale de la Ligue, de son côté ne faisait pas défaut, et nous pouvons le déclarer hautement, il a suffi de faire appel à la charité et à la science d'un nombre considérable des médecins des divers quartiers de la ville, pour les voir venir, les uns après les autres, faire la clinique du dispensaire. Trois jours par semaine, deux médecins laissent les occupations de leur clientèle et vont donner aux pauvres qui fréquentent le dispensaire, leur temps, leur science, et leurs conseils.

Avant d'aller plus loin et puisque je parle des bienfaiteurs de notre oeuvre, je ne saurais oublier les curés des diverses paroisses de notre ville, de même que les Filles de l'Empire, qui tous ont généreusement souscrit pour son succès.

Le trésorier vous dira tout à l'heure ce qu'à coûté le fonctionnement du dispensaire. Quand le public aura devant les yeux le tableau des dépenses que cette oeuvre a occasionnées, il verra que les résultats que je viens d'établir ont été acquis au prix d'une somme relativement modique et que les oeuvres de dévouement sont d'ordinaire, celles qui coûtent le moins cher.

L'OEUVRE DES CONFERENCES

Dans le cours de l'année un certain nombre de conférences ont été organisées par le comité créé pour cet objet. Ces conférences données avec projections lumineuses ont été suivies par un nombreux public, et l'on peut dire sans crainte d'être démenti, que l'éducation du public au point de vue des dangers de la Tuberculose, éducation qui avait été si bien commencée lors de l'exposition tenue à l'Université Laval, il y a deux ans, se fait de jour en jour et de mieux en mieux dans les milieux populaires.

Le comité exécutif, au cours des séances qu'il a tenues depuis un an n'a eu qu'à sanctionner ce qui avait été si bien organisé et si bien fait par le Comité des Dames, le Comité du Dispensaire et celui des conférences. Deux faits importants méritent cependant d'être signalés, le premier a été l'admission au nombre de ses membres, de trois dames, représentant leur comité. Cette mesure de faveur était bien due aux dames après le dévouement qu'elles avaient montré dans l'organisation du Tag Day. Le second a été la création du poste de médecin interne attaché au dispensaire, position qui, à part celles de l'infirmière, du pharmacien, et de l'assistante secrétaire, est la seule rétribuée et qui en toute justice, mérite de l'être au plus haut point.

La Ligue n'a qu'à se féliciter du choix du premier titulaire nommé à cette position, car outre les connaissances et le zèle qu'il apporte à ses fonctions, le docteur Savard donne pratiquement tout son temps au travail exigé par le dispensaire.

Voici Messieurs, ce que nous avons fait au cours de l'année 1911, nous avons toutes les raisons de croire que l'année qui commence sera aussi fructueuse, tout fait espérer en effet qu'avec le temps et le dévouemnt de ceux qui voudront bien nous donner leur concours, l'oeuvre éminément humanitaire que Québec vit naître il y a trois ans, grandira et rendra des services incalculables à notre population. Pour cela, il nous faut l'aide de nos concitoyens, et nous comptons que cette aide ne nous fera pas défaut.

LA CHARITE PUBLIQUE

Au cours de ces remarques préparées à la hâte, j'ai pu oublier de mentionner bien des actes de charité, bien des noms synonimes de zèle et de dévouement, ces actes ont été si fréquents, ces noms sont si nombreux qu'un rapport comme celui que je viens de lire et qui doit forcément être court, ne peut les mentionner. Mais si, dans un autre ordre d'idées, on a une raison de dire que rien ne se perd, on peut appliquer avec autant de raison cette parole à l'oeuvre de la Ligue anti-tuberculose de Québec, et dire que la moindre semence jetée dans les sillons de la charité portera des fruits nombreux pour l'amélioration et le bitn être de nos compatriotes et de nos concitoyens

Le Secrétaire Général,
(Signé) Dr ALP. LESSARD.

Puis les trésoriers, dans un rapport volumineux donnent un détail complet des recettes et des dépenses. Le document soumis par M. Napoléon Lavoie, couvrant la période qui court du 1er janvier 1911 au 1er février 1912, fait voir les chiffres suivants :

L'ETAT FINANCIER.

Recettes

Balance en caisse.	8.73
Membres.	22.50
Dons sur comptes.	256.91
Souscriptions	185.00
"Tag Day"	6,662.88
Soirée de Mme Labadie	215.23
Daughters of the Empire "Stadacona Chapter".	180.00
Intérêt.	125.53
Corporation de Québec	1,000.00
Joûte de Hockey entre Médecins et Avocats	140.00
	$8,796.78

Dépenses

Salaires	$1,709.94	
Loyer	175.00	
Ameublement et installation	456.53	
Téléphone	10.00	
Lait et oeufs.	1,277.25	
Remèdes	670.80	
Imprimeries et annonces	568.48	
Chauffage	99.95	
Eclairage.	21.34	
Divers.	135.79	5,124.88
Balance.		$3,671.90

LA PROPAGANDE

Le comité des Conférences et de la Propagande fait rapport qu'il s'est réuni plusieurs fois en vue d'organiser cette partie de l'oeuvre qui lui avait été confiée ; qu'il a donné ou fait donner jusqu'à ce jour quatorze conférences anti-tuberculeuses dans différents quartiers de la ville, et qu'il donera celles qui sont encore à faire dans les deux mois prochains.

Qu'il s'st aussi occupé de faire imprimer de la littérature anti-tuberculeuse dont la distribution se fait quotidiennement par l'organe de la Ligue le dispensaire.

Qu'il suggère très humblement pour l'hiver 1912-1913 la tenue d'une exposition du genre de celle déjà tenue à Québec et qui serait à la fois dirigée contre la tuberculose et la mortalité infantile.

(Signé) P. CALIXTE DAGNEAU.
Président du Comité.

COMITE DU DISPENSAIRE

Pour résumer le plus brièvement possible l'oeuvre accomplie par le dispensaire, j'ai l'honneur de vous soumettre un tableau de ses opérations depuis février 1911 à février 1912. 358 malades se sont fait inscrire sur les régistres du Dispensaire. Sur ce nombre, 64 ont été renvoyés comme n'étant pas tuberculeux et 20 l'ont été comme non-indigents et possédant les moyens de payer leur médecin. 274 malades tuberculeux ont donc été traités par nous, 37 tuberculeux rendus à la dernière période sont morts ; 125 ont été améliorés, un bon nombre l'ont été de telle sorte qu'ils ont pu reprendre leur travail. De ces 274 malades, 100 ont été traités à domicile par le médecin régulier attaché au dispensaire. 215 familles ont été visitées par l'infirmière Mlle McGreevy, qui leur a fait en tout 1,284 visites et qui leur a enseigné les moyens à prendre pour combattre à la maison la maladie et pour s'en préserver. 60 logis de tuberculeux morts ou ayant déménagé, ont été désinfectés par les soins du bureau d'hygiène de la Ville, sur la recommandation du dispensaire. Enfin au dispensaire même, 2,858 prescriptions ont été données et remplies ; on y a donné des bons pour 9,220 pintes de lait et pour 1,390 douzaines d'oeufs, c'est-à-dire une moyenne de 173 pintes de lait, et de 33 douzaines d'oeufs par semaine, réparties sur une centaine de malades.

Enfin, par ordre chronologique, les médecins suivants ont fait la clinique du dispensaire de février 1911 à février 1912 : Messieurs les docteurs Paquin, Lessard, Faucher, Gosselin, Drouin, Alph. Gilbert, Délaney, Walsh, Stevenson, Giggie, Fortier Emile, Darveau, Racine, Plamondon, Lemieux, Dagneau, Leclerc O., Drome, Drouin, P. R. DeVarennes, Guérard, Frémont, Bédard, Oz. Bédard, P. H. Edge, St. Hilaire et Samson.

Une mention spécial doit être faite du nom de M. le Dr E. Nadeau, qui avant la nomination d'un médecin interne et d'un pharmacien au dispensaire, a rempli les fonctions attachées à ces positions avec autant d'habileté que de désintéressement.

M. le docteur J. D. Pagé, chef du service des immigrants a remplacé M. le docteur Paquin comme président du comité du dispensaire pendant les mois de mai et juin.

(Signé) C. R. PAQUIN.
Président du comité du dispensaire.

E. M. A. SAVARD.
Médecin interne du dispensaire.

L'ELECTION DES OFFICIERS

Sur proposition de M. le Dr Art. Simard, secondée par M. le Dr Faucher que les mêmes officiers soient maintenus en exercice pour l'année courante. Adoptée.

M. le Dr Lessard ne pouvant accepter de nouveau la charge de secrétaire.

Alors M. le Dr Simard, secondé par M. le Dr E. St. Hilaire, proposa à cette charge M. le Dr Adj. Savard. Cette motion fut adoptée à l'unanimité. Ainsi cette nomination est le seul changement parmi les officiers de la Ligue et ceux de ses comités.

INSPECTION DU DISPENSAIRE

M. le Dr Simard fait rapport que le conseil Provincial d'hygiène a envoyé M. le Dr Beaudry de Montréal pour inspecter notre dispensaire et que son rapport est rendu chez le Premier Ministre, mais il ajoute que cela n'est pas suffisant si nous voulons avec l'aide du Gouvernement, il faut de plus que la Ligue envoie un rapport spécial par l'entremise d'une délégation nommée à cette fin par le comité exécutif. Une motion à cet effet a été adoptée unanimement.

Il est proposé par le Dr Vallée appuyé par le Dr Dussault qu'il soit résolu que MM. les Drs Simard, Dagneault et Délaney qui ont l'intention d'assister au congrès de la tuberculose à Rome en avril prochain soient chargés de représenter à titre honorifique la Ligue anti-tuberculeuse de Québec. Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. le Dr Pagé et résolu que M. le Dr Hubbard soit ajouté au comité du dispensaire.

Après quelques autres affaires de routine la séance est levée.

Dr ADJUTOR SAVARD,
Secrétaire Général.

FIT-REFORM est devenu grand, en faisant les choses de la meilleure manière—en vous donnant les meilleurs styles, la meilleure variété, le meilleur service, et les meilleures qualités que vous pouvez avoir, n'importe où, dans cette ville-ci.

VOUS connaissez Fit-Reform comme l'organisation de tailleurs la plus renommée, pour sa haute classe, au Canada—et nul doute, vous savez pourquoi nous sommes les plus grands,

Si non—ces styles de Printemps vous le diront.

COMMENT aimez-vous ces modes de Printemps de Fit-Reform ?

Ceux-ci ne sont que trois d'un grand nombre d'autres tout nouveaux. Venez les voir tous.

536F

Fit-Reform

J. L. O. PROULX

105-111 Rue St-Joseph. Coin de la Rue du Pont.

ENVOYEZ LE COUPON
POUR BOUTEILLE
ECHANTILLON GRATUITE

SI VOUS n'employez pas déjà le LIQUID VENEER pour épousseter et embellir vos meubles et vos boiseries, ouvrages en métaux, planchers de bois franc, par tous les moyens remplissez et envoyez par la malle aujourd'hui le coupon ci-dessous, pour une bouteille échantillon. Son utilité merveilleuse et son utilité générale vous surprendra et vous enchantera.

EPOUSSETEZ TOUTE CHOSE AVEC

LIQUID VENEER

et ayez une maison agréable. Le faible beau travail de restaurer le fini original non pas en e faisant un faux. Quelque soit les articles, ou quelque soit leur fini, chêne doré, mahogany, argenté, émaillé, doré ou verni, le résultat embellissement est toujours le même. Prenez un linge de drap humide, —époussetez avec—et embellissez toute chose partout où vous passez.

Ecrivez pour bouteille échantillon gratuite et alors apprenez comment faire de votre maison un véritable "maison gaie." Envoyez le coupon aujourd'hui.

Buffalo Specialty Co.
198 Liquid Veneer Building. Bridgeburg, Ont.

"CHEER UP" COUPON

BUFFALO SPECIALITY CO.,
198 Liquid Veneer Bldg.,
Bridgeburg, Ont.

S'il vous plait envoyez-moi gratuitement, et sans autre obligation de ma part, une bouteille échantillon de LIQUID VENEER.

Nom. . . . . .

. . . . . .

Rue et No. . . . . .

Ville et Pro. . . . . .

DU NOUVEAU DANS LE COMMERCE

Si vraiment on croit à cette parole que partout on répète : "L'avenir est aux jeunes," il semble que le succès est assuré à un jeune qui se lance dans les affaires qui dote sa ville d'un nouvel établissement commercial.

Jeunes gens, M. Amédée Laberge vient d'ouvrir au No 321½, rue St-Joseph, en face de l'église de N.-D. de Jacques-Cartier, un établissement de confection qui peut rivaliser avec les mieux organisés de la ville.

Comme tailleur et couturier, M. Laberge, quoique jeune, possède une compétence qui n'est pas à dédaigner et que les amateurs d'une coupe parfaite et d'un fini garanti devront utiliser. Comme marchand-tailleur, M. Laberge pourra satisfaire les plus difficiles car le stock qu'il vient d'acheter est le plus complet qui se puisse trouver, et les dernières nouveautés de la "mode" sont là à la disposition des clients qui devront être nombreux.

Nul doute que M. Laberge recevra l'encouragement qu'il mérite, et Jacques Cartier fera en sorte de garder le premier établissement du genre qui s'établit dans ses limites.

Jeunes gens, et vous qui voulez être bien habillés, rendez-vous au No 321½ de la rue St-Joseph, où M. Amédée Laberge pourra vous donner entière satisfaction.

satisfaction et vous faire bénéficier de sa longue expérience acquise au service d'une très importante maison de Québec.

JEUNES GENS

Jeunes gens qui songez à votre avenir, avez-vous pensé de devenir télégraphiste? Cette ligne offre une position lucrative, avec bon salaire et bon temps. Apprenez la télégraphie de suite. Il vous en coûtera peu, et dans un peu de temps vous serez capables de gagner de bons salaires et être bien classés. Il est certain qu'un grand nombre de télégraphistes seront bientôt requis par les grandes compagnies de chemins de fer actuellement en construction. Pour ceux que cela pourrait intéresser, la Cie G. N. W. Teleghaph accepterait quelques élèves à leur bureau, No 80, rue du Pont, Québec. Le nombre est limité.

Jeunes gens, pensez-y, il y va de votre intérêt.

8—9—11

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi érigeant les habitants du territoire de la paroisse catholique de Saint Louis de Courville en municipalité distincte, pour les fins municipales pourvoyant à l'élection des conseillers au scrutin secret, et pour autres fins.

Québec, 12 janvier 1912.

L. A. CANNON,
Procureur des Requérants.

A NOS CLIENTS ET AU PUBLIC EN GENERAL

Grâce à ce bienveillant encouragement que nous avons reçu et pour lequel nous vous disons un cordial merci nous pouvons dire que le résultat de nos affaires, l'an dernier, dépassé toutes nos espérances. Aussi avons-nous décidé de ne pas nous arrêter dans le chemin du progrès.

TOUJOURS DE L'AVANT !

Voilà notre devise

A cette fin nous avons donné nos commandes cette année aux meilleurs importateurs du pays et nous sommes en mesure de fournir à nos nombreux clients des lignes de marchandises encore plus avantageuses que l'an dernier. Tout notre assortiment de mercerie sera au grand complet, camisoles caleçons, chemises, gants, collets, poignets mouchoirs, etc

Comme toujours nos spécialités seront

TWEEDS ET CHAPEAUX

L'atelier de notre acheteur qui, en 1911, a été le plus achalandé à Québec, sera encore cette année le rendez. vous des gens de goût qui désirent avoir une coupe parfaite et garantie. Donc à tous nous disons merci et bienvenue.

HAMEL & VALLERAND,
264 3-4, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

VASELINE

Onguent d'Oxide de Zinc

Gardez toujours un tube de Vaseline, onguent d'oxide de Zinc, à votre portée et apprenez aux enfants comment l'appliquer fréquemment sur chacune de leur petites blessures.

Les propriétés merveilleuses de l'oxide de Zinc sont très connues par tous les médecins. C'est le remède reconnu de la profession médicale pour toutes les affections de la peau.

La Vaseline, onguent d'oxide de Zinc est fait par la Chesebrough Company, avec une machinerie spéciale et combine toutes les qualités adoucissantes de l'Oxide de Zinc avec les propriétés adoucissantes de la Vaseline.

Rien dans le genre n'est aussi indispensable à la maison où il y a des enfants. Il est recommandé spécialement pour les inflammations et les éruptions de la peau.

La Vaseline, onguent d'Oxide de Zinc est mis en jarres et en tubes sanitaires portatifs. Soyez certains d'avoir la VASELINE Oxide de Zinc.

Toutes les bonnes pharmacies ont la ligne complète des préparations de Vaseline. Cela vous épargnera des comptes de médecins en connaissant cela. Ecrivez pour livret gratuit aujourd'hui—vous pourrez avoir besoin de ces simples remèdes à la maison en aucun temps.

1880 Ave Chabot, Montréal — **Chesebrough Mfg. Co.** (Consolidated) — Bureaux New York—London

Pour éviter la peau gercée

servez-vous d'eau tiède et de savon Baby's Own.

L'eau tiède ou chaude ouvre les pores de la peau et les molécules d'huile végétale qui constituent la mousse crémeuse et embaumée du Savon Baby's Own sont absorbées par la peau et la maintiennent douce et saine en empêchant les crevasses et les couperoses.

En rinçant bien et en frottant énergiquement pour sécher la peau, on obtient par tous les temps une peau délicieusement douce.

BABY'S OWN SOAP

Le meilleur pour Bébé et pour vous

C'est le savon le plus imité au Canada. A vous d'insister pour que l'on vous donne le "Baby's Own".

ALBERT SOAPS, LIMITED, Fabricants, - MONTREAL.

GRATIS CETTE MAGNIFIQUE MAISON DE POUPEE ET CETTE JOLIE POUPEE IMPORTEE ainsi que DEUX beaux ameublements complets pour la maison et cette superbe bague dorée ornée de pierres.

FILLETTES, VOICI UNE CHANCE UNIQUE DANS LA VIE NE LA MANQUEZ PAS. Cette belle maison de poupée est un véritable bijou. EN TOUS POINTS SEMBLABLE A LA VIGNETTE, avec son balcon, ses fenêtres, sa porte d'entrée, elle est ENTIEREMENT GARNIE des plus merveilleux meubles que vous avez jamais vus — deux ameublements complets, non seulement salon, chaises, tables, lits, bureau, etc., mais aussi cuisine, salle à manger, etc., etc.

LA JOLIE POUPÉE QUE NOUS VOUS DONNONS AVEC LA MAISON est un petit bijou. Parfaitement articulée, de sorte qu'elle peut s'asseoir, se tourner la tête, se mouvoir bras et jambes, et est vêtue d'une robe de soie, avec bas et souliers assortis.

Fillettes, si vous voulez obtenir ABSOLUMENT GRATIS cette délicieuse maison de poupée, cette charmante poupée, la plus merveilleuse bague que vous ayez jamais vue — deux ameublements complets, non seulement salon, chaises, tables, lits, bureau, etc., etc., — écrivez aujourd'hui même à la direction de ce journal. Ne tardez pas un jour, ne remettez pas ou ne perdez pas de temps à nous écrire. Une carte postale suffira. Nous vous enverrons tout gratis et franco, et nous vous ferons voir comment vous pouvez obtenir cette maison de poupée, cette poupée, et les deux ameublements complets, sans dépenser un seul sou. Ne vous contentez pas de rêver à ces choses merveilleuses, mais écrivez-nous de suite pour avoir la réalité. Nous vous prions de ne pas perdre une minute, car nous ne pouvons garantir que cette offre restera longtemps ouverte. Ecrivez-nous aujourd'hui même. N'ATTENDEZ PAS, car vous pourriez ajouter le magnifique bracelet et bien des jolis cadeaux.

Adressez: NATIONAL SALES CO., LIMITED, Dept. D 102 Toronto, Ont.

La Pharmacie MARTEL

Assurez a ses clients :

Marchandises de première qualité, bas prix, service prompt et soigné, attention spéciale aux commandes par malle et par téléphone.

Demandez notre "Formulaire Domestique" que nous donnons gratis, ou par malle sur réception de 2 cts.

L. E. MARTEL, Pharmacien

Phones 2483 et 4529 51, Rue ST-JOSEPH

Bonnets Ecossais 50c offerts à 24c

Bonnets Ecossais valeur 50c offerts à 24c

OFFRE SPECIALE

UN VRAIE BARGAIN

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE

BON MARCHE sans PRECEDENT

CA Y EST

AU SYNDICAT DE QUEBEC

VOUS trouverez là un choix des plus considérable de tweed des plus nouveaux pour habillements pour hommes. Prix régulier faits sur ordre $18.00 et $20.00 prix de la réduction

$13.75

Pour quelques jours seulement. Hâtez vous de donner votre commande dès à présents profitez de ces grands avantages.

AU

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

ST-ROCH - QUEBEC

Bonnets Ecossais Bon Marché à 50c vendu sà 24c

Bonnets Ecossais Prix régulier 50c

" " Prix de la réduction 24c

LA FORET

Comment la conserver et l'utiliser

La foret et l'agriculture

Jadis il y avait sur les côteaux, sur le versant des collines, même dans les vallées, de grands massifs de forêts qui conservaient au sol son humidité et au printemps prévenaient la fonte trop rapide des neiges. Il y avait aussi de grandes étendues de terrains comparativement marécageux qui, à l'instar d'une éponge, retenaient l'eau pour la laisser suinter ensuite tout l'été et atteindre les terrains plus bas ainsi que les pâturages, auxquels ces marécages fournissaient un approvisionnement constant et suffisant d'humidité, qui alimentait les criques, les rivières et les lacs. On a rasé ces massifs de forêts, on a dépouillé les vallées de leurs arbres, ce qui a eu pour résultat de changer radicalement la condition des cours d'eau, des criques et des rivières; au lieu de l'écoulement constant, de l'abondance d'eau des jours d'antan, durant toute la saison, les gens qui habitent aujourd'hui ces endroits vous diront que ces mêmes cours d'eau viennent à sec dans les mois de juillet et d'août. La conséquence, c'est qu'aujourd'hui les pâturages deviennent secs, sont brûlés par le soleil en été, dans le temps même où l'approvisionnement de nourriture qu'ils fournissent au bétail est le plus nécessaire. Beaucoup de gens vous diront qu'il est à leur connaissance que des fermes où il était d'usage de récolter un approvisionnement constant et abondant de fourrage pour nourrir le bétail de la ferme, n'en produisent plus assez de nos jours. Ce malheureux changement a été causé par la destruction imprévoyante de la forêt.

Il est temps que les cultivateurs et les détenteurs de propriétés privées se mettent à planter en arbres toutes les parties de leurs terrains qui sont impropres à la culture et ramènent ces terrains à leur état primitif. Par ce moyen, ils reconstitueront la forêt si nécessaire pour leur fournir le bois de chauffage et embellir le paysage, mais surtout pour fournir à leurs terres l'humidité nécessaire pour faire croître leurs récoltes. Si les cultivateurs ne changent pas leurs méthodes sous ce rapport, on peut prédire à ceux de Québec et d'Ontario que les produits de leur industrie commenceront ce qu'ils ne peuvent espérer réussir aussi bien à l'avenir qu'ils ont réussi dans le passé.

Quant à la province de Québec en particulier, nous pouvons dire que nous sommes dans les conditions les plus favorables pour prévenir les mauvais résultats signalés plus haut. La grande région de culture de notre province borde les deux rives du St-Laurent. Au Midi, nous avons la lisière de terrains d'alluvion comprise dans les comtés qui bordent la rive sud du fleuve; au septentrion se développe la longue bande de terrains arables qui s'étend depuis Ottawa jusqu'à Québec entre les montagnes de la chaîne des Laurentides, d'un côté, et de l'autre la rivière Ottawa et le St-Laurent. C'est là que se trouve la richesse agricole de la province de Québec, et pour conserver cette richesse, il faut que le volume des cours d'eau et des rivières qui égouttent cette plaine soit maintenu durant toute la saison. Il faut que les habitants de cette région aient durant tout l'été un approvisionnement constant de bonne eau potable, pour eux et pour leur bétail. Cette région se trouve dans les conditions voulues pour fournir cet approvisionnement d'eau, si nous avons le bon sens de ne pas altérer ces conditions.

Prenons la rive sud du St-Laurent. Le long du cuve, dans la vallée, il y a une vaste plaine, au niveau absolument uniforme, propre aux fins agricoles; mais au midi de cette plaine nous voyons la région montagneuse des Cantons de l'Est-des Adirondacks — et plus loin vers l'est les montagnes du Maine, qui se continuent dans le Canada. En conservant les forêts de cette région montagneuse nous serons dans les conditions voulues pour assurer à la plaine bordière du fleuve un approvisionnement d'eau constant et abondant. C'est pourquoi, dans l'intérêt de l'agriculture, dans la province de Québec, il est absolument nécessaire de garder soigneusement en forêt et en blocs de terres à bois les versants et les montagnes qui avoisinent la frontière des Etats-Unis. De cette façon, les sources des rivières débouchant dans la rive sud du St-Laurent formeront un réservoir qui maintiendra l'approvisionnement d'eau de cette région. De cette façon aussi nous pourrons utiliser au plus grand avantage des habitants de la région les blocs de forêts qui recouvrent ces versants et ces montagnes. Si tout cela est fait en se guidant sur les principes de l'art forestier, l'exploitation forestière, notamment la coupe du bois à pâte, pourra se continuer indéfiniment, en sus des avantages qui en résulteront pour l'agriculture.

Prenons maintenant la rive nord du St-Laurent. Il y a là une lisière de terres arables qui s'étend entre les Laurentides et le fleuve. Mais en arrière de cette lisière, dans la contrée laurentienne, il y a une aire considérable de terrains qui ne sont pas particulièrement propices pour les fins agricoles. C'est un terrain rugueux, accidenté, montagneux, avec un sol joliment pauvre presque partout. S'il était possible de garder cette région en réserve forestière et conserver la masse des forêts qui recouvrent les collines, il est certain que les cours d'eau venant de ce massif de forêts et descendant du nord à travers les montagnes, maintiendraient le volume de leur écoulement et fourniraient à la lisière des terres arables comprise entre les montagnes et le fleuve, un abondant approvisionnement d'eau pour les fins agricoles.

Les Pilules du Dr. Martel

pour les Femmes

LE MODELE DEPUIS DIX-HUIT ANS

Prescrites et recommandées pour les maladies des femmes, un remède scientifiquement préparé, d'une valeur éprouvée. Le résultat de leur usage est prompt et permanent. En vente dans toutes les pharmacies.

Une essence disparue

L'épinette rouge, un des bois les plus précieux, est maintenant rare

Dans les situations propices, c'est l'un des plus beaux et des plus grands arbres de nos forêts, atteignant de 80 à 100 pieds de hauteur et de 2 à 3 pieds de diamètre. Cet arbre est élancé, droit, avec un tronc d'une rondeur dont la régularité est remarquable.

Dans la petite méridionale de la province, l'épinette rouge, du moins pour les arbres de première grandeur, croît dans les terrains humides, dans les savanes couvertes de mousses, mais dont le sol est composé de terre riche. Dans la partie de la province dont les eaux coulent dans la baie James, les plus grands arbres de cette espèce ne se trouvent que dans es terrains secs et élevés et sur les pointes de terre riche, le long des rivières. Les petits arbres poussent dans les savanes. L'épinette rouge est très rare dans les terrains silurlens de la Gaspésie et même absolument inconnue dans la plus grande partie du comté de Bonaventure. L'aire de cette espèce forestière excède la frontière nord de la province et atteint même la baie d'Ungava. Le botaniste Michaud dit, dans son journal, qu'elle abondait dans les environs du lac St-Jean et du lac Mistassini, où elle formait des massifs de plusieurs milles en superficie.

L'épinette rouge est incontestablement l'un des bois les plus précieux de nos forêts: ses grandes dimensions, sa résistance, sa force, sa durée extraordinaire, le faisaient préférer au chêne pour la construction des navires. Il remplaçait également le chêne dans la construction des grandes bâtisses, pour les pièces exigeant beaucoup de force et de résistance. Nos cultivateurs ne pouvaient pas trouver son égal pour faire les chevilles à clôture et les pavages d'écuries. C'était aussi l'épinette rouge qui leur donnait le meilleur bois de chauffage. Enfin, on en faisait des traverses de chemins qui étaient sous tous les rapports égales à celle de chêne. C'est aussi un bois de premier choix pour faire des blocs à pavage.

Nous avons malheureusement perdu cette précieuse ressource. Depuis quelques années un insecte (saw-fly, *Nematus Erichsonii*) a détruit le feuillage de tous les plus gros arbres, qui ont séché sur pied. Ses ravages sur les jeunes et petits arbres ont été moins désastreux et semblent même avoir cessé. Mais tout le bois susceptible d'exploitation commerciale a disparu et même en supposant que ce terrible insecte ne s'attaque pas à la jeune pousse, il s'écoulera bien près de cinquante ans avant que l'épinette rouge puisse fournir son contingent à nos opérations forestières. Et cette dévastation est arrivée précisément au temps où l'ouverture des chemins de fer allait permettre d'utiliser beaucoup de forêts dont on ne pouvait auparavant sortir ce bois, qui est trop pesant pour flotter. Cette perte représente des millions pour l'Etat et l'industrie forestière.

La petite industrie du bois

Parlant devant la convention forestière canadienne l'aiver dernier, M. G. C. Piché, chef du service forestier provincial d'alt:

"Puisque j'en suis à exposer nos projets, l'on me permettra bien d'ajouter un peu plus loin, de souhaiter que nous soyons en mesure, avant longtemps, de publier des statistiques sur le mouvement des bois, ainsi que des autres produits de la forêt, sur les achats qu'en font les autres pays.

Nous voudrions également voir s'implanter dans nos campagnes la petite industrie du bois, comme la lutherie, la confection des jouets, la confection des menus objets tournés, etc. Cette industrie fait vivre de nombreuses familles dans le Jura, les Vosges, en Allemagne. Combien de nos paysans demeurent oisifs, durant les mois d'hiver, qui pourraient ainsi se gagner une centaine de dollars par saison. Le service forestier publiera de temps à autre des bulletins sur ce sujet, dont le premier sur les emplois que l'on peut bien faire du bouleau à papier et de son écorce."

En effet le souhait de M. Piché a déjà commencé à se réaliser et il y a environ un mois notre journal a publié presque dans son entier ce travail sur le bouleau. On retrouve également cette étude dans le rapport du ministère des Terres et Forêts.

LES CASCARETTES

Travaillent pendant que vous dormez

Les Sels, le Calomel et les Pilules Cathartiques sont violents : ils agissent sur les intestins comme le poivre sur les narines.

Prenez une Cascarette ce soir et nettoyez votre foie parfaitement, votre estomac et vos intestins et vous vous sentirez fort bien le matin. Hommes et femmes qui souffrez de maux de dents, langue, épaisse, qui ne pouvez dormir, êtes bilieux, nerveux, et dérangé, fatigué d'un estomac en désordre ou qui avez des maux de tête et vous sentez mal à l'aise.

Vous gardez-vous bien à l'intérieur avec Cascarets, ou seulement forcez-vous un passage de temps à autre avec des sels, les pilules cathartiques ou l'huile de casaor ? Cela est important.

Les Cascarettes nettoient immédiatement et régularisent l'estomac, faisant disparaître les acidités des aliments non digérés et fermentant en même temps que les gez troublants ; enlevez l'excès de bile du foie et faites disparaître les matières décomposées et empoisonnées des intestins et du système.

Rappelez-vous qu'une Cascarette ce soir vous mettra bien le matin. Une boîte de 10 centins de votre pharmacien signifie une tête reposée et légère durant des mois. N'oubliez pas les enfants.

Description géologique

DU TEMISCAMINGUE

De toutes nos régions de colonisation, il n'en est pas une seule qui jouisse aujourd'hui d'une plus grande vogue que celle du Témiscamingue. Il faut bien admettre que c'est une contrée excessivement fertile et riche, qui est en voie de devenir une des plus belles parties de la province de Québec.

Le courant de colonisation, si on excepté l'Abbitibi, est donné de ce côté et il est vraiment, intéressant d'étudier les efforts courageux des hardis pionniers qui petit à petit ont ouvert à la civilisation ces régions naguère sauvages. L'humble défricheur perdu aux fonds des épaisses forêts travaille ardument et grâce à ses labeurs soutenus et à la fertilité du sol qu'il défriche il est assuré de trouver plus tard, assez tôt cependant, une honnête aisance.

Le gouvernement provincial dans son désir d'encourager et d'aider sagement la colonisation dans la province a décidé il y a quelques années d'ouvrir cet immense domaine aux pionniers. Il a nommé missionnaire-colonisateur de cette région M. l'abbé I. Caron, qui en surveille activement les intérêts. M. Caron a déjà publié depuis diverses brochures sur le Témisca. Dans une de ces brochures parue récemment, nous retrouvons une belle description topographique du Témiscamingue.

La région du Témiscamingue dit M. l'abbé Caron doit son nom à un vaste lac qui n'est qu'une expansion de la rivière Outaouais et qui sépare la province de Québec de la province d'Ontario. Ce lac situé dans la 47e degré de latitude nord est navigeable sur une longueur de 75 milles pour les navires même du plus fort tonnage et justifie son nom en langue Indienne veut dire "eau profonde:" C'est en effet le plus profond et le plus grand de tous les lacs qui se trouvent sur le parcours de l'Outaouais. Sa superficie est de 330 milles, il est à 162 pieds au-dessus du niveau de la mer, et reçoit les eaux de plus de dix-huit millions d'acres carrées. Sa largeur qui atteint 6 à 8 milles apparait échancrée de baies et bordées de rochers abrupts qui s'élèvent parfois à plusieurs centaines de pieds de hauteur. La première impression du voyageur qui remonte le lac Témiscamingue est mauvaise. Il reste déconcerté en voyant cette nature sauvage et stérile. Qu'il ne perde pas courage ! Si l'on suit les vallées qui partent du fonds des baies on voit qu'il n'y a que les bords de l'immense réservoir qui sont hérissés de montagnes. Après avoir passé trois ou quatre collines qui vont toujours s'éloignant les unes des autres, on traverse un sol uni, aussi propre à la culture que la vallée du St-Laurent.

"Le pays situé à l'est du lac, dans "dans la province de Québec, dit Ar-"thur Buies, dans son ouvrage l'"Outa-"ouais supérieur"—forme une admi-"rable série d'ondulations, sans montagnes, sans rochers, où croisent le "pin blanc, l'épinette, le cèdre, le sa-"en loin, on y trouve aussi des éra-"bles et des merisiers par groupes "clair-semés et solitaires. Ces ondulations, qui s'étendent sur des centaines de milles, offrent le plus beau "champ possible à la colonisation, "outre que le climat y est moins ri-"goureux et plus uniforme, que dans "beaucoup d'endroits situés sur les "bords du St-Laurent."

Elle éprouvait des Douleurs Constantes

J'usqu'à ce qu'elle fût soulagée par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Dewittville N.Y.—"Avant d'avoir commencé à prendre le Composé Végétal de

Lydia E. Pinkham, je souffrais presque tout le temps de maux de tête, mal dans le dos, d'affaissement, et j'éprouvais une douleur continuelle du côté gauche. Si je marchais beaucoup j'étais sûre d'être malade et j'avais le dos si faible que j'étais obligée de porter un corset tout le temps. Mais maintenant je ne souffre plus d'aucun de ces troubles. J'ai un joli bébé, une petite fille très forte, que je n'aurais pas, si je n'avais pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."—Mrs. A. A. GILES, Route 44, Dewittville, N.Y.

La lettre ci-dessus n'en est qu'une parmi les milliers de lettres reconnaissantes reçues constamment par la Pinkham Medicine Company, de Lynn, Mass., qui prouvent sans l'ombre d'un doute que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, accomplit actuellement des guérisons certaines dans ces maladies enracinées chez les femmes, là où tous les autres moyens ont échoué, et que chaque femme souffrante se doit à elle-même, l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, avant de se soumettre à une opération, ou d'abandonner tout espoir de guérison.

Mrs. Pinkham, de Lynn, Mass., invite toutes les femmes malades à lui écrire pour avoir ses conseils. Elle en a dirigé des milliers vers la santé et ses conseils sont gratuits.

AVIS.—M. ALONZO BOULANGER informe ses clients et le public en général qu'il a transporté sa boutique au No. 83, ème Avenue, Limoilou. Comme par le passé, M. Boulanger s'efforcera de donner pleine et entière satisfaction aux personnes qui voudront bien lui donner leur encouragement.

PRESQUE MOURANT DU CA—

Merveilleuse

diolite, pour lampe à und rival du gaz ou ts pour lampe de brûleur donne la mpes ordinaires ndelles, pas de n ou 3 pour

"PERUNA M'A SAUVE LA VIE"

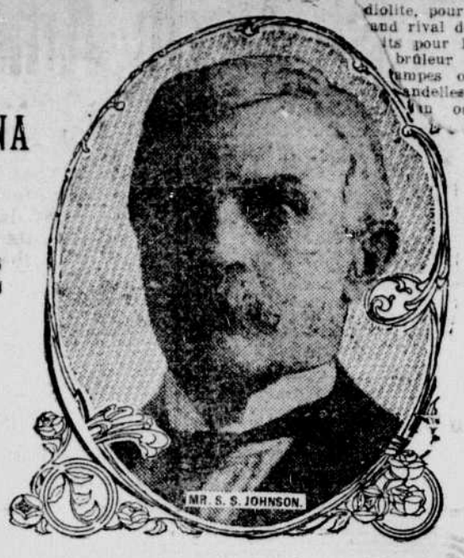

CATARRHE PENDANT CINQ ANS

M. S.-S. Johnson, Grenville, Ill., écrit :

"J'ai souffert du catarrhe pendant cinq ans. Il y a deux ans j'avais un pied dans la tombe. Je fus soigné par sept médecins, et aussi par un spécialiste du catarrhe, de St-Louis, et je prenais plusieurs sortes de remèdes par jour. Je ne pouvais marcher plus d'une centaine de verges sans me reposer.

"Mais mes amis me dirent d'essayer Peruna, ce que je fis. Maintenant je sens que Peruna m'a sauvé la vie. C'est le meilleur remède sur la terre, et je ne pourrais m'en passer".

UN FORT RHUME

Samuel McKinley, 1215 Ave Grand, Kansas City, Mo., membre de la société des Encanteurs en bijouterie des Etats-Unis, écrit :

" Je puis dire avec certitude que je dois la vie à Peruna. Après que plusieurs des meilleurs médecins du pays m'eurent abandonné et me dirent que je n'avais pas plus d'un mois à vivre, Peruna me sauva.

"Voyageant de ville en ville dans tout le pays, et ayant à entrer dans toutes sortes de magasins et bâtisses mal chauffés, quelques fois y restant plusieurs heures debout pour remplir mon devoir d'encanteur, il n'est que naturel que je m'enrhume souvent ; aussi lorsque cela arrivait, j'y faisais peu attention, jusqu'à décembre dernier, où je pris un rhume très grave, qui, par négligence de ma part, s'établit sur mes poumons.

"Quand il fut presque trop tard, je commençai à me traiter, mais sans résultat, lorsque j'entendis parler de Peruna. Il m'a guéri et je ne puis trop le louanger.

CATHRRHE SANAL, TOUX

M. Emile Pickart, 463, 169e rue, Hammond, Ind., écrit :

"Je suis complètement guéri du catarrhe nasal et mon estomac est aussi en bonne condition. Je n'ai employé que cinq bouteilles de votre grand remède, quoique mon catarrhe était si grave et si ancien, que je pensais n'avoir plus longtemps à vivre. J'étais toujours entre les soins de quelque médecin. Maintenant mes amis disent que je n'ai jamais paru en meilleure santé de ma vie.

"Je peux dire aussi que c'est un grand remède pour la toux, parce que j'en donne aux enfants. J'en aurai toujours. J'ai assez employé d'autres remèdes pour connaître la grande valeur de Peruna.

"Vous pouvez vous servir de mon nom pour répandre les mérites de Peruna".

J. A. LESAGE, Tels : Bureau 3835 Residence 4475

AGENT D'IMMEUBLES

248, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

TOUTES les personnes voulant se former en compagnie peuvent s'adresser à J. A. Lesage, et il leur obtiendra des lettres patentées en huit jours et à des prix plus bas que qui que ce soit et aidera à faire souscrire le capital.

Toutes les personnes ayant des propriétés à vendre trouveront un prompt acheteur en s'adressant à

J. A. LESAGE,

248, Rue St-Joseph, - - - - Québec.

GRATIS — Magnifique Phonographe — GRATIS

Voici la plus étonnante offre jamais faite par une maison croyable. Nous donnerons, absolument sans un cent de frais, 1000 de ces magnifiques phonographes ou machines parlantes, complet avec votre choix de centaines des plus nouveaux et des plus populaires registres ou records.

Ceci est la chance de toute une vie. Une offre absolument honnête

Ces grands phonographes ne sont pas de jouets, mais de vraies machines parlantes, fabriquées et garanties par un des plus grands fabricants européen de phonographes de haute qualité. Il chante, parle, joue de la musique d'orchestre, de fanfare ou d'instrument, raconte des histoires comiques, et en effet peut faire tout ce qu'on attend d'une machine pour $50.00. Il joue des registres opindrus de forme régulière, dont nous vous envoyons une grande liste pour choisir un. Il se remonte d'un moteur de mouvement d'horloge, à un gouverneur spécial pour régler et contrôler la rapidité, un reproducteur du son plaqué en nickel et équipé d'une aiguille perpétuelle. C'est si entièrement simple et facile à opérer qu'un enfant peut le jouer. C'est de pleine grandeur, en le plus nouvelle forme de "Lyre," émaillé et fini admirablement partout, et équipé d'un bras doré en métal. Vous pouvez mettre en musique, d'amusement et de plaisir à la maison pour toute personne, et vous n'aurez pas besoin à gaspiller votre argent en payant de $25.00 à $50.00 pour une machine parlante, parce que vous pouvez obtenir celui ci si facilement absolument gratis.

Maintenant tout ce que nous voulons de vous est de nous envoyer votre nom et votre adresse, et de nous laisser vous expédier, frais de poste payés, et sans un sou d'avance, seulement 6 boîtes des fameuses Pilules Vivifiantes du Dr. Edson, tonique pour le sang et les nerfs pour distribuer parmi vos amis : notre spéciale offre d'introduction de seulement $1.00 la boîte. Elles sont le plus grand remède du monde pour le sang faible et impur, la nervosité, la dyspepsie, le mal d'estomac et des reins, et est un bon vivifiateur et tonique. Avec ces pilules nous envoyons seulement 3 boîtes de "Dr Edson's Harmless Headache Tablets" (Tablettes contre le Mal de Tête) et 3 boîtes d'Edson's "Little Wonder Liver and Stomache Pills" (Pilules du foie et l'estomac) faisant un montant total de seulement 12 boîtes en tout, et vous les vendrez toutes en quelques minutes parce que chaque acheteur d'une boîte d'essai de ces fameux remèdes peut recevoir de nous, un grand présent de belle argenterie ou chaînette à manchettes ou bague fine en or. Lorsque vous aurez vendu les 12 boîtes, retournez nous l'argent, seulement $6.00 et ce grand phonographe avec un registre de votre choix, ainsi qu'une opportunité à obtenir de douzaines de nouveaux registres gratis, sera vous expédié tout de suite.

RAPPELEZ-VOUS. Nous tenons à obtenir une reputation nationale pour ces grands remèdes à quelque prix que ce soit, et quand nous vous disons que nous vous donnerons ce grand phonographe complet pour la vente de seulement 12 boîtes à 25c., nous le ferons. Ne manquez pas cette merveilleuse opportunité, mais écrivez au jourd'hui à la

INTERNATIONAL MANUFACTURING CO. Dept. P 186 TORONTO, ONT.

AVANT APRES

Chignon parisien fait avec la torsade

HOMMES CHAUVES

N'hésitez pas à couvrir votre crâne, d'un toupet bien fait, qui vous donnera le visage agréable à voir et vous empêchera de vous enrhumer.

Adressez-vous, chez le coiffeur parisien. A. Gour eau, 151 rue du Pont, qui par sa façon de modeler votre tête, a le seul moyen d'imiter la nature à s'y méprendre. Maintenant pour les Dames, ce coiffeur fait les plus belles transformations et perruques invisibles de pur cheveu Européen.

N'oubliez pas, 151 Rue du PONT, Phone 3619.

1836 THE BANK OF 1912

British North America

76 Ans d'Affaires. Capital et Réserve plus de $7,500,000

LETTRES de CREDIT

Pour la commodité de nos clients nous émettons des lettres de Crédit payables en Livres Sterling pour la Grande Bretagne et toutes les parties du monde, payables en Dollars en Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, aux Bermudes, Bahama, Cuba et aux Antilles.

Nous achetons et vendons des Traites sur la France, l'Allemagne, l'Afrique-Sud, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Inde, la Chine, le Japon et les Antilles.

Succursale de Québec — M. R. L. ELLIS, Gérant

Succursale de la Porte St-Jean et de la Haute-Ville :

P. B. PENNINGTON, GERANT

La " Quebec Live Stock Importation Company "

prend à présent les ordres de ceux qui veulent faire importer des reproducteurs de n'importe quelle race, étalons et juments. Le premier ordre partira le 15 mars, le deuxième le 30 mars, et le troisième le 15 avril prochain. Avis aux Sociétés d'Agriculture, aux Cercles Agricoles, etc., qui ont besoin de faire importer des reproducteurs.

Adressez-vous au secrétaire-trésorier, No 58 rue du Pont, Québec.

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS

Batisse de la Banque Hochelaga

132rue St Pierre, Québec

Tel. 2689.

S. Jules Larue

NOTAIRE

A transporté son bureau au

No. 30, RUE STE-ANNE

Argent à prêter sur hypothèque, actions de banques et autres bonnes garanties.

AVIS -AUX- CULTIVATEURS

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous les cultivateurs qui gardent des moutons, que nous avons augmenté notre manufacture de plusieurs machines perfectionnées et nous fabriquons aujourd'hui des étoffes très durables et d'un plus beau fini. Nous pouvons convertir la laine en étoffes, tweeds, flanelles, couvertes, laine filée, etc. Nous sommes prêts, dès maintenant à recevoir la laine et fabriquer immédiatement. Où nous n'avons pas d'agents, nous enverrons des échantillons sur demande. Nos prix sont les plus bas et nous garantissons toujours satisfaction.

ADRESSEZ :

METHOT & FRERE

CAP ST-IGNACE

Co. Montmagny

P. Q.

Rayon des Tapis

Une excellente occasion vous est offerte durant cette vente pour vous procurer vos tapis, carpettes (rugs), pour le printemps à 20 p.c. de réduction sur le prix marqué.

Toute personne voulant faire ses achats de tapis, carpettes, fournitures de maisons à cette vente, moyennant un acompte raisonnable, nous mettrons leurs marchandises de côté, sans charge extra.

RIDEAUX, en point Nottingham, $1.25, $1.75, $3.25, pour 98c, $1.39 et $2.59

PORTIERES, valant $4.50 pour $3.79

COUVERTES, de laine, 60 x 80, $3.80, pour $1.98

COUVERTES, de flanellette, $1.00 et $1.25, pour ..... $79c et 94c

CONFORTABLES, $1.35 pour $1.09

CONFORTABLES, en duvet, 25 p.c. de réduction.

COUVREPIEDS, blancs 11-4, 98c, pour 79c

COUVREPIEDS, de couleure, 11-4, 75c pour 65c

Rayon es Confections

Un rayon, qui intéresse les messieurs, c'est certainement celui des confections, et nous l'avons rendu encore plus attrayant par les grandes réductions que nous avons faites.

HABILLEMENTS en vécuna noir, $9.50 et $10.50 pour $6.00

20 *HABILLEMENTS* en tweed, valant $7.50 et $8.00, pour $2.49

PARDESSUS de printemps pour garçons, $4.00 et $5.50, $2.79 et $3.00

HABILLEMENTS en duck, pour enfants, échantillons de manufacture, vendus au prix du gros.

HABILLEMENTS en tweed, pour garçons, pantalons bouffants, venant d'être reçus, $3.50 et $4.00, ... $2.98 et $3.38

60 *IMPERMEABLES,* échantillons que nous vendrons au prix du gros.

Spécial

HABILLEMENTS en tweed brun, la couleur la plus nouvelle pour le printemps, venant d'être reçus, valeur régulière $12,50 pour $10.00

AU MAGASIN POPULAIRE

MARCEAU & CIE

155 RUE St JOSEPH

Pour les CULTIVATEURS

QUELQUES OPINIONS

Sur la loi protectrice des Moutons contre les Chiens Carnivores :

Société d'agriculture No 2, du comté de Terrebonne
Trente-troisième séance

Province de Québec,
Ste-Adèle, 17 janvier 1912.

A une séance générale des directeurs de la susdite société d'agriculture, tenue à la salle ordinaire des séances le 17 janvier 1912, mercredi à 10 h. a. m., à laquelle assemblée sont présents :

MM. François Beauchamp, président ; W. R. Lapointe, vice-président ; Onésime Renaud, Treffié Marinier, Joseph Campeau, Stan. Aubry, Damase Beauchamp, tous directeurs et formant le quorum il a été procédé comme suit :

M. le président ordonne la lecture des procédés de la dernière séance, lesquels sont reconnus fidèles et approuvés.

Attendu que l'élevage du mouton est très payant par sa viande et par sa laine ; l'amélioration du terrain et la destruction des mauvaises herbes ;

Attendu que cet élevage est de plus en plus négligé à cause des dommages renouvelés tous les ans par les chiens errants, carnivores ;

Attendu que la loi concernant les clôtures de ligne est très obscure et que bien des cultivateurs sont sous l'impression que la loi ne peut obliger un cultivateur à faire une clôture capable de retenir ses moutons ;

2ème motion.—M. Joseph Campeau de la paroisse de Ste-Adèle, fait motion, secondé par M. W. R. Lapointe, vice-président et directeur de St-Jovite :

1o. Que le gouvernement de Québec soit prié de passer une loi analogue à celle d'Ontario aux fins de protéger le mouton contre les chiens errants et carnivores ;

2o Qu'il soit spécifié dans la présente loi que les clôtures de ligne soient assez hautes et assez serrées pour retenir les moutons chez les propriétaires ;

3o. Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable ministre de l'agriculture et à l'honorable M. Jean Prévost, député du comté de Terrebonne, avec prière de faire droit à la demande de notre société d'agriculture.—Adoptée.

Signé,
Frs BEAUCHAMP,
Président.

W. Grignon, S. T.,
Vraie copie,
Signé : W. Grignon, Sec.-trés.

CERCLE AGRICOLE DE SAINT-PIERRE DE CHARLESBOURG

St-Pierre de Charlesbourg,
14 décembre 1911.

Hon. Cyr. Delâge, M.P.P.,
Québec,

Monsieur,

Les membres du Cercle agricole de Notre-Dame des Laurentides me demandent de vous écrire au sujet de la loi pour protéger les moutons contre les chiens.

Si vous étiez assez bon de vous en occuper à la prochaine session comme le dit le journal.

Votre serviteur,
Signé, MICHEL COLLIN,
Sec.-trés., St-Pierre de Charlesbourg.

CERCLE AGRICOLE DE STE-LUCIE DE DONCASTER

(Copie). Province de Québec,
Municipalité du canton Doncaster

A une assemblée des directeurs du Cercle agricole de la dite municipalité, tenue en la salle ordinaire des séances, le 31e jour de décembre 1911, étaient présents: MM. Alfred Beauchamp, Avila Forget, Benjamin Quevillon, Joseph Deslauriers, formant le quorum sous la présidence de M. Alfred Beauchamp;

Il est ordonné et statué par résolution du Cercle comme suit:

M. Joseph Deslauriers propose, secondé par M. Avila Forget, qu'il est urgent que le gouvernement de Quében passe une loi à sa phochaine session pour protéger les moutons contre les chiens errants dans le sens de la loi adoptée par Ontario.

Adopté à l'unanimité.

(Signé), Alfred Beauchamp, président; Avila Forget, vice-président, Joseph Poirier, sec.-trés.

CERCLE AGRICOLE DE BOUCHETTE

Cercle Agricole de la municipalité de Bouchette.
28 décembre 1911.

Il a été proposé par Isidore Larivière, secondé par Luc Carles, qu'il est urgent que le gouvernement de Québec passe une loi, à sa prochaine session, pour protéger les moutons contre les chiens errants, dans le sens de la loi adoptée dans Ontario.

Directeurs présents : Joseph Saumure, Norbert Larivière, Félix Mathieu, Isidore Larivière, Ludger Pairy, Charles Morin.

Datée à Bouchette, ce 28 décembre 1911.
(Signé),
Hormidas Carbonneau,
Président.
Palma Mathieu,
Sec.-trésorier.

(Vraie copie.)

CERCLE AGRICOLE DE MANIWAKI

(Copies.)
Maison des Pères Oblats,
Maniwaki, P.Q.
10 janvier 1912.

Monsieur le Dr Grignon,
Sainte-Adèle.

Monsieur,

On ne saurait trop vous louer de l'heureuse initiative que vous prenez aujourd'hui, de demander à la Législature une loi protectrice en faveur des moutons contre les chiens. Ici, tous les cultivateurs ont été forcés d'abandonner l'élevage du mouton précisément à cause des chiens vicieux. Quarte-vingt sur cent ont éprouvé des pertes considérables, d'effroyables massacres, de véritables hétacombes, et cela, souvent en une seule nuit. En août dernier encore, un M. Edouard Wealen perdait 15 moutons en une seule nuit, et son voisin 4 la nuit suivante.

Presque tous nos habitants ont renoncé, ont été forcés d'abandonner cet élevage, pourtant si avantageux dans nos pays de montagnes.

Tous ceux que j'ai pu voir, signent à deux mains une requête en faveur d'une loi protégeant le mouton contre la dent des carnivores. Et, je suis convaincu que tous nos cultivateurs, sans exception aucune, sollicitent la passation d'une loi protectrice.

Voici quelques signatures :
(Signé),
Anastase Roy,
Prés. du Cerc. Agric.
Adolphe Charlebois,
Vice-président.

(60 signatures sont contenues dans cette requête inscrite sur le dos de la lettre.)

CERCLE AGRICOLE DE SAYABEC

Sayabec, 4 janv. 1912.

A une assemblée des directeurs de notre Cercle Agricole, tenue à la salle ordinaire des séances, et présidée par M. Georges Bellavance, vice-président, étaient présents MM. les directeurs Georges Bellavance, vice-président, Frs Gagnon, directeur, Val. St-Pierre, Adél. Bélanger, John Gauthier, Sam. Dugas.

Il a été résolu ce qui suit :

Proposé par M. Val. St-Pierre, et second par M. Adél. Bélanger : Qu'il est nécessaire que le gouvernement de Québec passe une loi, à sa prochaine session, pour protéger les moutons contre les chiens errants dans le sens de la loi adoptée dans Ontario.

(Signé),
Alphonse Rioux,
Sec.-trésorier.
Georges Bellavance,
Vice-président
du Cercle Agricole de Sainte-Marie de Sayabec.

(Vraie copie.)

SOCIETE COOPERATIVE DE SAINT-BRUNO

La Société Coopérative Agricole,
Montréal, 8 janv. 1912.

Dr W. Grignon,
Sainte-Adèle, P.Q.

Cher monsieur,

A une réunion des directeurs de la Société Coopérative de Saint-Bruno, tenue à Saint-Bruno, le 27 décembre 1911, étaient présents : les Rév. L. J. A. Sauriol et A. Bellemare, et MM. E. Carmel, président, L. Caillé et A. Cadieux.

Il a été proposé par M. E. Carmel, secondé par M. L. Caillé et adopté à l'unanimité, qu'il est urgent que le gouvernement de Québec passe une loi à sa prochaine session pour protéger les moutons contre les chiens errants, dans le sens de la loi adoptée dans Ontario.

Veuillez croire, Monsieur, à la haute considération de vos tout dévoués,
(Signé),
A. Bellemare,
Ste.-conjoint.
232, rue Bleury, Montréal.

A. B.—C. C.

M. Nap. LABRIE, de KAMOURASKA

Kamouraska,
Comté de Kamouraska,
2 janvier 1912.

Chre monsieur.

Je viens de recevoir le Journal d'Agriculture du mois de décembre, et je vois un article que vous y avez écrit au sujet des moutons et des chiens. Je vous ai déjà écrit à ce sujet au mois d'août dernier ; mais comme c'est une affaire si importante je viens encore une fois renouveler mes supplications à l'effet que j'approuve avec force la loi passée à Ontario, au sujet des chiens, et je désirerais, si la chose est possible, que cette loi fut encore bien plus sévère par ici, dans la province de Québec, car énumérer tous les dommages causés par les chiens dans nos paroisses, on ne pourrait en finir. Moi-même j'ai perdu le printemps dernier, sept moutons Leicester sur dix que je possédais, et ils valaient au moins dix piastres chacun.

C'est donc pour moi une assez grande perte occasionnée par ces chiens crevant de faim et errant jour et nuit. Cette loi devrait s'appliquer aussi non seulement pour les moutons, mais aussi pour les volailles ou tout autre animal.

Je pourrais vous citer un grand nombre de personnes qui ont perdu bien des centaines de moutons, dévorés par ces chiens, et, qui maintenant détruisent leurs troupeaux par rapport à ces animaux carnassiers.

Je vais m'occuper pour que notre Cercle Agricole et notre Société d'Agriculture voient à faire signer une requête à ce sujet. J'espère aussi que cette loi, une fois en vigueur, l'honorable Ministre de l'Agriculture la fera observer par chaque municipalité sous peine d'amende.

En attendant avec impatience, une réponse à ce sujet, j'ai l'honneur d'être, votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé),
Nap. Labrie, cultivateur.
Kamouraska, Cté Kamouraska,
Prov. de Québec.

N. B. — Les intéressés sont priés de s'adresser au Dr W. Grignon, Ste-Adèle, Québec.

SAUVEZ VOS CHEVEUX

PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX

Pétrole HAHN

QUI EMBELLIT, CONSERVE REGENERE LA CHEVELURE ET LA PARFUME AGREABLEMENT

En vente à Québec : G. S. LIVERNOIS, Ltd., rue St-Jean,
En vente à Montréal, ANGLO-FRENCH IMPORTING CO., 282, rue Lemoine.
et chez tous Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs, etc.
Fabrique et Maison en Gros :
F. VIBERT, Lauréat de Chimie, Lyon, France.

ORRINE GUERIT

L'HABITUDE DU WHISKY ET DE LA BIERE

ORRINE est le remède par excellence et est partout reconnu comme le traitement domestique le plus efficace pour l'habitude de l'ivrognerie". Il est hautement louangé par des milliers de femmes parce qu'il a restauré ceux qu'elles aimaient, les faisant accepter la vie de sobriété et de travail en ménageant leur salaire qui, autrefois, était dépensé pour la "boisson" et avec lequel ils pourvoient aux nécessités de la vie et au confort de la maison. Toute femme ou mère qui désire guérir son mari de l'habitude de boire sera heureuse de savoir qu'elle peut acheter ORRINE à notre magasin et si elle n'a pas eu de succès avec l'essai, l'argent lui sera remis. Peut être donné secrètement.

W. BRUNET & CIE.
Québec, Canada.

"Nous avons vendu ORRINE durant un certain temps et avons apprécié le travail qu'il fait. C'est un remède qui donne la plus grande satisfaction à nos clients."

W. BRUNET & CIE.
Rue St-Joseph, St-Roch,
Québec.

ELEVAGE DES PORCS

Chester-White et Berkshires

La cercle agricole de Ste-Adèle, Co. Terrebonne, s'est appliqué depuis quelques années à presser l'amélioration de la race porcine, surtout des Chester White et des Berkshires.

Nous avons essayé les Yorkshires et les Tamworths, mais nous préférons les Chester White et les Berkshires dont le croisement est magnifique.

Nous avons plus de 20 truies enregistrées et nous renouvelons les reproducteurs tous les ans.

Nous aurons à mettre sur le marché, d'ici au mois de mai, plus de 150 mâles et femelles de races pures. Nous les vendrons $8.00 la pièce à l'âge de 4 semaines, à la Station de Ste-Adèle, et nous enverrons le certificat d'enregistrement dans les quatre semaines qui suivront la livraison.

Peut-être que pour l'exportation en Angleterre le Yorkshire est plus avantageux, mais pour la consommation locale, pour la famille et les marchés locaux, le Chester White et le Berkshire sont très appréciés.

Il arrive souvent que des jeunes porcs du printemps pèsent de 300 à 400 lbs vers le 1er décembre et coupent 4 à 5 pouces de blanc, ce qui fait un beau lard à saloir.

Je ne puis trop conseiller aux cultivateurs de faire un croisement de ces deux races pour obtenir de beaux sujets.

Il est bon de renouveler les mâles tous les ans par des reproducteurs enregistrés. Je conseille de commencer par les Chester White.

Dr W. GRIGNON.

LES FEMMES DE CULTURE ET D'EDUCATION

SE SERVENT DU TONIQUE SALVIA POUR LES CHEVEUX

Il rend la beauté des cheveux

Enfin, on a découvert un remède qui détruira positivement cette peste, que les Pellicules ont produites par des germes, est acepté pour toute personne sensée.

Les Pellicules sont la cause de toutes les maladies des cheveux.

Salvia détruira les germes des pellicules et fera disparaître les Pellicules en dix jours, ou votre argent sera remis.

W. Brunet & Cie., la garantissent. Elle fera croître les cheveux, arrêtera la démangeaison du cuir chevelu et rendra la chevelure épaisse et abondante. Elle empêche les cheveux de grisonner et leur donne du lustre et de la vigueur.

Salvia est une pommade qui est devenue la favorite des femmes de goût et de culture, qui connaissent la valeur sociale d'une belle chevelure.

Une grosse bouteille généreuse ne coûte que 50 cts, chez les principaux pharmaciens partout, et à Québec, chez W. Brunet & Cie.

Le mot "Salvia" (Latin pour sauge) est sur chaque bouteille.

LA MALADIE DU PIS DES VACHES & LA DIPHTERIE.

"LE NOM ENREGISTRE"

"SALADA"

Thé Ceylon dans un paquet cacheté en plomb est mis aussi comme votre sauvegarde et garantie.

" Méfiez-vous des imitations ".

Thé noir, mêlé ou vert naturel } 30c 40c 50c 60c LA livre bon poids.

Les buveurs de Thé Japon devraient employer le Thé vert "Salada" Il est délicieux

Il Suffit d'Essayer

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER

pour être convaincu de ses grandes vertus curatives. Ce puissant remède évite les longs traitements et les dépenses qu'ils entraînent.

Voici l'un des nombreux certificats que nous recevons tous les jours.

Messieurs,

Veuillez m'envoyer, par le porteur, une autre bouteille de l'ELIXIR TONIQUE DU Dr MONTIER.

Je ne saurais assez vous dire tout le bien que m'a fait la bouteille d'Elixir que vous m'avez vendue. Je puis maintenant manger avec goût, ma respiration est plus régulière qu'autrefois et je ne sens plus de battements de coeur ; les points de côté et les maux de tête sont à peu près disparus et je me trouve beaucoup plus forte. J'ai confiance qu'après avoir pris une autre bouteille, je serai en parfaite santé.

Je vous remercie sincèrement de m'avoir conseillé cet Elixir, car je suis très satisfaite des résultats.

Votre reconnaissante,
Mme FREDERIC DRAPEAU,
474, rue Saint-André,
MONTREAL.

En vente chez : A. E. FRANCOEUR, Pharmacien, 379½, rue St-Jean, Québec, et dans toutes les bonnes pharmacies de Québec.

A Montréal, chez Quennevile & Guerin et Lyman-Knox.

Prix : $1.50 la bouteille. Une bouteille est suffisante pour 5 semaines de traitement.

CES EMPLATRES sont grandement recommandés pour soulager les douleurs de poitrine ou de POUMONS, et toute DOULEUR, trouble et faiblesse dans n'importe quelle partie du corps, demandant une application extérieure, telles que rhumatisme, névralgie, Mal de Reins, de Côté ou de Dos, maladies généralement dues à un surmenage, au froid ou maladies particulières au sexe feminin. Vendus partout á 25 cts.

EMPLATRES DU Dr J. LARIVIÈRE POUR LES FEMMES

Warren-Detroit

LE VRAI CHAR IDEAL

qui passe dans n'importe quel chemin, qui monte avec une facilité remarquable toutes les côtes, qui domine les autres par son élégance et le confort qu'il vous offre, étant absolument le plus facile à conduire et celui avec lequel l'homme de réparations ne fait pas d'argent.

Les *"WARREN"* viennent en premier lieu comme chars *d'endurance, forts et durables.*

MODELES 1912 "WARREN".

12-30 Char Touriste 5 Passagers	$1,750.00
12-35 Char Touriste 5 Passagers	1,975.00
12-40 Char Touriste 5 Passagers	2,225.00

LES AUTOMOBILES "WARREN".

donnent le service le *Plus Satisfaisant* non-seulement les premiers jours ou les premiers mois qu'ils sont employés, mais Continuellement

CATALOGUE SUR DEMANDE

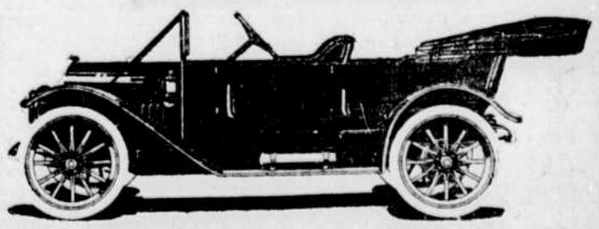

LA CONSTRUCTION DES WAGONS WARREN est unique. Il n'y a pas d'objection possible en ce qui concerne leur qualité, car rien n'est trop bon pour ne pas entrer dans leur fabrication.

P. T. LEGARE LIMITEE
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
QUÉBEC

LEGARE & GADBOIS, AUTOMOBILE LIMITED.
316, AVENUE HOTEL DE VILLE, MONTREAL.

A NOS CORRESPONDANTS

Sous ce titre, je répondrai à toutes les lettres qui me seront adressées simplement signées d'un pseudonyme, pourvu qu'elles soient convenables et qu'elles traitent de sujets d'intérêt général. Je publierai aussi les manuscrits qu'on m'enverra si le bon sens et la grammaire y sont suffisamment respectés. Adressez : Ginevra, "Le Soleil".

Causerie Féminine.

ENIGMES

Nous avions tante Suzon, la sœur cadette de grand-père, qui faisait de l'héritage paternel. Les gens disaient alors "qu'elle était attachée sur le bleu". Autrefois, presque chaque famille possédait une vieille fille. C'était comme une coutume sacrée qu'il restât une fille non mariée à la maison, gardienne des traditions, des souvenirs aussi des vieilles modes.

Tante avait dû être non seulement jolie, mais aimable et d'une taille avantageuse. A soixante ans, lorsque je l'ai connue l'on trouvait chez elle une absence d'allures que maintes jeunes filles auraient pu lui envier encore. Il semblait survivre un reste de coquetterie dans le tour de main qui rajustait les épais bandeaux grisonnants sur les tempes, qui faisait toujours égales les deux lourdes nattes noires, et les enagçait en panier.

Dans son cotillon d'coût qu'elle portait dix-huit heures par jour, avec la transformation d'un tablier de circonstance, nous la trouvions élégante. Une flanelle laine, tissée de ses mains, était de rigueur pour la jupe ; pour le corsage noir, ajusté, tombant bas derrière un peu comme les habits de gala, il fallait du Cobourg.

Comme c'était toujours les mêmes couleurs, la même coupe de corsage et toujours une semblable ruche pour faire la ganture, que je ne leur avais jamais vu ni tache, ni trou, je pensais que la livrée de tante était impossible, et justement j'ignorais encore ce mot. La mission de tante à la maison était de soigner les enfants et les... poules ; Oear s'il fallait y manquer fatalement un enfant tombait malade et des poules... il n'en mourrait jamais moins qu'une chaque matin qu'elle recevait d'une main étrangère leur pitance quotidienne. Avec tante nous dirérions des cailloux et les poules pouvaient lui survivre.

Le fut capital de sa vie c'était ses arrières neveux. S'il y a des vies de vieilles filles qui, se consument comme une bûche de bois vert, en geignant et en éclatant d'égoïsme, celle-ci donnait aussi généreusement et le travail actif de ses jours, qu'elle scandait d'une chanson, et les tendresses de son affectueux dévouement. Elle contrôlait ses neveux beaucoup mieux que leur mère ; elle avait élevé leur père. Que dira aussi la dessination qu'elle savait mettre dans la promesse d'un "petit pain chaud"—doré sur l'âtre du four,— d'"un petit pâté defeuilleté", et de bien d'autres petits régals, qu'elle était experte à confectionner et qui triomphaient des pires rengrognances.

Sa morale était sévère : nous devions observer les commandements, les coutumes ; ce qui faisait dire aux plus malins que pour tante il y avait vingt commandements et non dix-sept comme pour les autres. Il ne fallait pas en carême, par exemple, jouer au bézigue, notre jeu favori, ni chanter des chansons ; mais j'avais le grand honneur de faire, au milieu de la lumière de la lampe et du grand silence, une lecture dans "La vie des Saints", un volume grand comme moi.

Toute larme qui coulait et tout cœur qui s'oppressait trouvaient un écho sympathique dans son cœur compatissant ; toute épaule qui ployait était assurée de rencontrer sa main secourable ; elle avait même une manière de s'offrir qui était toute inquiétude du côté de la reconnaissance.

Alors que je croyais que toute femme jolie se marie infailliblement, l'obtention de notre tante était un mystère profond pour moi. Que je ne lui ai jamais connu qu'une toute petite superstition pour... ombrer ses grandes qualités. Elle ne croyait pas aux feux follets et aux revenants, mais quand elle refusait l'aumône à un pauvre—il fallait que ce fut un pauvre mal obligeant, qui ne prit ni de la farine, ni des oeufs, etc—et qu'il maugréait, elle répétait à demi-voix : "Je te redoute ! Je te redoute".

Ceci m'avait très vite intriguée, comme on peut le croire et elle m'avait répondu que c'était pour conjurer les "sorts".

La maison de grand'père, toute en longueur, avec son toit qui descendait à pic, ménageait des caches mystérieuses où trois générations avaient entassé des antiquités: crinolines, tentaments, contrats, lettres douces, etc.

J'ai sans doute puisé là un instinct de tout dénicher.

Un soir que je veillais seule avec tante après le coucher des cadets, j'apportai, pour charmer notre solitude, ma dernière découverte; c'était un petit sac plein de paperasses que quelque bonne ménagère avait relégué au grenier—ès profanation. Je lus péniblement deux vieux contrats indéchiffrables parce que tante le voulait; puis je tirai un petit pli mince et jaune dont les caractères étaient moins gallis. Je flairai une lettre d'amour, le papier était si fragile qu'il ne pouvait avoir servi qu'à des offres de cœur.

"Paspébiac, 16 mai 1855."

—Une lettre de cinquante ans !

"Chère Suzon"...

—Mais tante, c'est à vous ! !

—Lis donc!

"Je viens te faire savoir que je suis arrivé heureusement et que nous avons eu une belle descente. Toujours du bon vent d'ouest, nous n'avons mis que 11 jours à arriver. C'est rare de mettre si peu de temps. Je soupçonne que c'est la poussée de ton souvenir qui nous a si bien aidés... tu sais que tu m'as promis chaque soir à la prière... Paris de penser à moi dix fois par jour: n'oublie pas tes promesses. J'ai... bien des fois blâmé l'idée ce que tu m'as dit en partant, "que l'été sera triste pour toi."... Et crois-tu que je n'en suis presque pas chagrin... il est si doux de penser que quelqu'un s'attriste de nous savoir loin... et quand ce quelqu'un est toi... Dis-tu que je suis égoïste? C'est plus court que tu crois, un été passé dans la certitude d'être aimé; pour moi, c'est le gâteau du bonheur. Le soir, en fumant ma pipe, je ne manque pas d'aller faire un tour à la maison des bêtes; le jour en pesant les innombrables tâches de poisson on se laisse aller à s'imaginer que deux petits yeux gris me regardent à la dérobée

Il faut bien se consoler avec des rêves.

Celui pour qui tu es tout et qui attend une lettre de toi.

HILAIRE."

—Que les gars écrivaient de belles lettres de votre temps, tante!

Je vis alors combien ma lecture avait impressionné tante. Mille questions me brûlaient la langue... je voulais savoir pourquoi ce si parfait garçon à mes yeux, parce que j'admais son style doux—n'était pas devenu l'époux.

Parlant bas, de ma voix câline, je dis: Tante, contez-moi donc cela pourquoi vous ne l'avez pas marié...

—Ma petite fille, nous devions nous marier dans la semaine de la Quasimodo, le printemps suivant. Ma robe de noce était faite; elle était en soie brune, nous avions deux bans de publiés, enfin tout était prêt. Le jeudi précédant la noce, ma sœur et moi battions des œufs pour le "gâteau de Savoie". Il survint un grand quêteux de mauvaise mine qui nous demanda l'aumône, comme nous ne voulions pas nous déranger, nous le refusâmes. Je l'entends me dire d'une voix méchante: Tu ne seras pas toujours aussi "pressée"... ris ne "presse" pas non plus... J'eus presque peur et je me pris à me demander: S'il nous arrivait quelque malheur? Mais quand Hilaire vint dans l'après-midi bien joyeux, je n'y repensais plus... les vilains pressentiments s'enfuirent. Il partit vers cinq heures et comme il était venu en chaloupe, j'allai le reconduire à la grève. Après avoir mis l'embarcation à l'eau, il dit: Je vais avoir de balssant; c'est ta faute'.—Rame plus fort, dis-je en riant. Je lui criai au revoir! Oui! au plaisir de ne jamais se revoir!

—Je pris cela pour un badinage et je le regardai s'éloigner sans la moindre inquiétude. C'était un des plus beaux soirs de fin d'avril ; le soleil ressemblait à une roulette d'or et on nevoyait que quelques glaces éparses sur le fleuve.

Vers huit heures, chez eux envoyèrent demander s'il veillait ici....cela fut suffisant pour me donner le triste pressentiment de la vérité. On fit des recherches qui ne furent pas longues : on retrouva le cadavre à cinq arpents en haut d'ici. On essayait de me cacher la vérité, mais c'était bien inutile. J'avais trop d'appréhensions: et les mines de tous ne me confirmaient que trop que le souhait méchant du mendiant venait d'avoir son effet... Comme je la questionnais sur son chagrin, tante ajouta : Je ne me suis pas évanouie, je n'ai pas pleuré, mais j'ai fait deux serments dans mon coeur, comme pour me venger du sort qui nous séparait et protester que je lui serais fidèle même dans la mort. Je jurai que je ne me marierais jamais, et que je prierais pour lui jusqu'à la tombe. Et j'espère que nous serons d'éternels fiancés dans la sainte céleste, pour n'avoir pas pu être des époux sur la terre...

Je bus dans un baiser les deux larmes qui coulaient sur la joue de tante, pour la remercier d'avoir mis son amour à la caisse d'épargne, puisque nous en avions tant profité.

Je restai à rêver sur l'héroïsme d'avoir vécu si longtemps avec une plaie béante, sans jamais la laisser soupçonner ; et je sais pourquoi tante croyait aux "sorts" et comment il s'est fait qu'une jolie femme est morte "vieille fille"...

LOISE.

Un Baptême

Il était six heures du matin. Le père Pâquerel fit partir une chimique et alluma le bougeoir sur la table de nuit ; la chambre s'éclaira. Il jeta sur la mère Pâquerel qui ronflait un regard de pitié hautaine et se jeta au bas du lit. Cinq minutes après, il était dans la salle, chaussait ses sabots et sortait dans la cour.

La nuit était encore complète, une nuit humide de ce décembre pourri. Devant le verre de la lanterne-tempête que le père Pâquerel balançait en marchant, une pluie fine et scintillante rayait les ténèbres, tandis que les pommiers de la masure montraient un à un leurs troncs luisant sous l'averse et le bas de leurs chevelures de branches qui se tordaient dans l'ombre. Impressionné par la lumière, un coq commença un cocorico que bientôt, conscient de sa méprise,il termina par un enrouement confus ; mais le chien Bismarck n'aboya point, ayant reconnu le maître : il se contenta de le saluer en faisant sonner sa chaîne sous les battements répétés de sa queue.

Le bonhomme avait gagné son cellier. Il l'ouvrit et, levant haut sa lanterne, il sourit à ses futs. De chaque côté de l'allée qui les séparait ils se profilaient avec une majesté plantureuse, et le cidre nouveau qui achevait de bouillir jetait sur leurs flancs de longues traînées d'écume. Il alla tout au fond, vers le caveau fermé à triple tour où dormait le vin, et choisit quatre vieilles bouteilles, plus un cruchon de grès noir où un calvados de pur jus, distillé par son grand-père, n'avait cessé de croître, avec les années, en mérites et en vertus ; puis il s'en revint, serrant sur son estomac ces fioles choisies, et les déposa sur la table de la salle avec précaution et respect.

Il écouta : seul, le tic-tac de l'horloge troublait, ou plutôt accompagnait le silence.

—Tu vas voir qu'a ne se lèvera point anuy, grogna-t-il en s'interpellant lui-même, ce qui lui arrivait chaque fois qu'il était contrarié. Les femmes, quand ça s'ostine à dormir, ça n'en calcule point les conséquences.

Cette insouciance, dont il accusait le beau sexe, l'indignant, il haussa les épaules et continua :

—Tu vas toujou allumer le feu et mettre l'lan dans l'pot.

Il conclut par cette ironie :

—S'il est bon qu'a croit que l'bonhom n'fait rien seul....

Il jeta une bourrée sur le foyer et l'alluma. La flamme s'éleva, claire et pétillante ; les cendrilles mouvantes dans l'âtre ressemblaient aux flocons de brume, auréolées d'étincelles.

Dans la huerie, sur un coin de la-

Quand le bonheur s'en va....

Le bonheur ! le bonheur ! c'était lui, pauvre Mienne !
C'était lui, ce soleil poudroyant sur nos pas ;
Et toute cette paix sur nous, qu'il t'en souvienne !...
C'était bien le bonheur ! Nous ne le savions pas !

Tout le long de la route aux côtes infinies,
Il semait le blé noir de notre humble moisson.
Et, parfois, il chantait sur nos têtes unies...
Mais nous ne savions pas écouter la chanson !

Il détachait le fruit de la branche trop haute
Et l'apportait chez nous, par les muses guidé...
Depuis plus de vingt ans, mon Dieu, c'était notre hôte !
Et nous ne l'avons pas seulement regardé !

La santé, la vigueur, l'espérance, la flamme,
Il nous donna tout, Mienne ! il nous fit don aussi
D'un fils sain comme un hêtre et beau comme ton âme...
Et nous ne pensions pas à lui dire merci !

Maintenant, loin de nous, il s'attarde et s'arrête...
Nous l'appelons en vain ; je crois qu'il a dit "non"
Le Bonheur est un masque à l'approche discrète
Et c'est quand il s'en va qu'on devine son nom.

Maintenant, vers nous deux, sur la route imprécise,
O Mienne, c'est a Mort qui guette et tend le cou...
Les docteurs vont, pensant que c'est toi qu'elle vise ;
Mais l'on sait bien que, moi, je tomberai du coup !

Oh ! nos trente ans rieurs dans la pauvreté sainte !
Tant de jours noirs vécus quand flambaient nos midis !
Pour ce brin de laurier dont ma tête fut ceinte !
Puis ce peu d'or tombant dans mes doigts alourdis !

Et cette pile d'or si follement jetée
Pour une maison blanche, ivre d'horizon bleu ! ...
La Joie aux seins fleuris était seule invitée :
Ce serait donc la Mort qui viendrait ?...Non, mon Dieu !

Allez dire au Bonheur que nous demandons grâce !
Qu'il revienne ! et tous deux nous baiserons ses mains !
Qu'il reprenne ses dons ! qu'il prenne tout ! qu'il fasse
De nous deux loqueteux errant par les chemins !

Que le laurier se fane en la maison vendue !
Qu'importe ? Nous louerons, Seigneur, votre bonté,
Si nous montons, toujours unis, la côte ardue
Qui mène à votre blanche et terrible Cité.

JEAN RAMEAU.

vier un morceau de boeuf prenait le frais ; des poireaux, des carottes et des navets, à demi sortis d'un panier, semblaient le considérer avec bienveillance. A l'espagnolette de la croisée pendaient un lapin et un poulet plumé.

Le père Pâquerel allait monter sur une chaise pour atteindre le pot au feu, lorsqu'il entendit claquer sur le pavé de la salle les pantoufles conjugales. Les yeux encore gonflés de sommeil, un jupon hâtivement noué à l'envers, Mme Pâquerel parut à la porte de la laverie et prononça en bâillant, avec un regard mal réveillé, mais déjà irrité, sur son époux :

—Quoi qu'il fait ? Mais quoi qu'il fait ?

Celui-ci, comme beaucoup de maris, ne faisait le brave que lorsque sa femme n'était pas là. Adieu l'indignation et l'ironie ! Il balbutia :

—Tu vois ben. J'ai allumé eune bourrée. A ct'heure, j'étais dans la dévotion d'aveindre l'piot....

—C'est-il t'n affaire ? clairouna la bonne dame, les poings sur la hanche.

—Je n'dis point....Mais c'est-il point anuy l'baptême ? M'est avis qu'il est temps de s'actionner si tu veux qu'on dîne à midi. Faut que tout ça cuise...

Il se dépêcha d'ajouter :

—Tu connais ben mieux ça que moi dans les précautions que ça demande.

Mais elle fut insensible au compliment. Sur son visage la colère avait achevé le chasser le sommeil.

—Est-il seulement sept heures ? cria-t-elle. Fait-il jour ? La mère Limard est-elle arrivée ? C'est-il toi qui vas m'apprendre ce que j'ai à faire ? Crais-tu que j'ai besoin de toi ?..... Quèque tu fais là à bailler ? Atteins-moi l'piot, puisque c'était t'n'idée. Porte-le devant le feu. Mets-moi d'l'au et pis l'boeuf dedans. Décroche-moi l'lapin, qu'je l'vide !....

Docile et pliant sous l'orage, le père Pâquerel se hâta. Comme il achevait d'installer la marmite, il coula vers sa femme, assise devant le lapin qu'elle commençait à opérer, un coup d'oeil normand et marronna :

—E dit qu'a n'a point besoin de moi. Qué que ça serait, alors, si a nn'avait besoin ?

C'était, en effet, jour de baptême. La jeune Euphémie Pâquerel devait, ce dimanche 31, en la salle de la mairie de Frémilly, decevoir le sacrement laïque.

M. Lasseur, président de la Société de Libre-Pensée des Essarts, avait promis d'officier.

Les grands-parents s'étaient d'abord peu souciés de cette cérémonie. Sans être dévots, ils étaient tous deux du vieux temps. En temps ordinaire, ils ne mettaient jamais les pieds à l'église, mais ils y venaient à la Toussaint, attirés par le souvenir de leurs morts, et ils n'auraient pas manqué, le dimanche des Rameaux, de recevoir des mains du curé les branches de buis bénit qu'ils plantaient sur les tombres et clouaient en forme de croix au-dessus de la porte de leur maison. Ignorant tout de la religion, ils ne savaient plus ce que c'est que le baptême ; mais ils s'étaient laissé dire que c'était une affaire qui regardait les curés.

—Une supposition, avait dit le père Pâquerel à son fils Zéphyrin, que l'aions besoin de faire sacrire une roulée neuve à la charrue, c'est chez le sacrieux que t'irais, non ? tu que c'est les cisseaux qui font les cisseaux. Alors, du moment que c'est les curés qui font les baptêmes, c'est au curé que faut aller, vu que c'est comme qui font les baptêmes. Y n'rien de plus juste que ça.

Mais Zéphyrin avait son siège fait ; il demeura insensible à ce rapprochement campagnard. Ouvrier peigneur dans une fabrique de la vallée, il tenait en grand mépris les anciennes traditions dont son père, demeuré paysan du plateau, ne pouvait se défendre. La religion et le clergé lui inspiraient une envie haineuse, à tout instant entretenue et accrue par les racontars et les railleries des esprits forts de l'atelier ; sentiment trouble et mauvais, fait d'ingénirassable naïveté et de crédulité pervertie, que venaient périodiquement enflammer, en soufflant dessus comme sur un fagot sec, les conférences confiées par la Société de Libre-Pensée de la région à l'éloquence empoisonnée, à la folie furieuse ou au fanatisme calculé des apostats, anarchistes et arrivistes en vedette.

Comment n'eût-il pas été flatté lorsque M. Lasseur, après l'avoir félicité de la naissance de sa fille, avait promis de venir lui-même donner à cette enfant le baptême civil qui ferait d'elle une personne consciente et libre ? Consciente ! Ce mot inspirait à Zéphyrin Pâquerel un enthousiasme d'autant plus grand qu'il ne savait pas du tout ce qu'il pouvait bien vouloir dire....

Sa femme n'avait fait aucune objection. Ugénie, comme on l'appétait, était fière des relations de son mari. C'étaient des personnes qui avaient une instruction si compétente ! qui connaissaient tellement bien!...Sans doute,elle tenait à ce que sa fille fût baptisée ; mais, dès lors que M. Lasseur s'en chargeait, c'était tout de même un autre homme que M. le curé, dame !....

La mère Pâquerel avait commencé par soutenir son mari. Elle craignait que les choses ne fussent pas faites dans les règles ; elle avait bourré sa belle-fille de questions :

—Y mettra-t-il du sel dans la bouche ? Y dira-t-il un évangile su la tête ?

Mais oui, la mère, mais oui, avait assuré Ugénie. Vous comprenez qu'un homme aussi savant comme est M'sieu Lasseur, ne va point se tromper dans la cérémonie. Y aura tout ce qu'il faut, vous pouvez m'croire.

—Allons, c'est bon, j'veux ben, moi, avait accordé la bonne femme.

Seul, le père Paquerel ne s'était pas laissé convaincre. A tous les raisonnements, il répondait :

—On dira ce qu'on voudra. Les baptêmes au civil, ça ne me plaît point plus que ça. Le baptême, c'est une affaire de curé.

Et il reprenait avec une complaisance toujours nouvelle sa comparaison tirée de la charrue.

A la fin, cependant, voyant qu'on ne l'écoutait pas, il s'était résigné.

On devait, à onze heures, se rendre en cortège à la mairie. A dix heures, les invités commencèrent à arriver.

La pluie violente qui avait duré toute la nuit s'était muée en un vague crachin ; la cour du père Pâquerel n'était qu'une flaque avec une île de gazon au milieu, où s'érigeaient quelques squelettes de pommiers. Bismarck, prudemment enchaîné, avait d'abord aboyé avec fureur en voyant des inconnus passer la grand'porte et se diriger en pataugeant vers la maison ; mais il s'était progressivement calmé en constatant que tous ces gens étaient bien mis ; son intelligence de chien lui disait qu'il n'avait pas devant lui des voleurs. Bientôt il avait reconnu des figures de connaissance : le cousin Duchesne, dit Fiquet, coiffé de son haut de forme des grands jours, sa belle redingote noire flottant sur son échine maigre ; le voisin Fulgence, tanguant à grandes enjambées dans la boue, les mains torturées par des gants ; l'oncle et la tante Bigornay avec leur fille Apollonie, rouge d'émotion sous l'équilibre instable d'un couvre-chef de la modiste des Essarts. Décidément, c'étaient des amis, et Bismarck, tout à fait rassuré, était rentré s'asseoir dans sa niche. Il en sortit avec des jappements et des tortillements de tendresse lorsque Mme Zéphyrin Pâquerel parut, poussant le berceau roulant où, malgré les secousses, dormait la petite Euphémie.

A la maison, tout était prêt. La mère Lémari, louée pour la demi-journée, avait pris la direction de la cuisine. Sans se laisser distraire par le brouhaha des arrivants, elle surveillait les promesses odorantes du festin. Reculé discrètement au coin de l'âtre, le pot où les légumes venaient d'être versés bouillotait en jetant une petite fumée. Au milieu grésillait le poulet, embroché dans une cuisinière de fer blanc qui concentrait sur lui toute la chaleur d'un grand feu. Près de la cheminée, sur un petit réchaud, un mijotement de bon augure s'échappait d'une cocotte en fonte, révélateur des confidences que le lapin faisait aux pommes de terre et aux oignons.

Cependant, le bruit des voix s'élevait avec celui des baisers humides et sonores. On s'accueillait, on se félicitait, on s'extasiait, on riait d'un large rire. L'éclat hospitalier du foyer et les fumées du dîner en travail faisaient avec la brume glaciale et le gâchis gluant du dehors un contraste qui rendait tout le monde joyeux. M. Lasseur, le président de la Libre-Pensée, avait daigné accepter de prendre la tête du cortège, ayant à son bras Mme Pâquerel mère ; on l'attendait ; Zéphyrin était allé à sa rencontre. Comme la jeune Euphémie s'était réveillée et braillait de toutes ses forces, les femmes se la repassèrent avec des exclamations admiratives, et le père Pâquerel, enchanté, déclara :

—Je ne viens point dire qu'il n'y a point d's éfants qui crient core plus fore ; mais dans ce qu'alle est, m'est avis qu'é ne crie point biè mal.

Tout à coup, Zéphyrin entra : il avait la mine allongée et déconfite. Il était seul. La mère Pâquerel demanda :

—T'as point été qu'ri M'sieu Lasseur ?

Il attendit un peu, puis répondit :

—Tu sais ben que si, qu'j'ai été l'qu'ri.

—T'as point vu sa voiture ?

—Ben sûr que si, que je l'ai vue, sa voiture.

—Etait-il point dedans ?

Zéphyrin haussa les épaules avec humeur.

—Y avait que son commis. Paraît que l'patron a le rhume !

Ironique, sa voix trahissait une naissante rancune. Un silence mécontent pesa sur l'assistance. On peut, lorsqu'on préside une Société de libre-pensée, se passer bien des fantaisies ; mais il est défendu d'être enrhumé le jour où l'on a promis de pontifier. Autant les Pâquerel avaient été flattés, autant ils se sentaient maintenant humiliés. Pourquoi leur manquait-il de parole ? Une excuse est bientôt trouvée, une bronchite diplomatique inventée lorsqu'on est un gros bourgeois et qu'il s'agit de baptiser la fille de petites gens. M. Lasseur avait mal choisi son moment pour se mettre à tousser ; la susceptibilité envieuse et jalouse qu'il faisait profession d'exaspérer dans ces âmes de paysans et d'ouvriers montait et grondait contre lui.

—Qué que j'allons faire ? demanda le père Pâquerel avec dépit.

—Ya qu'à demander au maire, déclara Zéphyrin avec autorité. Il nous espère à la mairie ; c'est lui qui fera le baptême au civil ; est-il point l'secrétaire de la société ? Seulement, du moment que c'est lui qu'est l'baptiseux, il ne peut plus être l'parrain ; c'est encore un malheur. On pourrait, des fois, dire au cousin Fiquet, qu'est adjoint, d'crocher maman en tête d'la noce... Hé ! cousin !.... Par où qu'il est core parti, l'sapré bonhomme ?

Il fallut quelque temps pour retrouver le cousin Duchesne dit Fiquet. Il était à l'écurie, en train d'expliquer au voisin Fulgence comment il avait sauvé son bidet. "Ici présent, qu'avait été pris de tranchées à craire qu'il allait mouri, en récitant sur lui certaine prière qui faisait tout à fait ben." Flatté d'être choisi pour parrain, il revint prendre place aux côtés de la mère Pâquerel.

—Y sommes-nous ? commanda Zéphyrin. Allons, les gas, dépêchez-vous un peu de donner l's insignes. Toi, Polonie, prends le sac aux dragées... Et en route !

Des jeunes gens avaient distribué les immortelles rouges ; la noce du baptême s'ébranla. Poussée par sa mère derrière le parrain et la marraine, Euphémie s'était rendormie dans sa petite voiture.

Soucieux de faire honneur à M. Lasseur, le premier magistrat municipal avait, de bon matin, ouvert et balayé la mairie, allumé un bon feu, rangé dans les armoires les paperasses, la boîte de pains à cacheter et le flacon de colle qui déparaient la cheminée, passé au jéumeau le buste de la République. A présent il attendait, assis devant la table du conseil ; armé d'une plume de ronde, il s'occupait à grossoyer l'affiche d'un arrêté. Il ornait de pleins reliés entre eux par des déliés savants cette phrase lapidaire : "Il est défendu aux chiens de divaguer dans la commune"..., lorsque la porte s'ouvrit et le cortège baptismal s'engouffra dans la salle.

Chacun se plaça en rang d'oignons, comme pour un mariage.

La mère Pâquerel sortit la mioche de sa voiture, la prit dans ses bras et, flanquée du cousin Fiquet, s'avança avec solennité vers la table.

Le maire s'était levé. Il promena un regard circulaire sur les immortelles qui flambaient aux boutonnières et sur les parapluies qui s'égouttaient en striant le pavé de capricieuses rigoles. La cloche de l'église, tout près de là, tinta l'élévation de la grand'messe, puis se tut ; on n'entendit plus qu'un petit craquement ; c'était Polonie qui croquait une dragée.

Cependant Zéphyrin s'était approché de M. le maire. Il lui parla avec volubilité.

—Il ne viendra point, que j'dis. Il a le rhume, qu'il dit. Il trouve à tousser trop mucre, qu'on vous dit ! Et puis, j'sommes t'y point des ouvriers ?.... Enfin..... bonheur que vous êtes un bon vous, not'maire, et d'attaque ! C'est à vous d'baptiser la gamine, et comme il faut, dans la Libre-Pensée.

Le maire s'effara.

—Vous êtes ben honnête, dit-il, mais c'est que je ne sais point.

Dans l'assistance un léger rire courut ; on croyait à une plaisanterie. Zéphyrin se récria.

—Des bêtises ! Vous savez ben marier ; pourquoi que vous ne sauriez point baptiser itou ?

—Je ne connais point le rite.

—Ah ! ben par exemple ! s'exclama le père Pâquerel. C'est-il à nous d'vous apprendre vot'métier, au jour d'ojord'huy ?

Le maire se fâcha.

—Mon métier ? Vous croyez que c'est mon métier de baptiser ? Ah ! ben c'est quéque chose !... Je vous dis qu'il n'y en a qu'un qui sait, c'est M'seu Lasseur. Vous n'avez qu'à écouter qu'il soit guéri.

Bruyamment des protestations s'élevèrent. Ils parlaient tous à la fois.

—Et le dîner ? Faudra-t-il itou écouter que M'seu Lasseur soit guéri pour le manger ?

—Pensez-vous qu'on en a tant que ça à perdre, des demi-journées ?

—En v'là des mépriseux d'monde ! Le maire eut peur, il implora :

—Voyons, Messieurs et Dames, faudrait tout de même être raisonnables. Puisque je vous dis que je ne sais point le rite !

La mère Pâquerel déclama :

—Ecoutez voir un peu. Je l'sais ben, moi, l'rite. On leur z'y met du sel dans la bouche ; ensuite de ça...

—Permettez, ma mé Pâquerel, ce que vous dites là, c'est le rite des curés. Mais le baptême civil, ça n'est point la même chose.

—Qu'est-ce que c'est, alors ? demanda le cousin Fiquet.

—Ah ! ben, si on ne leu met point de sel...

—En v'là des tours et des ratours! Dites donc tout de suite que vous ne voulez travailler !

—Je ne dirai point ça, fit le maire avec noblesse. J'travaille dans ma partie ; mais je ne suis point un falgnant, pour n'envahir dans des ouvrages que je ne connais point. Tant qu'au rite des curés, si vous en voulez, allez-y, au curé !

Une cloche s'était remise à sonner, puis une seconde. Maintenant toutes deux carillonnaient à grandes volées; c'était la sortie de la grand'messe.

Zéphyrin était exaspéré. Il poussa un ricanement de défi et, se campant devant le maire :

—Savez-vous ben qu'il n'y aurait pas beaucoup de chemin à faire pour le trouver, l'curé ?

—Ma fi ! appuya le père Pâquerel, ça a toujours été m'n idée. Une supposition qu'vot'charrue...

—J'parie qu'il te baptiserait ben, l'curé. Pas, mon p'tit mignon ?

Terrifiée par la risette interrogative de sa marraine, Euphémie poussa des cris aigus. Le cousin Fiquet, qui s'était recueilli, crut de son devoir de parrain de prendre la parole.

—Pourquoi qu'on baptise anuy l's éfants au civil ? Parce que c'est le règne qui veut ça. Mais dans le temps, quand le règne voulait qu'on aille aux curés, je vas vous dire une chose, M. le maire : ils ne vous refusaient point comme vous faites à ct'heure... Alors du moment...

Outré de dépit, Zéphyrin ne tenait pas en place.

—En v'là assez ! Une fois, deux fois, M. le maire, vous ne voulez point la baptiser ?.... C'est ben vu, ben entendu ?.... Ugénie, remts la gosse en voiture !.... Allons, ouste, la noce !....

* * *

Ils sortirent. Dans le ciel redevenu bleu, le clocher égrenait les dernières vibrations de sa sonnerie. Les six bonnes femmes qui, à Fremilly, constitue l'assistance ordinaire à la messe, bavardaient sur la place ; lorsqu'elles virent un cortège fleuri d'immortelles rouges se diriger vers l'église, la stupeur les rendit muettes.

La noce passa devant le sacristain effaré, pendu à la corde de la grosse cloche dont il arrêtait le branle, bousculla les enfants de choeur qui s'en allaient en traînant leurs sabots et roula jusqu'à la sacristie où le curé achevait de se déshabiller. Il crut que les libres-penseurs venaient l'insulter, l'attaquer peut-être. Il voulut fuir, se vit bloquer... Alors, il fit le signe de la croix et attendit, très pâle.

On s'expliqua. Il comprit que, pour se venger de l'absence de M. Lasseur et de la mauvaise volonté du maire, pour jouer un bon tour à la Libre pensée dont les pontifes les avaient déçus, pour ne pas perdre leur journée, pour gagner leur dîner, pour faire enfin ce qu'ils voulaient,un baptême, ces bonnes gens l'étaient venues trouver, conduits par la grâce du bon Dieu qui permettait que la petite Euphémie fût chrétienne.

Il vit aussi qu'il n'y avait pas une minute à perdre, qu'il fallait au plus vite profiter de la colère de Zéphyrin Pâquerel.

En hâte il revêtit le surplis et l'étole ; suivi de toute l'assistance impressionnée et respectueuse, il s'en vint vers les fonts qu'il découvrit. Très graves, la mère Pâquerel et le cousin Fiquet présentèrent l'enfant; le prêtre dit pour eux le " Credo " qu'ils ne savaient plus, puis conféra le baptême.

Le sacristain avait pris la corde de la petite cloche.

—Les deux, père Baudry, les deux, commanda le curé.

—Or ! fit le père Pâquerel avec une fierté nuancée d'inquiétude, v'là qu'il nous faut sonner en chef !

A la sacristie l'acte fut dressé ; le parrain et la marraine signèrent. Alors Zéphyrin s'approcha du curé avec embarras.

—Et à ct'heure, dit-il, combien qu'on vous doit ?

—Rien du tout , M. Pâquerel. Je suis trop heureux pour vous demander quelque chose. Vous m'avez fait un plaisir qui ne se peut point payer.

Sous l'effort du père Baudry les cloches s'étaient réveillées.

Elles jasaient éperdûment dans le soleil, racontant à ce pays incroyant que la foi immortelle venait à nouveau d'être semée dans une âme d'enfant.

Transporté, le père Pâquerel secouait de toutes ses forces les mains du prêtre.

—On dira ce qu'on voudra, M'seu l'curaie ; mais vous êtes un bon garçon !

Et, confidentiellement :

—Dites donc, sans vous commander, venez-vous en dîner acanté nous. C'est pas qu'on soit riche ; mais ou a un calvados comme j'crais ben qu'vous n'avez point bu au séminaire !

Joseph L'HOPITAL.

A mes Correspondants

Reginalde.—L'idée est excellente et j'y souscris des deux mains. L'article est fort joli et il s'harmonise très bien avec la lettre.

J'espère que vous garderez la bonne habitude, à laquelle s'ajoutera le plaisir de vous lire vous-même, et de retrouver ici les réponses que ne manqueront pas d'inspirer vos billets sympathiques.

Revenez bientôt.

Jeanne Passe-partout.—Je ne cherche pas la signification des noms propres et j'ignore celle de ceux que vous me proposez.

Muguet.—Vous êtes la bienvenue et j'espère que vous vous plairez chez nous.

1o Le 15 septembre 1869 était un lundi.

2o Tout dépend du prix que vous pouvez y mettre et des goûts de l'intéressé. Un article pour fumeur, une robe de chambre confortable, un accessoire de toilette conviendraient. Il y a d'ailleurs beaucoup de choix.

3o Si vous voulez me donner votre adresse je vous donnerai plutôt celle d'un marchand de musique.

4o Les bleus à la mode devraient bien vous convenir.

5o Je ne connais pas ce volume.

6o Pourvu que ce ne soit pas dans un endroit écarté.

7o Il se vend une pommade, mais je ne pense pas que vous puissiez vous la procurer partout.

Mikaëla.—Vous pouvez simplement enlever la boucle ou bien faire trois torsades. Les cheveux sont séparés sur le front et légèrement frisés.

Incognito.—Je vous remercie de toutes ces bonnes choses. Vous êtes la bienvenue au Courrier.

4o Si la maîtresse de maison est musicienne ses invités doivent la prier de se faire entendre et elle doit accepter.

2o Je ne les connais pas.

Je me rappelle bien ces correspondantes.

Votre écriture et votre orthographe sont convenables, mais ils n'indiquent pas si vous avez ou non des dispositions littéraires.

Vaficosa.—Voici la recette de la crème brûlée :

Faites une épaisse bouillie d'empois de blé-d'Inde ou tout autre farine, ensuite sucrez-la, faites brûler le sucre pour la colorer, ajoutez de l'essence de vetalia ou amandes amères, ajoutez ensuite de la crème douce battue avec un jaune d'oeuf.

Je fais volontiers vos sympathies à Bernadette l'Espagnole.

Hattie.—Je Oui, en adressant il y a un secrétaire de cette association.

2o Vous pouvez mettre : Agréez l'expression de mes meilleurs sentiments.

Normandinette.—Je suis heureuse de vous accueillir. N'exagérez pas vos sentiments d'humilité, vous êtes tout à fait digne de figurer au Courrier et j'espère que vous y viendrez souvent. Ne craignez pas d'empiéter sur les droits de qui que ce soit, il y a toi de la place pour toutes.

Ginevra

Maladie de gorge et grippe vieilles de cinq ans guéries

DES DOCTEURS EMINENTS N'ONT PU LES GUERIR. — ILS AVAIENT DESESPERE

Ce cas prouve que quand on respire Catarrhozone, toute trace de catarrhe disparaît.

Milford Haven, Da., 13 oct. 1911.—Tout le monde dans le voisinage connaît les longues souffrances de la grippe et du catarrhe endurées par Madame G. Gurney. Aujourd'hui, elle est bien. Sa guérison est due entièrement au Catarrhozone. Voici sa propre déclaration : "J'ai beaucoup souffert du catarrhe dans la tête, la gorge et le nez, et enduré les épouvantables tortures de la grippe pendant cinq ans. On désespéra de me sauver la vie. Le Catarrhe tuait ma force très vite. J'employai les traitements de docteurs éminents, mais tous ne purent me guérir. J'avais désespéré de devenir mieux.

Puis je lus une guérison merveilleuse faite par Catarrhozone. Immédiatement, j'envoyai chercher du Catarrhozone, et avant d'avoir employé une bouteille, j'étais beaucoup soulagée. Aujourd'hui, je suis guérie. Nous ne pouvons nous passer de Catarrhozone à la maison.—Il est si sûr pour les rhumes, toux, affections de la gorge et bronchites. Je sens de mon devoir de recommander publiquement Catarrhozone."

Ayez la grande bouteille d'une piastre de Catarrhozone, elle contient un superbe aspirateur en caoutchouc dur et un remède suffisant pour deux mois. Grande

Où le capital et le Travail s'accordent.

Il n'y a pas de différence d'opinion au sujet du Kellogg's Corn Flakes.

Le capital et le travail s'accordent à dire que c'est la meilleure nourriture à céréale sur la terre.

Rien plus délicieux que ces paillettes rôties de cœurs de sucre de blé n'a encore été crée. Jusqu'alors Kellogg's restera suprême—le céréale à déjeuner des masses de même que de toutes les classes.

45

Kellogg's TOASTED CORN FLAKES 10c. A Pkg.

MODES ET RECETTES

Chronique de la Mode

ECHARPES

[Ecrit pour le "Soleil"]

Retenues par des cordelières, fixées par d'invisibles agrafes, drapées par un joli geste des mains, les écharpes qui, cet hiver, parent des femmes élégantes de leurs plis neigeux ou de leurs reflets veloutés, sont plus longues, plus larges, plus souples encore que les écharpes de l'an dernier. Les unes figurent d'amusantes visites, des manteaux croisés, des châles minuscules ; les autres enveloppent une robe presque aussi bien qu'un long manteau, et malgré leurs dimensions, la plupart de ces écharpes peuvent être roulées en cravate et croisées autour du cou. Mieux que les fourrures à longs poils, les fourrures rases, telles que l'hermine, la taupe, la loutre, se prêtent à cette utilisation ; l'hermine est en nappe démouchetée, frangée de queues noires ; parfois on la découpe en rayures ou en chevrons ; mais cette mosaïque, charmante dans les fourrures sombres qu'elle moire de reflets imprévus, n'a vraiment ici d'autre mérite que sa nouveauté. La loutre et la taupe sont faites au contraire, pour qu'on les emploie en "dessins" de toutes sortes : rayures, chevrons, losanges, pastilles, garnissent écharpes et manchons. Les rayures semées de pastilles sont une des dispositions les plus en vogue chez les grands fourreurs. Beaucoup d'écharpes sont doublée de fourrure semblable à celle même de l'écharpe : ceci pour les écharpes d'hermine, ou bien d'une fourrure d'une autre espèce, ceci surtout pour les écharpes "reversibles" qu'on porte à volonté d'un côté ou de l'autre. On voit aussi beaucoup d'écharpes doublées de crêpe de Chine, très souple, légèrement badiné, froncé ou de gaze ou "" satin fleuri de velours, et souvent l'extrémité des pans l'orne, à l'envers, de précieuses broderies que laisse apercevoir le jeu de l'écharpe. On double de breitschwantz ourlé d'hermine avec du satin blanc sur lequel se déroulent de minces feuillages en velours ciselé noir ; cette jolie doublure rappelle l'alliance du blanc et du noir des deux fourrures. Toutes les fourrures sont à la mode, et c'est la manière dont on les travaille qui en renouvelle l'aspect, qui leur donne l'empreinte, la signature du grand couturier. Le caracul est disposé de façon à former de grands dessins en rosaces. Le renard sitka, un peu abandonné pour les skungs l'an passé, reprend sa faveur et console les femmes qui ne peuvent s'offrir les ruineux tenanis naturellement argentés ou noirs. Le renard bleu partage la vogue somptueuse de la zibeline et du chinchilla ; l'heureuse que l'on emploie maintenant si communément qu'on en vient à oublier presque sa préciosité, ne se porte plus du tout mouchetée régulièrement comme l'hermine du manteau des rois ; on veut sa blancheur immaculée, et les petites queues noires ne s'emploient plus que comme franges serrées à un ou plusieurs rangs. Pour ces pelages merveilleux, il est assez malaisé d'indiquer ce qui se fait, car là les questions de prix fixent seules les bornes des aspirations des belles madames : beauté de la fourrure elle-même, dimensions du vêtement, de l'étole ou du manchon, façon dont cela est travaillé : tout entre en compte, et peut atteindre, comme un surprenant manteau de chinchilla qui constitue une des merveilles de la rue de la Paix—long, à grande traîne pointue, la fourrure disposée de manière originale et de difficulté inouïe, le col fait d'un immense renard argenté—au chiffre fabuleux de... cent mille francs ! ! ! On peut avoir des manteaux d'un prix plus abordable, et d'une note vraiment neuve, en associant deux fourrures, l'hermine et la loutre, l'hermine et la taupe, la taupe et la loutre. Les garnitures des fourrures se disposent en cols, en revers, en bandes, et celles qui n'ont aucune symétrie sont précisément les moins banales, et celles qui ont le plus de succès. Beaucoup de jaquettes tailleur ont des cols de fourrure ; les uns, très grands, couvrent les épaules et cachent l'attache des manches ; les autres, plus petits, se prolongent derrière en col marin minuscule, en col arrondi ou pointu ; il en est qui suffisent à garnir la jaquette ; d'autres sont complétés par de grands revers d'étoffe, dans le ton de la fourrure ; on les fait en ratine, en velours de laine, en drap zibeline, en étoffes mielleuses, épaisses, qui s'allient mieux à la fourrure que la sécheresse et le brillant de la faille et du satin.

MICHELINE.

Les Conseils de Mélanie

BOUDINS ET ANDOUILLETTES

[Ecrit pour le "Soleil"]

Il est notoire que cette époque de l'année est celle où se consomme le plus de boudins et d'andouillettes, de même qu'il est avéré que ces aliments, mélange de graisses, de sang, de boyaux et de condiments, connus sous leurs vocables bizarres de " boudins " et " d'andouillettes " sont d'une digestion calamiteuse, et que seuls les estomacs robustes peuvent ingérer sans remords. Néanmoins, il n'en est guère d'entre nous qui, peu ou beaucoup, ne mangeront pas de ce mets de haut goût ; nous y gagnerons quelques indigestions, beaucoup de lourdeur d'estomac, mais nous aurons sacrifié à la sainte tradition. Que demander de plus ? L'important est que nous soyons certains de l'entière propreté de fabrication, notamment en ce qui concerne le lavage des boyaux et intestins qui servent d'enveloppes. On affirme que, même dans le cas d'une fabrication soignée, on ne trouve pas moins de deux grammes d'excréments par mètre de boudin. Cela demande donc une propreté méticuleuse que seul le consommateur—lequel y a un intérêt primordial—peut mettre en œuvre.

Voici donc quelques détails sur l'élaboration de ces mets :

BOUDIN AU SANG.—Prenez deux litres de sang de porc, liquide, deux kilogrammes de panne de porc, deux kilogrammes d'oignons crus, un demi-litre de crème crue ou du bon lait, une demi-cuillerée d'eau-de-vie ou de rhum, un long boyau de porc salé ramolli à l'eau froide, puis épongé, 90 grammes de sel, deux cuillerées d'épices, une pincée d'aromates pulvérisés, une pincée de sucre en poudre.

Hachez la moitié de la panne ; coupez le reste en dés, coupez les oignons aussi en dés et faites-les blanchir cinq ou six minutes à l'eau salée ; laissez-les bien égoutter et refroidir.

Faites fondre la panne hachée ; ajoutez les oignons, cuisez-les un quart d'heure sur un feu très doux ; ajoutez la panne coupée en dés et cuisez encore sept ou huit minutes. Retirez la casserole et mêlez peu à peu le sang à la graisse; tournez alors le liquide sur le feu jusqu'à ce qu'il soit légèrement lié ; dix à douze minutes suffisent ; ajoutez la crème peu à peu, puis le sel, épices, eau-de-vie, le sucre et les aromates, sans cesser de remuer.

Epongez le boyau, nouez-le et ficelez-le d'un bout. Remplissez-le peu à peu avec le sang, nouez-le et rangez-le sur la grille d'une poissonnière, en l'entourant à plat, c'est-à-dire en spirale.

Couvrez-le alors avec de l'eau chaude fortement salée. Mettez le vase sur le feu et tenez-le ainsi jusqu'au point où l'eau va bouillir ; retirez-le aussitôt sur le côté du feu.

Quand le boudin est raffermi, égouttez-le, en enlevant la grille ; frottez-le avec un morceau de lard, couvrez avec un linge et laissez refroidir.

Quand on veut manger les boudins, il faut les couper en trançons, les piquer et les faire griller sur de la braise ou les cendres ou les cuire à la poêle.

BOUDIN BLANC.—Coupez en dés 500 grammes de viande maigre de porc ; hachez-la ; hachez également 500 grammes de lard frais ; mêlez le lard et la viande; assaisonnez avec sel et épices, hachez encore sept à huit minutes et mettre dans une terrine.

Mêlez alors au hachis deux cuillerées d'oignon finement haché, trois à quatre oeufs l'un après l'autre, et ensuite deux à trois décilitres de crème crue ou du bon lait. Entonnez le hachis dans des boyaux ; nouez et faites pocher. Laissez bien refroidir et faites griller.

ANDOUILLETTE.—Prenez un gros boyau de porc et une panse bien propres, échaudés ; épongez-les sur un linge et coupez-les en filets longs et minces ; mettre ensuite dans une terrine. Assaisonnez avec sel et épices, arrosez avec quelques cuillerées d'eau-de-vie, et faites macérer cinq ou six heures.

Egouttez-en alors le liquide. Saupoudrez avec quelques cuillerées d'échalottes hachées et du persil. Prenez un boyau, salé, dégorgé à l'eau froide et bien épongé, coupez-le de la longueur de 25 centimètres. Nouez-le et ficelez d'un bout. Retournez ensuite à moitié—comme on retourne un bas—et remplissez peu à peu avec les filets préparés, en les serrant aussi bien que possible. Nouez et ficelez chaque boyau du bout opposé.

Mettez les andouillettes dans une casserole longue ; couvrez-les avec de l'eau froide, ajoutez sel, épices, filet de vinaigre. Faites bouillir en écumant. Retirez sur le côté du feu. Ajoutez carottes et oignons, bouquet garni d'aromates. Cuisez quatre heures comme un pot-au-feu, c'est-à-dire tout doucement.

Egouttez les andouillettes avec soin afin de ne pas les briser ; rangez-les dans un plat, l'une à côté de l'autre, en les serrant. Couvrez avec un linge et faites refroidir cinq à six heures.

Quand on veut manger les andouillettes il faut cuire légèrement et les faire griller à feu doux, 20 à 25 minutes.

MELANIE.

CHRONIQUE

L'EDUCATION CHINOISE

[Ecrit pour le "Soleil"]

En Chine, l'éducation existe-t-elle ?... Si par éducation, on entend la formation de l'intelligence, de l'esprit, assurément ce genre d'éducation existe chez les Chinois. Mais la culture de l'esprit, de l'intelligence, du corps même est, à proprement parler, le fait de l'instruction, tandis que l'éducation se rapporte à la culture du caractère, du cœur, de l'âme. L'éducation, c'est la morale ; l'instruction, c'est la science.

Chacun sait que les Chinois ont toujours eu l'instruction en grand honneur. Elle remonte aux âges les plus reculés. Elle est générale, plus étendue même qu'en certains pays d'Europe. En effet, il n'est pas de village qui n'ait son ou ses écoles, fréquentées par la presque totalité de la jeunesse masculine—je dis bien: masculine. Il faut que le Chinois soit réduit à l'extrême indigence pour ne pas envoyer ses enfants à l'école.

Ancienne, quant au temps, générale, quant à l'étendue, l'instruction chinoise est irrationnelle et souverainement bornée et exclusive. Irrationnelle, en ce qu'elle met aux mains des enfants des ouvrages de haute philosophie qu'ils sont absolument incapables de comprendre. Les première années d'école ne sont qu'une suite d'exercices mnémotechniques qui apprennent à l'enfant à connaître, à retenir, à former les caractères chinois les plus usuels sans en saisir le sens. Ce n'est que beaucoup plus tard, lorsqu'il sera dans la maturité de son adolescence et de sa jeunesse que l'étudiant pénétrera la doctrine de ses auteurs classiques.

L'instruction chinoise est aussi souverainement exclusive, parce qu'elle se borne à l'étude des philosophes et de leurs commentateurs. Jusqu'à ces dernières années, rien n'était accordé à l'étude des sciences et des arts. Aussi ne peut-on qu'applaudir à la révolution actuelle qui réformera les vieilles méthodes d'instruction, couvrira les villes et les villages d'écoles primaires et secondaires d'où les élèves—filles et garçons — sortiront au moins avec certaines notions d'histoire et de géographie tant nationales que générales.

Mais si la Chine procure l'instruction à sa jeunesse, lui donnera-t-elle en regard l'éducation ?

Il est bien à craindre qu'elle ne puisse dire elle-même ce qu'un pédagogue moderne a dit de l'instruction en général : "Nous avons créé des milliers d'écoles, mais nous avons oublié l'éducation. Tout est organisé pour fabriquer des diplômes, mais l'école n'est pas un milieu d'apprentissage moral".

Cette éducation qui forme l'âme, rectifie les aspirations perverses du cœur, corrige les travers du caractère, la Chine ne peut la donner, pleine et forte, à ses jeunes étudiants, parce qu'une telle éducation repose exclusivement sur la morale, et que la Chine, sceptique et indifférente dans son ensemble, n'a pas de doctrine morale bien déterminée. Elle n'a qu'un culte extérieur représenté dans la famille par le respect des ancêtres et de l'esprit du foyer, chez les commerçants et les artisans par le culte de l'esprit de richesse ; dans le monde officiel et lettré par celui de Confucius.

La bonne éducation chinoise est toute extérieure. Elle est faite de politesse, de civilité, de respect, de crainte aussi. Encore faut-il lui savoir gré de faire du Chinois ce qu'il est. Car que dire de l'éducation dans la famille !

L'éducation des enfants est le devoir des mères. Or, que sont la femme et la jeune fille chinoises ?

De pauvres créatures sans instruction, séquestrées dans leurs gynécées avec un horizon moral aussi borné que leur horizon visuel, celui-ci déterminé par les quatre murs de la cour de leur demeure ; confinées dans leur intérieur avec de rares visites dans leur parenté ou leur voisinage. Leur conversation quotidienne et forcément et mathématiquement réduites aux cancans du jour, aux propos superstitieux ou licencieux. Les Chinois disent communément que les femmes ont les entrailles courtes. Ce qui signifie que leur intelligence est bornée, les Chinois plaçant l'intelligence non dans le cerveau, mais le ventre.

La mère de famille ne peut donc donner à ses enfants que ce qu'elle a reçu. Et qu'a-t-elle reçu comme éducation ? Rien ou presque rien.

L'amour du Chinois pour ses enfants est réflexe. Il les aime plus pour soi-même que pour eux-mêmes. Il voit en ses fils les reproducteurs de la race, les continuateurs du nom familial, les nourriciers de ses vieux jours. Aussi les gâte-t-il et réprime-t-il mollement leurs écarts.

Quelques exemples: En nos pays d'Europe les parents ont à cœur d'inspirer à leurs enfants l'horreur du mensonge. S'il se produit, ils le réprimant par des remontrances d'abord, par des corrections ensuite. Ne demandez pas pareille chose aux parents chinois, et félicitez-vous quand ils n'admirent pas l'adresse de leur progéniture à tromper le prochain.

Le poète latin a dit que le plus grand respect était dû à l'enfant : "Maxime debetur puero reverentia". Voilà une sentence très morale que le Chinois ignore. S'il est propre et décent dans sa tenue extérieure, sa bouche est trop souvent ordurière. Et ses enfants l'imitent. Rien de plus fréquent et de plus pénible à la fois que d'entendre des petits bambins, pelotant à parler, proférer des malédictions, des paroles absolument obscènes. A peine si les parents font entendre de timides remontrances, rares sont les cas où la correction sera corporelle.

Faut-il parler de cette passion de la fraude, du "squeeze" autrement dit, que tout Chinois porte en son cœur, puisqu'on la trouve chez le dernier des porte-faix jusque sur les degrés du trône ? L'enfant lui-même n'en est pas exempt. Si les petites commissions qu'il fait pour ses parents ou leurs voisins, il élèvera de temps à autre sa petite commission à lui. Et les parents fermeront les yeux. Ils ne songeront pas à démontrer, même quand la fraude est de minime valeur, l'immoralité d'un acte qui consiste à tromper, à abuser de la confiance d'autrui. Ils se taisent.

La révolution chinoise ne devra certes pas borner sa tâche à un changement gouvernemental, à une nouvelle orientation des destinées de la patrie. Il lui faudra lutter contre ses traditions, des procédés éducatifs défectueux, si elle veut que la Chine puisse prendre sa place réelle dans la civilisation.

Paul CHAUMET.

LE L'INIMENT MINARD GUERIT LE MAUVAIS TEMPERAMENT.

CORSET D & A NE SE ROUILLE PAS

636

Si vous êtes grande et ni très forte ni très mince, demandez à votre corsetière de vous montrer le D & A No. 636

Il conviendra à la perfection à vos formes et vous donnera le style des corsets les plus couteux. Le baleinage garanti incassable et la seconde doublure qui empêche les baleines de trouer, font de ce corset le plus durable que vous puissiez trouver.

Comme tous les corsets D & A et La Diva, le No 636 est absolument garanti par les fabricants.

Le prix, dans presque tous les magasins, n'est que de $1.50, tandis que les corsets semblables que l'on importe se vendent à un prix à peu près double. Autres modèles D & A—de $1.00 à $3.00

DOMINION CORSET COMPANY, QUEBEC.

Fabricants des célèbres Corsets La Diva

GRANDE VENTE DANS LES MODES

CHAPEAUX GARNIS, valeurs de $5.00 à $15.00, réduit à $1.99, $2.75, $3.75 et $5.95

VOILES, RUBANS, AILES, POMPONS et PLUMES PLEUREUSES au PRIX COUTANT.

VELOURS de Soie et Miroir, valant $1.50 la verge pour 85c.

Un lot très spécial de FLEURS Nouvelles que nous vendons à 35 p. c. de Réduction.

CHAPEAUX de DEUIL en crêpe, crêpe et soie ou tout soie ; aussi VOILES de DEUIL, réduits à 25 p. c.

NOUS VENDONS BON MARCHE, VOILA TOUT ET CHEZ NOUS " LE DEBIT FAIT LE PROFIT "

L. P. LABRECQUE, IMPORTATEUR

Phone 1040 77, rue St-Jean

GRATIS

Voici un crucifix, mystérieux, nouveau, perpétuel, lumineux.

Voici l'unique opportunité d'avoir pour rien les plus beaux cadeaux qui n'ont jamais été offerts. Si vous donnerez seulement un peu de travail vous pouvez avoir gratis ce lumineux crucifix de merveilleux ou une belle bague d'or écale, gravée bien, ou montée sur les pierres élégantes, une belle montre de dames ou de messieurs dorée ou en argent ou bronze et un joli service à Thé en 21 morceaux.

Envoyez nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons franco, par la poste, seul 14 boîtes de nos pilules fameux, pour le sang et les nerfs, pour vendre à 25 sous la boîte. Vous les vendrez très vite, comme chaque acheteur a droit à un joli cadeau d'argenterie ou chainons à manchettes dorées ou bague.

Après les avoir vendues envoyez nous l'argent seulement $3.50 et nous vous enverrons immédiatement ce beau crucifix lumineux. Nous payons les frais jusqu'à votre maison sur ces cadeaux.

Ne manquez pas cette opportunité

Adresses, s. v. p. Dept 205

Ce Crucifix Nouveau Mystérieux Perpétuel et Lumineux Est Celui Qui Vous Avez Cherché.

Il ne faut pas que vous manquiez cet article de merveilleux. Le Corpus est un métal avec un placage secret, le tout sur bois d'ébène. La longeur est 15 pouces. Ce crucifix s'absorbe la lumière pendant le jour et brille d'une lumière mystique pendant la nuit.

NEW LIFE REMEDY COMPANY . TORONTO, ONTARIO

CE QUE VOUS CHERCHEZ, NOUS L'AVONS A MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS

REDUCTION DE 20 P. C.

Pain de 20c pour 18c
Sucre Redpath, 6c la livre, 10 livres pour 58c
Saumon Rouge de 20c la boîte pour 18c
Blé d'Inde Little Chief de 10c pour 9c
Pois Little Chief de 12c la boîte pour 10c
Oeufs très frais, beurre saindoux, fromage Camembert, Raffiné, Oka, Ingersoll, McClarens, Sweet Meadows, sirop et sucre d'erable, jambon cuit, 20c la livre, bacon, lard salé, saucisse, volailles.

POISSONS

C'est connu que nous avons le plus grand choix et que nous vendons la meilleure qualité de poisson.
Huile Canadien ou Impérial de 18c le gallon pour 15c
Huile Astrale de 25c le gallon pour 20c
Charbon dur, pail'e, etc.
Pommes de choix, pommes sèches 15c
Oranges Californie, nous vendons les meilleures qualités, tel que Sunkis, etc.
Grape Fruits 3 pour 25c
Tomates Fraîches, 16c la livre.
Bananes, 20c la douzaine.
Légumes de toutes sortes, céleri de Californie, salades, persils, etc.
Corn starch de 10c pour 7½c la boîte.
Gruau roulé, 10 livres pour 44c

CIGARES

103 cigares à vendre 3 pour 25c, avec tirage d'une montre en or.

POUR VOS COMMANDES, TELEPHONEZ 4123. ORDRES PRIS A DOMICILE SI VOUS LE DESIREZ

AU BON MARCHE CHEZ J. NOEL RONDEAU,

6, Rue Lachevrotière.

Huile de Foie de Morue de Norvège

Nous venons de recevoir notre seconde importation directement des lieux de pêche en Norvège et nous pouvons en garantir la Qualité et la Fraîcheur.

Cette Huile, vu la grande pureté, est facilement supportée par les estomacs les plus délicats. Plusieurs Huile vieilles de deux ans ou plus, ou extraites avec des procédés par trop primitifs, ont beaucoup contribué à faire croire que l'huile de foie de morue répugne toujours à boire.

Tel n'Est Pas Le Cas si la Qualité est Comme Celle que nous Offrons.

Pour éviter tout malentendu nous ne gardons pas de seconde qualité ni aucune huile de Terreneuve.

UN SEUL PRIX - UNE SEULE QUALITE

J. E. LIVERNOIS, Limitée

RUE ST-JEAN, QUEBEC

LIGNE CUNARD

Steamers les plus rapides, les plus beaux, les plus gros au monde, avec quadruple hélice.

MAURETANIA MAR. 13, 1 A.M. AVRIL 3, 1 A.M. LUSITANIA MAR. 20 1 A.M. AVR 10 1 A.M.

CAMPANIA MAR. 27, 1 A.M. MAI 15, 1 A.M. CARONIA MAI 4, AVR. 17 1 A.M. JUIN, 4, 1 A.M. 10 A.M.

LE " LUSITANIA ", LE " MAURETANIA " et le " Campania " partiront de New-York, à 1 h. A. M., les mercredis, sujet à la discrétion du commandant, au lieu de 9 h. A. M. Les passagers seront servis d'un souper froid, entre 9 h. P. M. et minuit, MARDI.

LIVERPOOL, LONDRES, PARIS, BERLIN, VIENNE, Via QUEENSTOWN et FISHGUARD.

Le MAURETANIA et LUSITANIA n'arrêtent pas à Queenstown, allant vers l'est.

CROISIERES EN EGYPTE

Arrêtant à Madère, Gibraltar, Alger. Villefranche ou Gênes, Naples, Trieste, Fiume, Alexandrie.

Ecrivez pour itinéraire. Heure de départ : Midi.

IVERNIA	CARPATHIA	SAXONIA	PANNONIA
28 Mars.	a 11 Avr.	25 Avr.	b Mai 2
16 Mai.	a 30 Mai	12 Juin	b Juin 20

b—Omettez Trieste et Fiume. c—Omettez Algiers et Alexandria. d—Omettez Madeira, Algiers, Villefranche, Alexandria. f—Omettez Algiers, Villefranche, Alexandria.

Service à la carte sans charge extra. Permis d'arrêt.

Taux directs spéciaux pour l'Egypte, l'Est lointain, le sud d'Afrique et le Sud d'Amérique.

Quais, pied de la W., 14e rue, North River. Bureaux, 24e rue State, N.-Y., En face de la Batterie. The Robert Reford Co., Limited, Hone & Rivet 24, Rue Buade, F. S. Stocking, 32, rue St-Louis, Québec.

Contracta un très gros Rhume

FUT AU LIT DURANT DEUX MOIS

Un rhume même léger, ne devrait jamais être négligé, car s'il n'est pas pris en temps, il pourra dégénérer en bronchite, pneumonie, asthme ou quelques autres maladies de la gorge ou des poumons.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood contient les vertus qui font du bien aux poumons et qui viennent de l'arbre de pin, qui mêlé avec d'autres substances absorbantes et adoucissantes, le rendent, sans aucun doute, le meilleur remède pour les rhumes et les toux.

Mlle N. McCumber, St-Martin, N. B., écrit : "En janvier dernier, je contractai un fort rhume qui me garda au lit durant deux mois, et les docteurs ne semblaient pas me faire aucun bien. J'essayais diverses médecines mais aussi en vain. Un jour, une amie me conseilla d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, et lorsque j'en eus pris trois bouteilles, je fus complètement guérie et je me sens aussi bien aujourd'hui que jamais auparavant, et je suis sûre que mes poumons sont aussi sains que jamais, grâce à ce remède merveilleux.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, 25c. la bouteille, chez tous les marchands. Enveloppé dans un papier jaune avec la marque de fabrique des trois pins. Refusez les imitations. Prix, 25 cts.

Manufacturé seulement par la The T. Milburn Co, Limited, Toronto, Ont.

VIN BYRRH

Donne force, chaleur et vigueur au corps.
BYRRH est le premier des vins toniques et apéritifs
En vente partout
Embouteillé (a Thuir, France) par Violet Freres
L. VIOLET, Successeur.
HUDON, HEBERT & CIE, LIMITEE, Agent MONTREAL

POUR FORTIFIER LES PERSONNES FAIBLES

LE VIN DES CARMES

POSSEDE une réputation justifiée par les nombreuses guérisons à son actif. Comme reconstituant du système affaibli, comme régénérateur du sang appauvri ou vicié, comme tonique du système nerveux, il n'est pas égalé. Il est recommandé aux personnes affaiblies, épuisées à la suite d'excès, de maladie ou de surménage.

Il vous rendra la santé et l'énergie.

Dépositaires Généraux:

A. TOUSSAINT & CIE

124, Rue St-Paul

QUEBEC

BABY NEVETT.

Le Docteur lui ordonna du Virol

Madame NEVETT, de Frolisworth, Nr. Lutterwarth, écrit :

"Mon bébé, à sa naissance, était un très beau bébé, mais il commença à diminuer à l'âge de trois semaines. Le docteur lui fit prendre du Virol et cela a fait de lui un très beau petit garçon. Je recommande toujours le Virol, c'est un aliment si merveilleux."

VIROL

ALIMENT REMARQUABLE

Pour les enfants ou les adultes délicats et pour les bébés privés de leur régime naturel.

AGENCE VIROL, 27, RUE SAINT-PIERRE, MONTREAL

ONGUENTS

BOUCHONNET, infaillible contre toutes sortes d'hémorroïdes, échauffaisons, guérison certaine en trois jours, hautement recommandé par la faculté médicale de Paris. En vente dans toutes les pharmacies. 60 cents la boîte.

Causerie parisienne

TROP DE REVUES DE FIN D'ANNEE

[Ecrit pour le "Soleil"]

Une revue de fin d'année aux Bouffes Parisiens, une autre à l'Ambigu, une troisième au Théâtre Réjane, c'est-à-dire sur trois scènes voisines jusqu'à présent à la comédie, à l'opérette, au drame, sans compter bien entendu les revues ou revuettes des dix ou vingt music-halls, théâtres à côté, bouis-bouis non seulement de Montmartre mais de toutes les banlieues, voilà qui est un phénomène assez attristant parce qu'il semble dénoter une grande stérilité des cerveaux chez nos auteurs dramatiques.

Car la revue actuelle ne requiert pas beaucoup de frais d'invention. Tout s'y passe à peu près en mise en scène exhibitionniste. Au moins autrefois elle avait pour principal pivot le couplet. C'est encore de l'aimable théâtre que celui des Clairville, des Bum, des Flan, des Tochè, pour ne parler que des derniers revuistes ayant opéré depuis cinquante ans. Ces écrivains joyeux rimaient des rondeaux souvent moins ridicules que le fameux :

Je suis l'oseille
Verte campagne de l'oeuf dur

dont l'évocation a fait pâmer délicieusement l'autre soir les spectateurs du Théâtre Réjane, quand Réjane l'a détaillé avec l'esprit narquois que l'on devine. Les Clairville et les autres restaient fidèles à la tradition de " Obé, les p'tits agneaux ! ", des "Pommes de terre malades " et autres, qui étaient vraiment des revues des événements de l'année blagués l'un après l'autre par une satire bon enfant. Ils se donnaient quelque mal. Les couplets n'étaient pas improvisés à la répétition pour complaire à quelque théâtreuse penché sur l'épaule de son acteur, Ayaient quelquefois assez drôles pour que le public les répétât en sortant. De "Gare l'Eau ! " de l'ancien Bobino, surnage—c'est ! e cas de le dire puisque c'étaient les pluies diluviennes de l'année qui inspiraient le "poète"—cette cocasserie

Il a tant plu
Qu'on ne sait plus
Quel est le jour qu'il a le plus plu
Moi je déclare au surplus
Qu'il m'eut plus plu
Qu'il eut moins plu.

Ce qui empêchait du reste de bâcler les couplets, c'est qu'ils ne disparaissaient pas comme aujourd'hui inentendus dans le brouhaha d'un orchestre assourdissant. Les airs, les "timbres" pour donner l'expression technique, étaient choisis pour les faire valoir. Pas un vers qui échappât aux oreilles. L'auteur ne se croyait pas quitte envers le public en lui servant quelques accords bruyants de l'air à la mode cette année-là, dans tel ou tel café-concert. Il prenait la "Clef du Caveau, répertoire de tous les timbres faciles qui depuis le dix-huitième siècle font ressortir les paroles ou tout au moins ne les étouffant pas sous les cymbales et les grosses caisses.

La "Clef du Caveau " . Je vois encore cet énorme volume feuilleté dans la salle du "Cercle de l'Union Artistique" par le revuiste mondain le plus célèbre de ma génération, le regretté marquis de Massa, mort l'année dernière. Quelle variété d'airs à adapter à des vers de huit pieds, et moins généralement—le grave alexandrin n'est pas "revue". Tout cela s'essayait longuement au piano avant de servir. Et il y avait toujours, au jour de la représentation, un public pour guetter au passage un trait, un refrain amusant et le faire bisser. Le " bis " ! encore une chose qui s'en va !

Ces revues de cercles ont eu leurs épisodes dont les doyens sourient encore. A l'Union Artistique en 1889, année d'exposition universelle, au moment où les acteurs allaient entrer en scène, un bruit parvient dans les coulisses. Le prince de Galles, celui qui fut plus tard Edouard VII, et la princesse de Galles ont fait savoir incognitement qu'ils veulent être spectateurs de la revue, ce qui était du reste leur droit, le prince étant membre du cercle. On se congratule bien entendu entre acteurs et actrices, du moins entre ceux qui n'ont pas trop le trac devant d'augustes personnages. Quand soudain, un des acteurs se gratte la tête, puis jette brusquement cette nouvelle fâcheuse :

—Sacristi ! qu'est-ce qu'on va faire de mon couplet !

—Lequel ?

—Celui qui se termine par un vrai défi au prince et à la princesse à propos de la récolte des vins cette année : "Ils n'en ont pas en Angleterre !..."

Les propos se croisent divergents :

—Si on le supprimait ?

—Si on le bredouillait de manière à ce qu'il ne soit pas entendu ?

—Attendez, s'écria un des autres auteurs—Ils étaient six, qui comme on dit malignement d'autres qu'eux, avaient de l'esprit comme quatre.—Laissez-moi à mon inspiration, et flichez-moi la paix !

Resté seul avec un crayon et du papier, l'inspiré accoucha d'un quatrain qui, respectant le texe primitif, venait le corriger. L'artrice, chargée de le dire, se tourna vers le prince et la princesse de Galles et chanta distinctement après les vers malencontreux

Ils n'en ont pas en Angleterre,
cette aimable amende honorable :
Ce dernier trait n'est plus permis
Car la France est heureuse et fière
De se savoir de vrais amis,
De grands amis en Angleterre.

Sourire aimable de la princesse. Hochement de tête gracieux du prince. Tonnerre d'applaudissements dans le salon. Et il n'en a pas fallu davantage pour préparer l'entente cordiale. Que les trois revues dont j'ai parlé plus haut nous donnent seulement l'alliance avec la république de St-Martin, et je retire tout ce que j'ai dit sur leur indigence des couplets. Mais celles-ci ne le feront pas, car on ne rime plus de couplets ou si peu : Trop verte l'oseille, compagne de l'oeuf dur...

Gaston JOLLIVET.

POLITIQUE ETRANGERE

Armistice

(Ecrit pour le "Soleil")

Est-il bien sûr qu'à plusieurs reprises nous avons été à deux doigts de la guerre ? A notre avis, si la France doit se défier des rumeurs répandues par ses adversaires, il convient également qu'elle n'accepte pas sans réserve les protestations de dévouement rétrospectif que lui prodiguent ses alliés. La loyauté des Anglais n'est pas douteuse ; si la France avait été attaquée, ils auraient tenu leurs engagements. Mais qui donc oserait garantir qu'il n'y ait pas quelque peu d'exagération et de mise en scène dans les révélations du "Times" ? Le mouvement d'hésitation qui aurait arrêté l'empereur Guillaume II au moment où il allait s'engager à fond dans une politique belliqueuse, doit-il être attribué au discour sde Sir Lloyd George et à l'armée de cent cinquante mille hommes que lord Haldane était prêt à envoyer sur le continent européen.

Que les forces du Royaume-Uni soient sans rivales dans l'univers, cela personne ne le conteste, et il est certain qu'à partir du moment de la déclaration de guerre, le pavillon allemand n'aurait plus osé paraître dans la mer du Nord, mais les expériences faites dans l'Afrique du Sud, lorsque le gouvernement de Londres a été obligé d'envoyer deux cent mille hommes pour combattre les Boers, ne nous inspirent qu'une médiocre confiance dans les armées de lord Haldane. Il est bien sûr que les soldats anglais viendraient au secours de la France, mais les premiers corps de troupes débarqués n'auraient que des effectifs insuffisants, et lorsque l'armée britannique serait prête à entrer en ligne, la partie aurait été, depuis plusieurs semaines, gagnée ou perdue sur la frontière des Vosges.

Ce n'est pas qu'il y ait lieu de contester les bienfaits de l'entente cordiale, mais ce n'est pas à l'Angleterre seule que doit être attribué le maintien de la paix. L'empereur Guillaume II n'ignorait pas qu'il était obligé de compter également avec la Russie et que l'Autriche lui aurait fait payer à un prix exorbitant un concours dont il ne pouvait se passer.

A notre avis, la conjecture la plus vraisemblable est que l'empereur d'Allemagne n'a jamais eu la volonté bien nettement arrêtée de déclarer la guerre à la France ; peut-être se serait-il laissé forcer la main par des ministres belliqueux mais, au fond, M. de Bethmann-Hollweg et M. de Kiderlen-Waechter ne se souciaient pas plus que leur souverain de s'engager dans une aventure dont ils apercevaient les dangers. En réalité, le Kaiser et ses deux ministres ne recherchaient qu'un succès diplomatique et se flattaient de conquérir d'un trait de plume toute la colonie française du Congo. Cette espérance ne s'est pas réalisée. L'unique résultat du coup de force d'Agadir et des savantes manoeuvres de la diplomatie allemande a été de conclure un accord dont la plupart des clauses rencontreront des difficultés d'exécution insurmontables. Ce n'est pas une paix sérieuse et définitive qui a été négociée, c'est un simple armistice.

Toutefois, cette crise n'aura pas été inutile ; elle a mis en lumière le véritable danger qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, menace le repos de l'Europe. Si la guerre n'a pas éclaté à propos des affaires du Maroc, c'est que la France ayant renoncé, pour le moment, à reconquérir son ancienne suprématie, c'est entre l'Angleterre et l'Allemagne que s'engagera la lutte pour la domination politique et commerciale du monde civilisé. Il est à présumer que pour se lancer dans une pareille aventure, Guillaume II attendra d'avoir construit un assez grand nombre de dreadnoughts pour pouvoir disputer à l'Angleterre l'empire de la mer. Il faudra encore quelques années pour que le programme naval de l'amirauté allemande soit mis à exécution et, en attendant, le cercle de fer forgé par le génie politique du roi Edouard VII autour de l'empire des Hohenzollerns aura peut-être aussi le temps de se compléter.

INTERVIEWS

CHRONIQUE MEDICALE

LA GASTRO-ENTERITE

[Ecrit pour le "Soleil"]

Fléau des agglomérations urbaines, la gastro-entérite décime cruellement l'enfance. C'est l'une des entraves les plus sérieuses à la repopulation. Comme cause, on incrimine, avec raison, le mauvais lait, industriellement fourni par des vaches nourries de pulpes ou de drêches, lait acide et aqueux, notoirement funeste à la première enfance. Le lait trop riche en beurre et en caséine peut aussi occasionner des troubles digestifs, mais non de la même gravité. Le lait vieux, fermenté, criminellement étendu d'une eau impure ou contaminé ; la malpropreté des biberons et vases destinés à l'enfant ; l'insalubrité générale des classes ouvrières jouent aussi un grand rôle dans la production de la gastro-entérite.

Ce mal n'épargne pas les enfants nourris au sein, bien que ces derniers soient moins fréquemment et moins gravement frappés. Le régime défectueux d'une nourrice abusant des choux, usant de spiritueux, etc. ,les tétées mal réglées et gloutonnes, fautrices de digestions imparfaites, peuvent entraîner la diarrhée chez un enfant nourri au sein ; mais il s'agit, le plus ordinairement d'une forme bénigne, non infectieuse. C'est surtout l'allaitement artificiel et l'alimentation précoce, c'est le sevrage prématuré, c'est la nourriture disproportionnée aux organes digestifs, qui occasionnent la gastro-entérite. Quelle est la grande cause de la dyspepsie chez l'adulte? C'est la surcharge alimentaire. "A fortiori" chez l'enfant. L'estomac de l'âge tendre fonctionne très lentement ; ses parois se distendent aisément par des repas trop rapprochés, trop copieux, trop fermentiscibles. Rien n'est donc plus dangereux que le gavage infantile: "Les enfants, a dit Hutinel, meurent rarement de faim, souvent d'indigestion". Le sevrage précoce et mal compris n'est qu'un meurtre déguisé. Quant au rôle de la dentition pour la provocation des diarrhées, il est loin d'avoir la valeur qu'un tenace préjugé voudrait lui accorder parfois.

Les causes de la gastro-entérite dans la seconde enfance résident surtout dans une certaine prédisposition datant du premier âge, les indigestions, l'abus des boissons aqueuses pendant l'été. La conclusion pratique est qu'il faut surveiller l'hygiène des nouveau-nés, pour épargner plus tard au jeune sujet les affections de l'estomac et de l'intestin.

La gastro-entérite se signale toujours par des prodromes de distension gazeuse abdominale, survenant sous forme de poussées, suivies d'atonie et de relâchement du ventre ; ce dernier s'étale bientôt, flasque, à l'instar d'un ventre de batracien. Souvent aussi des vomissements muqueux et bilieux précèdent une diarrhée couleur mastic, accompagnée d'irritation. L'enfant pâlit et maigrit. Bientôt son ventre beaucoup plus dur, annonce l'infection abdominale ; il se fait de véritables débâcles de matières verdâtres et fétides.

Les formes de la gastro-entérite s'étagent avec une croissante gravité, depuis le simple catarrhe dyspeptique jusqu'au choléra infantile proprement dit. On a observé, de longue date, que c'est surtout pendant la saison estivale que les microbes acquièrent la valeur du maximum de virulence nathogène. C'est cette infection qui nous rend compte des symptômes de putridité et des perturbations graves apportées à l'ensemble de la nutrition organique. Remarquons, d'ailleurs, que la diarrhée cholériforme, dite d'été, ne s'observe, à peu près exclusivement, que chez les enfants nourris au biberon et recevant d'autres aliments que le lait de leur mère ou d'une bonne nourrice. Très fragile chez le petit être, la muqueuse intestinale ne saurait se défendre, avec succès,comme chez les adultes, contre les microbes et leurs sécrétions toxiniennes. Il faut donc s'efforcer, comme seule et unique prophylaxie, de fermer toutes portes aux microbes.

Les formes graves de la gastro-entérite infantile ont reçu le nom significatif d'athrepsie : de "a" privatif, "trephô", je nourris. Une diarrhée profuse, des vomissements fréquents, une altération profonde des traits ,le refroidissement signalent ces formes graves. En quelques jours, l'enfant revêt l'aspect d'un petit vieillard : son nez est effilé, ses joues caves, ses traits tirés, son cri éteint, sa prostration extrême. La mort est fatale, si l'on n'intervient avec énergie. Le muguet, la suppression des urines, la somnolence, l'insensibilité, le chevauchement des os du crâne, sont des signes pronostiques de mort à bref délai : la diarrhée persiste jusqu'à la fin du drame pathologique, qui se termine par la respiration accélérée et stertoreuse, avec collapsus complet. Lorsque la guérison s'obtient, elle s'annonce par le relèvement du pouls, le retour de la chaleur à la peau, la diminution des vomissements, de la diarrhée et de la soif: "altis, cegrorum crux". Lorsque le choléra infantile déshydrate le nouveau-né—la perte d'eau peut dépasser 1,500 grammes en 24 heures—la diète hydrique abondante devient la seule sauvegarde du bébé, dont le dessèchement est toujours la préface de la mort.

Le tableau de la gastro-entérite est à peu près le même, quoique moins poussé au noir, chez les enfants du second âge. On observe l'intolérance gastro-intestinale, avec diarrhée, coliques et vomissements, mais moins d'acuité, souvent même une certaine fièvre, avec grande agitation. Les selles, d'un brun verdâtre, sont horriblement fétides ; les urines sont rares, mais l'enfant s'amaigrit moins vite et surtout les traitements énergiques ont, à coup sûr, beaucoup plus de prise, lorsque la première dentition est achevée.

Sirop du Dr Fred. Demers POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, contre les coliques et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout Dépôt : 309a, rue St-Denis, Montréal.

5 nov.—n. o.

CHRONIQUE

(Ecrit pour "Le Soleil")

La dernière discussion sur le budjet du travail a donné lieu à quelques explications franches de la part de deux membres actifs du parti guesdiste, MM. Ghesquière, député du Nord, et Compère-Moral, député du Gard.

Ces explications n'ont point été sans jeter une lumière utile sur les concours que la saine raison peut espérer trouver dans ce groupe du parti socialiste.

Entre autres choses importantes à retenir dans l'ensemble de ces opinions nettement affichées par les adeptes de Jules Guesde, il est bon de noter la déclaration de M. Ghesquière opposant au système adopté par le syndicalisme français, celui des syndicats anglais et allemands, mieux disposés pour concevoir l'utilité de l'intervention du législateur dans les rapports entre le capital et le travail.

Il convient de citer la conclusion sur laquelle s'est achevé l'exposé fort net que M. Guesquière a fait des idées de son parti sur des questions qui sont, dans le fait, questions vitales de l'organisation sociale :

— Nous sommes, déclara le député Ghesquière, contre le syndicalisme qui fait de l'action antiparlementaire, et la Confédération Générale du Travail finira par comprendre qu'elle doit changer de méthode d'action et d'organisation, éviter les conflits et les grèves, encourager les conciliations et les transactions. Elle devra condamner les violences, les sauvageries dans les conflits, interdire le sabotage, les voies de fait, tous les moyens qui légitiment les répressions impitoyables.

Voilà qui ne prête pas à l'équivoque ; M. Ghesquière interprète sans ambages la lassitude et il faudrait bien plutôt dire le dégoût que tout honnête homme, à quelque classement politique qu'il appartienne, ressent devant les excès où tombent parfois certains exaltés des groupes syndicalistes.

Et ,pour corroborer par une affirmation nouvelle l'opinion fermement émise par son collègue, M. Compère-Morel a appuyé le discours de celui-ci d'une phrase qui peut tout d'abord paraître paradoxale, et qui n'en est pas moins juste dans le fait :

—L'action syndicale, dit-il, doit se mouvoir dans le cadre légal de l'ordre capitaliste.

Les applaudissements qui, de toutes parts, accueillirent cette conception du syndicalisme ne laissèrent point de doute que les discours entendus n'aient répondu à l'unanimité des sentiments de tous devant ce blâme énergique donné aux théories, trop souvent mises en action, de quelques dirigeants de la Confédération générale du Travail.

Entrons-nous donc dans une période de sens commun et de saine conscience des responsabilités.

Ce serait fort à souhaiter et on pourrait commencer à le croire en constatant l'effort certain que fait le Parlement pour éviter de retomber dans les mauvais errements où nous vîmes, il n'y a pas si longtemps, se perdre tant de meilleures ressources concernant l'intérêt public.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTERIE.

La Guerison du Mal de Tete

La cause du mal de tête, comme vous le savez, est l'arrêt de la circulation, résultant en une pression sur les nerfs délicats de la tête.

Avec le temps, la nature fera circuler le sang de nouveau. Mais avec l'aide de deux tablettes Zutoo, qui, soit dit en passant, sont aussi inoffensives que le soda qu' elles contiennent, la nature enlèvera cette pression et arrêtera le mal de tête, en vingt minutes. Essayez-les et vous saurez.

MAGIC BAKING POWDER

LA MARQUE "STANDARD" FAVORITE

FAITE AU CANADA — NE CONTIENT PAS D'ALUM

MAGASIN DE JOBS

VENANT D'ETRE RECU

Grand Job d'Etoffes à Robes et à Costumes

Ces étoffes sont des plus nouvelles et de couleurs à la mode.

Toutes ces étoffes valent de 50c à $1.10 et sont offertes aux prix suivants :—

29c, 37c, 44c, 49c

Nous avons aussi en main une grande quantité d'autres jobs qui vous seront offerts en bas du prix du gros.

T. D. DUBUC, —228— RUE ST-JEAN

RADWAY'S READY RELIEF

RHEUMATISME SCIATIQUE

Relatant témoignage du Commissaire de l'Emigration l'Hon Georges Stanley au pouvoir du Radway's Ready Relief dans un cas de Rheumatisme Sciatique

Van Ness Place, New-York.

Dr Radway—Votre Ready Relief a fait des merveilles pour moi. Depuis trois ans j'ai eu de fréquentes et sévères attaques, s'étendant parfois des régions lombaires à la cheville des pieds et souvent les deux jambes à la fois.

Durant le temps que j'ai souffert, j'ai essayé tous les remèdes recommandés par les amis, et les miens, espérant trouver du soulagement, mais tous échouèrent J'ai essayé diverses sortes de bains, de manipulations, d'applications extérieures de liniments trop nombreuses à mentionner et les prescriptions des plus éminents médecins, mais tout cela ne me procura aucun changement.

En septembre dernier, à la demande d'un ami (qui avait souffert comme moi), je me décidai à essayer votre remède. Je souffrais terriblement alors d'un de mes anciens accès. A ma surprise et à ma joie la première application me soulagea,après la première application et la première friction des membres malades, laissant ceux-ci dans une vitalité nouvelle créée par le Ready Relief. En peu de temps la douleur disparut entièrement. Quoique j'aie des attaques périodiques à l'approche d'un changement de température, je sais à présent comment me guérir et je ne sens maître de la situation. Radway's Ready Relief est mon ami. Je ne voyage jamais sans en avoir une bouteille dans ma valise. Tout à vous

GEORGES STARR.

Depuis plus de cinquante ans, une guérison positive de toutes douleurs et maux de toutes sortes.

RADWAY & CO., LTD., MONTREAL, CAN.

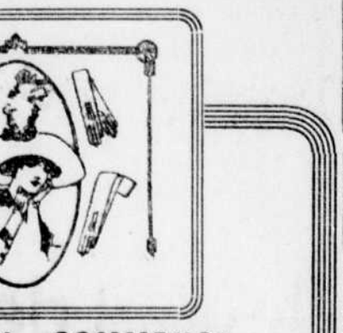

LA SAISON COMMENCE

LES GANTS COMMENCENT

VOYEZ NOTRE VITRINE DE GANTS DE KID (CHEVREAU)

LA COULEUR GRISE EST TOUTE LA VOGUE

— GANTS DE KID —	GANTS DE KID LONGS
Très spécial à 59c noir, gris, tan, blanc, vert, bleu, brun.	Tan et noirs valeur de $1.75 à $2.00 pour $1.24.
EXTRAORDINAIRE	VEUILLEZ BIEN REMARQUER
Gants en Suède valant $1.00 pour 59c gris seulement.	que ces gants sont de la plus haute nouveauté.

BALANCE DE NOS GANTS EN LAINE A 15c

25 dozs de ceintures élastiques, couleurs, grise, tan, noire, verte, blanche et bleue à..... 19c

BRODERIES pour robes le plus grand choix à Québec.

L'Heureux & Gamin

Rep. GEM-READY

183-185, Rue St-Joseph

Le Kissel Kar "Six" de 60 forces $4,200

entièrement pourvu de ses accessoires, est la valeur la plus considérable qu'il ait été possible de donner à un gros automobile dans l'histoire de l'industrie.

KISSEL KAR

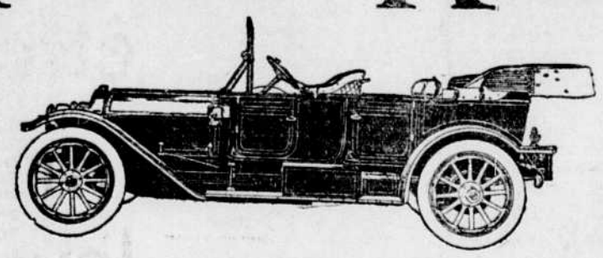

Le char Parfait.

80 C. V. KISSEL KAR, semi-touriste ou touriste, complètement équipé, $2,150.

40 C. V. KISSEL KAR, semi-touriste ou touriste, $2,500.

50 C. V. KISSEL KAR, semi-touriste ou touriste, $3,100.

60 C. V. KISSEL KAR, semi-touriste ou touriste, lumière électrique, complètement équipé, $4,200.

ROADSTER, voiture de route, même prix.

Le Kissel Kar "Six" n'est pas un nouveau modèle. Il a une réputation de plusieurs années de succès—d'incontestables succès; et en qualité de voiture absolument facile à conduire et de luxe, il a une valeur que d'autres n'ont pas encore atteinte. Dans ses détails, c'est le résultat de tout ce que le génie humain a pu inventer en fait de construction d'automobile. Moyennant son envergure de roues de 132 pouces, ses roues de 36 pouces, ses bandages de roues de 37 x 5 pouces, son action de porter doux, son puissant moteur de six cylindres, d'une grande commodité, profond, large, avec amples sièges, le Kissel Kar "Six" a cette qualité de confort que ne surpasse aucun automobile, le plus coûteux soit-il. La partie supérieure de l'avant, depuis les portes, suit une ligne droite : c'est le modèle 1912 qui est une combinaison d'un autre modèle avec ligne oblique. Il plaît ; il est distingué. Pour tout dire en un mot c'est l'automobile le plus à la mode. Touriste à sept personnes, Semi-Touristes à cinq personnes, automobile de course ou de livraison à deux personnes.

A l'exception du "Trente", qui a plus que les accessoires ordinaires, les prix indiqués sont ceux de Kissel Kar munis de tous leurs accessoires tels que paravents en verre, compteurs de la vitesse, jantes remplaçables, etc., enfin tout ce qui constitue un automobile parfaitement monté. Aucun accessoire ne s'achète séparément.

Le livret qui donne des explications sur le Kissel Kar de 1912 est l'un des imprimés qui donnent le plus de renseignements sur les automobiles. Il vous donnera un nouveau moyen de juger la valeur des automobiles. Nous vous donnerons toutes les occasions possibles de vous convaincre de la qualité du Kissel Kar. Ecrivez-nous, arrêtez nous voir ou téléphonez.

Assortiment complet de camions et voitures de livraison Kissel Kar.

J. Edm. POULIN, Représentant pour la province de Québec

TEL. 4564 ∴ 319, Rue St-Joseph

AU MAROC

LE LANCEMENT D'UN PONT METALLIQUE SUR LA MOULOUYA. — Le tablier du pont, long de 30 mètres, glissant sur rouleaux, atteint la rive gauche. — (Vue prise le 21 janvier, de la rive droite, en amont du pont. —A droite, le camp et le village de Mérada.)

CHRONIQUE

MARABOUT

[Ecrit pour le "Soleil"]

Les troubles graves qui ont l'autre mois éclaté à Tunis sont une des conséquences inévitables des refroidissements des froissements de moeurs par des fonctionnaires trop zélés ou ignorant des us et coutumes des pays qu'ils sont appelés à diriger. Tel le cas pour l'échauffourée qui s'est produite à propos de l'inhumation du cimetière indigène du Djelass. Or, pour l'Arabe, toucher à ses morts, c'est attenter à sa dignité de musulman. Là était la faute. On l'avait d'ailleurs bien compris, un peu tard peut-être puisque, malgré le contre-ordre donné de renoncer à cette formalité, les Arabes avaient envahi le cimetière au nombre de quatre mille dans le but de l'opposer à toute intrusion. Les nouvelles officielles ont beau nous signaler que ces quatre mille Arabes étaient composés de la lie de la population indigène, il est plutôt à croire que le fanatisme musulman ne s'appliquait pas seulement à la populace, mais qu'il avait réveillé les sentiments religieux de la plus grande partie de la population musulmane, pour laquelle seul le Coran fait loi. Or, la race berbère—dont sont issus les Arabes de Tunisie—est de toutes la plus croyante, la plus fanatique, et quoi qu'il puisse lui arriver, le musulman n'abandonne jamais sa foi, dont le premier article est justement le respect des morts. S'attaquer au cimetière indigène, c'était une profanation pour les bons croyants. LA donc était la faute de ce malentendu, et on s'en est bien aperçu.

Puis, ce cimetière de Djelass ne renfermait-il pas la tombe de quelque marabout ? Bien que le proverbe arabe recommande de s'en méfier—"Crains la femme par devant, la mule par derrière et le marabout des deux côtés"—le marabout a une grande influence sur l'Arabe musulman, et cette influence subsiste longtemps après sa mort. "On rencontre souvent, nous dit Roney qui observa de près les moeurs de l'Islam dans la campagne tunisienne, de petits monuments carrés, d'un blanc éclatant, surmontés d'une coupole grossière ; de loin, on pourrait les prendre pour une grosse borne dressée au milieu des touffes de mauves et d'asphodèles. L'olivier, le figuier, balancent l'ombre légère de leurs feuilles sur la blancheur des murs qui brillent au soleil entre la terre rouge et la verdure luisante. Parfois, quelques tombes viellies se pressent alentour, des petites tombes arabes, étroites et courtes comme un lit d'enfant, qui tournent vers l'Orient leurs chevets de pierre ; là reposent sans doute de pieux musulmans qui ont voulu dormir à jamais dans le voisinage et sous la protection de leur saint préféré. Car ces blancs monuments sont aussi des tombeaux : chacun d'eux, selon la tradition, renferme la dépouille mortelle d'un marabout, d'un saint de cet Islam fertile en miracles, qui aujourd'hui encore nourrit de ses légendes tant d'âmes enthousiastes. Les fidèles s'y rassemblent au temps des fêtes ; ils apportent leur nourriture, mangent et dorment en plein air, car la "kouba" du saint est rarement assez vaste ou assez bien aménagée pour leur offrir un abri ; et quand ils ont passé là deux ou trois jours dans le repos et la méditation, il ne fait pas toujours bon d'y passer après eux. De repoussantes odeurs et une saleté tout orientale témoignent trop souvent qu'une pieuse réunion vient de prendre fin. Mais le soleil, la pluie et les bêtes se chargent d'effacer les traces de leur passage ; et d'ordinaire il est difficile de voir ces monuments si simples, si peu ornés, avec les quelques tombes qui les accompagnent, sans un sentiment sincère de respect et de tranquille tristesse".

Il y aurait tout un ouvrage fort curieux à faire sur les marabouts, ces saints de l'Islam, dont le souvenir reste vivace au coeur du vrai musulman. Par quels miracles et quelles vertus ils ont conquis la vénération de tant de fidèles—à tel point que très certainement l'échauffourée de Tunis en fut la dominante—ceci nous entraînerait trop loin. Il faut nous contenter de savoir que le marabout est un homme voué aux pratiques de la religion, que son nom vient du verbe arabe "raboth" qui signifie : lier, attacher, retenir, et qu'ainsi, d'après l'étymologie, le marabout, "lié" aux commandements d'Allah, "attaché" par sa parole, "retenu" dans sa loi, est le conservateur par excellence de la foi musulmane, le directeur des consciences, le maître. Le sens ironique que nous donnons parfois, en français, au mot "maraboutt"—personnage important et puissant— ne traduit-il pas le caractère pratique de l'influence de ces dirigeants musulmans. De là à saisir la cause des troubles de Tunis, il n'y a qu'un pas. Il y a eu mépris de la part d'ignorants des moeurs indigènes. Ce ne sera qu'un petit nuage dans les destinées politiques d'un peuple que nous croyons soumis aux lois de la civilisation européenne, mais ce nuage montre bien qu'il est fort imprudent de s'attaquer à un état de choses que, cédant au goût du jour, nous appellerons peut-être fanatisme, mais qui au fond représente, sur cette terre d'Afrique, aux coutumes ancestrales, l'idéal d'une race dont nous n'avons peut-être point toujours compris les aspirations.

Paul CHAUMET.

LES DEBARRASSE COMPLETEMENT DES CORS ET CALLOSITES

Vous, les pauvres souffrants de cors durs, pourquoi ne pas agir, oublier un oignon. Vous pouvez vous débarrasser de tout genre de cor, l'enlever sans douleur, en vous servant simplement de l'extracteur sans douleur des cors, de Putnam, qui accomplit l'oeuvre durant votre sommeil. L'extracteur sans douleur des cors de Putnam est un remède merveilleux. 25 c. Bouteille. Méfiez-vous des dangereu-

Causerie Scientifique

L'ANALYSE MICROCHIMIQUE

[Ecrit pour le "Soleil"]

Le perfectionnement dans l'outillage des laboratoires est une des caractéristiques du progrès scientifique actuel. Cet outillage est devenu tout à le fois plus simple et plus précis.

Nous le voyons, non sans admiration, avec sa poésie intense et mystérieuse au temps des alchimistes, alors qu'au Moyen-Age les précurseurs de la merveilleuse "Chimie organique" moderne pratiquant, dans les conditions les plus périlleuses pour eux, "l'art sacré" ou " art hermétique", reprenaient et continuaient l'oeuvre des savants de l'Ecole d'Alexandrie.

Quels chimistes ! Ainsi que l'a dit fort exactement M. Jean Raynaud, "l'Alchimie fut, pendant un temps, au travers de l'Europe, comme un torrent de Science qui entraînait toutes les espérances".

En dehors de leur "mise en scène" opératoire voulue, et de leur grande habileté professionnelle, ces Maîtres ne possédaient que des moyens d'action des plus restreints qu'ils transmirent à leurs successeurs.

Jusqu'à une quarantaine d'années en arrière de nous, on trouve dans les laboratoires un matériel étonnamment encombrant et des procédés de chauffage aussi élémentaires qu'incertains. Le matériel s'est réduit et simplifié ; en même temps l'emploi du gaz d'éclairage pour le chauffage dans les appareils bien étudiés, permet de diriger les opérations avec une grande élasticité thermique jointe à une parfaite exactitude. Finalement, l'électricité, avec les ressources innombrables de l'électrolyse est venue apporter un contingent de premier ordre aux recherches des savants. L'analyse qualitative, jadis fort approximative, met en oeuvre des méthodes d'une sensibilité exquise, tant dans les recherches par "la voie humide" que dans celles par "la voie sèche". On fait converger avec ses indications celles toutes récentes du microscope et du spectroscope qui servent, soit de contrôle, soit, dans bien des cas, d'instruments directs d'investigation.

Le microscope, sur l'emploi duquel repose l'analyse microchimique que M. Pozzi-Escot a portée à un extrême degré de précision, tend, suivant le précurseur Raspail, "à transporter le laboratoire de chimie sur le porte-objet du microscope". Elle permet de poursuivre, avec une persistante netteté, la recherche des formes cristallines qu'affectuent les diverses combinaisons chimiques, et l'application des résultats obtenus aux divers cas de l'analyse chimique qualitative.

Cet admirable instrument d'optique et de physique, est formé de plusieurs lentilles savamment disposées de façon à grossir de petits objets.

Le microscope simple, c'est la loupe ou lentille convergente à court foyer laquelle remonte dans l'histoire à la plus haute antiquité. C'était déjà un instrument d'investigation de grand mérite ; mais il a pris toute sa valeur, nous pourrions presque dire, toute sa puissance scientifique, en devenant le "microscope composé", à deux lentilles.

C'est grâce à lui que l'Histoire naturelle a pu accomplir ses remarquables progrès dans les recherches de zoologie, de géologie et de chimie. La rapidité de ses opérations, l'obligation de n'opérer que sur des quantités de matières, en quelque sorte infinitésimales, en ont fait un instrument "de désencombrement des laboratoires" fort apprécié des chercheurs et des vérificateurs.

La métallurgie fait l'examen de ses métaux et de ses alliages en mettant sous le microscope, soit la cassure du métal, soit une petite plaque découpée dans un bloc ; l'oeuvre de l'analyse chimique trouve ainsi une annexe et un contrôle physique de premier ordre. Les falsificateurs, les fraudeurs, auxquels on est obligé de faire une guerre loyale incessante, ont horreur du microscope. C'est lui qui, dans les laboratoires, les fait bien souvent, et avec une rapidité qui les désole, prendre, comme on dit, "la main dans le sac". Si le microscope n'est pas, dans la vaste acceptation du terme, le commencement de la sagesse, "initium sapientiae", il est, en bien des cas, le commencement de l'honnêteté commerciale par la crainte qu'il inspire aux trafiquants malhonnêtes.

Les microscopes perfectionnés ne remontent qu'au commencement du XIXe siècle. C'est Frauenhofer, de Munich, qui établit pour la première fois, en 1817, des appareils à lentille achromatique, dans lesquels l'échantillon ou l'objet examiné ne s'irisaient pas de colorations fugitives provenant de la dispersion spectrale de la lumière.

Comme grand progrès ultérieur, afin de pouvoir conserver l'indication précise des analyses microscopiques, on est parvenu à photographier très habilement les objets sous le microscope au lieu de les dessiner ainsi qu'on le faisait tout d'abord ; ce genre de dessin exigeait des aptitudes spéciales et n'était pas toujours sincère ; la photographie sous le microscope est, par contre, scientifiquement indiscutable et comparable dans ses résultats.

En permettant de bien connaître les très petites choses, le microscope permet aussi d'en régulariser et d'en protéger de très grandes ; il y a une belle leçon de philosophie dans ce précieux instrument. La loupe grossissait les objets jusqu'à quarante fois ; le microscope peut les grossir jusqu'à douze cents fois.

MM. A. Ditte, Ad. Cernot et Pozzi-Escot ont introduit victorieusement dans la science l'analyse microchimique en définissant ses méthodes, ses manipulations, et son outillage dont le microscope est l'instrument fondamental. Le microscope destiné à ces recherches doit avoir un faible grossissement et une grande distance frontale, c'est-à-dire qu'il doit surtout grossir par l'oculaire : les lamelles "porte-objet" et "couvre-objet" remplacent les tubes à essai des anciens systèmes, et les transports de réactifs se font à l'aide de petites pipettes en verre pouvant donner sur les porte-objet des gouttes n'ayant pas plus de 2 à 3 millimètres de diamètre. C'est cependant dans ces gouttelettes que le microchimiste trouve des indications plus certaines qu'en multipliant des flacons et des verres remplis de réactifs.

L'étude des alliages nouveaux qui tendent à remplacer, de plus en plus, les formules banales de la métallurgie ancienne, a trouvé une ressource de premier ordre dans l'analyse microchimique. Ce n'est pas à proprement parler, une chimie nouvelle ; c'est, avec le concours délicat et précis de l'électrolyse, une branche nouvelle et très importante de la chimie qui a pris le plus utile développement.

Max de NANSOUTY.

GRATIS

Voici L'occasion D'avoir Pour Rien Une Superbe Bague

Nos magnifiques bagues en or écaie 14K. sont du dernier modèle. Nous garantissons que ces bagues magnifiques donneront satisfaction, et vous serez surpris de leur beauté, comparé au peu de travail que vous avez à faire pour les obtenir.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons, franco, seul 15 paquets du Marvel Bluing fameux, à vendre 10 sous le paquet. Vous n'aurez pas de difficulté à les vendre rapidement, car nous donnons à chaque acheteur d'un paquet à 10 sous une jolie broche d'or doré, montée sur Turquoise.

Après avoir vendu les paquets, envoyez-nous $1.50 et nous vous enverrons absolument gratuitement l'une de ces belles bagues d'or écaie. Adressez, Dept. 17

MARVEL BLUING CO., Toronto, Ont.

Véritable Vieux Brandy, Fait de Vin

Martell's Three Star Brandy

Dans ces jours de falsification et de substitution, soyez certain de la qualité de tout ce que vous achetez en ordonnant seulement les marques qui ont prouvé leur valeur

Il y a presque 200 ans que le Brandy Martell est reconnu comme le produit le plus parfait de ce genre au monde.

En vente chez tous les principaux Négociants en Vins.

SPECIAL 50c
CAFE DUGAL
AUDITORIUM

Huitres 35cts
Steak de Filet
OU
Sirloin AVEC
Champignons

Servis tous les soirs, de 8 à 12 p. m. pour 50c.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES RHUMES, Etc.

5c LA LIVRE

Vous serez agréablement surpris du service que nous vous donnons en ce travail particulier.

PENSEZ-Y SEULEMENT

Un lavage d'une semaine envoyé à la maison tout prêt. Simplement à être repassé à l'exception des serviettes de table et de la lingerie de lit qui sont renvoyés prêts à servir. Vous êtes destinés à être satisfaits avec le travail. ESSAYEZ-LE !

Buanderie Impériale
54, Rue St-Valier - - - - Phone 95

BRASSERIE BOSWELL

Nos Bières et nos Porters ne peuvent être surpassés.

La meilleure qualité est toujours le meilleur marché.

Notre nom est en renommée depuis des années. Ne vous en laissez pas imposer en acceptant des marchandises inférieures.

Insistez toujours pour avoir la pleine valeur de votre argent.

NATIONAL BREWERIES, Limited,

Le Champagne

PIPER-HEIDSIECK

SEC-EXTRA. SEC OU BRUT

Est le meilleur

DES VINS DE CHAMPAGNE

Depuis 125 ans il tient le premier rang.

Laporte Martin & Cie, Limitée,

Agents . . Montréal

VENTE PAR ENCAN

JEUDI le 14 MARS

DE LA PROPRIETE

Coin des rues St-Valier et Carillon

PORTANT LE No 866

EN FACE DE LA HALLE ST PIERRE

Cette propriété étant un des meilleurs postes de commerce de St-Sauveur soit pour une Banque ou autre institution financière.

La vente se fera au No 136 rue Colomb

PAR ORDRE

MARCEAU & FILS — ENCANTEUR

JOS. BEAULIEU — 480 Rue St Valier

IMPORTANT A NOTER

Pour être bie nservi, commandez à votre fournisseur la Cognac GASTON DUGAS NATUREL. Sa haute qualité, qui lui a valu la MEDAILLE D'OR à l'Exposition de Québec, l'a placé au premier rang sur le marché, et a valu aux représentants de cette importante maison de recevoir la plus forte importation qui a été faite à Québec cette année.

Qui Fait Votre Lavage De Famille ?

Nous laverons tout votre linge, propre et frais, nous empesons toutes les pièces qui le demandent et nous les faisons sécher ; nous repassons toutes literies et lingeries de table, serviettes, etc, et leur donnons un fini que nul repassage à la main peut donner ni égaler.

BUANDERIE PFEIFFER,
4, rue McMahon.

GRANDE VENTE

POUR

CLAIRER

Chaque Article est Reduit

Matinées en soie blanches à moitié prix $3.75 pour $1.88. $4.50 pour $2.25. $4.88 pour $2.44.

Broderies à moitié prix, 7c pour 3½c, 10c pour 5c, 12c pour 6c, 15c pour 7½c, 24c pour 13c, 30c pour 15c.

Gants en kid noir, $1.00 pour 38c.

Soie de fantaisie à moitié prix, 40c pour 20c, 48c pour 24c, 80c pour 40c, $1.10 pour 55c.

Tweed pour costumes à moitié prix, 40c pour 20c, 58c pour 29c, 68c pour 34c, 72c pour 36c, 78c pour 39c, 98c pour 49c.

Boas en plume à moitié prix, 32.65 pour $1.33, $2.95 pour $1.48, $3.68 pour $1.84, $4.25 pour $2.13.

Chapeaux en feutre garnis, prêts à porter, au quart du prix, $1.25 pour 32c, $1.68 pour 42c, $2.48 pour 62c, $2.88 pour 72c, $3.75 pour 94c.

Cravates 15c pour 10c, grand choix.

Grande reduction sur le Stock

AU

Comptant seulement

SIMONS & MINGUY

20 rue de la Fabrique

TELEPHONE 338, : : : : : QUEBEC.

LA CALE-SECHE DANS LE PORT DE QUEBEC

L'OPINION D'UN VIEUX PILOTE

M. le Rédacteur,

La question d'un bassin de radoub pour le port de Québec occupe, en ce moment, l'attention des hommes d'affaires de notre district, et en particulier ceux qui ont des intérêts maritimes. Elle est, sans contredit, de la plus haute importance, non seulement pour le port de Québec, mais encore pour la navigation du St-Laurent en général ; il serait regrettable que l'on en fit une question de clocher et que l'on recommençât les discussions inutiles qui ont été depuis longtemps réglées, relativement au site où doit être construit ce bassin. Cette question a été soulevée en 1876 et, après un long débat, elle fut réglée en faveur de l'endroit où se trouve le bassin de radoub actuel, à St-Joseph de Lévis.

C'est là le site tout trouvé, et les raisons qui ont motivé la décision des ingénieurs alors, existent encore. C'est en vain que l'on essaie maintenant de prétendre que les conditions de la construction sont changées ; que l'on ne construit pas comme alors, et que le béton a tout révolutionné les idées dont on était imbu. M. le Rédacteur, on a pas changé la conformation de notre port, et s'il y a quelque chose, c'est que l'eau est plus basse que jamais dans la rivière St-Charles et sur les battures de Beauport.

D'ailleurs, il est évident que dans une construction de ce genre, la question primordiale c'est que l'on choisisse le site le plus avantageux pour les vaisseaux de toutes dimensions qui doivent avoir accès à la cale-sèche ; il faut que ce site réunisse les conditions les plus avantageuses, et que les approches en toutes saisons de l'année en soient faciles ; il faut que la sortie et l'entrée des gros vaisseaux soient possible en toutes saisons en vue de la navigation d'hiver, où une prolongation importante de la saison de navigation pour le port de Québec. L'époque est, peut-être, plus prochaine que l'on ne le croit où, grâce aux progrès énormes dans la construction des vaisseaux, et à l'amélioration du chenail, par le service des signaux, marconi, lumière à gaz etc., la voie du St-Laurent sera ouverte toute l'année jusqu'à notre port.

Quelqu'un me disait, l'autre jour, qu'il se faisait un mouvement considérable en faveur de la construction de la nouvelle cale-sèche, dans l'estuaire de la rivière St-Charles ou sur les rives de Beauport. Le projet, à sa face même, pour quelqu'un qui connaît notre port, paraît si ridicule que j'ai cru que c'était là un simple badinage ou, une scie montée à ceux pour qui cet endroit semble avoir un attrait irrésistible. Un certain nombre de nos concitoyens veulent concentrer toutes les améliorations faites au port de Québec dans la rivière St-Charles. Conçoit-on un bassin de radoub construit à un mille à l'intérieur, auquel on ne pourrait avoir accès que par une canal de plusieurs mille pieds de longueur emprisonné dans une banquise solide de glace, pendant quatre ou cinq mois de l'année. On parle bien de brise-glace, mais supposons qu'il arrive un vaisseau avarié, quand la glace est prise. Il faudrait attendre qu'on lui ouvrit un chemin à travers cette épaisse couche de glace, et comme il n'y a pas de courant à cet endroit, il faudrait que chaque morceau cassé fut remorqué au dehors. Ceux qui connaissent les conditions du port de Québec en hiver, savent que très souvent les brise-glace sont emprisonnés à la Pointe à Carey et qu'ils ne peuvent sortir de leur retraite pendant plusieurs jours, à cause de l'amoncellement des glaces devant la ville. Comment pourront-ils alors empêcher un pont solide de se former dans l'étroit canal qui conduirait au bassin. Pauvre rivière Saint-Charles ! pauvres battures de Beauport ! que de bévues n'essaie-t-on pas de nous faire gober en votre nom.

Par contre, à St-Joseph de Lévis, l'accès est facile en toutes saisons, parce que la glace ne se forme jamais vis-à-vis de l'entrée.

Chaque fois qu'un accident se produit entre Québec et Montréal, ou critique que l'étroitesse du chenal de boue "Mud Channel", qui conduit à la grande métropole canadienne, et l'on vante à qui mieux mieux notre port incomparable. Pourquoi faut-il dans notre grand et beau port de Québec, que nous refusions les avantages que la nature elle-même nous offre, pour aller creuser dans le sable des accommodations qui sont déjà toutes faites par la main du Créateur lui-même. Pourquoi engloutir dans le sable de la rivière St-Charles et des battures de Beauport, des millions qui seraient si avantageusement dépensés ailleurs. Il n'est pas logique, lorsqu'il s'agit de travaux aussi importants, de tourner le dos au site naturel pour aller en créer un artificiellement, dans l'estuaire de la rivière St-Charles.

La même chose s'applique à la construction de nos grands quais. Si on les construisait où l'eau profonde se trouve à deux pas, avec les millions que l'on dépense chaque année pour créer un port vers le nord-est, on aurait déjà, depuis longtemps, doté Québec d'entrepôts et d'accommodations suffisantes pour recevoir l'énorme trafic que l'Ouest va déverser dans notre port, par les grandes lignes de chemins de fer.

Il serait fort regrettable de compromettre des intérêts si importants, en ne laissant pas aux ingénieurs et aux compagnies maritimes le soin de décider quel est l'endroit le plus favorable, dans notre port, pour la construction de cette cale-sèche. Ce point décidé, il faut se mettre immédiatement à l'oeuvre et ne pas retarder l'exécution de nos projets, pour le plaisir de discuter les intérêts privés qui sont plus ou moins favorisés par l'accomplissement de ces grands travaux.

Québec a souffert considérablement, dans le passé, des chicanes qui ont surgi entre différentes factions. Des retards sans fin ont été causés par les divergences de vues entre des citoyens, bien intentionnés du reste, mais qui avaient le tort de ne pas s'unir pour travailler ensemble dans l'intérêt commun.

A l'heure actuelle, depuis très longtemps, le site du bassin de radoub nouveau est choisi. Des plans sont faits pour la construction. Des ingénieurs ont passé plusieurs saisons à faire de sondage et à préparer tous les devis. Après une étude minutieuse, on en est venu à la conclusion que St-Joseph de Lévis était le site par excellence, et même que la construction d'un grand bassin ne pouvait se faire avantageusement ailleurs que là, dans le port de Québec.

Les intérêts maritimes représentés par la Shipping Federation, se sont prononcés d'une façon non équivoque, et tous sont du même avis. Va-t-on, maintenant, par une discussion oiseuse, retarder indéfiniment cette construction, en avocassant pour tel site, plutôt que pour tel autre.

Pourquoi ne fait-on pas comme à Montréal ? LA, dès que les hommes d'affaires intéressés dans une entreprise ont décidé, pour des raisons étrangères à tout intérêt personnel, la construction de travaux publics, à un endroit quelconque, au lieu de s'éterniser en des discussions qui ne produisent aucun bien, on se met immédiatement à l'oeuvre.

Imitons-les donc, en cela. Que tous les citoyens, désireux de voir le port de Québec se développer, s'unissent pour faire commencer les travaux immédiatement, à l'endroit déjà choisi, suivant les plans déjà faits.

Donc, à l'oeuvre sans retard, cessons nos luttes de factions : ce sera à l'avantage de tout le monde et pour le plus grand bien de notre port.

UN VIEUX PILOTE.

ITINERAIRE DES CONFERENCIERS SUR LES BONS CHEMINS

Voici un itinéraire intéressant des conférences que feront dans les comtés de Beauharnois, Bagot, Nicolet et Beauce, MM. A. L. Gareau et F.-X. Galibois, conférenciers officiels du département de la Voirie.

Comme on peut s'en rendre compte, ces deux conférenciers n'ont pas un instant à perdre d'ici un mois ; une et même deux conférences sont au programme de tous les jours. Voici une liste indiquant la date, l'heure et le lieu de ces diverses conférences dans les comtés plus haut nommés :

COMTE DE BEAUHARNOIS

Dimanche, le 10 mars, après la messe, à St-Stanislas ; à 7 hrs p. m., à St-Thimothée.

Lundi, le 11 mars, à 2 hrs p. m., à St-Louis de Gonzague.

Mardi, le 12, à 2 hrs p. m., à ville de Beauharnois.

Mercredi, le 13 mars, à 2 hrs p. m., à Valleyfield.

Jeudi, le 14 mars, à 2 hrs p. m., à St-Etienne.

COMTE DE BAGOT

Lundi, le 18 mars, à 7 hrs p. m., à St-Pie.

Mardi, le 19 mars, à 2 hrs p. m., à St-Dominique ; à 7 hrs p. m., à Ste-Rosalie.

Mercredi, le 20, à 2 hrs p. m., à St-Simon de Rimsay ; à 7 hrs p. m., à St-Hughes.

Jeudi, le 21, à 2 h. 30 p. m., à Ste-Hélène ; à 7 hrs p. m., à St-Nazaire.

Vendredi, le 22, à 2 hrs p. m., à St-Ephrem ; à 7 hrs p. m., à Saint-Théodore.

Samedi, le 23, à 1 h. p. m., à Sainte-Christine.

COMTE DE NICOLET

Dimanche, le 24 mars, après la messe, à Nicolet ville ; à 7 h. p. m., à Ste-Monique.

Lundi, 25 mars, à 2 h. p. m., à Ste-Perpétue ; à 7 h. p. m., à Ste-Brigitte.

Mardi, le 26 mars, 10 h. a. m., à St-Léonard ; 2 h. p. m., à Ste-Eulalie ; à 7 h. p. m., à St-Samuel.

Mercredi, 27 mars, 2 h. p. m., à St-Sylvestre ; à 7 h. p. m., à Aston.

Jeudi, le 28 mars, à 10 h. a. m., à St-Wenceslas ; 7 h. p. m., à Saint-Célestin.

Vendredi, le 29 mars, à 10 h. a. m., à Précieux Sang ; à 2 h. p. m. à St-Grégoire ; Larochelle invité à St-Grégoire ; à 7 h. p. m., à Ste-Angèle.

Samedi, le 30 mars, à 2 h. p. m., à Bécancourt village ; à 7 h. p. m., à Gentilly.

Dimanche, le 31 mars, après la messe, à Ste-Marie ; à 3 h. p. m., à St-Joseph ; à 7 h. p. m., à Ste-Sophie de Lévrard.

Lundi, le 1er avril, à 10 h. a. m., à Ste-Cécile de Lévrard ; à 2 h. p. m., St-Pierre des Becquets.

COMTE DE BEAUCE

Mercredi, le 3 avril, à 7 h. p. m., à Ste-Marie.

Jeudi, le 4 avril, à 2 h. p. m., à Ste-Anges ; à 7 h. p. m., à Saint-Elzéar.

Vendredi, 5 avril, à 2 h. p. m., à St-Sévérin ; à 7 h. p. m., à L'Enfant Jésus.

Samedi, le 6 avril, à 2 h. p. m., à St-Joseph, paroisse et village ; à 7 h. p. m., à St-Frédéric.

Dimanche, 7 avril, à 11 h. 30 a. m., à Sacré-Coeur de Jésus ; à 3 h. p. m., à St-Pierre de Broughton ; à 7 h. p. m., à St-Victor de Tring.

Lundi, 8 avril, à 2 h. p. m., à Saint-Ephrem de Tring, village et paroisse ; à 7 h. 30 p. m., à Saint-Evariste.

Mardi, 9 avril, 2 h. p. m., à Saint-Méthode ; à 7 h. p. m., à Stanley.

Mercredi, 10 avril, 2 h. p. m., à Aubert Caillon ; 7 h. p. m., Saint-Benoit.

Jeudi, le 11 avril, 2 h. p. m., à Beauceville ; à 7 h. p. m., à Saint-François.

Vendredi, le 12 avril, 2 h. 30 p. m., à Jersey et Marlow ; à 7 h. 30 p. m., Marlow Canton.

Samedi, le 13 avril, 2 h. p. m., à Metgermet Sud ; 7 h. p. m., Metgermet Nord.

Samedi, le 13, à 10 h. a. m., St-Côme.

Samedi, le 13, à 10 h. a. m., St-Théophile de Beauce.

Dimanche, le 14 avril, à 11 h. 30 a. m., à St-Côme ; à 7 h. p. m., à St-Théophile.

Etait Terriblement Nerveux

TRESSAUTAIT AU MOINDRE BRUIT

Partout où il y a des personnes qui sont troublées des nerfs, elles trouveront que les pilules de Melburn pour le coeur et les nerfs soulageront et rétabliront l'équilibre de ces centres dérangés en apportant à parfaite condition le système nerveux ébranlé.

Mlle Emma Read, Laskay, Ont., écrit : "Il me fait grand plaisir de vous écrire au sujet du grand bien que j'ai éprouvé par l'usage des Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs. Il y a près d'un an, je devins complètement épuisée et ne pouvais à peine faire aucun travail. J'essayai diverses médecines, mais aucune ne me fit du bien. J'étais terriblement nerveuse et le moindre bruit me faisait tresssauter, même lorsque je dormais, ce qui me rendait très faible. J'employai deux boîtes de vos pilules et je suis maintenant forte et très bien un efois encore."

Les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs sont de 50 cts la boîte ou trois pour $1.25 chez tous les marchands ou sur réception du prix de The Milburn Co, Limited, Toronto, Ont.

LA GUERRE AU PRINTEMPS ?

Le discours qu'a prononcé l'autre jour au reichstag M. de Kiderlen-Waechter sur le " coup d'Agadir ", et dont nous avons reproduit la partie essentielle, ne paraît pas avoir beaucoup retenu l'attention publique, que tant d'objets divers sollicitent aujourd'hui à la fois. Cependant, ce discours est bien curieux. Et notre correspondant particulier de Paris nous écrit que les explications plutôt embarrassées du secrétaire d'Etat allemand ont été enregistrées avec soin.

Depuis deux mois, des trouées de lumière se sont faites dans l'histoire obscure de l'an dernier. On est suffisamment édifié sur le rôle de M. Caillaux pour qu'on n'éprouve pas le besoin immédiat de pousser plus loin de ce côté-là une enquête qui, pour bien des raisons, ne serait pas aisée. Mais on n'est pas fâché que quelques clartés officielles soient données à Berlin sur le rôle de la diplomatie allemande, qui a profité des fautes inexplicables de M. Caillaux, mais qui garde la responsabilité d'avoir provoqué, spontanément et dans des conditions qui rappellent les temps bismarkiens, un des conflits les plus graves qui aient menacé la paix de l'Europe.

On a retenu surtout de ces discours un aveu qui est important parce qu'il rend officielle une vérité déjà soupçonnée : A savoir que, bien avant l'entrevue de Kisslingen, le "de coup d'Agadir" était décidé et préparé dans tous ses détails. C'est-à-dire que, lorsque M. J. Cambon demandait quelles étaient les intentions du gouvernement impérial et se déclarait prêt à examiner ses demandes au plus tôt, son interlocuteur était résolu à recourir à une menace extra-diplomatique qu'il mit à exécution près qu'il apprit l'avènement de M. Caillaux.

On sait que M. de Kiderlen, s'il fait cette concession à la vérité historique, se défend comme un beau diable d'avoir jamais eu de visée territoriale sur une partie quelconque du Maroc et que M. Claas président de la ligue pangermaniste, lui oppose sur ce point un démenti formel.

Or, nous écrit notre correspondant particulier, on a, à Paris, de sérieuses raisons de croire que M. Claas est un historien fidèle et que, dès le mois d'avril, M. de Kiderlen-Waechter envisageait comme une des possibilités qui s'offraient à lui d'occuper un port atlantique du Maroc. Il s'agissait alors de Mogador, dont le nom fut encore prononcé au cours des négociations du mois d'août.

Tout cela appartient au passé. Mais ce passé pèse encore si lourdement sur le présent et projette si bien son ombre sur l'avenir qu'il ne faut pas s'étonner si l'on en parle sans cesse. Il explique l'état d'esprit pessimiste exagéré dont on constate quotidiennement l'existence dans les milieux politiques. Les révélations qui ont été faites sur la crise de l'an dernier ont produit une telle impression que bien des gens ne veulent ou ne peuvent plus croire à la possibilité d'une paix durable dans une Europe où les moeurs diplomatiques sont encore si barbares et où des surprises comme celle d'Agadir peuvent tout à coup mettre le monde à deux doigts d'une conflagration.

C'est si vrai, nous dit le correspondant particulier, qu'on entend dire couramment aujourd'hui par des hommes politiques qui ne sont pas imbéciles que la guerre est fatale au printemps. Ce sont souvent les mêmes qui s'imaginaient naguère que l'ère de la paix perpétuelle était advenue. Les réveils brusques d'un sommeil malsain ont quelquefois de ces effets exagérés. Ils ne veulent plus croire à la guerre. Ils ne veulent plus croire à la paix. Si les humains savaient seulement s'arrêter à cette station moyenne où siège généralement la vérité !

En réalité, affirme notre correspondant, rien ne justifie en ce moment ce pessimisme un peu puéril. Il s'explique d'abord par ce fait que la plupart des hommes, qui ne sont pas exactement informés, rapportent au présent, au moment où ils en ont eu réellement conscience, un danger qui a été évité. C'est aujourd'hui que beaucoup de gens vivent les péripéties de l'été dernier.

Les hommes qui sont actuellement au pouvoir et qui disposent par conséquent de tous les moyens d'information ne partagent pas le fatalisme pessimiste qui s'est singulièrement développé cet hiver dans les milieux parlementaires français. Ils ne se dissimulent pas que le traité boiteux du 4 novembre 1911 ménage pour l'avenir bien des difficultés, bien des surprises et, pour tout dire, bien des occasions de conflit. Ce peut être la boîte de Pandore. Mais il n'est pas vraisemblable que les difficultés graves qui en peuvent résulter pour les relations franco-allemandes—objet principal des préoccupations des pessimistes—se présentent dans un avenir immédiat.

En somme, dans les sphères dirigeantes de Paris, on se tient à égale distance d'un optimisme béat, qui n'est certes pas de saison après les secousses récentes, et d'un pessimisme exagéré, qui n'est pas justifié par des faits précis. C'est un excellent état d'esprit qui s'inspire intelligemment des leçons d'hier et ne s'effraye pas outre mesure de demain.

GRATIS

Nous vous donnerons ce magnifique présent absolument gratis si vous vendez pour notre 30 bouteilles seulement de notre délicieux "Royal Japanese" parfums à 10c la bouteille. Ils arrivent en six odeurs délicieuses Rose Française, muguet, orlice, héliotrope, Jockey Club, violette. Tout le monde veut ce joli parfum et vous les vendrez très facilement. Aussitôt la vente faite, envoyez-nous l'argent $3.00, seulement et nous vous enverrons promptement, absolument gratis, cette magnifique chatelaine et ce logis qui a toutes les apparences d'une MONTRE EN OR de $20.00.

Nous vous ferons aussi d'introduire dans chaque maison notre fameux "Royal Japanese" parfums et nous vous enverrons cette magnifique prime pour seulement $3.00 de nos marchandises vendues. Ne manquez pas cette offre incomparable. Ecrivez immédiatement.

National Sales Co., Ltd., Dept 26 Toronto, Ont.

OXO CUBES

A CUBE TO A CUPFUL

Les femmes intelligentes avent la valeur des CUBES OXO dans la cuisine—leur utilité—rapidité—économie ! Toujours le même en saveur—pureté—force—Pas d'ennuis avec les résultats, pas de peine ni d'efforts ni de matériaux—toujours correct, toujours prêt !

Le plus grand avancement en fait d'invention pour les aliments depuis que l'homme a commencé à manger et que les femmes ont commencé à faire la cuisine.

4 CUBES - 10c. 10 CUBES - 25c

TABLES DE BILLARDS DE FABRIQUE CANADIENNES

Le Haut Droit d'Importation Des Articles Américains est Aboli

NOUS fabriquons maintenant au Canada des Billards avec tables à coussins de rebords et poches, règlements. Allées de quilles et des Billards et accessoires d'allées de quilles pour Clubs Y.M.C.A. Institutions, Loges, résidences, salles de billard, etc.—la qualité qui satisfera. Fabriqué à la maison par des ouvriers Canadiens — chaque homme spécialiste dans sa ligne.

Fabrique de la Canada Billard —Sa place natale est la preuve de la bonne qualité —

Notre nouvelle fabrique à Toronto. Equipée avec les machineries les plus modernes connues de la science et du génie. Est l'une des plus merveilleuses en fait de construction qui existent et la plus grande fabrique de Tables de Billard dans la Puissance.

TOUTES grandeurs, depuis le meilleur marché jusqu'au meilleur pour rencontrer les exigences. Les droits sur les articles importés sont maintenant éliminés. Grand assortiment toujours exposé dans nos vastes et nombreux entrepôts.

BAS PRIX, CONDITIONS FACILES ET LA HAUTE QUALITE EGALENT ceux du MARCHE AMERICAIN. Les dessins exquis, la construction soignée et le caractère du travail, dans chaque procédé de manufacture, seront maintenus jusqu'au plus haut point de l'excellence.

NOUS vendons directement au commerce de nos fabriques, par nos représentants salariés. Pas d'intermédiaires dans les profits ou de commissions d'agents dans les ventes.

NOS facilités ne sont pas surpassées pour les expéditions et la grande vente illimitée à travers le Canada. Nos articles sont des PRODUITS DOMESTIQUES—Fabriqués au Canada et distribués au Canada.

Beaux catalogues d'Art fournis gratuitement sur demande à notre bureau le plus proche.

Les demandes devront comprendre les informations générales requises.

THE BRUNSWICK OVER SIXTY - BALKE YEARS - COLLENDER OF SUPREMACY CO., of Canada

PLUS DE SOIXANTE ANS DE SUPREMATIE.

ENTREPOTS :

Toronto, Ont., 67-69-71, rue Adélaïde, Ouest.
Montréal, P. Q., 11, rue Notre-Dame, Ouest. Edmonton, Alta, 655, Première rue.
Winnipeg, Man., 9, rue Princess. Vancouver, C. A., 852, rue Beatty.

DR. MASSUE FORTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE, 40, rue Ste-Anne. Gradué du Collège dentaire de Philadelphie.
Téléphone Bell : 608.

DR. E LACHEVROTIERE

NOTAIRE

43ème AVENUE, LIMOILOU

Argent à prêter sur hypothèques

NOUS INVITONS

Chaque homme et femme ici

Toute personne à Québec et les environs à devenir gras à nos frais

C'est une invitation que tout homme ou femme maigre ne peut ignorer. Nous vous disons pourquoi. Nous allons vous donner une merveilleuse découverte qui aide à digérer les aliments que vous mangez — qui donne de la chair solide aux personnes qui sont maigres et au dessous du poids, quelqu'en soit la cause — qui fait du cerveau en cinq heures et du sang en quatre — qui met des globes rouges dans le sang ; et ce tout homme ou femme faible requiert tant. Comment pouvons-nous faire cela ? Nous allons vous le dire. La science a découvert un traitement remarquable concentré qui augmente la croissance des cellules, les véritables substances dont nos corps sont faits — un traitement qui fait disparaître comme par magie l'estomac et font d'un vieux dyspeptique ou d'une personne souffrant de nerfs faibles ou de manque de vitalité, un enfant de 2 ans. Ce traitement nouveau qui a prouvé être un bienfait pour toute personne maigre, est appelé Sargol. N'oubliez pas le nom — " S-A-R-G-O-L ". Rien de semblable n'a encore été découvert. C'est une révélation aux femmes qui n'ont jamais pu paraître à la mode dans n'importe quel par rapport à leur maigreur. C'est une providence pour tout homme qui est maigre et en-dessous du poids, manquant de nerfs et d'énergie. Si vous désirez une bonne figure ronde et symétrique en proportions, dont vous pouvez être à bon droit fier — si vous désirez un corps plein de vie et d'énergie, écrivez à The Sargol Company, 529-P, Herald Bldg. Binghamton, N.-Y., aujourd'hui et nous vous enverrons, absolument gratuitement, une boîte de 50 cts de Sargol, qui prouvera tout ce que nous disons. Prenez-en une avec chaque repas, et en cinq minutes après que vous aurez pris la première pastille concentrée de ce produit précieux, il commencera à produire ses vertus et il a, par des démonstrations souvent augmenté le poids au taux de une livre par jour. Mais vous dites que vous voulez des preuves ! Bien, les voici : C'est le témoignage de ceux qui ont essayé—qui ont été convaincus—et qui jureront quant aux vertus de cette merveilleuse préparation.

Le REV. GEORGE W. DAVIS dit :

" J'ai fait un essai complet du traitement Sargol et je puis dire maintenant qu'il m'a apporté une vigueur et une vie nouvelle. J'ai gagné 20 livres et je pèse maintenant 170 livres et ce qui est mieux encore, je suis bien comme aux jours de l'enfance. Ca été pour moi un changement de vie. Je jouis présentement d'une santé parfaite ; je ne suis plus obligé de prendre quelque médecine et ne désire plus en prendre. "

Mme A. F. RODENHEISER écrit :

" J'ai beaucoup gagné en poids depuis que je fais usage de Sargol parce que je ne pesais qu'environ 104 livres quand j'ai commencé son usage et maintenant je pèse 120 lbs, cela fait en tout vingt-quatre livres. Je me sens plus forte et je parais beaucoup mieux qu'avant, et maintenant je porte des joues rosées, ce qui est quelque chose dont je ne pouvais pas me vanter auparavant.

" Mes vieux amis qui avaient l'habitude de me voir avec une figure maigre et longue, disent que je parais bien mieux qu'ils ne m'ont jamais vue et mon père et ma mère sont enchantés " pour moi " de voir que je me porte si bien et que j'ai si bon poids. "

CLAY JOHNSON dit :

" Veuillez m'envoyer un autre traitement de dix jours. Je suis content de Sargol. Ca été la lumière de ma vie. Je reviens à mon propre poids. Lorsque je commençai à me servir de Sargol, je pesais que 128 livres et maintenant, après quatre semaines, je pèse 153 livres et je me sens bien. Je n'ai pas tous les matins, la sensation stupide que j'avais alors. Je me sens bien tout le temps. Je désire acquérir encore cinq livres de pesanteur et ce sera tout ce que je veux. "

F. GAGNON écrit :

" Voici mon rapport depuis que je suis le traitement Sargol. Je suis un homme de 67 ans et j'étais complètement épuisé. J'avais dû quitter le travail étant si faible. Maintenant, grâce à Sargol, j'ai l'air d'un homme nouveau. J'ai gagné 22 livres par un traitement de 23 jours. Je ne puis vous dire combien je suis heureux. Tous mes habits deviennent trop petits. Ma figure a une bonne couleur et jamais je n'ai été aussi heureux de ma vie. "

Mme VERNIE ROUSE dit :

" Sargol est certainement le plus merveilleux traitement que j'ale employé. Il m'a aidé puissamment. Je ne pouvais rien manger, et pouvais à peine me tenir debout trois jours par semaine, à cause du mal d'estomac. Je n'ai pris que deux boîtes de Sargol, et je puis manger n'importe quoi et je n'ai plus de mal de tête. Mon poids était de 123 livres et à présent je pèse 140 livres et suis mieux que jamais je n'ai été depuis cinq ans. Je suis maintenant aussi grasse que je le désire et je recommanderai certainement Sargol, car il fait exactement ce que vous dites qu'il fera. "

Vous pouvez connaître quelques-unes de ces personnes ou quelqu'un qui les connaisse. Nous vous enverrons leur adresse complète, si vous le désirez, afin que vous apprenlez à connaître Sargol et les merveilles qu'il a opérées.

Vous examinez probablement si tout ceci peut être vrai. Arrêtez cet examen. Ecrivez-nous tout de suite et nous vous enverrons absolument gratis un paquet de 50 cts des plus merveilleuses tablettes que vous ayez jamais vues. Quelle que soit la cause de votre amaigrissement, Sargol fait engraisser les personnes maigres, mais nous ne vous demandons pas de vous fier à notre parole. Découpez simplement le coupon ci-dessous et joignez-y 10 cts en timbres pour aider à couvrir les frais de distribution et la malle de l'Oncle Sam vous apportera le paquet le plus précieux que vous ayez jamais reçu.

VENEZ MANGER AVEC NOUS A NOS FRAIS

Ce coupon donne droit à toute personne maigre à un paquet de Sargol, le Reconstituant de la chair, concentré, (pourvu que vous ne l'ayez jamais essayé) et ce 10 centins est inclu pour couvrir les frais de paquetage et de poste, etc. Lisez notre annonce ci-dessus et alors mettez les livres dans une lettre aujourd'hui, avec ce coupon et l'adresse complète et le paquet complet de 50 centins vous sera envoyé par le retour de la malle. Adressez : The Sargol Company, 529-P., Herald Bldg., Binghamton, N. Y. Ecrivez votre nom et votre adresse lisiblement, et EPINGLEZ CE COUPON A VOTRE LETTRE.